



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

B 485501





02/21/21

DO
80
.B7
S6

44



SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE

DE BORDEAUX.





SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE

DE BORDEAUX

TOME XV — 1^{er} FASCICULE



BORDEAUX

FERET ET FILS

LIBRAIRES-ÉDITEURS

15 — COURS DE L'INTENDANCE — 15

V^o P.-M. CADORET

IMPRIMEUR

17 — RUE MONTMÉJAN — 17

1890



Bunning
Nijhoff
9-25-30
21310

LISTE DES MEMBRES
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DE BORDEAUX

* Décoration de la Légion d'honneur. — ✕ Ordre étranger. —
I. ☉. Officier de l'Instruction publique. — A. ☉. Officier d'Académie.
✕ M. A. Mérite agricole.

Membres du Bureau pour l'année 1890.

<i>Président :</i>	M. BONIE (Ed.), O. *, ✕, A. ☉, ancien Conseiller à la Cour de Bordeaux.
<i>Vice-Présidents :</i>	{ M. le Comte A. DE CHASTEIGNER, Archéologue et Numismate. M. DEZEIMERIS (R.), *, A. ☉, Membre correspondant de l'Institut.
<i>Secrétaire-général :</i>	M. le D ^r BERCHON, *, ✕, A. ☉, ancien Médecin principal de 1 ^{re} classe de la Marine.
<i>Secrétaires :</i>	{ M. FIGANEAU (E ^{on}), A. ☉, Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Bordeaux. M. FERET (Edouard), Éditeur-libraire.
<i>Trésorier-honoraire :</i>	M. DOMENGINE (V ^{or}), ancien Chef de Bureau de la Compagnie des Chemins de fer du Midi.
<i>Trésorier :</i>	M. DAGRAND (G.-P.), ✕, Peintre-verrier.
<i>Archiviste :</i>	M. AMTMANN (Th.), Négociant.
<i>Assesseurs :</i>	{ M. JULIAN (C ^{lle}), I. ☉, Maître de conférences, chargé de cours à la Faculté des Lettres. M. l'abbé LÉGLISE, Vicaire de la Bastide, Bordeaux. M. DE MENSIGNAC (C.), Conservateur des Musées d'Antiques, d'Armes et Préhistorique.

Bienfaiteurs et Donateurs.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GIRONDE.

LA MUNICIPALITÉ DE BORDEAUX.

LA VILLE DE PARIS ET M. LE PRÉFET DE LA SEINE.

Membres du Bureau depuis la fondation de la Société, projetée en 1867, créée le 2 mai 1873 et autorisée le 26 août de la même année.

Président honoraire et fondateur.

M. SANSAS, Avocat, Député de la Gironde, mort à Versailles le 3 janvier 1877.

Bureau provisoire, 2 mai 1873.

Président : M. Léo DROUYN, *.

Secrétaire général : M. GAULLIEUR, A. (C).

Bureaux définitifs, 14 novembre 1873.

Présidents :

1874 MM. Delpit.
 1875 Farine, A. (C).
 1876 Dezeimeris, *, A. (C).
 1877 Marquis de Puifferrat.
 1878 Delfortrie.
 1879 Sourget, *, A. (C).
 1880 Ch. Braquehay, A. (C).
 1881 L. Lussaud.
 1882 D^r Azam, *, A. (C).
 1883 Dezeimeris, *, A. (C).
 1884 Sourget, *, A. (C).
 1885 D^r Berchon, *, ✕, A. (C).
 1886 E. Piganeau, A. (C).
 1887 Dezeimeris, *, A. (C).
 1888 Sourget, *, A. (C).
 1889 Jullian, I. (C).
 1890 Bonie, O. *, ✕, A. (C).

Secrétaires généraux :

MM. D^r Baudrimont, A. (C).
 puis Delfortrie, 6 février 1874.
 Delfortrie.
 id.
 Ch. Braquehay, A. (C).
 Gaullieur, A. (C).
 de Mensignac.
 id.
 id.
 id.
 id.
 id.
 id.
 D^r Berchon, *, ✕, A. (C).
 id.
 id.
 id.
 id.

Vice-présidents :

1874	MM. Farine, Dezeimeris.
1875	Dezeimeris, Léo Drouyn.
1876	Léo Drouyn, de Puifferrat.
1877	Delfortrie, Sourget.
1878	Sourget, Braquehay.
1879	Braquehay, Lussaud.
1880	Lussaud, Azam.
1881	Azam, Collignon.
1882	Collignon, Dezeimeris.
1883	Sourget, Lussaud.
1884	Lussaud, Berchon,
1885	Piganeau, Dezeimeris.
1886	Dezeimeris, Sourget.
1887	Sourget, Bonie.
1888	Bonie, Jullian.
1889	Bonie, de Chasteigner.
1890	de Chasteigner, Dezeimeris.

Assesseurs :

MM. Lussaud, G. Labat.
Delpit, Lussaud, G. Labat.
id.
Lussaud, Dezeimeris.
Lussaud, Dezeimeris, de Puifferrat.
Dezeimeris, Collignon, Delfortrie.
Dezeimeris, Collignon, Sourget.
Dezeimeris, Sourget, Braquehay.
Braquehay, Sourget, Lussaud.
Braquehay, Azam, Berchon.
Dezeimeris, Piganeau, Braquehay.
Sourget, Braquehay, Combes.
Braquehay, Combes.
Combes, Braquehay.
Dezeimeris, Combes, Braquehay.
Sourget, Combes, Dezeimeris.
Jullian, abbé Légglise, de Mensignac.

Trésoriers :

1874 à 1876	MM. Lalanne.
1877 à 1888	Domengine (1).
1889	Dagrand.
1890	id.

Trésorier adjoint :

1880 à 1888	M. Dagrand.
-------------	-------------

Secrétaires-adjoints :

1874	MM. E. Piganeau, Maufras.	MM. Marquis de Puifferrat.
1875	id. Braquehay.	id.
1876	id. id.	Farine (Charles).
1877	id. Marmet.	id.
1878	id. de Mensignac.	id.

Archivistes :

(1) A la suite d'un vote spécial, M. Domengine a été nommé, à l'unanimité, trésorier honoraire en raison des services qu'il a rendus à la Société.

1879	MM. E. Piganeau, Feret.	Farine (Charles).
1880	id. id.	Amtmann (Théodore).
1881	id. id.	id.
1882	id. id.	id.
1883	id. id.	id.
1884	de Faucon, Feret.	id.
1885	Feret, abbé Corbin.	id.
1886	id. id.	id.
1887	E. Piganeau, Feret.	id.
1888	id. id.	id.
1889	id. id.	id.
1890	id. id.	id.

Membres honoraires.

LAVIGERIE (S. F. le cardinal), O. ✱, I. ☉, archevêque de Carthage et d'Alger.

DELISLE (LÉOPOLD), C. ✱, I. ☉, membre de l'Institut, président du Comité des travaux historiques et scientifiques des Sociétés savantes, administrateur général, directeur de la Bibliothèque nationale, 8, rue Neuve-des-Petits-Champs, Paris.

DURUY (VICTOR), G. O. ✱, I. ☉, de l'Académie française, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques des Sociétés savantes, 5, rue de Médecis.

LE BLANT (EDMOND), O. ✱, I. ☉, membre de l'Institut, président de la section d'Archéologie du comité, 7, rue Leroux.

DE QUATREFAGES DE BRÉAU, C. ✱, I. ☉, membre de l'Institut, professeur administrateur au Muséum d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy Saint-Hilaire.

BERTRAND (ALEXANDRE), ✱, I. ☉, membre de l'Institut, conservateur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain en Laye.

HÉRON DE VILLEFOSSE (ANTOINE), ✱, I. ☉, membre de l'Institut, conservateur de la Sculpture grecque et romaine au Musée du Louvre, directeur-adjoint à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, 80, rue de Grenelle.

LENOIR (ALBERT), membre de l'Institut, 12, rue Bonaparte, Paris.

GUILLAUME (EUGÈNE), membre de l'Institut, 238, boulevard St-Germain.

MAURY (ALFRED), C. ✱, membre de l'Institut, ancien directeur général des Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, 60.

LONGNON (AUG.), ✱, A. ☉, membre de l'Institut, archiviste aux Archives nationales, membre titulaire du Comité, boulevard des Invalides, 34.

- PERROT (GEORGES), *, membre de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, prof. d'Archéologie à la Faculté des Lettres, 45, rue d'Ulm, Paris.
- BONAPARTE (Prince Roland), 22, cours de la Reine, Paris.
- CHABOUILLET (ANATOLE), O. *, I. (C), vice-président du Comité des travaux historiques et scientifiques, conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, rue Colbert, 12.
- BARTHÉLEMY (ANATOLE DE), *, I. (C), membre de l'Institut, membre du Comité, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9.
- LASTEYRIE (COMTE ROBERT DE), *, I. (C), professeur à l'Ecole des Chartes, secrétaire du Comité, rue des Saints-Pères, 13.
- DARCEL (ALFRED), *, I. (C), directeur du Musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny.
- COURAJOD, A. (C), conservateur adjoint au Musée du Louvre, membre du Comité de la Commission des Monuments historiques, à Passy.
- MUNTZ (EUGÈNE), *, conservateur de la Bibliothèque et du Musée de l'Ecole des Beaux-Arts, rue de Condé, 14.
- CHARMES (XAVIER), *, I. (C), directeur du Secrétariat du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Bonaparte, 12.
- BABELON (ERNEST), Bibliothécaire au cabinet des antiques à la Bibliothèque nationale, rue du Regard, 9.
- PALUSTRE (LÉON), A. (C), ancien directeur de la Société française d'Archéologie à Tours.
- MARSY (COMTE DE), A. (C), directeur de la Société française d'Archéologie, à Compiègne (Oise).
- GONSE (LOUIS), directeur de la Gazette des Beaux-Arts, rue Favart, 8, à Paris.
- NORMAND (Ch.), directeur de l'*Ami des monuments*, 51, rue des Martyrs.
- MOREAU (FRÉDÉRIC), *, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, à Fère en Tardenois et rue de la Victoire, 98, à Paris.
- ALLMER, *, correspondant de l'Institut, à Lyon, quai Claude-Bernard, 47.

Membres honoraires étrangers.









- SILVA (Le chevalier J. P. N. da), O. *, I. (C), architecte de S. M. le Roi du Portugal, membre de l'Institut de France, à Lisbonne.
- HENRARD (PAUL), général d'artillerie, secrétaire général de l'Académie d'Archéologie de Belgique, à Anvers, membre de la section des Lettres de l'Académie royale de Belgique, etc.
- LYUBIC' (professeur), président de la Société d'Archéologie de Croatie, directeur du Musée, à Agram (Zagreb).

- TERRIEN DE LA COUPERIE, professeur de Philologie indo-chinoise,
« University College », à Londres.
- SCHMIDT (WALDEMAR), professeur à l'Université de Copenhague, direc-
teur du Musée royal.
- HILDEBRAND, premier conservateur du Musée royal d'Archéologie de
Stockholm.
- MONTELIUS (OSCAR), deuxième conservateur du Musée royal d'Archéo-
logie de Stockholm.
- D. GROSS, membre de plusieurs Sociétés savantes à Neuveville, Suisse.

Membres titulaires (1).

- 1873 DANÉY (ALFRED), O. *, I. ☉, ancien maire de Bordeaux, rue de
la Rousselle, 36.
- CHEVALIER, *, ancien adjoint au maire de Bordeaux, rue du
Jardin-Public, 50.
- LARRONDE (E.), négociant, rue Vauban, 9.
- BARCKHAUSEN (H.), *, A. ☉, professeur à la Faculté de Droit,
ancien adjoint au maire, correspondant à l'Institut de France,
cours d'Aquitaine, 80.
- SECRESTAT, rue Notre-Dame, 28.
- PUIFFERRAT (Marquis de), au château du Breuil, à Talence
(Gironde).
- TRABUC-CUSSAC, architecte, rue Combes, 6.
- GOUNOUILHOU, imprimeur, rue de Cheverus, 8.
- DEZEIMERIS (REINOLD), *, A. ☉, correspondant de l'Institut de
France, conseiller général, bibliothécaire de la ville de Bordeaux,
rue Vital-Carles, 11.
- BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, hôtel Jean-Jacques-Bel.
- THIBAUDEAU, place Gambetta, 9.
- LANEFRANQUE (DE), imprimeur, rue Permentade, 23-25.
- PIGANEAU (EMILIEN), A. ☉, professeur à l'École municipale des
Beaux-Arts, cours d'Albret, 17.
- GEORGEON, rue Sabathé, 29.
- BAUDRIMONT (E.), A. ☉, docteur en médecine, rue Saint-Rémy, 43.
- SOURIAUX, *, conducteur principal des Ponts et Chaussées,
rue de la Croix-Blanche, 62.
- COURAU (ALBERT), architecte, cours Victor-Hugo, 18, à Agen (Lot-
et-Garonne).
- TERPEREAU (A.), I. ☉, photographe, cours de l'Intendance, 29.

(1) Tous ceux de l'année de 1873 sont Fondateurs de la Société.

- 1873 BRAQUEHAYE (Ch.), A. , professeur à l'École municipale des Beaux-Arts, rue Desfourniel, 13.
- GIRAUD (A.), A. , artiste-peintre, rue Mazarin, 101.
 - FERET (EDOUARD), libraire-éditeur, cours de l'Intendance, 15.
 - CHASTEIGNER (COMTE ALEXIS DE), archéologue et numismate, rue Duplessis, 5.
 - BAUDIN, architecte, rue Plantey, 18.
 - CHAPON (JULES), publiciste, rue de Cheverus, 8.
 - THUREAU (P.), fabricant d'ameublements d'église, rue Mazarin, 25-27.
 - DELPUGET (Consul de Monaco), rue des Treuils, 73.
- 1874 COUNORD (E.), ingénieur civil, conseiller général de la Gironde, cours du Médoc, 148.
- VAUCLAIRE fils, architecte, cours d'Albret, 49.
 - NÉGRÉ, *, agrégé de la Faculté de médecine.
 - SOURGET (ADRIEN), *, A. , ancien adjoint au maire de Bordeaux, cours de Gourgues, 8.
 - VERDALLE (H.), docteur en médecine, rue Guillaume-Brochon, 5.
 - DALEAU (FRANÇOIS), archéologue, à Bourg.
 - DOMENGINE (VICTOR), chef de bureau des chemins de fer du Midi en retraite, rue Tanesse, 14.
 - LÉON (ALEXANDRE), *, conseiller général de la Gironde, cours du Chapeau-Rouge, 11.
 - CLOUZET, conseiller général de la Gironde, cours Victor-Hugo, 88, 90, 95.
 - BONIE (F.), *, , A. , ancien conseiller à la Cour, cours d'Albret, 30.
 - MONTESQUIEU (BARON CH. DE), au château de la Brède (Gironde).
 - BERCHON, *, , A. , ancien médecin principal de 1^{re} classe de la marine, cours du Jardin-Public, 96.
 - AZAM (EUG.), *, A. , professeur de la Faculté de médecine et de pharmacie, correspondant de l'Institut de France, rue Vital-Carles, 14.
 - SCHRODER (M.), cours du XXX-Juillet, 20.
 - BROWN (F.), allées de Chartres, 9.
 - RICARD, architecte, rue Peyronnet, 20.
 - MINVIELLE (PAUL), architecte, rue Tanesse, 33.
 - AUGIER, peintre-décorateur, rue du Mirail, 58.
 - GERVAIS, architecte, place Gambetta, 29.
 - MOULINIER, avocat, rue des Remparts, 21.
 - HALPHEN (CONST.), propriétaire, au château de Batailley, à Pauillac (Gironde), et Paris, rue de Tilsitt, 11.
- 1875 MILLET, peintre-décorateur, rue du Mirail, 58.
- BROCHON (H.), avocat, rue Vital-Carles, 22.

- 1875 PANAJOU (H.), photographe, allées de Tourny, 8.
 — DURAT (RAYMOND), à la Roque de Cadillac (Gironde).
 — TAMIZEY DE LAROQUE, ✱, A. (L.), historien, correspondant de l'Institut de France, à Gontaud (Lot-et-Garonne).
 — MIOCQUE, imprimeur, rue d'Albret, 26.
 — LAFUGE (J.-C.), rue Notre-Dame, 134.
 — DAGRAND (G.-P.), ✱, peintre-verrier, cours Saint-Jean, 7.
 — MAGEN (AD.), I. (L.), secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen (Lot-et-Garonne).
 — RIBADIEU (F.), archéologue, rue Huguerie, 48.
 — POUVERREAU, agent-voyer d'arrondissement, à Lesparre (Gironde).
 — THOLIN, I. (L.), archiviste du département du Lot-et-Garonne, à Agen.
 — MENSIGNAC (CAMILLE DE), conservateur des Musées préhistorique, des Armes et des Antiques, cours d'Alsace-et-Lorraine, 12.
- 1876 FORRESTER (OFFLEY), 66, Mark-Lane, à Londres (Angleterre).
- 1877 AMTMANN (TH.), négociant, rue Rode, 17.
 — DUVIGNEAU, conseiller général de la Gironde, à Audenge.
 — COMBES (A.), peintre-décorateur, cours Gambetta, 75, à Talence (Gironde).
 — DUMEYNIOU (LOUIS), architecte, quai Bourgeois, 4.
 — GADEN (CHARLES), conseiller municipal, rue de la Course, 109.
 — FAULAT, architecte, rue Servandoni, 18.
 — DAVID, rue Fondaudège, 47.
- 1878 DURAND (PIERRE), architecte, rue François de Sourdis, 155.
 — PEPIN (G.), rue Notre-Dame, 110.
 — GRENIER (PONSIAN), rue Sainte-Catherine, 156.
- 1879 GAGNEBIN (GEORGES), rue du Pas-Saint-Georges, 72.
 — GARRES, route de Bayonne, 120.
- 1880 GINTRAC, peintre, rue Judaïque, 278.
 — HUGONNENC, dessinateur, rue de Cursol, 34.
 — POCHET (ABEL), notaire, rue Saint-Rémy, 64.
 — MANDEVILLE, ✱, A. (L.), rue Rodrigues-Péceire, 2.
 — TRAMASSET (GUSTAVE), rue du Couvent, 14.
 — BARRAUD (JULES), cours du Jardin-Public, 31.
 — PARRAIN (P.), commis-architecte, rue Terre-Nègre, 22.
 — SAUNIER (FERNAND), professeur à l'École municipale des Beaux-Arts, rue de Pessac, 8.
 — SCHWARTZ (MARTIN), cours du Jardin-Public, 12.
 — CHAPELLE (PAUL DE), docteur en médecine, Pont-de-la-Maye, à Bègles (Gironde).
 — SERVAT (G.), rue Mably, 18.
 — GRELLET-BALGUERIE (CH.), A. (L.), ancien magistrat, 11, Hargrave-Road, Upper-Halloway, N. Londres.

- 1881 FAUCON (DE), ✕, archéologue, place Rohan, 4.
 — WETTERWALD, quai Louis XVIII, 15.
 — CANTELLAUVE, percepteur à La Réole (Gironde).
- 1882 LABBÉ (LOUIS), architecte, rue du Temple, 17.
 — MARCHAND (EMMANUEL), cours Gambetta, 31, à Talence (Gironde).
- 1883 DUBOIS (PAUL), négociant, cours du Jardin-Public, 7.
 — COSTES (A.), à Issigeac, (Dordogne).
 — MUSÉE PRÉHISTORIQUE, hôtel Bardineau, au Jardin-Public.
- 1884 JULLIAN (CAMILLE), I. ☉, maître de conférences à la Faculté des
 Lettres, correspondant du ministère de l'Instruction publique,
 et des Beaux-Arts, rue Fondaudège, 145.
 — MIMOSO, cours de l'Intendance, 57.
 — GAULNE (ALFRED DE), rue Lhôte, 15.
- 1885 GAUTIER (EMILE), rue Poirier, 1.
 — LORY (HENRI DE), cours d'Albret, 17.
 — ARNÉ (GORGES), rue Judaïque, 121.
 — VARNIER (LUCIEN), rue Borie, 53.
 — MUSÉE DES ARMES, rue Jean-Jacques-Bel, 2.
- 1886 DAUBY (L'ABBÉ), curé de Saint-Michel de Bordeaux, au Presbytère.
 — TOURNIÉ (CAMILLE), négociant, à La Réole (Gironde).
 — POMMADE, à la Réole (Gironde).
 — BRAQUEHAYE (JULES), rue Desfourniel, 13.
 — MERMAN (HENRI), négociant, pavé des Chartrons, 33.
 — MERMAN (JULES), négociant, pavé des Chartrons, 33.
- 1887 DOLL (CHARLES), ✕, ✕, ✕, inspecteur du travail des enfants
 employés dans l'Industrie, rue du Colisée, 19.
 — LÉGLISE (L'ABBÉ), vicaire à Sainte-Marie-La-Bastide, avenue
 Thiers, 72.
 — MAILLE, facteur d'orgues, rue Brian, 16-18, et rue Leberthon, 91.
 — FAVRAUD, typographe, rue Porte-Dijeaux, 43, Bordeaux.
 — HANAPPIER (CHARLES), négociant, rue du Jardin-Public, 55.
 — RAFAILLAC (S.), docteur en médecine, président du Syndicat
 médical du Médoc, à Margaux (Gironde).
 — LAWTON (EDOUARD), propriétaire, quai des Chartrons, 94.
 — LANOIRE (CAMILLE), A. ☉, M. A. ✕, conseiller général de la
 Gironde, rue Lafayette, 8.
 — VALETTE (L'ABBÉ), curé de Saint-Mariens (Gironde).
 — BARDIÉ (A.), cours d'Alsace-et-Lorraine, 79.
- 1888 DAMPIERRE (MARQUIS DE), président de la Société des Agricul-
 teurs de France, au Château de Plassac, près Saint-Genis (Cha-
 rente-Inférieure).
 — FOULCHER (G.), rue Pomme-d'Or, 29.
 — SANTA-COLOMA (JOSEPH DE), cours de Gourgues, 8.
 — BERCHON (CHARLES), cours du Jardin-Public, 96.

- 1888 VINCENT (MARCEL), rue de Nansouty, 22.
 1889 BONIFAS (PAUL), négociant, rue Tourat, 38.
 — DULAU, éditeur, à Londres.
 — HABASQUE (F.), conseiller à la Cour, rue Saint-Fort, 33, Bordeaux.
 — CAZEMAJOU (L'ABBÉ), vicaire au Sacré-Cœur, à Bordeaux.
 — LELIÈVRE (L'ABBÉ), vicaire de Sainte-Croix, à Bordeaux.
 — DOREILLAC (L'ABBÉ), curé doyen de Saint-Macaire (Gironde).
 — ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, de la (Gironde).
 — MALLET (ALBERT), chemin des Cossus. Bouscat-Bordeaux.

Sociétés correspondantes en France.

<i>Alais</i>	Société Scientifique et Littéraire.
<i>Amiens</i>	— des Antiquaires de Picardie.
<i>Angoulême</i>	Société Archéol. et Historique de la Charente.
<i>Aulun</i>	— Eduenne des Lettres, Sciences et Arts.
<i>Avesnes</i>	— Archéologique.
<i>Bauvais</i>	— Académique d'Archéologie, Sciences et Arts de l'Oise.
<i>Besançon</i>	— d'Emulation du Doubs.
<i>Béziers</i>	— Archéologique, Scientifique et Littéraire.
<i>Bone</i> (Algérie).....	Académie d'Hippone.
<i>Bourges</i>	Société des Antiquaires du Centre.
<i>Brives</i>	— Scientifique, Historique et Littéraire de la Corrèze.
<i>Caen</i>	— des Antiquaires de Normandie.
<i>Cahors</i>	— des Etudes Littéraires, Scientifiques et Artistiques du Lot.
<i>Carcassonne</i>	— des Arts et Sciences.
<i>Castres</i>	Commission des Antiquités de Castres et du département du Tarn.
<i>Châlons-sur-Marne</i> ...	Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.
<i>Châlons-sur-Saône</i>	— d'Histoire et d'Archéologie.
<i>Chambéry</i>	— Savoisiennne d'Histoire et d'Archéologie.
<i>Châteaudun</i>	— Dunoise.
<i>Château-Thierry</i>	— Historique et Archéologique.
<i>Compiègne</i>	— Française d'Archéologie pour la conservation des Monuments.
<i>Constantine</i> (Algérie)..	— Archéologique.
<i>Dax</i>	— de Borda.
<i>Digne</i>	— Littér. et Scientifique des Basses-Alpes.
<i>Dijon</i>	Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
<i>Draguignan</i>	Société d'études Scientifiques et Archéologiques.

<i>Guéret</i>	Société des Sciences naturelles et Archéologiques de la Creuse.
<i>Langres</i>	— Historique et Archéologique.
<i>La Rochelle</i>	Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts.
<i>Le Havre</i>	Société Nationale Havraise d'Etudes diverses.
<i>Le Mans</i>	— Historique et Archéologique du Maine.
<i>Le Puy</i>	Société d'Agric., Sciences, Arts et Commerce.
<i>Lille</i>	Commission Historique du département du Nord.
<i>Limoges</i>	Société Archéologique et Historique du Limousin.
<i>Lyon</i>	— Littéraire, Historique et Archéologique.
<i>Méln</i>	— Archéologique, Sciences et Arts de Seine-et-Marne.
<i>Montauban</i>	— Archéologique du Tarn-et-Garonne.
<i>Montpellier</i>	— Archéologique.
<i>Nancy</i>	— d'Archéologie Lorraine.
<i>Nantes</i>	— Archéologique.
<i>Narbonne</i>	Commission Archéologique et Littéraire de l'arrondissement de Narbonne.
<i>Nice</i>	Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-maritimes.
<i>Orléans</i>	— Archéologique et Historique.
<i>Paris</i>	— Française d'Archéologie et Numismatique.
»	— Nationale des Antiquaires de France.
»	Commission de la Topographie des Gaules.
»	Publications Scientifiques et Archéologiques du Comité des Travaux Historiques au Ministère.
»	Société d'Anthropologie.
»	Musée Guimet, Annales.
»	— — Revue de l'histoire des religions.
»	Revue des Etudes grecques.
»	Société de l'Histoire de Paris et de l'Île de France.
»	Bibliothèque de l'École des Chartes.
»	Journal des Savants.
»	Revue de la Société des Etudes historiques.
»	L'Ami des monuments.
»	Bulletin de la Société Académique Indo-Chinoise de France.
<i>Pau</i>	Bibliothèque des Sciences, Lettres et Arts.
<i>Périgueux</i>	Société Historique et Archéologique.
<i>Poitiers</i>	— des Antiquaires de l'Ouest.
<i>Quimper</i>	— Archéologique du Finistère.
<i>Rambouillet</i>	— Archéologique.
<i>Rennes</i>	— Archéologique d'Ille-et-Vilaine.
<i>Rodez</i>	— des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.
<i>Rouen</i>	Commission des Antiquaires de la Seine-Inf.

<i>Rouen</i>	Société libre d'Emulation, du Commerce et de l'Industrie.
<i>Saint-Brieuc</i>	— Archéologique, Historique des Côtes-du-Nord.
<i>Saint-Dié</i>	Société Philomathique Vosgienne.
<i>Saint-Germain</i>	Musée National.
<i>Saint-Omer</i>	Société des Antiquaires de la Morinie.
<i>Saintes</i>	Société des Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
<i>Sens</i>	— Archéologique.
<i>Soissons</i>	— Archéologique, Historique, Scientifique.
<i>Toulouse</i> ,.....	— Archéologique du Midi.
<i>Tours</i>	— Archéologique de Touraine.
<i>Troyes</i>	— Académique d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.
<i>Vannes</i>	— Polymathique du Morbihan.

Sociétés étrangères.

<i>Bruzelles</i>	Commission royale d'Arts et d'Archéologie.
»	Analecta Bollandiana.
<i>Liège</i>	Institut Archéologique Liégeois.
<i>Namur</i>	Société Archéologique.
<i>Anvers</i>	Académie d'Archéologie de Belgique.
<i>Huy</i>	Cercle hutois, Sciences et Arts.
<i>La Haye</i>	Institut Royal, pour les Lettres, la Géographie et l'Ethnographie des Indes néerlandaises.
<i>Londres</i>	— Royal Archéologique de la Grande-Bretagne et d'Irlande.
<i>Taunton</i> (Angleterre),.	Archeological and natural history society.
<i>Copenhague</i>	Société royale des Antiquaires du Nord.
<i>Stockholm</i>	Académie royale des Belles-Lettres, Histoire et Antiquités de la Suède.
<i>Agram</i> (Croatie).....	Société Archéologique Croate.
<i>Madrid</i>	Académie Royale d'Histoire.
<i>Lisbonne</i>	Société Royale des Architectes et Archéologues Portugais.
<i>Washington</i> (Etats-Unis)	Institut Smithsonian.
»	Bureau of Ethnology.
<i>New-York</i>	Anthropological society.
<i>Boston et New-York</i> ..	American folk lore society.
<i>San-José</i> (Costa-Rica).	Anales del Museo nacional.
<i>Mexico</i>	Musée national.
<i>Rio Janeiro</i> (Brésil)...	Archives du Musée national.

Comptes-rendus des Séances du 1^{er} Semestre 1890.

Séance du 10 janvier.

Présidence de M. le Dr AZAM.

M. le Dr Azam, ancien président de la Société, est prié de présider la séance en l'absence de MM. Bonie, président, Dezeimeris, vice-président, Berchon, secrétaire général, excusés par un deuil récent et pour cause de maladie.

Le procès-verbal des dernières séances des 13 et 20 décembre est lu et adopté.

M. le Secrétaire général a envoyé deux lettres : l'une faisant connaître que M. le président Bonie venait d'être cruellement éprouvé par un deuil de famille, et l'autre donnant avis de la promotion toute récente du même collègue au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Il avait transmis, sans retard et sans attendre le jour de la séance ordinaire, à M. Bonie, l'expression de la part prise par le Bureau de la Société à ces deux nouvelles, avec la conviction d'avoir été l'interprète de la Société tout entière près du Président qu'elle venait de maintenir à sa tête et il a reçu la réponse suivante, sous la date du 6 janvier.

« Monsieur le Secrétaire général,

» Je suis profondément touché des témoignages de douloureuse sympathie que vous voulez bien m'adresser au nom du Bureau de la Société archéologique de Bordeaux.

» Je remercie du fond du cœur mes honorables collègues, M. le vice-président Dezeimeris et vous, en particulier, de votre touchante attention au sujet des deux décisions prises et qui seront insérées dans le prochain procès-verbal. La première adoucira mon immense chagrin, la seconde rehaussera la haute distinction que vient de m'accorder le gouvernement.

» Veuillez, je vous prie, agréer, Monsieur le Secrétaire général, et faire
 » agréer aux Membres de la Société, avec mes bien affectueux remercie-
 » ments, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

» E. BONIE

» *Président de la Société archéologique* ».

La Société s'associe aux déclarations de son Bureau et décide qu'il en sera tenu note au procès-verbal de la séance.

La correspondance comprend une lettre de M. Perrens, adjoint au maire de Bordeaux, faisant connaître qu'indépendamment de la salle 9 de l'Athénée déjà concédée par une décision du 10 octobre dernier, en communauté avec la *Société des Archives historiques* et des *Bibliophiles de Guienne*, la municipalité a bien voulu donner aussi à la Société la salle 4, du même Athénée, pour ses réunions bi-mensuelles.

Cette décision est le résultat de démarches faites auprès de M. le maire Bayssellance par MM. Dezeimeris et Berchon. Elle est consacrée par la communication suivante :

« Bordeaux, 8 janvier 1890.

» Monsieur le Président,

« En réponse à votre lettre du 19 décembre dernier, j'ai l'honneur de
 » vous faire connaître que je mets à votre disposition, pour vos réunions
 » bi-mensuelles, la salle commune n° 4, au premier étage de l'Athénée
 » (ancien hôtel Fieffé).

» Le Concierge de l'Etablissement a reçu des instructions pour que
 » cette salle vous soit réservée les 1^{er} et 2^e vendredis de chaque mois,
 » à huit heures du soir.

» Veuillez agréer, M. le Président, l'assurance de ma considération
 » très distinguée.

» *L'Adjoint au Maire à la division de l'instruction*
 » *publique,*

» PERRENS ».

Des remerciements sont votés et seront adressés à la Municipalité.

M. Dagrاند adresse son rapport sur la situation financière de la Société pour l'année 1889.

Selon l'usage, une commission, composée de MM. l'abbé Légrise, Feret et Domengine, est nommée pour la vérification des comptes du trésorier. Cette commission se réunira dans le local de la Bibliothèque, rue Montméjan, 17.

L'abbé Légrise a reçu de notre collègue, M. l'abbé Vallet, curé de Saint-Mariens, une pièce sans date ni signature qui paraît être la copie d'une supplique, ou peut-être un modèle de supplique, de deux princes du sang en disgrâce pour obtenir leur rappel à la cour.

Le style, l'écriture et aussi le papier paraissent convenir à la seconde moitié du xviii^e siècle.

Cette pièce fut trouvée dans un volume du *Codex Theodosianus*, ayant appartenu à un docteur en droit, Amaldus Fayet, avocat à Bordeaux en 1730.

Dans le même volume se trouvaient d'autres pièces dont voici les sujets :

1^o Protestation contre des collecteurs de taxes, année 1730.
— La Brède.

2^o Conventions pour façons de vignes entre le bourgeois Dupré, de Bordeaux, et le vigneron Gramond, de la Brède, 1777.

3^o Succession Bartères, curé de Missou, 1762.

Ces deux dernières dates justifient notre opinion sur l'époque présumée de la supplique.

M. l'abbé Vallet termine sa communication en signalant à la Société la vieille chapelle de Saint-Yzans de Soudieu qui se trouve maintenant dans la nouvelle commune qu'on vient de former en prenant sur Saint-Savin et sur sa paroisse de Saint-Mariens.

Cette chapelle n'est ni riche, ni belle, mais M. l'abbé Vallet est persuadé que le dallage recouvre des tombeaux ; plusieurs prieurs ont dû y être enterrés. Il n'a pu jusqu'ici découvrir qu'une petite armoire pratiquée dans le mur du sanctuaire, renfermant une colombe en bois doré. La colombe n'est point creuse. On y voit les restes d'un crochet pour la suspendre. Notre collègue se demande si cette armoire aurait été destinée

à renfermer la Sainte-Eucharistie, et si l'on suspendait au devant la colombe pour l'indiquer aux fidèles.

La reproduction de la lettre des Princes est votée.

« Sire,

» Nous avons été jusques apresent, mon fils et moy, persuadés que
 » L'ordre Rigoureux qui nous tient éloignés de la personne de votre
 » Majesté, navoit d'autre motif que notre reclamation.

» Penetrez de douleur d'être depuis deux ans dans votre disgrace, il
 » nous restoit au moins la consolation que nous donnoit la pureté de
 » nos intentions.

» Il ne nous est plus permis, Sire, de douter que vôtre Majesté regarde
 » cet acte de nôtre part comme une desobeissance, Cette idée est trop
 » mortifiante pour que nous ne cherchions pas a nous justifier.

» Elevés pres du thrône devoués a la personne de vôtre Majesté, com-
 » blés, dans tous les temps de ses bontés, nous vous avons donné les
 » marques les plus sinceres de nôtre amour, de nôtre fidélité, de notre
 » respect et de notre reconnoissance ; non, Sire, nous ne vous avons pas
 » desobei ; daignez nous ecouter, et nous vous exposerons nos sentiments
 » avec la Loyauté et la franchise dignes des princes de votre Sang.

» Nous avons reclamé, Sire, Contre l'execution d'un
 » principe, nuisible dans ses effets, mal concû, meme, dans les vues qu'il
 » annoncoit pour le maintien de vôtre autorité : il ne nous presentoit dans
 » son ensemble que de grands changements qui ne remedient a rien ; nous
 » pouvons être dans L'erreur, mais il n'est pas en notre pouvoir de chan-
 » ger dopinion.

» Notre façon de penser n'est point incompatible avec L'obeissance
 » due à vôtre autorité dont nous serons toujours les plus zeles deffen-
 » seurs ; nous vous devons la Soumission la plus entiere, non de nos
 » opinions, nous ne pouvons en disposer, mais de nos demarches, et c'est
 » enquoi consiste la veritable obeissance a votre puissance souveraine,
 » après celle que nous devons a dieu.

» Comme princes de votre Sang, nous devons plus que personne vous
 » dire la verité ; comme vos premiers Sujets nous devons l'Exemple de la
 » Soumission ; nous avons toujours cherché a remplir le premier de ces
 » devoirs et nous ne nous ecarterons jamais du Second.

» Voilà, Sire, nos vrais sentiments, nous les déposons
 » et de notre Roi. Pesez les, Sire, dans vôtre équité, suivant les mouve-
 » ments de votre cœur ; et nous esperons que votre Majesté en nous ren-
 » dant ses anciennes bontés, voudra bien nous permettre de lui presenter
 » personnellement nos hommages, que nous Luy devons a tant des
 » titres ».

M. l'abbé Légiſe lit la ſuite de ſes recherches ſur la ville de Monſégur. Il décrit ce qui reſte du vieux château : cheminées, ſalon d'honneur, chemin de ronde, etc., puis il paſſe à l'hiſtoire du ſiège de Monſégur par les troupes d'Henri de Navarre, 1580, d'après les mémoires de Sully et de d'Aubigné. Sully raconte à cette occaſion qu'il ſe mit dans l'armée une eſpèce d'épidémie appelée alors coqueluche et qui, d'après les descriptions, avait de l'analogie avec l'épidémie aujourd'hui nommée *influenza*. Cette épidémie de 1580 fut d'ailleurs l'avant-coureur d'une peſte très meurtrière, ſurtout à Paris.

Après quelques notes hiſtoriques, M. Légiſe parle du ſouterrain pratiqué ſous une arche du pont du Drot, ſouterrain légendaire renfermant un veau d'or et dont la porte eſt murée. Sa réouverture entraînerait, dit-on, l'écroulement du pont.

Il donne aſſi la description des maiſons curieuses Petiteau et Delpech, rue Latraine, et des anciens cachots de l'Hôtel de Ville, construction moderne aujourd'hui.

Les notes de M. l'abbé Légiſe ſont deſtinées à être publiées dans les actes de la Société.

M. Feret offre à la compagnie un exemplaire d'un ouvrage nouvellement paru : *Recherches hiſtoriques ſur la ville de Saint-Macaire*, par M. Virac. Ouvrage édité par M. Feret et publié par M. Léo Drouyn. M. Feret demande qu'il ſoit fait un compte-rendu ou une analyse de cet ouvrage.

M. Piganeau eſt chargé de ce travail.

La ſéance eſt levée à dix heures.

Le Président,

AZAM.

Le Secrétaire,

E. PIGANEAU.

Séance du 14 février.

Présidence de M. le Dr AZAM.

Sont excusés : MM. Bonie, président; Berchon, secrétaire général, Dezeimeris; vice-président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. l'abbé Légglise lit le rapport en date du 10 janvier dernier qu'il a rédigé au nom de la commission de vérification des comptes du Trésorier : commission composée, avec lui, de MM. Domengine et Feret. Il atteste l'excellente tenue des écritures et sa conclusion est pour un vote de félicitations et de remerciements à M. Dagrاند.

L'assemblée ratifie ces conclusions dont l'expression sera insérée dans le procès-verbal de la séance.

M. Augier, qui a plusieurs fois émis le vœu de la formation d'un album archéologique pour la Société, offre, pour y contribuer, l'estampage d'un fer à hostie du XIII^e siècle provenant de l'Eglise de Saint-Germain-du-Seudre (Charente-Inférieure).

M. M. Vincent, libraire à Bordeaux, présenté par MM. Amtmann et Feret; M. l'abbé Cazemajou, vicaire de la paroisse du Sacré-Cœur de Bordeaux, présenté par MM. Berchon et abbé Légglise; M. l'abbé Lelièvre, vicaire de Sainte-Croix de Bordeaux, présenté par MM. l'abbé Légglise et Augier, sont admis, à l'unanimité, membres de la Société.

Rien d'important ne se trouvant porté à l'ordre du jour, le reste de la séance se passe en conversations sur des sujets archéologiques de la région.

La séance est levée à 10 heures.

Le Président,
AZAM.

Le Secrétaire,
E. FIGANEAU.

Séance du 22 mars 1890.

Présidence de M. Ed. BONIE, président.

MM. l'abbé Léglise, abbé Lelièvre et Dagrاند sont excusés.
Le procès-verbal de la séance du 14 février est lu et adopté.

M. Berchon donne communication de la correspondance, elle comprend :

1° Un appel aux Instituteurs, fait par M. Taillebois, inspecteur de la Société française d'Archéologie, pour le département des Landes, les priant de veiller à toute découverte archéologique et de l'en aviser;

2° Un programme des prix que la Société havraise d'études diverses se propose de décerner en 1890.

Ils ont presque exclusivement pour sujet des questions intéressant le Havre et sa région;

3° Le prospectus d'une Revue littéraire et artistique de Bretagne, l'*Hermine*, publiée à Rennes, 12 francs annuels;

4° Divers prospectus d'ouvrages d'archéologie et de sciences édités en Italie et presque tous par des Allemands;

5° Une demande de souscription pour la publication d'un volume de documents sur l'histoire de Lorraine, 7 francs;

6° Une lettre de M. le Préfet de la Gironde ainsi conçue :

« Bordeaux, 25 janvier 1890.

» Monsieur le Président,

» M. l'Archiviste du département, voulant former aux Archives une collection aussi complète que possible des travaux sur le passé du pays, » a exprimé le désir d'acquérir le Bulletin de la Société archéologique.

» La modicité du budget de ce service ne permettant pas cet achat, j'ai » pensé que vous voudriez bien céder, à titre gracieux, au dépôt départemental les volumes déjà parus de cette intéressante publication et lui » adresser les fascicules ultérieurs au moment de leur apparition.

» J'ai l'honneur de recommander à votre bienveillante attention cette

» demande à laquelle je vous serais obligé et reconnaissant de réserver
 » un accueil favorable.

» Agréez, M. le Président, l'assurance de ma haute considération,

» Pour le Préfet de la Gironde :

» *Le Secrétaire général,*

» COUZINET ».

M. Berchon appuie cette demande en faisant observer que chaque année une allocation pour la Société étant proposée au Conseil général, il est de l'intérêt, pour elle, d'être en bons rapports avec l'administration supérieure du département.

La cession des volumes parus sera également avantageuse en facilitant les relations de la Société avec le Directeur des Archives départementales.

M. le Président met aux voix la proposition de déférer au désir exprimé par M. le Préfet. Elle est adoptée et M. l'Archiviste sera chargé de l'exécution dans la mesure du possible pour les premiers fascicules des publications de la Société.

M. le Secrétaire général rappelle qu'une demande d'échange avait été faite, dans la séance du 13 décembre dernier, par les éditeurs de la *Revue catholique* de Bordeaux, et que cette demande avait été renvoyée à une prochaine réunion, l'Assemblée n'étant pas en assez grand nombre pour statuer.

M. de Mensignac fait observer que cette publication est un journal contenant des articles touchant la religion et la politique, choses contraires à nos statuts, et que souvent ces demandes d'échange sont pour les directeurs de Revues une manière de se constituer une bibliothèque.

M. Feret croit que les articles archéologiques de la *Revue catholique*, étant signés d'auteurs qui ont fait leurs preuves, sont assez intéressants pour que l'échange soit accepté.

M. Jules Mermet ajoute qu'il est utile que la Société ait le plus de relations possibles avec les écrivains qui traitent de sujets analogues à ses études.

M. Berchon fait remarquer que le caractère religieux de la *Revue catholique* ne peut pas plus froisser certaines opinions que d'autres publications échangées avec celles de la Société,

telles que l'*Histoire des Religions*, où maints articles paraissent quelquefois opposés au catholicisme.

M. le Président met aux voix cet échange qui est adopté à la majorité.

M. le Secrétaire général montre un exemplaire du diplôme de membre de la Société qui sera distribué aux Sociétaires au prix de 3 francs. Ceux qui voudront le posséder sont invités à envoyer au secrétariat général leur nom, prénoms, titres, etc.

M. l'abbé Doreillac (Bernard) curé-doyen de Saint-Macaire, présenté par MM. l'abbé Léglise et Piganeau, est admis à l'unanimité comme membre titulaire de la Société.

M. de Mensignac donne lecture d'une notice intéressante sur plusieurs petits vases de terre cuite, et de forme arrondie, plats sur les deux faces, munis de petites anses et décorés sur chaque face d'un sujet en relief.

Ces vases recueillis à Alexandrie sont appelés Ampoules de saint Mennas, martyrisé sous Dioclétien.

La Société vote l'impression de la notice et des dessins de M. de Mensignac.

Après ce vote, M. le président Ed. Bonie prononce l'allocution suivante :

« Messieurs et chers Collègues,

» Je vous remercie de tout cœur de m'avoir appelé à la
» direction de vos travaux. Les marques de sympathie que
» vous n'avez cessé de m'accorder pendant la triennalité de ma
» vice-présidence m'ont entraîné à accepter l'honneur de vous
» présider en 1890.

» Ce témoignage de ma reconnaissance, je l'adresse à tous
» les Membres présents ou absents de notre Société et je forme
» les vœux les plus ardents pour sa prospérité.

» Vous me faciliterez l'accomplissement de mes devoirs en
» apportant le calme nécessaire pour maintenir la dignité de
» nos délibérations.

» De mon côté, chers Collègues, je ferai tous mes efforts
» pour me montrer à la hauteur de mes fonctions si brillam-
» ment remplies par mes honorables prédécesseurs.

» Je remercie les Membres du Bureau du zèle et du concours
 » éclairé qu'ils apportent dans l'accomplissement de leur
 » mandat et je suis assuré d'être le fidèle interprète des senti-
 » ments des Collègues qui me font l'honneur de m'écouter en
 » adressant mes sincères et amicales félicitations à notre sym-
 » pathique Secrétaire général pour les services signalés qu'il
 » rend chaque jour à notre Compagnie par ses communications
 » si intéressantes; on peut affirmer que le D^r Berchon est
 » l'âme de nos Assemblées.

» En vous présidant aujourd'hui, j'éprouve un double charme.
 » Je n'oublierai jamais que j'ai été appelé par vos unanimes
 » suffrages à inaugurer ce superbe hôtel de l'Athénée, installé
 » par les soins d'une municipalité toujours disposée à s'imposer
 » des sacrifices dans l'intérêt des sciences et des arts.

» Je suis très heureux, au nom de la Société Archéologique
 » de Bordeaux, d'adresser à M. le Maire, à ses adjoints et au
 » Conseil municipal l'expression de nos sentiments les plus
 » vifs de reconnaissance ».

L'Assemblée donne à ces paroles de son Président des
 marques réitérées d'assentiment et décide à l'unanimité que
 ses remerciements à la Municipalité bordelaise seront textuel-
 lement transmis à M. le Maire au nom de la Société.

M. de Mensignac montre ensuite quelques pièces faisant
 partie d'un lot de médailles et monnaies romaines, au nombre
 de 500, appartenant aux collections municipales. Ce lot, trouvé
 à Preignac en 1887 par le terrassier Lataste, se compose de
 pièces de Caracalla, Gordien, Philippe, Claude le gothique,
 Probus, Aurélien, etc.

M. de Mensignac est invité à fournir une note sur cette
 collection, note qui sera insérée dans les actes de la Société.

M. Dagrاند, se trouvant au presbytère de Cadillac-sur-Dor-
 dogne, arrondissement de Libourne, et ayant remarqué aban-
 donnée dans un coin une pierre portant une inscription en
 caractères gothiques, a obtenu d'avoir cette pierre qu'il
 offre à la Société.

M. Piganeau donne lecture de cette inscription : *Aquessa*

bouta fit far lo honorable home mestre Pey deu bosquat l'an mil CCCXXVII (1427) a honor de diu et de la gloriosa virges M(arie) et de S. George. Amen.

Cette voûte fit faire l'honorable homme Pierre du Bosquat l'an mil quatre cent vingt-sept en l'honneur de Dieu et de la glorieuse vierge Marie et de saint George. Amen.

L'église de Cadillac est dédiée, en effet, à saint Georges. Dans son histoire de l'arrondissement de Libourne, Guinodie parle de cette pierre alors en place (1845) en disant que quelque seigneur du pays fit construire en 1427 la voûte en question. Si cet *honorable home Pey deu Bosquat*, avait été le seigneur ou baron du pays, l'inscription eût porté le mot *Mossenhor* ou *en* et non le titre de *Mestre* qui convient à un artisan ou à un légiste. Dans la première moitié du xv^e siècle, les seigneurs de Cadillac en Fronsadais étaient les Sainte-Maure dont un membre épousa, vers 1505, une certaine Marguerite de Bosquaux, apparemment une descendante du Pey du Bosquat qui fit voûter l'église de la paroisse.

M. l'abbé Cazemajou présente ensuite un panneau en bois sculpté assez bien conservé, représentant le martyr de saint Vincent, lequel panneau du xvii^e siècle provient de l'église de la Teste, dont saint Vincent était le Patron.

La séance est levé à 10 heures.

Le Président,
E. BONIE.

Le Secrétaire,
E. PIGANEAU.

Séance du 9 mai.

Présidence de M. E. BONIE.

Après lecture d'adoption du procès-verbal de la dernière séance, M. le Secrétaire général donne communication de la correspondance qui comprend de nombreuses lettres en raison de la suppression de la séance d'avril qui n'a pu avoir lieu, parce qu'elle tombait le vendredi de la semaine de Pâques et

parce qu'il avait été impossible d'obtenir un local à l'Athénée pour les vendredis suivants. Un avis particulier a prévenu tous les Sociétaires de ces incidents.

1° Ce sont d'abord deux circulaires officielles du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et du Comité des travaux historiques et scientifiques de Paris, prescrivant d'envoyer, avant le 30 avril, une analyse succincte des communications que les délégués des sociétés savantes se proposent de lire au Congrès de la Sorbonne ;

2° L'annonce du premier Congrès international des peuples latins que l'Association pyrénéenne réunira à Narbonne, le 16 mai prochain, avec excursions à Perpignan, Elne, Banyuls-sur-mer, Barcelone et Montpellier ;

3° Des avis de l'ouverture, le 17 juin, à Brives (Corrèze), du Congrès archéologique de France, avec un programme des questions à traiter et des excursions projetées ;

4° Une lettre de M. Léon Palustre, président de la Société archéologique de Touraine, contenant une invitation à l'exposition rétrospective qui se tiendra à Tours en mai et juin 1890, avec un programme des excursions qui se feront dans les environs de Tours du 25 au 28 juin prochain ;

5° Une invitation à souscrire pour l'érection, dans la ville de Dax, d'une statue à Borda ;

6° Un prospectus de l'Association pyrénéenne fondée à Toulouse et qui se propose d'étudier et de faire connaître les Pyrénées et la région comprise dans les ressorts des académies de Toulouse, Bordeaux et Montpellier. Une Revue est publiée par cette Association au prix de 15 fr. et 10 fr. pour les adhérents et parmi les noms de ses premiers collaborateurs figurent plusieurs savants bordelais : MM. Bayssellance, maire ; les professeurs Gayon, Millardet, Jullian et Rayet ; le docteur Hameau et le comte de Saint-Saud, de la Roche-Chalais. Le président de l'Association, le docteur Garrigou, a écrit à ce sujet une lettre, en date du 9 avril, invitant la Société archéologique de Bordeaux à coopérer à la nouvelle Revue par un compte-rendu de ses travaux ;

7° Une invitation à souscrire aux *Annales* du collège Bour-

bon d'Aix en Provence, écrites par les recteurs du collège et publiées d'après le manuscrit original par M. Edouard Méchin. Six fascicules à 5 fr. l'un;

8° Même demande pour une étude sur le plateau central de la France et l'Auvergne dans les temps anciens, par M. Bielawski, 3 fr. 50;

9° Le prospectus d'une Revue très importante portant pour titre, l'*Anthropologie*, paraissant tous les deux mois, sous la direction de MM. Cartailhac, Hamy et Topinard; Paris, Masson, 27 fr. par an.

Cette Revue provient de la fusion de trois remarquables publications. La *Revue d'Ethnographie*, la *Revue d'Anthropologie* et les *Matériaux pour l'histoire de l'homme*; collections qu'il est indispensable de consulter pour toutes les questions soulevées depuis 1865 jusqu'en 1889 sur les sciences anthropologiques. Les *Matériaux* ayant formé 22 volumes in-8° avec planches et figures dans le texte; la *Revue d'Anthropologie*, fondée par Broca en 1872 et qui comprend, jusqu'en 1889, 22 volumes et la *Revue d'Ethnographie* qui, de 1882 à 1889, a publié 8 volumes.

10° La Société a reçu de plus à titre d'hommage :

1° Une brochure de M. le D^r Topinard, intitulée *la Société, l'Ecole, le laboratoire et le Musée Broca*. Mars 1890;

2° Un mémoire du professeur Terrien de la Couperie, membre honoraire de la Société. Ce mémoire a pour titre : *Une monnaie Bactro-chinoise bilingue du 1^{er} siècle avant notre ère*. Paris 1890;

3° 3 publications du Prince Roland Bonaparte, membre honoraire de la Société, sur :

— Le *glacier de l'Aletsch, et le lac de Marjelen* en Suisse.

— Une conférence du Prince à Genève *sur ses excursions en Norwège et en Corse*.

— Un ouvrage sur le *Premier établissement des Néerlandais à Maurice*.

Cet ouvrage contient de belles et curieuses planches.

Des remerciements ont été immédiatement adressés aux donateurs.

11° Des prospectus et des catalogues de libraires ont été également reçus principalement pour l'*Histoire Universelle* de M. Marius Fontane t. VI, Athènes, et une circulaire d'un libraire d'exportation de Leipzig. Emile Walk, proposant l'envoi de catalogues complets d'ouvrages d'antiquité allemands, anglais et français.

12° En dehors de ces divers documents, la Société a reçu de son associé M. Grellet Balguerie, une demande de délégation pour le Congrès de la Sorbonne en 1890. Elle lui a été accordée par le Conseil, comme cela a eu lieu les années précédentes.

13° La lettre suivante a, enfin, été adressée à M. le Maire de Bordeaux en conséquence du vote de la séance du 22 mars :

« Monsieur le Maire,

» Monsieur le conseiller Ed. Bonie, président de la Société archéologique de Bordeaux, qui n'avait pu assister à nos dernières séances, en raison d'un deuil de famille, a présidé notre réunion d'hier, 22 mars, à l'Athénée, véritable palais des Sociétés savantes de Bordeaux.

» Son premier soin a été de proposer à la Société un vote de remerciement à la Mairie et au Conseil municipal, et sa proposition a été adoptée à l'unanimité.

» J'ai l'honneur de vous en transmettre les termes insérés au procès-verbal de la séance :

« En vous présidant aujourd'hui, j'éprouve un double charme. Je n'oublierai jamais que j'ai été appelé par vos unanimes suffrages à inaugurer l'une des nouvelles salles de ce superbe hôtel de l'Athénée installé par les soins d'une Municipalité toujours disposée à s'imposer des sacrifices dans l'intérêt des sciences et des arts.

» Je suis heureux, au nom de la Société archéologique de Bordeaux, d'adresser à Monsieur le Maire, à ses Adjoints et au Conseil municipal l'expression de nos sentiments les plus vifs de reconnaissance ».

» Je m'empresse de vous transmettre le vote émis hier soir et je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mon respect.

» E. BERCHON,

» Secrétaire général de la Société archéologique ».

M. Grellet Balguerie nous a fait connaître quels étaient les sujets d'histoire qu'il voulait traiter au Congrès et nous a fait hommage, tout récemment, d'une charmante plaquette sur la

Pucelle d'Orléans, conservée à Alby, et qu'il a rééditée avec M. Lanéry d'Arc, avocat à la Cour d'appel d'Aix. Elle est intitulée *Piuzella d'Orlienz*, tirée seulement à 200 exemplaires et la date du *Registre des Actes des Consuls de la cité d'Alby*, où elle a été copiée, 1428-29, indique avec quelle rapidité et à quel degré, le grand événement de la délivrance d'Orléans (8 mai 1429), avait intéressé toute la France.

14° Je crois devoir signaler aussi, parmi les publications de nos Sociétés correspondantes, l'avis de deux actes fort rares à notre époque puisqu'ils attestent la lutte contre le vandalisme qui s'acharne sur les vieux monuments. Ces deux actes sont d'ailleurs à l'honneur de M. le comte A. de Chasteigner, notre vice-président.

J'en ai rencontré l'indication dans le 4° trimestre 1889 du Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, p. 146.

Il s'agit d'abord d'une protestation contre le projet du curé d'Ingrande (Vienne) qui voulait bâtir sur la face extérieure de son église une salle de dépôt qui devait masquer précisément la partie la plus intéressante et la plus curieuse de ce monument qui remonte en partie à l'époque mérovingienne.

C'est sur les instances de M. de Chasteigner que la Société des Antiquaires de l'Ouest a adressé au Préfet de la Vienne une demande de sursis à toute construction en ce point et au Ministre une réclamation pressante pour le classement de l'église d'Ingrande comme monument historique.

Ces démarches sont en voie de réalisation.

Le second acte est plus important, puisqu'il consiste dans le rachat par la famille de Chasteigner du vieux donjon du château de la Roche-Pozay mis dernièrement aux enchères et qui servait de grenier à fourrages et à grains.

Ce donjon figure dans le grand ouvrage de Chastillon sur les *châteaux de France* avec une précision facilement appréciable par la comparaison de la planche qui lui est consacrée (ainsi qu'à la ville et au château) avec un dessin, très artistique, qui vient d'être fait par une des personnes de la famille des nouveaux propriétaires (1). Et son histoire a été écrite, du reste,

(1) Madame la comtesse A. de Chasteigner.

en 1860 par M. Blanchetière, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, avec plans du donjon et de la ville elle-même, dont les remparts anciens peuvent être encore reconnus dans la plus grande partie de leur étendue. Du château figuré en 1655 par Châtillon sur le bord de la Creuse, il ne reste plus rien que l'emplacement sur lequel est une habitation moderne qu'on continue à nommer encore le Château.

M. Léo Drouyn avait aussi étudié le vieux donjon qui se trouve situé au centre même de la ville, au milieu de jardins qui devaient constituer sa place d'armes et qui peut donner aisément la raison de l'importance de cette forteresse pendant les guerres incessantes du moyen-âge.

Ce donjon est placé dans une situation des plus pittoresques, sur les bords de la Creuse, un peu au-dessous de son confluent avec la Gartempe et précisément sur les frontières ou *marches*, qui pouvaient servir de point de refuge ou de ralliement aux défenseurs du Poitou ou de la Touraine.

Son état de conservation est encore excellent, grâce à une assez laide couverture en ardoise placée au-dessus de la plateforme supérieure, et la famille de Chasteigner a déjà commencé des réparations qui, sans le rétablir dans son état primitif, assureront pour longtemps encore sa conservation et son intérêt archéologique.

La seigneurie de la Roche-Pozay était passée dans cette famille en 1410 par le mariage de Louise de Reuilly avec Geoffroy Chasteigner de la branche du Lindois, et c'est dans ce château que Louis Chasteigner, seigneur d'Abain et de la Roche-Pozay, gouverneur de la haute et basse marche, venait se reposer des fatigues de la guerre et de ses ambassades à Rome pour Henri III, avec ses nombreux fils, tous élevés par Scaliger et parmi lesquels se trouvait Mgr de la Roche-Pozay, évêque de Poitiers et ami de Richelieu.

Le mariage de Gabrielle Chasteigner, fille unique de Charles Chasteigner, marquis de la Roche-Pozay, la fit passer en 1662 dans la famille Isoré de Pleumartin dont les descendants la possèdent encore. Mais le donjon, distrahit de la terre, avait passé en diverses mains jusqu'en octobre 1889 où il a été

racheté par les derniers Chasteigner de la branche du Lindois et de la Roche-Pozay.

Ce donjon a 23 mètres de hauteur, et 17 à 18 mètres sur chacune de ses quatre faces, renforcées elles-mêmes de 3 énormes contreforts, les murs ont 2^m 70, même au sommet, et ses salles intérieures 8 à 10 mètres de côté. Sa construction paraît remonter au XII^e siècle et la salle du 3^e étage a toutes ses arcatures et ses fenêtres du plus beau plein cintre. Tous les escaliers sont dans l'épaisseur des murs et des contreforts, ce qui facilitait d'une manière toute particulière la défense successive de chaque étage de la forteresse.

La conservation de ce monument remarquable méritait donc d'être signalée et l'a été, en effet, non seulement par la Société des antiquaires de l'Ouest, mais encore dans l'*Ami des monuments* dont le Directeur, notre collègue M. Charles Normand, saisit toutes les occasions de louer, comme elles le méritent, les tentatives de protection des richesses archéologiques de notre pays.

M. Piganeau qui a suivi avec intérêt cette description, en examinant avec soin les plans et dessins présentés à l'appui, fait remarquer l'analogie frappante qui existe entre le donjon de la Roche-Pozay et celui de la ville de Saint-Emilion. Celui-ci, quoique plus petit, paraît affecter les mêmes, ou à peu près les mêmes dispositions intérieures, c'est-à-dire : escaliers dans l'épaisseur des murs et contreforts. Les quatre faces sont soutenues par des contreforts droits peu saillants. Les ouvertures en plein cintre annoncent aussi la même époque ou à peu près. D'ailleurs la tradition le ferait remonter au commencement du XIII^e siècle, c'est-à-dire vers 1224 selon l'expression conservée dans les Chartes du roi Louis VIII, *Fortericiam ubi nobis placuerit faciemus*.

Comme à la Roche-Pozay, le donjon de Saint-Emilion a survécu au château qui servit longtemps d'Hôtel-de-Ville et que les jurats délibéraient en 1642 de céder au siège présidial qu'il fut question un moment de transférer de Libourne à Saint-Emilion.

Le château de Saint-Emilion, tombé en ruines, abandonné

par la jurade qui se transporta en 1767 au local actuel et démoli complètement, pourrait peut-être se reconstruire par la pensée à l'aide de la gravure du château de la Roche-Pozay, par Chastillon. Ce dernier donjon, sur le point d'être acquis à la barre du tribunal et peut-être destiné à devenir la proie d'un spéculateur, est sauvé grâce au désintéressement artistique des héritiers du nom. Celui de Saint-Emilion est propriété communale; il faut espérer que de longtemps encore le vandalisme ne tentera pas d'y porter ses mains profanes.

La Société vote des félicitations et remerciements à M. de Chasteigner et à sa famille.

Un journal de notre ville annonce dans un article de chronique qu'un amateur de Bordeaux (M. Bordes) vient de faire l'acquisition, au prix de 40,000 fr., d'un livre d'heures ayant appartenu au célèbre Talbot. « Quarante mille francs pour un » paroissien trouvé dans une tombe, dit spirituellement le » chroniqueur Marius Audet, d'aucuns trouveront que c'est » un peu cher; mais c'est un des plus précieux privilèges » de la fortune que de n'avoir pas besoin de compter pour » payer comme il convient une jouissance artistique ».

L'ordre du jour appelle une notice de M. Berchon sur l'abbaye de l'Isle, en Médoc. Notre secrétaire général donne un résumé de notes qu'il a recueillies sur cette ancienne et importante maison religieuse dont il ne reste plus que le mur du chevet de l'église et les bâtiments claustraux dans lesquels se trouve une belle salle capitulaire.

M. Berchon a compris dans son étude tout ce que Baurein avait dit de cette abbaye, ce qu'en avait décrit M. Trapaud de Colombe au Congrès de Bordeaux en 1861, et il expose, d'après des notes manuscrites de Jouannet et de l'abbé Vial, plusieurs des faits de l'histoire de ce monastère.

Un chapitre particulier vise la singulière méprise dans laquelle était tombé le dernier curé au sujet de l'interprétation d'une inscription tumulaire d'un ancien abbé de l'Isle, inscription dans laquelle il avait cru découvrir la prophétie du règne de Napoléon I^{er}.

Et le mémoire retrace, du reste, les destinées de l'abbaye jusqu'à sa vente comme bien national en 1792.

L'impression de cette notice est votée avec les planches présentées par M. Amtmann dont les photographies donnent une idée parfaite de la fenêtre ogivale du chevet de l'ancienne église abbatiale, très belle, et des bâtiments encore conservés.

M. Berchon rappelle aussi, pour mémoire, qu'il a constaté dernièrement, en faisant une autopsie à Beychevelle, commune de Saint-Julien (Médoc), la perpétuité de l'usage de placer entre les doigts des morts une pièce de monnaie, en souvenir de l'obole à payer à Caron. Le décédé, dont les mains étaient unies par un chapelet, tenait un sou entre les deux pouces. C'était un vieillard octogénaire.

M. Piganeau ajoute que cet usage existe encore dans le Libournais.

A ce moment M. le Président invite un étranger à la Société, M. le chevalier d'Amelio Pasquale, recommandé par M. le Consul d'Italie à Bordeaux, à montrer à la Société un exemplaire d'un très bel ouvrage sur les principales peintures de Pompéi, ouvrage comprenant 20 planches de grande dimension avec texte français et italien. Il a été entrepris sous la direction de MM. Fiorelli, directeur général des fouilles de Pompéi; et de M. Julio de Petra, directeur du Musée de Naples. Il coûte 200 fr. La ville de Bordeaux a souscrit pour un exemplaire.

Le bureau se chargera de voir si les finances de la Société lui permettent de faire pareille acquisition.

M. de Chasteigner fait ensuite une proposition relative à la publication des inscriptions anciennes. M. Jullian ayant terminé son 2^e volume d'Épigraphie, où il s'arrête du viii^e au ix^e siècle, ne pense pas pouvoir pousser plus loin ses recherches. M. de Chasteigner croit qu'il serait bon que la Société publiât les inscriptions qu'on pourrait recueillir pour les siècles suivants. La chose serait aisée avec tous les moyens que l'on a aujourd'hui pour faire des estampages ou des facsimile photographiques.

A cet effet, M. de Chasteigner montre quelques spécimens d'estampages et un moulage faits, il y a plusieurs années, sur une inscription sépulcrale aujourd'hui disparue de l'église Saint-Michel, et sur d'autres monuments de plusieurs musées.

Il présente des plaques achetées à un revendeur de Bordeaux, il y a une quinzaine d'années, portant les noms de Jean Chambon, chanoine de Saint-André au temps de Pey Berland et de Jean Embrun, doyen du chapitre à la même époque.

M. de Chasteigner montre ensuite comment il procède pour reproduire sur du papier d'étain des estampages de monnaies ou de médailles, et la Société lui demande de refaire cette démonstration dans une séance spéciale.

M. de Mensignac montre la photographie d'un mortier de bronze provenant du couvent de la Mercy, de Bordeaux, hauteur 28^{cm}, diamètre 40^{cm}, poids 62 kil. 500. Inscription : *Couvent de la Mercy, Maurice Guichard, apothicaire. 1758. Tureneau m'a fait à Bordeaux.*

M. de Mensignac qui a fait cette acquisition pour le Musée espère se procurer pour les soumettre à la Société et les publier, s'il y a lieu, quelques papiers concernant le couvent de la Mercy.

M. l'abbé Cazemajou présente un second panneau en bois sculpté représentant la mort de saint Vincent, faisant pendant à celui qu'il a montré dans la dernière séance et provenant aussi de l'église de la Teste.

M. Dagrاند montre un fragment de vase de marbre, probablement de la fin du xv^e siècle, trouvé dans les fouilles du Mont-de-Piété, à Bordeaux.

M. l'abbé Léglise fait savoir qu'il existe dans une maison de La Bastide une tapisserie de 1544, faite à l'application, en laine, avec armoiries et inscriptions.

Il en apportera une photographie à la prochaine réunion.

La séance, dont l'ordre du jour a été très chargé, est levée à 10 h. 1/2.

Le Président,

E. BONIE.

Le Secrétaire,

E. PIGANEAU.

Séance du 13 juin.

Présidence de M. E. BONIE, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

En l'absence de M. le D^r Berchon, secrétaire général, excusé pour cause de maladie, M. Amtmann fait lecture de la correspondance du mois écoulé.

Elle se compose de peu de communications en dehors des ouvrages reçus des Sociétés correspondantes. Elle comprend seulement :

1° Une convocation de l'Association française pour l'avancement des sciences qui tiendra son 19^me Congrès, à Limoges, du 7 au 14 août prochain ;

2° Une invitation au Congrès international des Américanistes qui s'ouvrira à Paris le 14 octobre suivant ;

3° Une lettre de remerciements de M. l'abbé Doreillac, curé-doyen de Saint-Macaire, pour sa récente élection de membre de la Société, avec promesse d'une active coopération à ses travaux.

Mais on doit signaler que notre Compagnie a été représentée au tout récent Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, 27 et 30 mai, par trois de nos membres.

M. Habasque, conseiller à la Cour de Bordeaux et correspondant du Ministère de l'Instruction publique, a communiqué à la section d'histoire et de Philologie un Mémoire sur la domination de la reine de Navarre, Marguerite de Valois, à Agen en 1585, Mémoire tellement intéressant que M. Léopold Delisle en a fait voter le renvoi au Comité des travaux historiques du Ministère.

M. Grellet-Balguerie, notre délégué, a donné lecture d'un travail sur deux traditions relatives à Eudon, duc-roi d'Aquitaine, et d'après lesquelles il faudrait attribuer à ce prince une partie des exploits dont les chroniqueurs ont fait honneur à Charles Martel.

Et la section d'Archéologie du Congrès avait aussi reçu une communication de votre secrétaire général sur la découverte et la description du véritable sceau de Pey Berland avec photographie de ce sceau encore appendu à un *vidimus* des Archives départementales des Basses-Pyrénées.

Le Bureau s'est également occupé d'une question qu'il soumet aujourd'hui à la Société en lui demandant la ratification du projet suivant.

Le Bureau de la Société Archéologique de Bordeaux réuni en séance spéciale, tous ses membres convoqués, s'est occupé, le 23 mai dernier, de l'adoption pour ses publications de 1891 (en dehors des comptes-rendus des séances), du travail d'ensemble sur l'Archéologie girondine de M. E. Feret, l'un de ses membres.

Après avoir entendu l'exposé du plan de l'auteur, examiné plusieurs des planches déjà préparées pour son ouvrage et même entendu la lecture d'un des passages du livre consacré à Bazas, ainsi que les explications fournies sur divers points relatifs au mode de publication ;

Le Conseil, M. Feret s'étant retiré, a décidé à l'unanimité des membres présents :

MM. Ed. Bonie, *président*; comte A. de Chasteigner, *vice-président*; Berchon, *secrétaire général*; E. Piganeau, *secrétaire*; Domengine, *trésorier-honoraire*; Dagrard, *trésorier*; Amtmann, *archiviste*; abbé Léglise, *assesseur*, et avec l'adhésion écrite de M. Dezeimeris, *vice-président*, qu'il proposerait à la Société, dans la séance du 13 juin, les résolutions suivantes :

ART. 1^{er}. La Société accepte le travail de M. Feret sur l'Archéologie du département de la Gironde pour ses publications de 1891.

ART. 2. Elle consacre à cette publication le prix moyen de son volume annuel.

ART. 3. Le volume sera d'environ 500 pages et comprendra un minimum de 80 planches séparées ou dans le texte.

ART. 4. Le texte sera soumis, avant l'impression, à la lecture de quelques-uns des membres du Bureau, spécialement à

MM. de Chasteigner, Berchon, Piganeau, Amtmann, qui acceptent la mission.

ART. 5. Le paiement de la somme votée se fera à la remise du volume.

Après la lecture de ces stipulations, M. le Président met aux voix la proposition de convention.

Elle est acceptée à l'unanimité.

Sur une proposition contenue dans une lettre de M. Berchon, M. le Président met aux voix l'admission, comme membres honoraires, de MM. Hildebrand, antiquaire et directeur de la Société des Belles-Lettres et Archéologie suédoise à Stockholm ; Oscar Montelius, savant antiquaire et archéologue à Stockholm ; D^r Gross, archéologue à Neuveville (Suisse).

Ils sont élus à l'unanimité.

Suit une proposition déjà ancienne d'excursion annuelle. M. Piganeau rappelle qu'une première excursion à Saint-Emilion avait réuni huit Sociétaires et qu'un second projet d'excursion à Saint-Macaire avait été inexécuté par une série de contretemps. Sera-t-on plus heureux cette année ?

Les Sociétaires présents accueillent l'idée de reprendre le projet et l'on fixe au dimanche 29 juin la promenade archéologique de Saint-Macaire. Ceux qui voudront y prendre part n'auront qu'à se réunir à la gare à l'heure qui sera ultérieurement fixée pour le départ.

M. Augier, n'étant que pour quelques jours à Bordeaux et M. Piganeau lui cédant volontiers son tour à l'ordre du jour, fait les communications suivantes :

— A Sauveterre, un cultivateur de Saint-Romain a découvert un tombeau formé de tuiles à rebords avec empreintes faites probablement par les pattes d'un gros volatile. Parmi les ossements se trouvaient les débris d'un vase en terre noire lisse et deux pièces de monnaies qui pouvaient y être contenues. M. E. Lalanne y a reconnu un grand bronze de l'empereur Commode (180-192) et un petit bronze de Claude le Gothique (268-270).

M. Icard, notaire à Sauveterre, conserve la tuile, les débris du vase et les monnaies.

Près la porte Saubotte, à Sauveterre, était une chapelle fondée, dit-on, par Éléonore de Guienne. Elle était dédiée à N.-D. du Sendat. Elle possédait une statue sauvée, à la Révolution, par M. Judde de Larrivière. Cette statue, en bois, a 0^m 85 de haut; un photographe, M. Tricoche, qui l'a reproduite, fait hommage de la photographie à la Société. La Vierge est représentée debout, la tête couronnée, tenant l'enfant Jésus de la main gauche et soutenant son pied de la main droite.

Cette statue est actuellement conservée et vénérée dans l'église de Saint-Léger de Vignague, à trois kilomètres de Sauveterre.

Un habitant de Sauveterre possède une petite inscription en marbre blanc qui était autrefois placée au bas de la statue. On y lit une date effacée en partie, peut-être 1568 et

NTR	— —	DAM
	JHS	
DV		SANDAT

— Des fouilles à l'ancienne chapelle Saint-Jacques, rue du Mirail, ont fait découvrir des sépultures, des fragments de tuiles à rebords et des fragments de poteries gallo-romaines, spécialement une sorte de lampe à suif qui ne diffère que par le pied de celle trouvée à Poitiers.

— A Sarbazan, petite localité du département des Landes, près de Roquefort, on a trouvé des débris gallo-romains, des mosaïques et autres antiquités indiquant qu'il y a dû avoir autrefois des thermes en cet endroit. M. le Curé du lieu s'occupe de ces recherches.

— M. Augier présente, en outre, à la Société la photographie du beau portail de la cathédrale de Dax que l'on est en train de démolir, pièce à pièce, pour le rétablir dans l'intérieur du monument.

Selon sa promesse faite à la dernière séance, M. de Chasteigner présente quelques types d'anciennes inscriptions. Il rappelle d'abord une lettre qu'il avait écrite à la Municipalité de Bordeaux, lors de l'incendie d'une partie de l'Hôtel-de-

Ville où ont péri une partie de nos archives municipales. M. de Chasteigner provoquait la publication de ce qui reste encore de ces archives et, grâce à son initiative et à la coopération de quelques savants paléologues, sept volumes ont pu déjà être édités, grâce à une munificence de l'Administration bordelaise.

De même que les parchemins ou les papiers, la pierre, le marbre et le bronze peuvent disparaître. Il est donc utile de conserver, par la publication, les inscriptions ou les documents que l'histoire y a consignés. Sans attendre d'avoir une certaine quantité de ces documents, il est bon de noter doré et déjà tout ce que l'on pourra recueillir.

Mettant le précepte en pratique, M. de Chasteigner présente trois inscriptions : la première, sur une plaque de cuivre jaune, porte le nom de Jean Embrun, chanoine et doyen de la cathédrale de Saint-André.

Sur la seconde a été gravé le nom d'un autre chanoine, Jean Chambon. La suite de l'inscription a disparu.

Ces inscriptions sont un chef-d'œuvre de gravure épigraphique que M. de Chasteigner a eu la bonne fortune d'acquérir d'un revendeur et de conserver comme document d'histoire et d'art de notre région.

La troisième inscription, sur cuivre aussi, est en français.

Ici est rebundu Gailhard Micholt Esquier. Dieu de sa arme eit mercie. Amen, amen.

Elle se trouvait dans la crypte de l'église Saint-Michel lors de la visite de cette église par la Société française d'Archéologie. Elle a disparu depuis.

D'après ces exemples, M. de Chasteigner conclut qu'on doit se hâter de reproduire toutes les inscriptions que l'on peut rencontrer. Ce sont autant de documents importants pour l'histoire du pays.

Sur la proposition de M. le Président, l'impression de la communication de M. de Chasteigner est votée, avec la reproduction des inscriptions présentées.

M. de Chasteigner termine la séance par la démonstration des procédés pratiques qu'il emploie pour les estampages des

inscriptions, des monnaies et, en général, de tous les objets dont le moulage ordinaire ne peut s'exécuter facilement.

Il promet la rédaction d'une note résumant toutes les précautions à prendre pour ces opérations.

La séance est levée à 10 h. 1/2.

Le Président,

E. BONIE.

Le Secrétaire,

E. FIGANEAU.

PROCÉDÉS PRATIQUES

POUR REPRODUIRE PAR LE MOULAGE OU
L'ESTAMPAGE : LES INSCRIPTIONS, BAS-RELIEFS, MONNAIES,
SCEAUX, PIERRES GRAVÉES, ETC. (1).

Par M. le comte Alexis de CHASTEIGNER.

Je n'indique que pour mémoire le moulage proprement dit, avec terre glaise ou plâtre, cette opération demandant une pratique spéciale plus ou moins longue, un matériel quelquefois difficile à réunir et, surtout, à mettre en œuvre, selon le lieu et la hauteur où les objets à mouler sont placés ; mais c'est, certainement, le meilleur moyen de reproduction ; et nous le recommandons à tous ceux qui savent mouler, ou désirent apprendre à mouler, ce qui n'est pas absolument difficile mais exige assez d'attention et cette adresse de main si nécessaire dans toute opération de précision.

(1) A la fin de la séance tenue le 13 juin 1890, par la Société Archéologique de Bordeaux dans laquelle M. de Chasteigner avait fait une démonstration pratique de divers procédés de reproduction si utiles aux vrais archéologues, les membres présents lui demandèrent de consigner sur le papier, afin d'en mieux garder le souvenir, les moyens qu'il avait employés devant eux.

C'est pour répondre à ce désir qu'ont été écrites ces simples notes, purement techniques.

I

MOULAGE A L'AIDE DU PAPIER MOUILLÉ

Ce mode de reproduction est infiniment plus pratique. Il est applicable presque à tout et accessible à tout le monde.

L'outillage est des plus simples, il comprend : une éponge, plus ou moins grosse, selon l'objet à reproduire ; une brosse, relativement souple, à poils demi-longs et d'une longueur moyenne (10 à 12 cent.), légèrement courbe, un peu renversée dans le sens de sa longueur et, autant que possible, munie d'un manche un peu long.

C'est cette brosse qui, agissant à la façon d'un marteau léger, est avec l'eau, l'instrument principal de la reproduction.

La matière première est, tout simplement, du papier sans colle, gris ou blanc, d'épaisseur et de dimensions différentes selon la nature des objets à reproduire.

Étant donnée une inscription, commencer par la nettoyer avec une brosse sèche. Éviter, autant que possible, de mouiller la pierre. L'empreinte que l'on veut obtenir en papier n'en séchera que plus vite, la pierre absorbant l'humidité. C'est dire, déjà, que la deuxième empreinte séchera moins vite que la première, la pierre ayant déjà bu de l'eau, et que, sur le marbre l'épreuve sera plus longue, encore, à sécher, puisque le liquide devra s'évaporer sous l'action de la température ou du soleil.

L'inscription étant ainsi préparée, on applique dessus une feuille de papier, de manière à ce qu'elle la recouvre entièrement, s'il est possible.

Avec l'éponge, humectée légèrement, on tamponne très doucement cette feuille, en tâchant d'en faire pénétrer une partie dans le creux des caractères à reproduire. Il se forme ainsi un premier moulage superficiel et une légère adhérence. On recommence alors par le haut et, généralement, de gauche à droite, en humectant *un peu plus* le papier ; c'est alors qu'avec l'extrémité supérieure de la brosse, on frappe, très légèrement d'abord, plus fort ensuite, pour faire pénétrer le

papier, qui se ramollit à l'état de pâte, dans toutes les cavités, volontairement produites ou accidentelles, de la pierre.

Cette opération doit se faire, surtout au début, avec de grandes précautions; car, si les lettres ont de la profondeur et le papier peu d'épaisseur, ce dernier peut se rompre dans le creux des lettres et donner, alors, une mauvaise reproduction.

On doit donc frapper par petits coups longuement répétés, sans force, sans pression, *et le poignet restant très souple.*

On produit ainsi le même effet que le chaudronnier obtient par son marteau en chassant à droite et à gauche les mollécules du cuivre sur lequel il agit pour former un chaudron.

Si, avant la fin de l'opération, le papier sèche trop vite, on l'humecte légèrement et à mesure des besoins.

Lorsque la reproduction paraît complète on s'arrête *et on laisse sécher sur place*, d'autant plus facilement qu'on a maintenu le papier avec deux épingles lorsque la pierre n'est pas trop dure.

Pour obtenir un bon résultat il faut, autant que possible, que le papier soit absolument sec avant de le séparer de l'inscription, sans quoi il y aurait des défauts partiels qui rendraient mal l'original et en empêcheraient la reproduction exacte.

Quand le papier est bien sec, il suffit de la moindre pression pour le détacher. Il tombe en quelque sorte de lui-même.

Si la feuille de papier n'est pas assez grande pour couvrir la surface entière de l'inscription, on en ajoute une, ou plusieurs, à côté de la première et l'on agit comme ci-dessus.

Si, dans le cours de l'opération, on a quelque accident un peu grave ou si la feuille de papier n'a pas une épaisseur suffisante, on peut en appliquer une seconde par dessus avec les précautions déjà indiquées.

Avec un peu d'exercice, et si l'on a vu faire une fois un bon estampage, on arrive bien vite *au tour de main*, en tout si nécessaire.

Les plaques ainsi obtenues sont numérotées, ou marquées à l'angle, pour indiquer leur origine.

Leur conservation est indéfinie malgré le peu d'épaisseur de

la feuille qui se trouve transformée en une sorte de carton gardant l'empreinte voulue. Elle résiste même à une certaine pression ; car j'ai souvent rapporté une notable quantité de ces feuilles superposées et placées au fond d'une malle avec des vêtements dessus.

Avec une empreinte de ce genre on peut, non seulement lire l'inscription comme sur l'original, mais avoir la silhouette de la pierre, ou du cippe sur lequel elle était gravée. On peut la photographier presque comme sur l'original ; et, surtout, obtenir une épreuve négative qui est d'un grand effet à cause du relief des lettres. On n'a qu'à retourner l'empreinte qui reproduit les lettres à l'envers. Il arrive même qu'on lit mieux ainsi, que directement, les inscriptions difficiles.

Ce procédé si simple est, on le voit, bien supérieur au meilleur dessin ; car il reproduit non seulement et nettement le trait apparent, mais même les traces du burin et les retouches du graveur.

C'est ainsi qu'un de mes bons amis, M. Jules de Laurière, m'a rapporté de Saint-Louis-des-Français, à Rome, l'estampage d'une inscription qu'il savait devoir m'intéresser, et où l'on voit, à l'envers, des retouches causées par une modification dans la gravure de l'inscription, retouches qui ne sont pas visibles à la partie supérieure de la feuille.

Ce procédé, avec quelques modifications, permet non seulement de dessiner mais même de mouler les objets. Il peut s'appliquer aux inscriptions et à tous les ornements d'un relief peu saillant.

Pour mouler sur cet estampage, on superpose plusieurs feuilles l'une sur l'autre, on ajoute, au besoin, un peu de colle de pâte faite avec de l'eau fortement alunée, qui donne une solidité plus grande au papier. Et, lorsque tout est bien sec, on n'a plus qu'à utiliser l'estampage, à moule perdu, en y versant du plâtre, très fin, *gâché au point voulu*. On commence par y appliquer une couche assez mince pour que son poids ne déforme pas le moule de papier, et, dès que cette couche est suffisamment durcie pour conserver l'empreinte et ne pas craindre de la casser, on augmente progressivement

l'épaisseur du plâtre jusqu'au point qui lui donne la solidité nécessaire pour être facilement maniée.

Les procédés que j'indique ici ne sont nullement de mon invention. J'ai tout au plus apporté, dans la pratique, de légères modifications à des manipulations connues.

M. le D^r Ernest Godard a rapporté d'Égypte et légué à la ville de Bordeaux, avec le reste de ses collections, des séries d'estampages de monuments égyptiens qui sont conservés au Musée des Antiques et sont trop peu connus par les archéologues.

Il y a longtemps déjà, que M. Lottin de Laval a écrit une petite brochure sur un procédé analogue auquel, si je ne me trompe, il avait donné le nom de *Lottinoplastie* avec l'aide duquel il avait pu rapporter d'Orient des reproductions fidèles de bas-reliefs et même de statues.

Le grand avantage de ce procédé est de pouvoir être employé dans un grand nombre de cas où le moulage serait presque impossible ; par exemple pour prendre, au sommet d'un clocher, l'estampage des inscriptions qui se trouvent sur des cloches ou celui des ornements qui y sont figurés.

Dans plus d'un cas, lorsque une inscription est très élevée, on ne peut la reproduire même avec la photographie, par la difficulté de placer l'appareil à une hauteur convenable. On peut, au contraire, avec une échelle, faire toujours un bon estampage et le reproduire ensuite au point voulu, même dans son cabinet.

On peut, également, reproduire ainsi des sceaux, des fers à hosties, etc.

Mais il faut employer, alors, du papier buvard beaucoup plus épais, parce qu'on peut le soumettre à une pression beaucoup plus forte qu'avec la brosse.

Pour l'humecter, il est bon de tremper ce papier dans l'eau chaude ; et, s'il est trop imprégné d'eau, on le ramène au point voulu en le séchant entre deux linges.

II

ESTAMPAGE A SEC

Dans beaucoup de cas on ne peut estamper avec le papier mouillé de peur de gâter les objets que l'on veut reproduire, si l'on veut prendre, par exemple, le dessin de plaques frappées sur le plat des livres, des cuirs gaufrés appelés *cuirs de Cordoue*, des cartonnages anciens, des nielles, des armes ou des reliefs sur métaux oxydables.

Dans ces cas là, je me sers tout simplement de papier ordinaire, mince, presque transparent et, cependant, suffisamment solide pour résister à une pression et à un frottement assez forts.

Lorsque le papier est bien tendu sur l'objet, je frotte avec un petit pain de la cire noire dont les cordonniers se servent pour brunir les talons des chaussures. Il suffit de commencer avec précaution pour bien tracer les silhouettes et on augmente à mesure que l'on voit le dessin se former nettement.

De cette façon toutes les saillies sont marquées en noir et les creux en blanc.

Si l'on manque de cette cire, dont on doit toujours avoir une petite provision, on peut employer de la plombagine très fine dont on noircit le bout de son doigt. Un morceau de cuir noirci peut, à la rigueur, remplir le même office.

J'ai, également, appliqué ce procédé pour reproduire, à terre, de grandes inscriptions funéraires ou pour prendre des esquisses de mosaïques.

III

ESTAMPAGES PAR LE PAPIER D'ÉTAIN, DIT : PAPIER DE PLOMB

On a souvent à envoyer, pour les représenter très exactement par le dessin, des estampages de monnaies ou de sceaux.

Ces empreintes, ordinairement obtenues avec du papier d'étain, — dont on enveloppe le chocolat, — sont extrêmement

difficiles à manier. Le moindre contact les déforme et il est tout aussi malaisé de les faire voyager à distance, même emballées entre des couches d'ouate.

Frappé de ces inconvénients, j'ai pensé à renforcer cette mince pellicule métallique par du plâtre extrêmement fin.

Voici le procédé, très simple, que j'emploie. J'enveloppe la pièce à reproduire avec un morceau de la feuille d'étain et la pression répétée du pouce suffit, généralement, pour obtenir une empreinte parfaite. Si elle ne suffit pas, on peut employer l'extrémité, appointée, d'un de ces tampons en caoutchouc entourés de bois dont on se sert pour effacer les traits de crayon. Cette pointe, très souple, pénètre parfaitement, sans déchirer le papier de plomb, dans les creux délicats que la simple pression des doigts ne pourrait rendre.

Lorsque l'empreinte est parfaite, on coupe soigneusement, avec un canif, l'étain autour de la pièce, et, en pressant fortement entre le pouce et l'index, — le pouce en dessus, — on ouvre le doigt et l'empreinte reste attachée au pouce. On la renverse, alors, le creux en dessus, sur une plaque de verre afin qu'elle soit bien à plat; puis, on gâche du plâtre très fin et on commence par en répandre une couche très peu épaisse sur la feuille d'étain, *assez peu* pour que le poids du plâtre ne modifie pas la délicatesse de l'empreinte. Dès que cette couche a pris assez de consistance pour résister, par elle-même, à un plus grand poids, on met une deuxième, une troisième couche et plus, de plâtre liquide. Lorsqu'il est pris, sans détacher tout cela de dessus le verre, on peut regarder par dessous dans quel état se trouve la reproduction.

Si tout est bien, on fait glisser la lentille jusqu'au bout du morceau de verre et, tant que le plâtre est frais, on le taille en laissant, autour de la pièce, une petite marge blanche. On dégage avec l'ongle tout le bord de l'objet reproduit, dans le cas où un peu de plâtre se serait répandu dessus. Le bout du doigt, humecté d'eau ou de salive, suffit à nettoyer complètement cette feuille de plomb.

On aplatit, alors, la face opposée sur laquelle on peut, plus tard, noter au crayon la nature du métal, le lieu de la décou-

verte ou le nom de la collection à laquelle appartient l'objet reproduit.

Seulement, comme, au bout de quelque temps, cette mince couche d'étain est attaquée par l'effet du plâtre (*sulfate de chaux*) et qu'elle devient toute noire et grumeleuse, on peut l'enlever avec précaution et l'on a, dessous, la reproduction parfaite, sur plâtre, de la monnaie qu'on a voulu reproduire.

On peut alors, pour la rendre plus visible, appliquer sur cette empreinte une très faible couche de plombagine, de la poudre d'argent ou d'or pur.

Ainsi préparées, ces empreintes peuvent être conservées dans les collections comme pièces d'étude ; ou facilement envoyées à distance à des correspondants ou à des dessinateurs.

Avant moi, on avait fait des estampages avec le papier de plomb.

Mais l'idée que je revendique, comme n'appartenant, est d'avoir consolidé cette feuille d'étain par l'emploi du plâtre qui fait de l'empreinte un véritable moulage.

J'ai fait part, du reste, de mon procédé au Congrès tenu à Bordeaux en 1842 par la Société française d'Archéologie et je fis même, alors, sur la demande de cette Société, des démonstrations pratiques et publiques (1).

Ce n'est pas seulement à la reproduction des médailles ou des monnaies que peut servir mon procédé. Il peut s'appliquer à des pierres gravées, à des nielles, à des médaillons, enfin à tout objet dont le relief n'est pas trop développé.

Mais une de ses applications les plus utiles est, certainement, *la reproduction des empreintes des sceaux sur papier.*

Beaucoup de documents anciens ne sont pas, en effet, scellés à la cire mais avec du pain azyme mis entre deux feuilles de papier puis soumis à une forte pression du sceau matrice.

(1) Voir : *SÉANCES GÉNÉRALES tenues à Bordeaux en 1842 par la Société française pour la conservation des monuments historiques*. Caen : Hardel 1842, p. 95 et 107, séances des 16 et 17 juin.

M. Demay, mouleur aux Archives nationales, chargé par l'État de former une collection des empreintes de tous les cachets connus, n'avait pas d'autre méthode que le procédé ordinaire, qu'il employait pour les sceaux en cire, c'est-à-dire le moulage au plâtre.

Pour obtenir ce moulage il lui fallait huiler le papier qui restait, ensuite, plus ou moins taché malgré *la terre de Sommières* qu'il employait en abondance pour le dégraissage.

Frappé de cet inconvénient, à la suite d'une visite aux Archives nationales, j'eus l'idée d'employer mon procédé au papier d'étain pour remplacer son moulage au plâtre. La réussite fut complète. Je lui fis part de ma découverte. Je ne sais s'il en a usé d'une manière générale. Mais pour moi, depuis lors, je n'ai compté que des succès.

Il ne s'agit plus, après cela, que de faire une contre-épreuve en creux de l'empreinte en relief qu'on a tirée du moule en plomb ; et on n'a plus besoin de passer à l'huile les empreintes originales qui restent, ainsi, *parfaitement intactes*.

Enfin, un dernier moyen de reproduction des sceaux matrices, des pierres gravées, des cachets et autres objets de cette nature, est d'en faire de bonnes empreintes en plâtre ou en cire à cacheter, de rendre ces épreuves *conductrices* par de la plombagine très fine et de les placer dans un appareil de galvanoplastie qui donne, ainsi, des reproductions parfaites et absolument semblables aux originaux.

Ai-je besoin de redire, en terminant, qu'il faut, pour tous ces procédés, s'exercer à acquérir, par l'expérience et la pratique, *le tour de main* qui est si utile pour toute œuvre d'art ? Non, car c'est la condition indispensable du succès.

Bordeaux, juillet 1890.

C^o ALEXIS de CHASTEIGNER.



Comptes-rendus des Séances du 2^e Semestre 1890.

Excursion annuelle.

L'excursion archéologique qui avait été fixée au 29 juin, avec Saint-Macaire pour principal objectif, a été très intéressante à divers titres et favorisée par un temps superbe.

Un compte-rendu spécial en sera donné dans les actes de la Société.

Séance du 11 juillet.

Présidence de M. le conseiller Ed. BONIX, président.

M. Berchon, malade, et M. de Chasteigner, étant en traitement à Dax, sont excusés.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La correspondance comprend :

Une lettre de remerciements du docteur Gross, à Neuveville, canton de Berne (Suisse), pour sa nomination de membre honoraire ;

L'envoi, par M. Legendre, du catalogue n^o 8 du *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure* ;

Divers catalogues parmi lesquels celui de M. Clouzot, de Niort, éditeur et libraire, qui signale à l'attention des archéologues sa riche collection de livres concernant les provinces de l'Ouest de la France ;

Le *Bulletin de la Revue de Saintonge et d'Aunis*, livraison du 1^{er} juillet 1890, renferme aussi deux travaux importants : l'un sur le chevalier Malvin de Montazet, oncle du marquis qui fit bâtir par Louis le château de Plassac, près Saint-Genis

(Charente-Inférieure), mémoire lu par notre honoré collègue M. le marquis de Dampierre dans la séance publique de la Société des Archives historiques de Saintes, le 23 avril 1890.

L'autre communication est due à la plume exercée de Mgr Barbier de Montault qui a rédigé, sur les instances de M. Angier, une note très remarquable sur les fers à hosties de la Saintonge, fers à hosties que notre collègue nous a signalés aussi et dont il a donné des estampages pour nos collections.

Cette étude est très intéressante et peut servir de guide parce qu'elle a été écrite par le savant le plus compétent en pareille matière.

M. Berchon, excusé, fait lire, par M. Amtmann, un travail sur une église du Médoc, Saint-Jean-de-Sagondignac, construite au XII^e siècle, ruinée plusieurs fois et qui a été recouverte de terres formant un réel tumulus. Il analyse et critique quelques études antérieures faites sur cet édifice par MM. Pepin d'Escurac et des Moulins, et produit une série de documents inédits établissant la parfaite conservation de la chapelle de 1636 à 1732.

Plusieurs dessins accompagnent cette étude d'autant plus intéressante que l'église et le tumulus ont été absolument détruits et le sol même nivelé, dans ces dernières années.

Sous la rubrique : *Un point encore inconnu de notre Histoire locale*, M. E. Piganeau donne lecture d'une notice par laquelle citant, à l'appui de son dire, certaines pièces tirées des vieilles archives de la ville de Saint-Emilion, il prouve que bien longtemps après leur défaite à Castillon, qui eut lieu le 17 juillet 1453, les Anglais cherchaient, à main armée, à reprendre possession de la Guienne. Ces pièces, heureusement retrouvées par M. Piganeau dans une foule de documents considérés à peu près comme perdus, consistent en des Ordonnances du roi Charles VIII et du gouverneur de Guienne, Charles d'Angoulême, en juin 1492, pour *ravitailer, réparer et remparer* toutes les places fortes et passages de la province, puis d'y mettre en garnison les troupes du maréchal de Gié, en prévision d'une prochaine descente des *Anglois* et autres *adversaires et ennemys* du royaume et de leurs entreprises qui s'efforcent d'un jour à

autre faire venir par mer que par terre en diverses manières et mesmement au gouvernement de Guienne et au hâvre de Gironde devant la ville de Bourdeaux, et au long la coste de la mer en la senéchaucée de Guienne, etc.

Tout cela se rattache aux événements de la guerre de Bretagne, qui eut pour suite le mariage du jeune roi Charles VIII avec l'héritière de ce Duché, mariage qui contraria singulièrement les vues politiques d'Henri Tudor, roi d'Angleterre, lequel mettant à profit la profonde et double mortification dont Maximilien d'Autriche venait d'être l'objet, à savoir le délaissement de sa propre fille, fiancée à Charles VIII, et la rupture de son mariage déjà signé, mais non consommé, avec Anne de Bretagne, se disposait à venger le désastre de Castillon par une nouvelle expédition en Normandie et en Guienne, tandis que le roi d'Espagne, Ferdinand le Catholique, devait, de son côté, franchir les Pyrénées. La France était menacée de toutes parts. L'habile politique d'Anne de Beaujeu, fille de Louis XI et régente du Royaume, sauva la situation et le différend avec l'Angleterre se termina par le traité d'Étaples.

La Société entend les communications de MM Berchon et Piganeau avec intérêt et en vote l'impression dans ses Actes.
La séance est levée à 10 heures.

Le Président,

d. BONIE.

Le Secrétaire,

E. PIGANEAU.

La séance du 22 août n'a pu avoir lieu faute de disponibilité du local ordinairement affecté à la réunion.

Séance du 14 novembre.

Présidence de M. le conseiller E. BONIE, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire général communique la correspondance reçue pendant les vacances. Elle comprend :

1° Une circulaire ministérielle du 30 juillet 1890 relative à deux sujets d'études nouvelles proposés par la section des sciences économiques et sociales du Comité des travaux historiques et scientifiques du Ministère de l'Instruction publique.

Ces études nouvelles visent *l'Etude de la propriété bâtie en France et les changements survenus depuis 50 ans dans le salaire des ouvriers et dans les conditions matérielles de leur existence.*

Des questionnaires sont joints à cette circulaire.

2° Les discours prononcés par M. Maunoir et M. Léon Bourgeois, Ministre de l'Instruction publique, à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne le 31 mai 1890.

3° L'annonce du Congrès historique et archéologique qui a eu lieu le 3 août à Liège, 6^e session de la fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie, tenue sous le haut patronage de S. M. le Roi des Belges.

4° Les annonces de plusieurs ouvrages :

La Flore de la France, par MM. Rouy et Foucaud.

Les Chroniques de Souigné-sous-Vallon et Flacé (Sarthe) par M. A. Pommier, 30 francs.

An account of the Crustacea of Norway, bel ouvrage en anglais, avec planches.

Plusieurs catalogues des libraires Dorbon, Lechevallier, de Paris, et de M. Clouzot, de Niort, où l'on rencontre des indications utiles pour la bibliographie de la Gironde.

Les fables et contes en vers du D^r Délétant, in-8^o cavalier, 30 dessins, 10 francs.

La Comète, pronostic du temps.

— Deux décisions importantes ont été prises en outre, pendant les vacances, en faveur de la Société.

La première c'est l'allocation qui lui a été accordée par le Conseil général de la Gironde.

La Commission de ce Conseil ne portait que 200 francs. Mais le dossier, renvoyé à cette Commission par M. le président Duvigneau, a été l'objet d'un second examen et le crédit élevé à 400 francs par l'intervention active et directe de MM. Dezeimeris et de Brezets.

M. le Secrétaire général pense que la Société devrait adresser officiellement des remerciements à M. le Président du Conseil général ainsi qu'aux autres Membres que la Société compte dans le sein de ce Conseil, MM. Duvigneau, Léon Clouzet, Lanoire qui ont assuré par leur vote une décision d'ailleurs justifiée par l'importance croissante des publications de la Société, par leur distribution gratuite récemment accordée aux Archives départementales et à la Bibliothèque de la ville.

Les journaux ont du reste rendu compte très favorablement de cette décision (1).

Les remerciements sont votés.

— En même temps l'Association française pour l'avancement des sciences voulait bien accorder à notre Bibliothèque, sur la demande de M. le Secrétaire général, un lot important de livres, à savoir :

Cotteau. Echinides du sud-ouest de la France.

Foureau. Carte d'une partie du Sahara septentrional.

Inventaire des monuments mégalithique de France.

Salmon. Les races humaines préhistoriques ;

Notice sur le muséum La Faille, de la Rochelle.

Notice sur la Société des sciences naturelles et le muséum Fleuriau, de la Rochelle.

Papier. Lettres sur Hippone.

Et enfin les comptes-rendus des Congrès de 1876 à 1887.

(1) Société archéologique de Bordeaux. — Le rapporteur explique que le dossier a été retourné à la Commission pour l'examen de la proposition d'augmentation de 200 francs en faveur de la Société archéologique. La Commission persiste dans ses premières conclusions.

M. de Brezetz fait valoir les raisons qui, suivant lui, militent en faveur de l'augmentation demandée.

M. Dezeimeris rappelle qu'autrefois la Société archéologique recevait 400 francs, dont 200 francs affectés à des abonnements à un certain nombre d'exemplaires de sa publication annuelle. Il demande le rétablissement de cette situation et propose un amendement qui élèverait de 200 francs la subvention accordée à la Société archéologique.

M. de Brezetz appuie chaleureusement l'amendement de son collègue et enlève le vote du Conseil général.

Des remerciements pour cette généreuse donation sont votés à l'unanimité.

M. le secrétaire général rend compte également de la visite que la Société archéologique de Tarn-et-Garonne a faite les 21, 22 et 23 octobre à Bordeaux, visite dont il résume les incidents et qui, favorisée par le temps le plus splendide, a réussi dans tous ses détails.

M. le président Bonie exprime à la Société son regret de n'avoir pu prendre une part active aux réceptions et séances dont M. le Secrétaire général vient de rendre compte, et il propose l'insertion dans les Actes de la Société de tous les documents qui viennent d'être exposés et de la gratitude de la Compagnie envers tous ceux qui ont contribué à la direction des excursions, principalement à M. le D^r Berchon, que sa double qualité de Secrétaire général de la Société et de Président de l'Académie Nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts a rendu le grand organisateur d'une réception qui a laissé et laissera le meilleur souvenir à Bordeaux.

Cette proposition est mise aux voix et votée à l'unanimité.

M. le Secrétaire général fait connaître ensuite que MM.

De Quatrefages de Bréau,
Prince Roland Bonaparte,
Général Henrard, de Belgique,
Comte de Marsy, directeur de la Société française d'Archéologie,
V^{or} Duruy,
L. Leblant,
Chabouillet,
Ch. Normand,

ont adressé leurs remerciements des diplômes qui leur ont été adressés en qualité de membres honoraires.

Il propose en outre, comme membres titulaires de la Société :

M. le comte Déodat de Verthamon, propriétaire du chalet Hauterive à Saint-Germain d'Esteuil (Médoc) présenté par MM. Bonie et Berchon.

M. Gross-Droz, membre de la Société d'anthropologie de Bordeaux et du Sud-Ouest, présenté par MM. Berchon et Piganeau.

Ces nominations, mises aux voix, sont admises à l'unanimité.

M. le Secrétaire général saisit enfin l'occasion de la rentrée pour faire connaître à la Société l'état de ses publications :

Deux fascicules vont être distribués sous trois jours, et l'auraient été depuis un mois sans l'absence parfaitement justifiée de notre archiviste zélé.

Les tomes XI 1886, XII 1887, XIII 1888, sont donc désormais terminés.

Le tome XIV 1889 a son 3^e fascicule composé et broché, il sera distribué le 20 décembre ; le 4^e et dernier est sous presse.

Le 1^{er} fascicule XV, 1890, est en distribution et le 2^e et le 3^e sont également sous presse.

Nous allons donc être absolument à jour, à bref délai, car M. Braquehay a promis, d'autre part, ces jours derniers, ce qui doit compléter le tome X, 1886, sur Cadillac.

La Société recevra sans doute ces communications avec la satisfaction que ne peut s'empêcher d'exprimer pour sa part son Secrétaire général.

L'ordre du jour appelle la lecture d'une note que M. André Pommade, de La Réole, avait envoyée au Secrétariat pour la séance du 8 août.

Elle est ainsi conçue :

Monsieur le Secrétaire général,

Je vous adresse le dessin d'un christ en cuivre rouge repoussé trouvé dans la fondation d'un mur de l'église de Sainte-Bazeille (Lot-et-Garonne).

Ce christ, comme on peut le remarquer dans mon dessin, a les yeux percés. Serait-ce pour y recevoir quelques pierres fines ou bien, comme sur quelques statuettes antiques, des yeux incrustés d'argent ?

Il est de la grandeur exacte de l'original. Les détails du dessin sur l'antiquité du christ pourront être d'ailleurs un sujet d'études pour la Société.

A. POMMADE.

M. Augier, auquel M. le Président donne la parole avec l'assentiment de l'Assemblée en intervertissant l'ordre du jour, donne lecture d'une notice sur l'église de Savignac-sur-

l'Isle, arrondissement de Libourne, où il vient d'exécuter quelques travaux de peinture.

L'impression de cette note est votée.

M. E. Piganeau donne ensuite communication d'un travail de M. A. Girault, membre de la Société, sur le lieu probable de la sépulture de Saint-Emilion.

M. E. Piganeau fait suivre cette lecture d'un mémoire concernant le culte du même Saint dans la ville de ce nom. Quelques passages de ce mémoire donnent lieu à des observations de M. Augier, mais M. le Président et plusieurs membres font remarquer que l'heure est avancée, que l'étendue du travail de M. Piganeau est trop considérable pour que sa lecture puisse être terminée dans la séance et l'Assemblée décide que cette lecture sera continuée à la prochaine réunion.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

Le Président,

E. BONIE.

Le Secrétaire,

E. PIGANEAU.

Séance réglementaire annuelle d'élections du 5 décembre 1890.

Présidence de M. de MENSIGNAC, assesseur.

Il est procédé, conformément au règlement, aux élections pour l'année 1891.

M. le comte A. de Chasteigner, premier vice-président, passe de droit *président*.

M. R. Dezeimeris le remplace dans la *première vice-présidence* et

M. Francisque Habasque, conseiller à la Cour de Bordeaux, est élu *deuxième vice-président*.

MM. Berchon, *secrétaire général*,
Piganeau et Ed. Feret, *secrétaires*,
Domengine, *trésorier honoraire*,

MM. Dagrاند, *trésorier*,
 Amtmann, *archiviste*,
 sont maintenus, par acclamation dans leurs fonctions.

M. Bonie, en quittant la présidence, devient premier assesseur et

MM. L'abbé Légrise et C. de Mensignac sont maintenus assesseurs par acclamation.

La proposition de M. Berchon de conférer le titre de correspondants aux membres de la Société archéologique de Montauban qui ont pris une part active à la séance publique du 22 octobre dernier est votée à l'unanimité.

En conséquence sont élus membres correspondants :

MM. Le chanoine F. Pottier, fondateur et président de la
 Société archéologique de Tarn-et-Garonne,
 Edouard Forestié, secrétaire de la même Société,
 Chanoine J. de Carsalade du Pont, secrétaire de S. G.
 Mgr l'archevêque d'Auch,
 Emile Cartailhac, de Toulouse, membre de plusieurs
 Sociétés savantes,
 Paul de Fontenilles, inspecteur général de la Société
 française d'Archéologie,
 Chanoine Calhiat, aumônier du Lycée de Montauban,
 membre de l'Académie des Arcades, etc.,
 Dumas de Rauly, archiviste du département de Tarn-et-Garonne.

Séance du 12 décembre 1890.

Présidence de M. F. HABASQUE, conseiller à la Cour, vice-président.

En l'absence du président, M. le comte de Chasteigner, excusé, et de M. le vice-président, Dezeimeris, indisposé, M. F. Habasque prend possession du fauteuil.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Francisque Habasque, en prenant le fauteuil, adresse à ses

collègues ses remerciements les plus sincères pour le vote par lequel, dans la dernière séance, il a été nommé vice-président. Il ne saura mieux reconnaître un honneur, auquel il est très sensible, qu'en consacrant tout son dévouement au développement et aux intérêts de la Société. Lorsque les circonstances l'appelleront à présider, il s'efforcera, avec le bienveillant concours de tous, de maintenir dans les discussions l'ordre et la bonne harmonie qui en font le charme et qui en sont la base.

M. Habasque transmet à la Société les remerciements de M. de Chasteigner récemment élu président et que des affaires personnelles retiennent momentanément en Poitou. Il présente aussi les regrets de M. le secrétaire général Berchon que des motifs de santé empêchent d'assister à la séance.

Il donne ensuite lecture de la lettre suivante adressée à M. Berchon par M. Bonie, président sortant :

Bordeaux, le 11 décembre 1890.

Bien cher Secrétaire général,

Je regrette vivement de n'avoir pas le plaisir d'écouter votre intéressante communication, mais je me suis imposé de n'assister à aucune réunion jusqu'après le lugubre anniversaire de la mort de ma chère nièce.

Mon chagrin ne m'empêche pas, en quittant le fauteuil de la présidence, de me féliciter d'avoir pour successeur l'érudit archéologue chargé de diriger nos travaux.

Veillez, je vous prie, lui dire combien j'aurais été heureux d'assister à son installation, ainsi qu'à celle de mon ami le vice-président Habasque.

Je croirais manquer au devoir de la reconnaissance, en descendant de mon siège, sans remercier bien sincèrement et de tout cœur mes collaborateurs du concours intelligent qu'ils ont bien voulu me prêter.

Mes remerciements s'adressent d'une manière toute particulière à notre cher Secrétaire général qui contribue si puissamment à la prospérité de notre Société.

Veillez je vous prie, agréer, mon cher Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les plus affectueusement dévoués.

ED. BONIE.

A la suite de cette lecture, M. le Président au nom du Bureau tout entier propose à la Société de voter à M. Bonie des remer-

ciments pour la compétence, le tact et la distinction avec lesquels il a, pendant trois ans, dirigé ses travaux.

Cette proposition est votée à l'unanimité et mention de ce vote sera faite au procès-verbal.

L'ordre du jour appelle la lecture d'un travail de M. Emilien Piganeau sur Saint-Emilion, travail dont la première partie a été lue dans la précédente séance.

Analysant le texte de la légende qui représente ce saint personnage venu de Bretagne après maintes tribulations, pour se fixer dans un désert où il serait mort vers l'an 767, l'auteur émet quelques doutes sur l'existence même déjà controversée de ce pieux anachorète, qui paraît, du reste, avoir été confondu avec d'autres saints du même nom. La topographie du pays, les antiquités découvertes aux alentours de la ville, la présence de nombreux silos, et la lecture des plus anciennes chartes qui donnent à la localité le nom de Semelione, font croire à M. Piganeau que, loin d'être un désert, ce lieu fut de bonne heure habité par des peuplades gauloises, qui auraient établi, sur la hauteur où se trouve aujourd'hui cette ville si renommée, un oppidum, dont le nom primitif Semelionum, Semelione, serait devenu par la suite Saint-Emilion, selon l'habitude des premiers siècles de notre ère de substituer une dénomination chrétienne aux lieux et aux objets des cultes antérieurs. M. Piganeau doute d'autant plus de l'existence de ce saint Emilion que sa légende, écrite en latin, est due à un certain évêque de Toul, André du Saussay, mort en 1675, qui a commis une grosse erreur historique à propos de saint Austremonne, évêque de Clermont, à qui il fait occuper ce siège épiscopal deux cent vingt ans. Un petit livre, imprimé en Hollande au commencement du xvii^e siècle, fait connaître un autre saint Emilion, anachorète en Auvergne, vivant aussi au viii^e siècle et dont Grégoire de Tours aurait raconté la vie, bien que Grégoire de Tours vécût lui-même au moins deux siècles auparavant. M. Piganeau croit apocryphe l'inscription qu'on lit sur un des piliers de l'église souterraine de Saint-Emilion. D'abord, parce qu'elle paraît avoir été tronquée, et parce que, ensuite, les textes des chartes latines font voir qu'on

écrivait toujours en latin Sanctus Emilianus et non Sanctus Emilio.

Néanmoins, ce saint personnage, dont on a pu autrefois prétendre conserver des reliques, a été l'objet d'un culte spécial et d'une fête chômée le 16 novembre. Cette date était, comme les grandes fêtes de l'Eglise, une époque de transactions, de paiements, etc., et la dépense qu'occasionnait cette fête publique figurait dans le budget municipal, ainsi que le prouvent les comptes des trésoriers de la ville.

C'est vers le xvi^e siècle, pendant les guerres de religion, que ce culte a dû être abandonné, pour n'être rétabli que sous l'épiscopat de M^{sr} Donnet, par une messe dite pendant l'octave de la Toussaint. Les registres municipaux font voir que, jusqu'à la Révolution, l'église souterraine, qui était l'église paroissiale de la ville était dédiée à saint Pierre et non à saint Emilion, qui ne devait y avoir qu'un autel avec une statue devant laquelle la municipalité entretenait un luminaire (candela).

M. Piganeau, certes, ne voudrait pas heurter de front des croyances établies, mais, comme après tout les légendes, quelles qu'elles soient, ne sont pas des preuves historiques, il recherche dans les documents écrits et, dans l'ordre des choses possibles, tout ce qui peut mettre sur la voie de la vérité.

M. le Président met aux voix l'impression de ce mémoire, qui est adoptée à la majorité, la contre-épreuve ayant donné un résultat négatif.

M. l'abbé Léglise a ensuite la parole pour lire une notice sur le château de Cazes (entre La Réole et Monségur). Des photographies, dues à M. Amtmann, accompagnent ce travail.

Sur un terrain situé dans le vallon du ruisseau l'Andouille et appartenant dès le xi^e siècle au prieuré de La Réole, le cardinal Raymond-Guillaume de Fargues, neveu du pape Clément V, fit élever un château fort et superbe pour son temps, que sa mort, en 1346, ne lui permit pas d'achever; il ne le fut, du reste, jamais. La partie sud est ce qui reste aujourd'hui de plus intéressant de ces ruines dont l'industrie privée fit, après 1830, une carrière de pierres. Les bâtiments subsis-

tants, composés d'une grande tour ou donjon, mesurent 55 mètres de longueur sur 11^m60 de largeur et 18 mètres de hauteur. L'escarpement du sol servait de défense naturelle aux façades sud et ouest. Au nord, les traces de constructions indiquent qu'il a dû y avoir des ouvrages considérables. La façade de l'est est la mieux conservée et la seule intéressante; là devait être la porte d'entrée dans une tour ronde dont le sommet est démoli.

Deux fenêtres ogivales, à meneaux, décorent cette façade. A l'intérieur, deux cheminées superposées. En somme, les ruines du château de Cazes présentent quelque intérêt à l'archéologue et à l'historien, puisqu'il se rattache, lui aussi, à cette époque où, sous l'influence du célèbre Clément V, pape bordelais, notre pays vit s'élever de nombreuses demeures féodales.

Sur la proposition de M. le Président, l'assemblée vote la publication, avec plans et dessins, de cette notice.

M. Amtmann fait ensuite la lecture d'un important travail de M. le D^r Berchon sur une habitation antique à Cissac (Médoc) découverte sur le domaine de Lamothe, ancienne maison noble dépendant du château du Breuil.

Des fouilles successives, faites par M. d'Elbauve, ont fait reconnaître dans cette propriété, et sur un espace de 300 à 400 mètres carrés, d'abord un atelier préhistorique, qui a fourni une très belle pièce, puis un dolmen, un tumulus et une habitation gallo-romaine, entre les fondations de laquelle ont été recueillis divers objets de plusieurs âges : mortier et molette en silex, polissoirs, hache polie en trap balsatique, pierres trouées et pyramides en brique également perforées en un point, fusaïole, hache de bronze, débris de poteries, d'amphores, frondes en grand nombre; agrafe en bronze émaillé, et fond de vase en terre vernissée portant la marque LTETIΣAIA, que l'on sait être celle de Tetius d'Arezzo, grand fabricant de vaisselle dite de Samos.

Tous les objets recueillis sont devenus la propriété de M. Berchon et sont décrits avec le plus grand soin par lui. Il rappelle enfin qu'on a découvert aussi dans l'oubliette d'une vieille tour de la maison noble, un corps réduit en squelette, et

deux armes, dont l'une traversait le corps d'un homme de haute taille.

Des plans relevés avec précision accompagnent ce mémoire dont la lecture est écoutée avec attention. Tous les objets trouvés et présentés à la Société s'y trouvent du reste figurés.

L'impression du travail de M. Berchon, des plans et dessins qui en font partie est votée.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

Le Président,

Ed. BONIE.

Le Secrétaire,

E. PIGANEAU.



LA VISITE

DE

LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE TARN-ET-GARONNE

A BORDEAUX

les 21, 22 et 23 octobre 1890.

La Société montalbanaise d'Archéologie, plus heureuse ou plus riche que bien d'autres de ses correspondantes, a mis depuis quelques années dans son programme annuel une excursion spéciale, véritable congrès particulier qu'un de ses membres les plus distingués M. le chanoine Henri Calhiat a spirituellement désigné sous le nom de ses « manœuvres d'automne ».

Après avoir ainsi visité Carcassonne, Narbonne et Béziers en 1889, elle avait choisi Bordeaux en 1890 et réclaté le patronage de notre Société Archéologique et celui de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts pour la visite et l'examen de nos musées et de nos monuments.

Une pareille demande, émanant d'une Compagnie avec laquelle nous sommes en relations étroites depuis notre fondation, ne pouvait qu'être acceptée avec empressement, et une entente fut bien vite établie entre les deux Sociétés scientifiques bordelaises.

Cette entente fut immédiatement communiquée à tous nos associés dans les termes suivants :

Bordeaux, 15 Octobre 1890.

Monsieur et très honoré Collègue,

La Société Archéologique de Tarn-et-Garonne, présidée par M. le chanoine F. Pottier, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, a choisi Bordeaux pour son excursion annuelle et viendra visiter nos monuments et nos musées, ainsi que Cadillac et la Brède, les 21, 22 et 23 octobre prochains.

Elle a demandé le patronage de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts et celui de la Société Archéologique, et les deux Compagnies se sont entendues pour la réception de leurs savants confrères.

Il a été spécialement décidé que la salle des séances de l'Académie, hôtel Jean-Jacques Bel, allées de Tourny, n° 10, serait mise à la disposition des excursionnistes pendant tout leur séjour et que le premier rendez-vous, à Bordeaux, aurait lieu dans cette salle le 22 octobre, à 8 heures du matin.

Toute cette journée sera consacrée à des visites qui se termineront à partir de 4 heures et demie du soir, à bord du transatlantique « *Le Portugal* » dans les Docks de Bacalan.

Une séance générale et publique aura lieu le même soir à 8 heures, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée, 53, rue des Trois-Conils.

Vous êtes invité à prendre part à cette réception, aux visites des monuments et musées de Bordeaux, ainsi qu'à celle de Cadillac, le 21, à midi.

La présente lettre servira de carte d'entrée à la séance publique du 22 octobre, à l'Athénée, pour vous et votre famille.

Le Secrétaire général,

D^r E. BERCHON.

Le Président,

E. BONIE.

Le programme imprimé et rédigé d'un commun accord avec l'Académie résume du reste mieux que tout commentaire la part d'honneur qui revient à chacun et doit être ici reproduit.

La direction de la réception avait été laissée à l'Académie, comme doyenne des Compagnies savantes de Bordeaux. En l'absence, motivée du reste, de notre président Bonie et malgré les difficultés d'une organisation de ce genre pendant les vacances, tout à parfaitement marché soit à la Réole, où nos collègues MM. Cantellauve, Tournié et Pommade s'étaient mis à la disposition des excursionnistes ; soit à Cadillac, où M. Braquehay et M. Charles Berchon s'étaient rendus avec M. l'abbé Ferrand, membre de l'Académie ; soit à Bordeaux où plusieurs de nos collègues ont mis le plus grand zèle à diriger et aider nos savants confrères dans leur trop rapide inspection.

Programme de la réception de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne présidée par M. F^d POTTIER, correspondant du ministère de l'instruction publique.

JOURNÉE DU 22 OCTOBRE, 8 HEURES DU MATIN

Rendez-vous général à la salle des séances de l'Académie, 10, allées de Tourny, où MM. Berchon, Durand et Vivie, président, vice-président et secrétaire général de l'Académie recevront les visiteurs ainsi que les membres de l'Académie et des Sociétés d'Archéologie et d'Anthropologie, qui voudront bien répondre à leur invitation.

Bienvenue et visite immédiate des Musées et des Monuments de Bordeaux, sous la direction de :

M. R. Céleste, bibliothécaire de la ville, archiviste de l'Académie :

Bibliothèque municipale, Livres et souvenirs de Montaigne, Montesquieu, J.-J. Bel, Cardoze, Beaujon, etc.

M. C. de Mensignac, assesseur de la Société Archéologique et conservateur des Musées des armes, des antiques et préhistorique :

Musée des antiques, rue J.-J. Bel et au Palais-Gallien, Musée préhistorique au Jardin-Public.

M. Ch. Durand, architecte et vice-président de l'Académie :

Notre-Dame, la nouvelle Bibliothèque, le nouveau Musée des antiques, le Palais-Gallien,

Et dans l'après-midi :

Les nouvelles Facultés, le tombeau de Montaigne et la Porte du Palais.

M. E. Piganeau, secrétaire de la Société archéologique :

Allées Damour, Vercingétorix, Saint-Seurin et Saint-Ferdinand.

M^{re} Cirot de la Ville et M. Gaussens, curé de Saint-Seurin, membres de l'Académie, recevront les visiteurs vers 9 heures.

M. le D^r Souverbie, conservateur du Musée d'histoire naturelle, et son adjoint M. Cabannes, membres de la Société d'Anthropologie :

Le Musée du Jardin-Public.

M. E. Lalanne, membre de la Société d'Anthropologie, 71, rue Turenne, se mettra à la disposition des excursionnistes pour sa collection de numismatique.

Dans l'après-midi du même jour, à partir de 2 heures :

M. Louis Labbé, architecte, et M. E. Piganeau membres de la Société Archéologique :

Pey-Berland, Saint-André, la Porte Royale, etc.

M. le chanoine Raymond, curé de la Cathédrale, recevra les visiteurs vers 2 heures 1/2.

M. Vallet, conservateur du Musée de tableaux.

Musée de l'Hôtel-de-Ville.

Après la visite de la Porte du Palais, les excursionnistes se rendront, par les tramways des quais, aux Docks de Bacalan pour la visite du transatlantique des Messageries maritimes, *le Portugal*.

M. Hautreux, ancien officier de marine et membre de l'Académie, sera à bord à partir de 4 heures 1/2.

Le soir à 8 heures, séance générale publique dans le grand amphithéâtre de l'Athénée, 53, rue des Trois-Conils. Le programme détaillé sera distribué à l'entrée.

JOURNÉE DU 23 OCTOBRE, 8 HEURES DU MATIN

Visite du Grand-Théâtre, du Pont, de Saint-Michel, Sainte-Croix et de la nouvelle Faculté de Médecine.

M. l'abbé Dauby, curé de Saint-Michel, membre de la Société Archéologique, et M. Bouluguet, secrétaire du Conseil de fabrique ;

M. l'abbé Cazenave, curé de Sainte-Croix, et M. Lelièvre, son vicaire, membre de la Société Archéologique,

Et M. E. Piganeau,

Seront les guides des visiteurs.

M. le professeur Bouchard, secrétaire général de la Société d'Anthropologie de Bordeaux et du Sud-Ouest, sera à la Faculté de médecine, place d'Aquitaine, de 10 à 11 heures.

Quelques excursionnistes pourraient visiter dans le voisinage la fabrique de vitraux de M. Dagrاند, membre de la Société Archéologique, 7, cours Saint-Jean.

Bordeaux, le 18 octobre 1890.

Le Secrétaire général,

Aurélien VIVIE.

Le Président de l'Académie,

E. BERCHON.

Un horaire magnifiquement illustré par un peintre et aquafortiste bordelais établi à Montauban, M. Anglade, a été, du reste, distribué dès la première réunion à l'Académie et a témoigné non-seulement des talents de l'auteur mais de l'organisation aussi scientifique qu'artistique des excursions de la Société Montalbanaise.

Tous les incidents des visites et de la séance publique du 22 octobre ont été signalés, en outre, avec le plus grand soin, par tous les journaux de Bordeaux, principalement par la *Gironde* où se lisaient les comptes-rendus suivants dus à la

plume exercée de M. Gabriel Routurier. Ils donnent la physionomie exacte de la réception, et nous aimons mieux les donner *in extenso* que les analyser ou commenter.

Les Archéologues du Tarn-et-Garonne, à Bordeaux.

Ainsi que nous l'avions annoncé, les Membres de la Société archéologique du département de Tarn-et-Garonne, au nombre d'une trentaine environ, sont arrivés hier soir à Bordeaux (1) où ils viennent procéder à la visite des curiosités archéologiques de notre département.

Visite à la Réole.

Nos archéologues, venant de Montauban, s'étaient arrêtés le 21 octobre à la Réole, où trois Membres de la Société archéologique de la Gironde (2) les ont guidés dans une visite à l'hôtel de ville et aux vieux remparts, qui sont les principales curiosités de ce pittoresque chef-lieu d'arrondissement.

Un second arrêt a eu lieu ensuite, dans l'après-midi, à Cadillac.

Visite à Cadillac.

Un vif intérêt s'est attaché à la visite de cette charmante localité. L'ancien château du duc d'Epéron, aujourd'hui maison de détention, a particulièrement fait l'objet d'un examen approfondi. Le directeur, M. Hazard (3) en a fait les honneurs avec une grande courtoisie.

(1) C'est par une décision de la Société montalbanaise que Bordeaux avait été choisi pour son excursion de 1890 et elle avait réclamé le patronage de l'Académie et de la Société archéologique qui s'étaient entendues pour la recevoir.

(2) MM. Cantellauve, Tournié et Pommade, de la Réole.

(3) M. Ferrand, membre de l'Académie, et MM. Braquehay, Ch. Berchon et H. Vigneau s'étaient rendus de Bordeaux, représentant la Société archéologique.

Réception à l'Académie.

Ce matin 22, à huit heures, les Archéologues de Tarn-et-Garonne et de la Gironde se sont réunis à l'Académie, rue Jean-Jacques Bel, où ils ont été reçus par les Membres du Bureau de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, MM. le D^r Berchon, président; Charles Durand, architecte, vice-président; Aurélien Vivie, secrétaire général.

Parmi les Membres de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, nous remarquons le président, M. le chanoine Pottier, et nous nous rappelons immédiatement le joli discours qu'il nous fit entendre à Montauban, lorsque la Société reçut les cigaliers et les félibres.

M. le chanoine Pottier est accompagné, nous le répétons, d'une trentaine de Membres, parmi lesquels nous citerons MM. Emile Cartailhac, de Fontenilles, Dumas de Rauily, Henri de France, colonel Forel, Henri Calhiat, de Carsalade du Pont, Edouard Forestié, etc., etc.

M. le D^r Berchon a souhaité la bienvenue aux Membres de la Société de Tarn-et-Garonne, se déclarant heureux de les recevoir.

Il leur a annoncé, en leur montrant le portrait de Montesquieu qui orne la salle où on se trouvait, la publication prochaine de manuscrits inédits de l'illustre écrivain. Nous en avons déjà entretenu nos lecteurs.

Cette nouvelle, comme bien on pense, a été accueillie avec le plus vif plaisir par les érudits auxquels M. le Président de l'Académie s'adressait.

Visite des Musées et des Monuments.

On a procédé ensuite à la visite de la Bibliothèque. C'est M. Céleste qui en a fait les honneurs. Il a montré à ses visiteurs des reliques précieuses, notamment l'exemplaire des *Essais* annoté par l'auteur, et où on peut saisir l'écrivain en plein travail de la pensée, au moment où il cherchait à donner à ses idées leur vêtement définitif. Le plus souvent c'est un

mot qu'il supprime, donnant ainsi à l'expression plus de vivacité, plus de relief.

Avant de quitter la Bibliothèque, on jette un coup d'œil sur une partie des « antiques » qui se trouvent rue Jean-Jacques Bel. On admire le tombeau du maréchal d'Ornano, ancien maire de Bordeaux. Ce monument, d'un art élevé et d'une profonde inspiration, provient de l'ancienne chapelle de la Merci.

M. Charles Durand succède à M. Céleste pour guider les excursionnistes.

Il les accompagne à la nouvelle Bibliothèque, bientôt terminée. Que de Bordelais ne savent pas qu'ils pourraient voir là les magnifiques bas-reliefs de Francin qui ornaient le piédestal de la statue de Louis XV, placée à l'endroit occupé maintenant par la fontaine des Trois Grâces !

Mais le temps presse.

De l'escalier où l'on voit les bas-reliefs on va directement à la salle où seront déposés les livres précieux. Là se trouve le beau portrait en pied de Jean-Jacques Bel, le généreux bienfaiteur qui fit don à la Ville de l'immeuble de la rue qui porte son nom.

A Saint-Seurin.

Après la nouvelle Bibliothèque, on va à Saint-Seurin. C'est d'abord le porche qui captive l'attention des archéologues.

Quelques-uns restent en extase devant le fini des sculptures, et maintes réflexions sont formulées qui nous instruisent et que nous voudrions pouvoir reproduire si le temps et la place ne nous faisaient défaut.

A l'intérieur de l'église, où M. l'abbé Gaussens reçoit les visiteurs, c'est tour à tour le beau siège épiscopal en pierre sculptée et les boiseries également sculptées qui sont montrées aux visiteurs.

Une des sculptures des boiseries est particulièrement curieuse ; elle symbolise la gourmandise : deux hommes, dont l'un a fait si bonne chère qu'il est obligé d'appuyer son ventre sur une espèce de chariot, une brouette plutôt, que traîne son camarade.

« Mais, fait M. Cartailhac qui observe de près, vous dites une brouette ; c'en est une en effet si on veut ; et vous dites en même temps que les boiseries sont du quinzième siècle !... »

Mais oui ; et voilà ce qui prouve une fois de plus que ce n'est pas Pascal qui a inventé la brouette, comme beaucoup de gens le croient encore.

On ne va pas à Saint-Seurin sans visiter la crypte. Elle contient des sarcophages en marbre blanc de toute beauté. D'autres sarcophages pareils, explique M. Charles Durand, sont encastrés dans les murs.

Et une tradition toujours vivace prétend qu'ils contiennent les corps de chevaliers français morts à Roncevaux, aux côtés du paladin Roland, et dont la plupart furent transportés ici pour y être enterrés.

M. de Mensignac, conservateur du Musée des antiques, est de la promenade, et il amène les archéologues au Palais-Gallien, où est le véritable dépôt des « antiques ».

Un coup d'œil aux ruines, puis on pénètre dans le hangar qui sert de musée. Il ne sera pas trop tôt que tous ces antiques soient transportés à la nouvelle Bibliothèque, où ils doivent aller.

Au Musée des Antiques et au Muséum.

Qu'on a raison de dire que ce sont toujours les habitants d'une ville qui ignorent les curiosités qu'elle contient ! Que de Bordelais ne connaissent pas notre Musée des Antiques ! Il y a là de quoi passer des heures et des heures !

Et que de détails curieux ! Celui-ci par exemple, relevé sur un bas-relief enlevé à la façade de l'église Saint-Seurin pendant la Révolution.

Ce bas-relief représentait les douze apôtres rangés sur une seule ligne. Tous ont eu la tête enlevée, brisée, sauf un au bout de la ligne parce qu'il était coiffé du bonnet phrygien, ce qui l'a fait respecter des révolutionnaires.

Nous recommandons aux amateurs la porte qui provient de la maison occupée jadis, dans la rue des Bahutiers, par le Président d'Espaignet, qui fut en son temps grand alchimiste.

Cette porte, chargée de sculptures, représente le mystère de la Sainte-Trinité. Rien de plus curieux, de plus original.

Et les fines et élégantes statues qu'on trouve çà et là !

Le Palais Gallien et le Muséum d'histoire naturelle ont été ensuite l'objet d'un examen tout particulier, sous la direction de M. le D^r Souverbie, conservateur, et de son adjoint, M. Cabanes.

Le Déjeuner.

A midi, tous les Archéologues sont allés déjeuner au restaurant du Louvre. Repas très gai qui s'est terminé par les toasts les plus aimables.

M. le chanoine Pottier, notamment, a tenu à remercier les Bordelais de l'accueil qu'ils faisaient à leurs savants hôtes.

A l'Archevêché.

A deux heures, nos excursionnistes se sont remis en route et sont allés présenter leurs respectueux hommages à Mgr l'Archevêque de Bordeaux.

Mgr Lécot a reçu les visiteurs dans le grand salon de l'Archevêché et s'est entretenu quelques instants avec eux. Sa Grandeur a eu un mot aimable pour tous et a prononcé une délicate et spirituelle allocution.

Les excursionnistes se sont dirigés vers la Cathédrale, où M. Labbé, architecte, et M. E. Piganeau, secrétaire de la Société archéologique, leur ont servi de guides, leur montrant la belle porte royale récemment restaurée.

M. le chanoine Raymond a reçu les visiteurs et leur a montré en détail les richesses de la Basilique.

De la Cathédrale, on est passé aux Musées. M. Valette, conservateur, était averti ; il a été heureux de faire admirer ses plus belles toiles. Mais il a regretté que la visite fût aussi rapide. On n'a fait que traverser, en effet, ou à peu près les galeries. C'est qu'il fallait se rendre au Docks de Bacalan pour la visite du *Portugal*.

Le magnifique bâtiment a été, lui, privilégié. Il a été exploré dans tous ses coins et recoins, et les explications les plus inté-

ressantes et les plus instructives ont été données par M. Hautreux, ancien directeur des mouvements du port et membre de l'Académie, qui s'était mis avec empressement à la disposition des visiteurs.

La nuit était venue lorsqu'on a visité le *Portugal*. Il a fallu renoncer à la visite de la Porte du Palais, que M. Charles Durand s'était promis de montrer aux archéologues montaubanais.

Ceux-ci, en vérité, ont un programme trop chargé pour les deux jours qu'ils ont à rester à Bordeaux. Que de choses curieuses ils seront forcés de négliger!

Séance publique à l'Athénée.

A huit heures du soir, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée, a eu lieu la séance publique annoncée. Il y avait beaucoup de monde.

M. le D^r Berchon, président de l'Académie de Bordeaux, présidait cette séance. Il avait à sa droite M. Bayssellance, maire de Bordeaux, et à sa gauche M. le chanoine Pottier.

M. Charles Durand, vice-président de l'Académie, et M. Paul de Fontenilles, inspecteur général de la Société française d'Archéologie, complétaient le Bureau aux deux extrémités duquel prenaient place successivement les orateurs.

Les Membres de l'Académie, de la Société Archéologique et de la Société d'Anthropologie de Bordeaux, à la tête desquels se trouvaient M. de Loynes, président et le professeur Bouchard, secrétaire général, remplissaient l'estrade où s'étaient placés les savants venus de Montauban.

Un grand nombre de notabilités de la ville étaient présentes ou s'étaient fait excuser, particulièrement M. le Préfet de la Gironde, M. le Général commandant le 18^e Corps d'armée et Mgr Lécot, archevêque de Bordeaux.

Après avoir ouvert la séance, M. le D^r Berchon a fait un éloge senti de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, et il s'est vivement félicité de la visite dont cette Société a bien voulu honorer Bordeaux.

L'allocution de M. le président Berchon, très littéraire, a obtenu le plus vif succès auprès de l'auditoire d'élite qui l'écoutait.

M. le chanoine Pottier, président de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, a pris la parole après M. le D^r Berchon.

Un esprit fin et délicat, M. le chanoine Pottier ! C'est avec un tact parfait qu'il a fait à son tour l'éloge de l'Académie de Bordeaux ainsi que de la Municipalité actuelle, dont l'intérêt pour les choses artistiques se manifeste avec tant d'intelligence.

M. le chanoine Pottier a parlé ensuite de Bordeaux avec une amabilité dont nous devons le remercier. On n'est pas plus courtois.

A M. le chanoine Pottier succède M. l'abbé de Carsalade du Pont.

Nous entendons alors une communication des plus intéressantes sur « un Familier du château de Cadillac ». Ce familier était Jean de Monferrand, vicomte de Foncaude.

Quel joli roman un Alexandre Dumas aurait pu écrire avec les lettres laissées par ce gentilhomme ; lettres découvertes par M. de Carsalade du Pont, lors d'une visite au château où avait vécu le vicomte de Foncaude.

Si M. de Carsalade du Pont n'a pas écrit ce roman, il a du moins, avec beaucoup de vivacité d'esprit, raconté sa visite au château, au sujet duquel il a évoqué le souvenir de Théophile Gautier, le peintre ému du « château de la Misère ».

Mais ce n'est pas seulement le *Capitaine Fracasse* que M. l'abbé du Pont a lu. Son érudition est des plus vastes et n'a rien de timide, et les licences auxquelles se livre le vicomte de Foncaude dans ses lettres n'ont pas effarouché le commentateur.

M. l'abbé de Carsalade du Pont a été très applaudi.

M. Edouard Forestié, secrétaire de la Société archéologique de Montauban, a ensuite parlé de Molinié, faïencier bordelais, et de Jean Maurin, imprimeur à la Réole, professeur à Montauban.

Voilà deux personnalités à peu près ignorées et qui mériteraient cependant d'être connues. Deux oubliés, a dit Forestié.

Sachons-lui gré de nous les avoir rappelés et de nous avoir montré leurs mérites.

La parole est donnée à M. Emile Cartailhac, dont le nom en archéologie, en anthropologie, fait autorité dans le monde savant.

M. Cartailhac parle avec une grande facilité, son langage est clair et élégant, et la compétence se révèle à chaque phrase.

L'orateur a captivé l'attention de l'auditoire en parlant de *l'Archéologie en Russie*, qu'il a étudiée de près pendant un voyage récent dans l'empire des czars.

M. Cartailhac a donné des indications précieuses sur l'archéologie en Russie. Les personnes studieuses les trouveront dans un rapport qui sera publié prochainement, et qui ne peut manquer d'obtenir un succès égal à celui qui a toujours accueilli les publications de M. Cartailhac.

Après la science, la poésie. M. l'abbé Ferrand, de l'Académie de Bordeaux, dit une pièce de vers humoristique en l'honneur de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne. Très spirituels, les vers de M. l'abbé Ferrand ! Il a fait de la Garonne un éloge plein de verve. C'est absolument charmant, le passage où l'abbé Ferrand « vrai gascon », répond à M. Gustave Nadaud, « chansonnier et Flamand ». Quel régal pour nos lecteurs, si la place ne nous faisait défaut.

M. de Fontenilles, de la Société de Tarn-et-Garonne, entretient l'auditoire de « l'architecture religieuse en Aquitaine ».

Encore une étude dénotant de longues recherches, et présentée dans un langage dont la technicité n'exclut pas l'agrément.

M. de Fontenilles a parlé de l'église de Saint-Front de Périgueux, qu'il ne considère pas, en contradiction en cela avec l'opinion commune, comme une imitation voulue de l'église de Saint-Marc, de Venise.

Sur l'art roman, sur l'art ogival, l'orateur a émis nombre de réflexions des plus ingénieuses.

Il a demandé avec éloquence, de l'accent le plus convaincu, que l'on redoublât d'efforts pour conserver les monuments qui ont échappé aux injures du temps. On est un peu vandale, de

nos jours, a dit M. de Fontenilles, et cela au désespoir des vrais archéologues.

En terminant, M. de Fontenilles, parlant des peintures murales, datant du quatorzième siècle, qui ornent les coupoles de la cathédrale de Cahors, exprime la crainte de voir disparaître ces peintures à la suite des réparations auxquelles on procède dans ce moment.

Et il demande alors à l'assistance d'adopter le vœu suivant :

« L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, » la Société archéologique de Bordeaux et la Société archéologique de Tarn-et-Garonne réunies à Bordeaux en séance » publique, dans la grande salle de l'Athénée, le 22 octobre » 1890, émettent le vœu, sur la proposition de M. de Fontenilles, inspecteur général de la Société française d'archéologie, que les peintures découvertes dans les coupoles de la » cathédrale de Cahors soient relevées et conservées ».

Une nouvelle poésie est lue par M. Henri Calhiat, de la Société de Montauban. C'est un éloge aimable des Bordelais et de leurs vins. On pense quels applaudissements l'ont accueilli.

La séance a été levée à dix heures et demie. Elle avait paru trop courte au gré de chacun.

Visites du 23 octobre.

De bonne heure, tous nos archéologues étaient sur pied, et la déambulation par les rues de Bordeaux a recommencé.

C'est par le Grand-Théâtre que la visite a commencé. Tous les excursionnistes connaissent, bien entendu, le monument de réputation. Mais la plupart, notamment les six ou sept ecclésiastiques qui font partie du cortège, ne l'avaient jamais vu. On juge si leur curiosité a été surexcitée.

Du Grand-Théâtre, on a fait une station à la Porte du Palais, puis on s'est rendu au Pont. Le temps manquait pour visiter l'intérieur ; mais, en revanche, on a admiré comme il le mérite le magnifique panorama de la ville se développant en façade de six kilomètres.

On était tout près de Saint-Michel. Là, M. Bouluguet, secré-

taire de la Fabrique, attendait les excursionnistes. Il a été pour eux un guide aussi compétent qu'empressé.

Que de belles choses, nous le répétons, comme nous le disions hier, les Bordelais ont près d'eux et qu'ils ignorent ! Combien sont-ils ceux qui n'ont jamais vu la *Descente de Croix*, qu'un sculpteur de la Renaissance a empreinte d'une foi si religieuse et si profonde ! Quelle poésie ineffable dans le visage de la Vierge penchée sur le corps du divin Crucifié ! On est ému jusqu'au fond de l'âme.

Et le magnifique rétable, tout fouillé, tout ciselé par un artiste aussi ingénieux que savant ! C'est encore une pure merveille.

On n'a pas quitté Saint-Michel sans monter à la tour, sans visiter le caveau. Et quand on est arrivé à Sainte-Croix, on n'avait plus que quelques minutes devant soi. C'est pourtant là le monument qui, à proprement parler, pouvait le plus intéresser les vrais archéologues.

Ils l'ont examiné rapidement et néanmoins avec attention ; puis ils sont allés admirer, deux pas plus loin, la belle fontaine Renaissance qui forme une dépendance de l'École des beaux-arts.

Voilà une matinée bien employée. Elle a été vraiment instructive pour tous ceux qui ont pris part à cette promenade, où chacun apportait une abondante moisson d'idées et de faits, en même temps que quelques privilégiés visitaient trop rapidement la nouvelle Faculté de Médecine et l'Institut anatomique du professeur Bouchard.

Dans l'après-midi, la réception au château de La Brède a dignement terminé la visite des savants de Montauban.

A La Brède.

A une heure et quart les excursionnistes ont pris le train à la gare du Midi pour se rendre à Beautiran, où des omnibus les attendaient à la gare pour les conduire au château de La Brède. Ils sont arrivés à l'ancienne demeure de l'auteur de l'*Esprit des Lois* vers deux heures et demie.

M. le baron de Montesquieu les a reçus sur le seuil du château, et, se déclarant heureux de leur visite, les a invités à entrer.

Tous les invités ont alors salué M^{me} la baronne de Montesquieu, qui a fait les honneurs de ses salons avec la plus exquise courtoisie.

On juge de l'intérêt qu'ont pris les excursionnistes à la visite de ces lieux tout pleins encore de la pensée de l'illustre écrivain! La chambre à coucher, telle qu'elle était quand le président l'habitait; la bibliothèque, où sont rangés les ouvrages d'érudition que le génie de Montesquieu sut pénétrer avec tant de profondeur, ont été notamment l'objet de la plus religieuse attention.

M. le baron de Montesquieu a donné à ses hôtes une foule d'indications aussi intéressantes que sûres.

Puis, par les bons soins de M^{me} la baronne de Montesquieu, un lunch a été servi aux visiteurs.

Et M. le chanoine Pottier, en qualité de président de la Société excursionniste, a pris la parole pour remercier M^{me} la baronne et M. le baron de Montesquieu de leur aimable et bienveillant accueil.

M. le baron de Montesquieu a répondu qu'il était toujours à la disposition des personnes qu'une intelligente curiosité poussait à visiter la demeure de son illustre aïeul.

M. l'abbé Ferrand a ensuite lu la pièce de vers qu'il avait fait entendre à la séance publique d'hier, et il a obtenu de nouveau le plus vif succès.

M. de Carsalade du Pont a tenu à rappeler qu'un des plus éminents visiteurs, M. Emile Cartailhac, avait obtenu jadis, en quittant les bancs du collège, un prix de 1,500 francs décerné par l'Académie de Tarn-et-Garonne, pour un éloge de l'auteur de *l'Esprit des Lois*.

Ce souvenir a paru très agréable à M. le baron de Montesquieu, qui a remercié M. E. Cartailhac.

Les excursionnistes, après avoir été photographiés en groupe, dans la prairie, par M. Cartailhac, ont pris congé de la châtelaine et du châtelain de La Brède à cinq heures.

Ils sont allés rejoindre, à Beautiran, le train venant de Bordeaux pour regagner Montauban.

Ils emportent, croyons-nous, de leur séjour parmi nous un agréable souvenir. Nous, nous nous rappellerons les heures agréables passées avec eux, pendant lesquelles l'enjouement de leur esprit, les agréments de leur érudition, l'étendue de leur savoir nous ont charmés et instruits.

N'oublions pas d'ajouter que l'Académie de Bordeaux avait envoyé à La Brède, pour la représenter, M. Céleste, dont les lumières, depuis deux jours, étaient d'un si grand secours pour les excursionnistes.

Ainsi s'est terminée la campagne d'automne de la Société archéologique de Montauban dont les Membres se sont empressés d'adresser à l'Académie, et à la Société Archéologique de Bordeaux, l'expression de leur complète gratitude pour l'accueil qui leur avait été fait et dont le souvenir sera conservé précieusement dans les Actes de leur Compagnie.

L'Académie de Bordeaux a, de son côté, voté, dans sa séance du 27 novembre, que des remerciements seraient adressés en son nom et pour la Société Archéologique, à tous ceux qui, étrangers aux deux Sociétés, avaient bien voulu apporter leur concours empressé à la visite de nos collections scientifiques, de nos monuments et de nos églises, et nous devons à sa bonne confraternité la communication de tous les discours, poésies ou notices qui ont été lus ou prononcés par leurs auteurs dans la séance publique du 22 octobre.

Leur reproduction intégrale dans nos Actes sera le témoignage le plus assuré de l'intérêt que nous y avons attaché.

Séance du 22 octobre 1890.

*Discours de M. le D^r BERCHON, président de l'Académie et
Secrétaire général de la Société Archéologique.*

Mesdames, Messieurs,

Je ne veux point ouvrir la séance par un long discours, car la parole doit être aujourd'hui à nos hôtes, MM. les Membres de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

Mais je ne puis me dispenser de remercier l'assemblée qui a répondu avec tant d'empressement à notre invitation, en un temps de vacances académiques et à une époque de l'année où tant de considérations retiennent à la campagne ceux dont on envie bien souvent le titre de *princes des vignes*, sans songer qu'ils doivent attendre presque toujours plus que la fin de l'année de leurs récoltes pour savoir s'ils seront récompensés de leurs dépenses et de leurs travaux incessants.

Je dois remercier aussi la Société montalbanaise et son éminent président, M. le chanoine Pottier, d'avoir réclamé le patronage de l'Académie et de la Société archéologique de Bordeaux, et j'exprime de suite le regret que m'a chargé de lui transmettre le président de cette dernière Société, M. le conseiller Edouard Bonie, retenu, à son grand regret, loin de nous, ce soir.

Notre Compagnie a été reconnaissante à bien des titres de l'acte de déférence de nos savants collègues et des égards qu'elle rattache surtout à sa qualité de doyenne des Sociétés et Académies de province. Ces égards flattent toujours les vieilles personnes, et nous devons bien faire un aveu, qu'on ne fait pas souvent en pareil cas, c'est que nous n'attendons pas prochainement notre fin de siècle, mais bien notre second centenaire, puisque notre fondation date de 1712.

L'attention dont nous avons été l'objet est d'autant plus

flatteuse que nous connaissons depuis plus de vingt ans déjà le nombre, la variété et la valeur des recherches historiques, archéologiques et artistiques de notre correspondante, et deux motifs de plus nous ont toujours fait attacher une importance toute spéciale à nos relations avec elle.

Le premier est sa préoccupation constante, souvent rappelée et résumée dans cette proposition qu'il faut non seulement veiller à la conservation de nos richesses nationales ou régionales et lutter sans relâche contre le vandalisme destructeur qui nous a privés de tant de monuments utiles pour l'étude de notre histoire, mais encore combattre énergiquement le vandalisme réparateur qui, sous prétexte de restauration scientifique absolue de certains édifices, a poussé le zèle, d'autres ont dit la folie, jusqu'à détruire de fond en comble ces monuments pour les réédifier de nouveau, sans souci des irrégularités de restaurations partielles et souvent artistiques qui étaient autant de témoins précieux rappelant une des phases de l'histoire de l'architecture et fixant par cela même une date.

Ce programme a été celui que l'Académie a préconisé dès longtemps, et je pourrais rappeler les noms du baron de Caila, de Jouanet, de Lacour, de Sansas et de des Moulins parmi ceux de nos plus anciens tenants de ce combat; des Moulins, surtout qui a publié son beau mémoire sur l'*Ecole du Respect*, dont M. le chanoine Pottier a repris la thèse dans de récentes publications.

Mais la Société que nous recevons a un autre mérite tout spécial. Elle a suivi et développé les traditions dont notre grand archéologue M. de Caumont fut véritablement le créateur. Elle a joint aux grands congrès annuels de la Société française d'archéologie des excursions régionales, et elle a déjà visité presque toutes les provinces du Midi et du Sud-Ouest de la France, qui offrent un si vaste champ d'études.

Elle a même dépassé ce programme, et déjà pour elle il n'y a plus d'Alpes. Elle a franchi ces montagnes plus facilement qu'Annibal et sans recourir aux procédés que lui attribue la légende, et ce qui donne à nos confrères une supériorité réelle sur le grand général carthaginois, c'est qu'ils sont

revenus d'Italie riches d'observations, de faits et de collections, sans s'être laissé entraîner ou retarder dans les délices de Naples ou de Capoue.

Ils voulaient, cette année même, imiter le grand roi et prouver que pour eux aussi il n'y avait plus de Pyrénées, quand le choléra et les formalités sanitaires de la frontière les ont détournés de cette excursion.

Et c'est vers Bordeaux qu'ils ont dirigé ce qu'ils nomment avec esprit leurs manœuvres d'automne, se souvenant sans doute de cette belle pensée de Manuce que c'est une véritable honte, quand on voyage dans sa patrie, d'être aussi étranger qu'un hôte de passage des choses de cette patrie elle-même :

Turpe est in patria perigrinari et de his rebus quæ ad patriam pertinent hospitem esse.

Soyez donc les bienvenus, Messieurs, l'Académie a trouvé pour vous aider dans vos visites le concours le plus spontané et le plus empressé. J'en remercie hautement tous ceux qui ont été vos guides. Et si nous n'avons pu entièrement satisfaire vos désirs, c'est que vous nous êtes arrivés dans une période de notre existence qu'on nommait, autrefois, climatérique, c'est-à-dire difficile à traverser.

Vous avez vu nos armes antiques prêtes à être transportées dans de nouveaux édifices, nos beaux livres entassés en vue d'un prochain déménagement et vous aurez été des derniers à siéger dans ces vieilles salles de l'hôtel que Jean-Jacques Bel nous avait donné pour nos séances et nos collections.

Comme le poète d'Ande ou de Crémone, nous devons dire bientôt :

*Nos Patriæ fines et dulcia linquimus arva,
Nos patriam fugimus.*

Mais en quittant notre résidence, nous rencontrerons moins de périls et de peine qu'Enée fuyant Ilion. Nous avons déjà, pour transporter nos pénates, nos archives et les bustes et portraits de nos illustres devanciers, le véritable palais où la municipalité de Bordeaux a réuni toutes les sociétés savantes

de la ville. Et je la remercie de nouveau dans la personne de M. le Maire Bayssellance de la large part qui nous a été faite.

Et je n'ai plus, Messieurs, qu'à donner la parole à nos savants confrères. Ils vous parleront de leurs impressions de voyage. Leurs poètes répondront aux nôtres. D'autres vous diront les liens historiques et archéologiques qui unissent Montauban à Bordeaux. Et M. Cartailhac, qui a écrit de si beaux livres sur l'archéologie la plus reculée du Portugal, de l'Espagne, des Baléares et de plusieurs régions de France, vous fera connaître les résultats de la mission que le Ministre de l'instruction publique lui avait récemment confiée en Russie.

Tout ce qui vient de ce pays est sûr d'éveiller l'attention et la sympathie parmi nous. Tout ce qui peut rapprocher les deux nations est un devoir, et ce n'est pas d'aujourd'hui, du reste, que les sentiments d'estime et de solidarité existent entre les deux peuples.

On l'a bien vu quand un homme d'Etat, que son généreux abandon d'une dotation nationale a fait Bordelais, le duc de Richelieu, put obtenir d'Alexandre I^{er}, qui l'appréciait, une libération anticipée du territoire, et même l'intégrité ancienne de la patrie française pour la première fois envahie ;

Et, plus tard, quand après de nouvelles luttes dont les incidents rappellent les exploits les plus chevaleresques de notre histoire, les deux adversaires réconciliés n'eurent plus qu'une pensée, de se serrer la main, comme à la fin d'un loyal combat où l'honneur était sauf.

De tels souvenirs sont une promesse qui assure la paix, si précieuse à l'Europe. Ils seraient sûrement un gage si de nouveaux orages se formaient contre nous, et ce n'est pas de notre côté qu'en naîtraient les causes.

Discours de M. le chanoine POTTIER, président de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne, en réponse à M. le président BERCHON.

Monsieur le Président et très honoré Collègue,

Vous l'avez dit un jour, c'est, je crois, à l'Académie de Bordeaux : Il est bon pour les Sociétés savantes qu'elles fassent parler d'elles. A l'encontre des jeunes filles, autour desquelles le silence doit se faire, elles gagnent à ce bruit de la renommée.

Pour nous, l'expérience est faite; et notre Compagnie se trouve grandement honorée de ce que l'on a bien voulu parler et s'occuper d'elle à Bordeaux, de ce que, maintenant, vous avez daigné dire vous-même, dans des termes aussi flatteurs que bienveillants.

Mais si son tempérament supporte volontiers de semblables assauts, dût sa modestie en souffrir, si, par là, la Société archéologique de Tarn-et-Garonne espère quelque peu se faire une bonne réputation, il est moins aisé de parler à son tour et, pour ma part, je me sentirais défaillant dans une pareille réunion, si, montant du cœur aux lèvres, un seul mot ne me semblait suffire.

Ce mot, c'est un merci!

Il vous est d'abord adressé, éminent Collègue, à vous qui représentez avec tant d'autorité les deux corps savants sous le patronage desquels nous avons placé notre visite dans votre beau département : à vous, Président de l'illustre Académie de Bordeaux, secrétaire général de la laborieuse Société archéologique de la Gironde.

A vous, entre tous, nous devons le succès de notre expédition : douceurs de l'hospitalité, jouissances de l'esprit et charme du cœur.

En vous et par vous, je puis remercier cette phalange d'hommes d'étude et de science, vos pairs et vos amis, grou-

pés pour nous accueillir et se faire nos guides aimables et distingués.

C'est à votre appel que la Presse bordelaise, pour parler de nous elle aussi, a gracieusement ouvert ses colonnes et, pour nous suivre, député ses reporters.

Si une assemblée d'élite nous écoute ce soir, nombreuse et empressée, pour nous mieux fêter, n'est-ce point parce que vous l'avez conviée?

En vérité, sous bien des formes et pour bien des motifs, notre reconnaissance devait s'exprimer, un merci vous était dû.

Mesdames,
Messieurs,

Ce matin la visite, hélas trop rapide, des monuments de votre ville, nous conduisait du Palais-Gallien au Musée des Antiques, si riche des débris des vieux édifices de la cité romaine. Au milieu des sculptures conservées longtemps dans les murs d'enceinte de *Burdigala*, reconstruite, j'ai cherché l'autel célèbre qui, lui du moins, resta toujours en honneur auprès de vos ancêtres; je voulais relire ces mots :

AUGUSTO.SACRUM
ET.GENIO.CIVITATIS
BIT.(urigum)VIV.(iscorum)

Consacré à Auguste et au Génie de la cité des
Bituriges Vivisques.

Etait-ce pour saluer Auguste? Non! Depuis César, il y en a eu tant et de si divers!..... Bordeaux pourtant fut une capitale, l'histoire ne permet point de l'oublier; les princes et les rois vinrent pour travailler à ses grandeurs, et après eux, continuant leur œuvre, les Jurats de la Renaissance et les Intendants en firent, à coup sûr, une des plus belles villes de France, la seconde peut-être. Nobles et généreux exemples laissés par les d'Ornano et les de Tourny; exemples véritablement féconds!

Votre présence ici, Monsieur le Maire, en est une preuve, dans cet Athénée, palais superbe, bâti par une municipalité

intelligente pour abriter les Lettres, les Sciences et les Arts et encore, nous ne saurons l'oublier, pour recevoir vos hôtes d'un jour qui se font vos admirateurs.

Cela dit, Messieurs, je ne cherche pas davantage Auguste, qui n'est plus, mais bien, pour le saluer, le Génie toujours vivant de votre Cité.

Quel était-il dans la pensée du lapicide qui a gravé l'inscription, dans celle des décurions qui érigèrent l'autel? Peu m'importe pour l'heure. Etre en cela trop archéologue pourrait m'imposer une gêne dont je ne veux point.

Egalement le Génie de l'empire a péri dans l'effondrement avec Julien; où serait alors celui des Bituriges Vivisques si, pour le saluer ce soir, je ne pouvais le retrouver multiple dans le passé et dans le présent?

C'est le Génie d'un peuple toujours debout, actif, éclairé.

Un jour, il fut baptisé par saint Martial, évangélisé par saint Seurin et chanté par Ausone. Depuis, par quels poèmes de pierre n'a-t-il pas célébré, lui-même, ce Dieu, désormais adoré, sous des pontifes justement célèbres : Clément de Goth, Pey Berland, Sourdis, pour n'en nommer que trois parmi les anciens?

Ils sont radieux encore ces monuments revêtus des beautés de tous les styles, tribut de l'art et hommage de la foi apporté par chaque époque, de la crypte de Saint-Fort à l'église néogrecque de Saint-Dominique, des premiers siècles au xviii^e. Quels restes importants de la période romane dans la façade de Sainte-Croix! quelle première floraison de l'art ogival à Saint-Seurin ou à Saint-André! quel complet épanouissement à Saint-Michel et à la tour de Pey-Berland!

Le Génie bordelais aimait aussi les grands édifices profanes lorsqu'il rappelait les antiques arènes en élevant, sous Louis XVI, le théâtre de Louis, resté un si excellent modèle. Et, à n'en pas douter, il laissait bien loin les œuvres des édifices romains lorsqu'il traçait magistralement les voies magnifiques que bordent vos hôtels et vos palais, lorsqu'il reliait les deux rives de la Garonne par l'admirable pont dont vous êtes justement fiers.

Il est vrai que dans l'antiquité, déjà, notre fleuve gascon avait prêté ses flots au Génie commercial de votre race : port intérieur et port de la Lune, abritant des galères comme vos Docks reçoivent des paquebots.

Génie de la navigation et des affaires, qui a toujours su, de lointaines contrées, rapporter la fortune en échange de la civilisation et de l'industrie, mais qui, chez lui, n'a jamais rien ignoré des choses de l'esprit.

Oh ! certes, il est bien vivant ce Génie de la science qui, par vous, Messieurs, nous accueillait ce matin dans l'hôtel de Jean-Jacques Bel, sous la figure austère du président de Montesquieu, non loin du tombeau de Montaigne, tenant en main les écrits de saint Paulin, de Marcellus, de Lopès, de Berquin, de Jouanet, de Baurein, de Sansas ou de Charles des Moulins.

Et quelles pages n'a point tracées son pinceau sur la toile, quels arbres n'a point animé son ciseau quand, Génie de la peinture ou de la sculpture, il s'est appelé Pierre Lacour, Horace Vernet, Alaux, Brascassat, Rosa Bonheur, Pageot ou Lapierre ?

Messieurs, j'omets un nom honoré, celui d'un vrai savant et d'un grand artiste. Je me suis imposé de ne point vous parler des vivants, la tâche eût été attrayante mais longue. Puis-je cependant, il est absent et il aura tort, puis-je ne point saluer avec respect Léo Drouyn ? Sa célébrité sera, je crois, bientôt séculaire.

Et, ce pas étant fait, me permettrez-vous de vous dire quel est celui de nos confrères, dessinateur émérite, dont le crayon a finement illustré le programme de notre excursion ? Montalbanais et des nôtres par adoption, Jean-Paul Anglade vous appartient par le talent et la naissance.

Je dois me taire, Messieurs, d'autres ont à parler. Je n'ai point montré pourtant le Génie de l'éloquence dans Duvigneau, de Sèze, Lainé, ou Ravez, et, m'écartant à dessein du sentier de la politique, j'ai vu de trop loin pour les mentionner les Girondins, de Martignac ou le comte de Peyronnet, ces grands ministres presque de notre temps.

Pacifique par état et par goût, je n'ai point cherché les

hommes de guerre avant d'acclamer Dunois, le Français eût souffert d'avoir à s'incliner devant le prince Noir.

Ah! Messieurs, conservez-le avec piété ce vieil autel dédié au Génie de vos pères, qui est toujours si bien le vôtre. Vous lui donnerez la place d'honneur dans le temple élevé par vous aux gloires de la cité bordelaise :

SACRUM
... GENIO. CIVITATIS
BIT. VIV.

UN FAMILIER DE CADILLAC

Jean de MONTFERRAND, Vicomte de FONCAUDE

Mesdames, Messieurs,

La passion de voir et de savoir, cette passion dominante des archéologues, me conduisit, un jour du mois de janvier 1890, dans un vieux château de Gascogne, abandonné par ses maîtres depuis plus d'un siècle, demeure illustre autrefois, aujourd'hui profanée, déshonorée, tombée en ruines, vrai château de la Misère, où Théophile Gauthier aurait pu faire naître son baron de Sigognac. Je suppose, Mesdames, que vous avez lu *le Capitaine Fracasse*.

A Puysegur — c'est mon vieux château (1) — comme à Sigognac, ni portes ni fenêtres, des plafonds et des planchers crevés, des pans de murs écroulés, des ronces, des herbes envahissantes, tout un peuple d'oiseaux de proie, chasseurs de jour et chas-

(1) Canton de Fleurance (Gers).

seurs de nuit, en un mot le spectacle d'une maison qui est en train de crouler et à laquelle le temps n'a pas encore donné le charme et le pittoresque d'une ruine achevée. Mais sur ce triste château planaient de grands souvenirs, et dans ces salles délabrées avaient vécu d'illustres personnages, de vaillants capitaines, de nobles dames, des familiers de mes études, dont les noms m'étaient connus et dont le souvenir m'attirait. J'entrais avec eux dans ces ruines et ce qu'ils me disaient, ces chers disparus, m'absorbait tellement que je n'entendais point gémir sous mes pas les escaliers rompus et les poutres branlantes. Que m'importait le danger, je voulais voir et savoir. J'allais et venais des souterrains aux combles, cherchant, avec ce qu'un ancien a appelé *oculus eruditus*, si dans cet abandon général il ne restait point quelques traces du glorieux passé que j'évoquais.

Quelle heureuse surprise ! Dans une chambre moins misérable que les autres, ouverte cependant à tous les vents, je découvris, dans un coin, un amoncellement de vieux papiers ; toutes les archives de Puységur ! Il avait plu la veille ; il avait plu l'automne, l'été et le printemps passé et depuis des années il pleuvait sur cette vénérable montagne de parchemins et de papiers. Vous devinez dans quel piteux état se trouvaient ces pauvres archives. Hélas ! il n'y avait pas que les vieux murs qui s'en allaient en ruine.

Je ne vous raconterai pas comment je les sauvai ; ce qu'il me fallut de travail et de patience pour les faire sécher, les dépouiller et les classer : j'arrive au fait.

Les châtelains de Puységur ont joué un rôle considérable dans notre histoire du Sud-Ouest. Jacques de Chastenot, seigneur de Puységur, colonel du régiment de Piémont, un gentilhomme pétri d'honneur, comme l'appelle Saint-Simon, est l'auteur de ces charmants Mémoires sur les guerres du règne de Louis XIII, réédités avec tant d'élégance et enrichis de notes si sûres, si précises, par mon très savant ami Philippe Tamizey de Larroque. — Je suis heureux de nommer cet ami et de saluer en lui, devant cette imposante assemblée, le travailleur infatigable, le grand érudit, l'aimable et spirituel écrivain. Je lui

envoie nos bien vifs regrets de ne le point voir au milieu de nous et surtout de ne le point entendre dans cette belle fête de la science et de l'esprit, comme il nous l'avait fait espérer. — Le maréchal de Puységur, un des hommes de guerre les plus expérimentés de son siècle, ne vous est pas moins connu. Il est résulté de la part prise par les seigneurs de Puységur aux choses publiques qu'ils n'ont pas été seulement en relation avec les personnages politiques qui administraient la Gascogne, mais encore avec ceux qui gouvernaient la France. J'ai retrouvé dans leurs archives un nombre considérable de lettres du plus haut intérêt pour l'histoire provinciale et générale, et parmi toutes j'ai choisi pour vous celles d'un personnage appartenant à une des plus anciennes et des plus illustres familles de votre belle Guyenne.

Mesdames, le gentilhomme que j'ai l'honneur de vous présenter s'appelle Jean de Montferrand, vicomte de Foncaude, deuxième fils de haut et puissant seigneur François de Montferrand, premier baron de Guyenne, vicomte de Foncaude, baron de Montferrand, Cancon, Casseneuil et Frespech, seigneur de Gontaud et autres places. C'était un familier du château de Cadillac, un ami du duc d'Épernon, ami des jours heureux et des jours d'infortune. Ceux d'entre vous, Messieurs, qui ont lu la vie du Gouverneur de Guyenne savent que le vicomte de Foncaude n'épargna pour le servir ni son temps ni sa peine. Est-il besoin de vous rappeler avec quel désintéressement, quel peu de souci de son avancement, il s'exposa librement aux rigueurs de la Cour pour seconder le duc d'Épernon dans sa chevaleresque prise d'armes de 1619, en faveur de Marie de Médicis.

Foncaude avait connu à la cour de Cadillac Jean de Chastenot, seigneur de Puységur, vice-sénéchal de Guyenne. Les mêmes sympathies, les mêmes goûts avaient rapproché les deux gentilshommes, diverses expéditions faites ensemble et surtout un égal dévouement au duc d'Épernon nouèrent entre eux une amitié étroite, ils se lièrent et ce fut pour la vie. J'ai trouvé dans le chartier de Puységur de nombreuses lettres

adressées par Foncaude à son ami, dans lesquelles cette forte amitié se peint en des phrases charmantes, pleines d'un sentiment délicat et profond, et d'une chaleur toute méridionale.

Ces lettres écrites de Bordeaux, de Cadillac, de Casseneuil, d'Agen, de Condom, de Paris, etc., de tous les lieux que visitait le duc d'Épernon, sont également pleines de faits curieux, intéressants, inédits. Naturellement le duc d'Épernon et sa famille y tiennent une grande place. Foncaude note les allées et venues de son maître, fait part au vice-sénéchal des événements domestiques. Il écrit le 14 avril 1627 : « Je vous dirai » que madame de La Valette s'est accouchée d'un fils. Je ne » sais qui en est le plus réjoui du père ou du grand-père ».

Hélas! la joie de l'aïeul fut courte; quelques jours après, la duchesse de La Valette mourait, emportée par une de ces maladies qui défient la science du médecin. Foncaude mande cette triste nouvelle à son ami : « Nous sommes dans la plus » grande douleur; madame la duchesse de La Valette est morte » le vingt et unième jour après avoir été accouchée. Son » fils se porte bien. Jugez en quelle affliction se trouvent » monsieur d'Épernon et monsieur de La Valette ».

Cette jeune femme qui mourait à la fleur de l'âge était Gabrielle de France, fille d'Henri IV et de la marquise de Verneuil. Sa radieuse beauté, chantée par les poètes, avait fait les délices des cours de Paris et de Cadillac, mais

Elle était de ce monde où les plus belles choses
Ont le pire destin.

L'enfant qu'elle laissait orphelin fut le dernier duc d'Épernon.

Pour distraire son chagrin, le gouverneur de Guyenne entreprend un voyage. Il visite les villes de son vaste gouvernement. Son train est magnifique; plus de cent gentilshommes l'accompagnent à cheval, son régiment des gardes et la foule de ses serviteurs lui font un cortège presque royal. Il va, dans ce pompeux équipage, à Marmande, à Agen, à Nérac, à Condom, etc. Les municipalités s'empressent à sa rencontre, la noblesse accourt de tous côtés pour le complimenter, le peuple, attiré par le spectacle extraordinaire de cette marche triomphale, encombre

les routes, curieux et ravi; ce ne sont partout qu'arcs de triomphe, que rues pavoisées, que réjouissances publiques.

Le duc d'Épernon s'arrêta quelques jours à Condom (1). Le vicomte de Foncaude écrit à son ami, le 13 décembre 1631 : « Monsieur, vous êtes bien cruel de n'être qu'à trois lieues de » Condom, là où il y a une Cour très grosse. si vous n'y venez » pas rendre votre hommage. On ne parle que de jeux, courre- » ments de bague, bals, banquets et festins. Si vous le voulez » savoir en détail, venez y vous-même ». Et le 7 janvier suivant : « Je vous supplie d'arriver assez tôt pour voir le » festin que Monseigneur d'Épernon fera aux dames, dimanche, » à souper ».

Croiriez-vous, Mesdames, qu'une invitation si pressante et l'annonce de tant de plaisirs laissèrent M. de Puységur insensible ! Vous auriez été moins inhumaines, et je le comprends : on courait la bague et on dansait à Condom ! Et encore, si vous saviez en quel lieu se donnait le bal ? J'en demande pardon à mes vénérés confrères, Messieurs les Ecclésiastiques ici présents, le bal se donnait dans les salons de l'évêché et, *proh pudor!* en présence de Monseigneur l'Évêque. Il est vrai qu'Antoine de Cous, évêque de Condom, avait grandi à la cour de Marguerite de Valois, qu'il aimait les arts, qu'il était un favori des muses; il est vrai aussi que c'était au temps où saint François de Sales allait au bal; ce qui fait évidemment l'éloge des bals..... de ce temps là.

A côté du maître, la famille tient une large place dans les lettres de l'ami de Puységur. Foncaude était un cadet de Guyenne, possédant deux ou trois mille livres de rente, maigre portion que la constitution de la famille sous l'ancien régime lui avait attribuée, tandis que son frère aîné, François, marquis de Montferrand, était entré en possession de la presque totalité des biens paternels. Cette inégalité, qui aurait dû, ce semble, séparer les deux frères en laissant quelque

(1) Les registres consulaires de Condom renferment de nombreux et intéressants détails sur le séjour du duc d'Épernon dans cette ville.

amertume jalouse dans le cœur du cadet, les unit au contraire et créa entre eux une affection fraternelle très particulière et très touchante, toute faite de protection et de tendre sollicitude de la part de l'ainé, et de respect, de dévouement et de générosité de la part du cadet.

Cette tendresse commencée dès leur enfance, ce respect, ce dévouement, trouvaient leur explication dans un sentiment rare qui n'est guère plus de notre temps : l'esprit de famille. Le marquis était l'ainé, le chef de la race ; sur lui reposaient les gloires du passé et les espérances de l'avenir, et Foncaude qui aime sa race n'a qu'une préoccupation, c'est de la perpétuer en favorisant, même à ses dépens, l'établissement confortable de son frère. Il s'y emploie avec un détachement personnel dont l'expression touchante revient fréquemment dans ses lettres ; et lorsque enfin ce mariage est décidé et que le marquis va épouser Jacqueline de Beauxoncles, veuve du baron de Montaut (1), il se hâte d'écrire l'heureuse nouvelle à son ami : « Je sais que » vous trouverez étrange qu'après avoir demeuré trois ans à un » lieu pour une malheureuse affaire, que j'en parle lorsqu'on » parle de fondre la cloche et même en la saison où nous » sommes (2), puisqu'il s'en faut retourner bien vite ; ajoutez à » toutes ces considérations mon indisposition qui n'est pas » véritablement fort grande, mais elle l'était assez pour m'em- » pêcher de prendre la poste, si je n'étais appelé dans le pays » pour un sujet qui ne me permet pas de faire plus de séjour. » Car, puisqu'il s'agit que mon aîné s'est résolu de se marier, » je suis si satisfait de cette résolution que je ne saurais vivre » content si je ne lui allais témoigner moi-même comme quoi » je m'en réjouis. Vous assurant que je l'estime trop heureux » de ce que Madame Montaut lui a permis qu'il la recherchât » en mariage ; et si mes désirs sont accomplis ils seront bien- » tôt mariés, pour le moins il ne tiendra pas à mes prières et

(1) Fille de François de Beauxoncles, seigneur de Bourguerin, et de Jeanne de Montmorency-Fosseux, et veuve de François de Voisins, seigneur, baron de Montaut et de Gramont, premier baron d'Armagnac.

(2) La lettre est datée de Paris, le 1^{er} novembre 1626.

» à mon conseil. Vous assurant qu'il n'y a que le seul mariage
 » de mon frère qui me fit partir de Paris à la saison où nous
 » sommes ».

Quels admirables sentiments, Messieurs ! C'est l'esprit de famille à sa plus haute puissance. C'est le droit d'aînesse accepté non pas avec résignation, mais avec une abnégation et un dévouement qui ne se retrouvent plus aujourd'hui.

Cet homme, qui mettait tant de force et de générosité dans ses dévouements, qui prodiguait son affection avec une tendresse et une douceur presque féminines, apportait dans ses antipathies, par un contraste naturel, une violence et une impétuosité extraordinaires. Ce côté du caractère du vicomte de Foncaude n'est pas le moins curieux à étudier ; il nous fait voir notre héros dans son allure vraie, méridionale, bien gasconne, avec son esprit caustique et sa verve endiablée.

Foncaude avait un ennemi, et cet ennemi, Mesdames, j'ai regret à vous le dire, était une femme. Il détestait la maréchale de Roquelaure (1). Il avait avec elle un procès dans lequel il s'agissait de la moitié de son bien et un peu de son honneur. La Maréchale poursuivait l'affaire avec une âpreté normande. Elle traînait Foncaude devant toutes les juridictions, du sénéchal d'Armagnac au grand Conseil du roi. Il est vrai que celui-ci lui rendait avec usure ses bons procédés, car non content de la mettre aux prises avec les gens de justice et de l'embrouiller dans les ruses et les détours de la chicane, il lardait de brocards, de traits mordants et lui jouait cent mauvais tours. Ecoutez plutôt.

Il écrivait de Paris à M. de Puysegur, le 27 juillet 1626 :
 « Je vous rends mille grâces de la peine que vous avez prise de
 » me mander des nouvelles de la cour de Bordeaux et parti-
 » culièrement de la gentillesse de Madame la Maréchale. J'es-
 » père que je la ferai rendre cet hiver à Paris pour donner un
 » démenti au peintre qui a fait son portrait, qu'on a envoyé
 » ici ». Et quelques jours après, le 26 août : « Il la faut brûler

(1) Susanne de Bassabat de Pordéac.

» comme sorcière, puisqu'elle a deviné que j'entreprendrai de servir M. de Sessas pour le prieuré de Layrac ».

La Maréchale se rend à Paris à la fin de cette année 1626 et se montre à la Cour. Foncaude n'en dort pas, il épie les allées et venues de son ennemie, écoute aux portes et écrit le 26 décembre à Puységur : « La Mounarde — c'est la maréchale — est consolée de feu M. de Roquelaure, elle se porte » fort bien. On tient que M. le comte de Schombert lui en » veut dire deux mots à l'oreille, les autres parlent de M. de » Saint-Luc, et tout est d'accord qu'elle se mariera dans ces » quartiers avec l'un ou avec l'autre ; mais je tiens qu'ils en » auront les cornes, car le diable l'a épousée ».

Foncaude avait plus d'une fois fait ces épousailles en donnant la Maréchale à tous les diables, mais elle n'en resta pas moins pour cela veuve honnête et vertueuse et continua à désespérer les galants (1). Il n'est pas jusqu'au général des galères, le pieux Emmanuel de Gondi, duc de Retz, père du fameux cardinal, qui n'y brûla ses ailes, du moins le vicomte l'assure.

« Le général des galères, écrit-il, se renferma mercredi dernier, qui était le 7 de ce mois (avril 1627), dans les prêtres » de l'Oratoire. On a mandé de Paris qu'il le fit par désespoir » de ce que Madame la maréchale de Roquelaure lui avait ôté » l'espérance qu'il avait de l'épouser, lui ayant fait connaître » qu'elle ne volait que pour maréchal de France ». Voilà certes une piquante révélation. Les historiens de l'Oratoire n'ont pas connu ce motif de l'héroïque résolution du duc de Retz, et Tallemant des Réaux, l'indiscret conteur, ne l'a pas notée dans ses *Historiettes*.

Foncaude ne traite pas mieux les amis de la Maréchale et surtout les gens de justice qui plaident pour elle. Voici de quelle belle façon il habille maître Barciet, procureur au séné-

(1) Elle était d'ailleurs fort belle personne. L'occasion de son mariage avec le Maréchal est plaisante. En allant pour accommoder deux gentils-hommes qui prétendaient à sa main, le Maréchal les mit d'accord en la prenant pour lui. (Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. I, p. 100).

chal d'Armagnac : « Vous me mandez que Barciet est un des » quatre évangélistes de notre chère amie; pardonnez-moi si » je vous soutiens qu'il passe plutôt pour un des treize apôtres, » car aussi bien, si je ne me trompe, celui qui trahit notre » Seigneur était de son poil ou pour le moins de son humeur ».

Je termine, Messieurs, par ce bon tour de gascon qui dut faire enrager Madame de Roquelaure. Elle faisait confectionner à Paris, chez un tailleur de renom, un costume de veuve pour porter le deuil du Maréchal. Foncaude l'apprit et voici ce qu'il imagina : « Lamothe, Nort et moi avons eu la curiosité de faire » essayer son deuil à une très honnête et chaste dame, que » Porchères a amenée d'Angleterre, pour être la plus grande... » de Londres, qui a pourvu une partie des plus hupés de la » Cour d'une très bonne marchandise, M. de Bassompierre en » est du nombre. Et je vous assure que la robe de deuil lui va » le mieux du monde, si bien que la Maréchale passe dans Paris » pour être de la taille de l'Anglaise. Honni soit qui mal y » pense ! J'espère, avec le temps, la contraindre à se jeter par » désespoir dans un cloître ».

Cet espoir du vicomte de Foncaude ne se réalisa pas. Il eut même la douleur d'assister au triomphe de son ennemie, car il perdit son procès. Il ne survécut pas longtemps à sa défaite, la mort le prit à cinquante et un ans, le 9 octobre 1634. Son corps fut enseveli à Cancon et son cœur déposé dans l'église de Casseneuil. Qu'il repose en paix.

J. DE CARSALADE DU PONT.

UN FAIENCIER BORDELAIS

ET

Un IMPRIMEUR de LA RÉOLE, Professeur à Montauban.

Par M. Ed. FORESTIÉ

Dans la gerbe historique, archéologique et littéraire que notre Société est heureuse de vous offrir comme témoignage de gratitude pour l'aimable et cordial accueil que vous nous avez fait, ma part sera plus que modeste.

Je me bornerai à plaider très sommairement la cause de réhabilitation de deux *oubliés*. Non point qu'aucun d'eux mérite une de ces statues qu'on prodigue aujourd'hui; mais ce sont de modestes travailleurs de la pensée ou du pinceau, qui tiennent à la fois par leur origine ou leurs œuvres à nos deux provinces. A ce titre j'ai cru pouvoir vous les présenter.

* * *

Dans son histoire de l'Imprimerie en Guyenne, votre éminent confrère, M. Jules Delpit, disait que le plus ancien imprimeur établi dans cette province paraît avoir été Jean Maurus, originaire de Constance en Allemagne, qui avait été appelé à La Réole par le cardinal Amanieu d'Albret.

La Bibliothèque de Bordeaux renferme les deux rarissimes ouvrages imprimés à La Réole par Jean Maurus en 1517.

Il est regrettable que M. Delpit, avec sa sagacité ordinaire n'ait point recherché ce qu'était devenu Jean Maurus; car il serait possible que l'atelier fort important pour l'époque, de ce typographe, ait été transporté à Bordeaux et acquis par Jean Guyart, qui imprima en 1520 le premier livre sorti des presses bordelaises.

Ceci est une supposition, mais les travaux demi-séculaires auxquels s'est livré mon père sur la bibliographie méridionale

lui ont permis de rassembler quelques notes sur le premier imprimeur Réolais, et je me suis chargé de vous les transmettre.

Jean Maurus qui se qualifie lui-même *Constantianus*, était probablement originaire de Coutances et non de Constance, comme le croit M. Delpit. Latiniste et helléniste distingué, si l'on en juge par ses divers ouvrages, Maurus, en quittant La Réole, laisse le composteur pour prendre la férule du magister, et nous le retrouvons à Lectoure où, d'après un compte municipal de 1518, il reçoit cinquante livres tournoises comme « *domine de las escolas*, » et un sixain pompeux d'un de ses collègues lui attribue la prospérité de cet établissement.

Lui-même, dans une dédicace, parle des innombrables élèves auxquels il enseigne les belles-lettres depuis dix ans en Aquitaine. Il était venu à Montauban, où il figure comme maître ès-arts ou philosophe en 1525-26 et comme orateur ou poète professant la rhétorique en 1528-29; enfin il devint en 1529-30 principal de nos écoles, qui étaient alors tellement fréquentées qu'on dut plusieurs fois agrandir les locaux. Elles comptaient alors plus de 1,500 élèves.

Pendant son séjour dans notre ville, il éditait plusieurs ouvrages : un commentaire des adages d'Erasmus et une seconde édition de son vocabulaire des dérivés de la langue latine ; ces deux livres, datés de 1526, sont rarissimes.

Quelques années après, nous retrouvons Maurus maître d'école à Toulouse, où il était l'objet de mordantes épigrammes décochées par le célèbre Etienne Dolet, qu'il avait probablement irrité par ses idées rétrogrades ; peut-être aussi par le dépit d'avoir été son rival heureux aux jeux floraux.

Maurus publia encore vers 1530 divers ouvrages à Toulouse où il s'était marié déjà vieux ; mais à partir de ce moment on ne retrouve plus sa trace dans les archives.

* * *

Au moment où commençait la vogue des collections de faïences, il y a trente ans, on attribuait tout à Rouen, Nevers et Moustiers, à l'Italie ou à la Hollande. Aujourd'hui le cadre

s'est considérablement élargi ; de nombreux ateliers ont été signalés de toutes parts en province et l'on s'est trouvé en présence d'une véritable efflorescence de l'art céramique en France, caractérisée par la célèbre phrase de Saint-Simon :

« Tout le monde se mit à la faïence. »

Bordeaux n'échappa point à cet engouement, et votre éminent confrère le docteur Azam a raconté dans un magistral mémoire les débuts et les vicissitudes des faïenceries bordelaises.

M. Azam, après avoir signalé le nom d'un faïencier nommé *Molinier*, qui faisait concurrence à Hustin, regrette de ne point connaître de pièce portant la marque de ce céramiste.

J'ai le plaisir de pouvoir combler le desideratum du docteur Azam, en lui signalant une œuvre signée de *Molinier*, dont l'heureux possesseur est un de nos compatriotes.

Molinier a été occupé pendant plusieurs années comme peintre dans la fabrique de faïences d'Ardus, près Montauban, fondée vers 1730, et c'est à lui que nous devons les principales pièces qui furent faites en 1739 pour obtenir les lettres patentes du roi érigeant la faïencerie en manufacture royale.

Cette fabrique appartenait alors à M. Duval de La Mothe, président de la Cour des Aides de Montauban, et elle a produit pendant tout le XVIII^e siècle des céramiques intéressantes.

Denis *Molinier* était originaire des environs de Montauban ; fils d'un potier, il avait dû faire son tour de France et rapporter chez lui les secrets de Moustiers, dont ses œuvres portent le cachet avec une note toute personnelle.

Le plat que j'ai l'honneur de vous signaler est signé *Molinier fecit* au-dessous d'un cartouche où sont les armes parlantes du peintre, un moulin à vent.

Cette céramique est-elle sortie des fours d'Ardus ou de ceux de *Molinier* à Bordeaux ? Je ne saurais aujourd'hui me prononcer absolument. Mais ce qui est indiscutable, c'est la communauté d'origine — au point de vue du décor — qui existe entre certaines faïences de Bordeaux, première époque et celles d'Ardus de 1739. C'est le même peintre qui les a exécutées.

Molinier ne dut pas faire de brillantes affaires à Bordeaux,

puisque, dans un testament, sa mère dit en 1763, qu'il est marié aux îles « françaises ».

Quoi qu'il en soit, je crois avoir réussi à identifier le Molinier d'Ardus avec celui de Bordeaux, et fait connaître le caractère des œuvres de ce céramiste.

Quelques recherches dans cette voie, aux archives de l'état civil, ou à la Chambre de commerce de votre ville permettraient de compléter la biographie de ce peintre, qui n'était pas sans mérite.

A NOS HOTES DISTINGUÉS

MM. les Membres de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne

L'Académie — humble personne —
 Vous voit, fière plus qu'Artaban,
 Dans la vieille cité d'Ausone,
 O doctes fils de Montauban.

Dans la fine langue d'Horace,
 Si notre Ausone eût été là,
 Ah! qu'il vous eût fait avec grâce
 Les honneurs de *Burdigala*!

Autant de vers, autant de perles...
 Par malheur, le dicton fait loi :
 « A défaut de grives, des merles... » —
 A défaut d'Ausone, hélas!... moi!

Et pourtant, il est une chose
 Que l'exquis poète latin
 Oubliait un peu trop : Je n'ose
 Relever son oubli hautain,

Mais il a chanté la Moselle
 Qui, là-bas, loin, roule ses eaux ;
 Or, on sait que ce n'est pas elle
 Qui fait la gloire de Bordeaux :

Sa gloire?... mais c'est la Garonne !
 Et, quand le Créateur a mis
 A ses pieds pareille couronne,
 Bordeaux la montre à ses amis.

Vous la présenter telle quelle
 C'est la louer comme l'on doit ;
 Mais bah ! laissez-moi parler d'elle,
 Je le sais sur le bout du doigt.

Devant vous, je pourrais me taire,
 Car, mieux que dans mes pâles vers,
 De Verdon à la Magistère
 Vous voyez luire ses flots verts,

Et vous l'admirez ; et la preuve,
 C'est que Montauban — en secret —
 Gémit d'être loin du grand fleuve...
 Et que je comprends son regret !

Et bien ! depuis longues années,
 Cette Garonne de mon cœur,
 En des strophes — trop bien tournées —
 Prêtait au sourire moqueur :

J'ai voulu la venger de l'homme
 Qui la raillait ; et, le moyen
 Etant vif, encor que chrétien,
 Je l'ai vengée !... Et voici comme :

LA VRAIE GARONNE PAR UN GASCON

Réponse à M. GUSTAVE NADAUD, *Chansonnier et Flamand.*

Monsieur, vous vivez à Paris. —
 Paris, séjour des beaux esprits,
 Soleil aux splendeurs sans égales :
 Oui, vous chantez dans ce Paris
 Qui fait vibrer tant de cigales.

Même, j'en conviens hardiment,
 Nul n'y vibre plus gentiment
 Que vous ; et que d'*Œuvres complètes*
 J'oserais vendre hardiment
 Pour une de vos odelettes!...

Mais vous naquîtes... à Roubaix ;
 Et si, moi Gascon, je daubais
 Certain railleur venu de Flandre,
 Peut-être serait-ce à Roubaix,
 Son berceau, qu'il faudrait s'en prendre.

Roubaix et son canal, corbleu !
 On doit lever la tête un peu
 Quand on a pareille couronne ;
 Roubaix et son canal, corbleu !
 C'est... Bordeaux — presque — et la Garonne ;

Mais ce n'est pas une raison,
 Fit-on encor mieux la chanson,
 Pour nous chansonner sans vergogne :
 Non, ce n'est pas une raison,
 Pour se moquer de la Gascogne.

Les fils de Gascogne, après tout,
 Ont dans leur jeu plus d'un atout :
 Leur vieille cité bordelaise,
 Leur vieille Garonne, après tout,
 Ça vaut... Roubaix, ne vous déplaie !

*
 **

Roubaix, en Flandre, chacun sait
 Quelle bruyante ruche c'est :
 Unie à Tourcoing, sa voisine,
 Roubaix en Flandre, chacun sait
 Qu'elle est la reine de l'*Usine*.

Roubaix est riche ; seulement,
 Point d'œuvres d'art, nul monument :
 Ces belles choses raffinées,
 Les soupçonne-t-on seulement
 Quand on a tant de cheminées ?

A l'entour, jusqu'à l'horizon,
 Verts, jaunes, suivant la saison,
 Des blés couvrent les plaines mornes ;
 Par les prés jusqu'à l'horizon,
 Des troupeaux de bêtes à cornes.

La Flandre est grasse : seulement,
 Mon œil y cherche éperdument
 Un mont à crête dentelée :
 A Roubaix, sait-on seulement
 Ce qu'est un pic, une vallée ?

Sait-on d'où jaillit le bon vin ?
 La vigne !... Ce terme divin
 Est-il dans leur vocabulaire ?
 Loin d'avoir la vigne et le vin,
 Roubaix n'a pas même d'eau claire !

A quelque distance, la Lys,
 Honteuse de ses flots salis
 Par d'innommables épluchures,
 Elle rougit, la noble Lys,
 Rasant vos noires filatures...

On croit d'ailleurs — et pourquoi pas ? —
 Qu'en Flandre et dans les Pays-Bas,
 Bien avant l'ère des Gribouilles,
 On barbotait — et pourquoi pas ? —
 Côte à côte avec les grenouilles.

Reclus assure qu'un beau jour,
 Les eaux revenant à leur tour,
 Roubaix, la riche filandière,
 Doit se réveiller, un beau jour,
 Couchée en pleine crapaudière...

*
**

Et voilà pourquoi, méchamment,
 Un homme d'esprit, né Flamand,
 Chanta la Garonne : pour rire !
 Et voici comme, innocemment,
 Au railleur flamand j'ose écrire :

*
**

« Si la Garonne avait voulu,
 Semblez-vous dire, « lanturlu,
 » On ne verrait au monde qu'elle... » —
 Si la Garonne avait voulu ?
 Mais elle serait... telle quelle !

Monsieur, apprenez, s'il vous plait,
 Qu'il suffit d'être ce qu'elle est :
 Ce grand fleuve que l'on chansonne
 N'a — remarquez-le, s'il vous plait —
 Besoin de rien ni de personne !

Oui, quoi qu'en pensent les Nadauds,
 Avec Toulouse, Agen, Bordeaux,
 Notre Garonne a son histoire,
 Et, quoi qu'en disent les Nadauds,
 Sa modestie est méritoire :

La jeune Garonne, en courant,
 Polit du marbre au Val d'Aran ;
 Plus bas, déjà belle à miracle,
 La Garonne adulte, en courant,
 Tourne les meules du Bazacle ;

Plus bas, couverte de bateaux,
 Caressant plaines et coteaux,
 Elle enrichit coteaux et plaines,
 Et par flux, reflux, les bateaux
 La sillonnent à voiles pleines ;

Plus bas encor, monstres géants
 Connus des lointains Océans,
 Dans leurs allures fantastiques,
 Plus bas encor, voguent géants,
 Nos paquebots transatlantiques !

Il est vrai que ces fleuves-rois,
 Buveurs zigzaguant par endroits,
 Lampent de formidables verres,
 Et que la soif des fleuves-rois
 Veut des rasades de rivières :

Notre Garonne pour sa part,
 Reine dès son point de départ,
 Tous les étés, tous les automnes,
 L'hiver, au printemps, pour sa part,
 Boit l'eau par milliards de tonnes :

Quarante fleuves, à pleins bords,
 Versent à boire à ses grands ports ;

Et de la Pique à la Dordogne,
 Quarante fleuves à pleins bords,
 Coulent pour elle — qui qu'en grogne.

Aussi, demandez-lui son nom :
 Est-ce encor la *Garonne*? Non,
 Car, bacchante à la panse ronde,
 Si vous lui demandez son nom,
 Elle vous répondra : *Gironde*.

Mais la *Gironde*, c'est toujours
 Le fleuve objet de nos amours ;
 Et, quelle qu'en soit la Patronne,
 Oui, la *Gironde*, c'est toujours
 Notre incomparable *Garonne*!

Voyez : d'Ambès à Cordouan,
 Calme d'abord, en se jouant,
 Elle élargit son estuaire
 Plein d'îles ; puis, vers Cordouan,
 Hâte un galop tumultuaire.

Est-ce le fleuve, est-ce la mer
 Qui soulève le flot amer?
 Est-ce la mer, est-ce le fleuve?
 Tous les deux, le fleuve et la mer
 Tentent la colossale épreuve :

Pendant six heures, chaque jour,
 Remonte le flux ; à son tour,
 Après une épique mêlée,
 Pendant six heures, chaque jour,
 Le reflux pousse l'eau salée,

Et le reflux l'emporte!... Enfin,
 Lassé d'une lutte sans fin,
 Avant que le flux recommence,
 Le fleuve va se perdre enfin,
 Là-bas, dans l'Océan immense!...

*
**

Eh bien! Monsieur de Lanturlu,
Si la Garonne avait voulu
Faire autre chose, pouvait-elle,
Dites, Monsieur de Lanturlu,
Faire... une Garonne plus belle?

Ce que la Garonne eût voulu,
Ce qu'à sa gloire il eût fallu,
Pour être à jamais sans pareille :
Ce que la Garonne eût voulu?
Nadaud (Gustave), tends l'oreille :

Au lieu de naître au pays plat,
Dans cette Flandre sans éclat
Qui nous jalouse sans vergogne :
Au lieu de naître au pays plat,
Nadaud eût dû naître... en Gascogne!

Mais puisque Dieu n'a pas voulu
Qu'il en fût ainsi, lanturlu,
O ma Garonne, sois modeste;
Et puisque Nadaud a voulu
Naître à Roubaix, bah!... qu'il y reste!

A. FERRAND.

L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE EN AQUITAINE

Par M. Paul de FONTENILLES

M. de Fontenilles prend pour sujet de son entretien l'architecture propre à la province d'Aquitaine, style intermédiaire entre l'architecture latine et l'architecture ogivale. L'architecture à coupole, dont les modèles sont fréquents dans nos pays n'est pas fille de l'architecture syrienne; elle ne se rapporte ni

à Saint-Marc de Venise, ni à Sainte-Sophie de Constantinople. Certaine architecture spéciale à nos provinces méridionales, dont le style est vraiment aquitannique, puisqu'il a pris naissance dans nos contrées. M. de Fontenilles émet sur l'art roman et l'art ogival de savantes et originales considérations. Il demande que l'on redouble d'efforts pour conserver des monuments échappés à l'empire des temps. Il parle en terminant des peintures murales du xiv^e siècle qui ornent la coupole de la cathédrale de Cahors menacées d'une disparition prochaine à la suite des réparations auxquelles on procède dans ce monument. Sur sa proposition, l'assistance émet le vœu que ces peintures soient conservées.

DEUX MOTS AUX BORDELAIS

Messieurs les Bordelais, j'ai deux mots à vous dire,
Et ce soir, c'est pour vous que j'ai monté ma lyre!

Nous sommes chevaliers, aèdes, troubadours.....
Nous allons devant nous, et nous aimons toujours,
A trouver sur nos pas des merveilles nouvelles!
Bordeaux nous attirait!... La vapeur, sur ses ailes,
Nous prit hier matin, et nous voici chez vous...
Or, vivre dans vos murs est vraiment doux pour nous.
Vous êtes les *enfants gâtés* de notre France!...
En ce jour Montauban vous fait sa révérence!
Ici, le Ciel a su sourire mieux qu'ailleurs...
Vous fûtes des vaillants, vous êtes travailleurs;
Il veut récompenser votre vertu sans doute!

Quand on court l'Italie, on apprend sur la route,
Que ses grandes cités — instinct assez brutal
Epousèrent chacune un péché capital!

Gênes a pris l'*orgueil*, et Naples la *paresse*
 Venise s'est donné la *luxure* et l'ivresse...
 Je m'arrête, Messieurs, aux villes ports de mer,
 Et vous fais remarquer par un contraste amer
 Pour une nation sœur — mais tant pis pour elle!
 Que jadis Burgdikal, votre ville modèle,
 Dans un noble hyménée, épousa... le *travail*!!

N'est-ce pas lui qu'on voit assis au gouvernail
 De vos brillants vaisseaux qui font le tour du monde
 Pour y porter partout l'honneur de la Gironde ?
 Mais un hymen toujours suppose des cadeaux...
 Or, il n'en manqua pas à la dot de Bordeaux!
 Le Ciel vous a donné les Muses et les Grâces !!
 Nous avons admiré sur l'une de vos places,
 Les trois sœurs s'embrassant dans un groupe charmant!
 Les Muses! elles ont aussi leur monument!
 Vous leur fîtes, un jour, un riche sanctuaire!
 Vous leur avez construit ce temple littéraire
 Où chacune à son tour fait entendre sa voix,
 Et lorsque je parcours vos annales, je vois
 Que nulle part, jamais la muse de l'histoire
 N'entonna comme ici, des hymnes de victoire!

Les héros que la France... aime d'un grand amour,
 Ont foulé votre sol, sont venus tour à tour,
 En de rudes combats chantés par l'épopée,
 Promener leur panache et montrer leur épée,
 Dans les champs fécondés du sang de vos aïeux !!
 Vous avez vu passer la phalange des preux
 Qui sut, le mieux, chez nous, guerroyer et combattre :
 « Charles Martel, Roland, Charlemagne, Henri quatre! »

Peut-il être étonnant que naisse sous vos pas,
 Cette fleur que l'on dit propre à d'autres climats ?
 Non, Non, et c'est, Messieurs, une sottise hérésique
 De croire qu'à Bordeaux se meurt la poésie,
 Sous prétexte qu'un port n'est pas le Mont sacré!

La Garonne — son nom, chez nous, est vénéré —
 Est pour vous une coupe, une grande fontaine !
 Mais vous avez aussi la source d'Hippocrène !
 Ausone et Saint-Paulin ont eu des héritiers ;
 Leur verve n'est pas morte, et, l'un de vos métiers,
 Sur l'enclume de l'art, est de forger des rimes
 Et d'enchâsser des vers dans des pensers sublimes !

D'ailleurs, n'auriez-vous pas le langage des Dieux,
 Sachez que vous avez quelque chose de mieux
 Qui vient de vos autels et de vos cathédrales !
 Je veux parler des Trois Vertus Théologiques !
 La *Foi* vous a donné des souvenirs pieux,
 Des églises, des tours, des tombeaux merveilleux...
 Vous lui devez aussi le *style aquitanique*
 Auréolé, nimbé par la coupole antique ;...
 Des évêques fameux, l'honneur de la cité,
 Pey Berland, Cheverus... — nous vous l'avons prêté,
 Celui-là ; c'est le grand cardinal, c'est l'apôtre
 Venu de Montauban ; mais n'importe, il est vôtre !

L'Espérance vous donne — et vous en êtes fiers —
 L'embouchure d'un fleuve et l'empire des mers !
 L'Océan est à vous et Bordeaux s'y promène
 De l'un à l'autre bord, comme dans son domaine !
 Dès l'âge le plus tendre, on dit à vos enfants :
 « Allez » et les voilà qui partent triomphants
 Affrontant les périls et rêvant les conquêtes ! !

Enfin, la *Charité* c'est vous-mêmes qui l'êtes ! !
 Vous nous faites, ce soir, un si charmant accueil
 Que nous serons tentés d'en avoir de l'orgueil !
 Malte-Brun nous apprend que vous êtes affables
 Polis et bienveillants... Or, vous êtes aimables ! !
 Il n'a donc pas tout dit, le savant chroniqueur :
Votre département a la forme d'un cœur ! ! !
 La charité, chez vous, est en tout lieu, chez elle :
 Vous êtes bons ; c'est là votre marque immortelle ! ! !

Henry CALHIAT.

LETTRES SUR LA FRONDE

Mesdames,
Messieurs,

Il y a quelques jours notre président préparait nos manœuvres d'automne (le mot heureux d'un de nos confrères est déjà consacré chez nous par cinq ou six campagnes automnales). Il avait la bonne, l'excellente inspiration de nous diriger vers la capitale de l'Aquitaine.

L'accueil flatteur que nous y recevons témoigne que notre général en soutane, avait su choisir son terrain stratégique, cela ne saurait vous étonner, Messieurs, vous qui jadis avez eu un archevêque, général des armées du Roi, qui eut de véritables succès militaires (1).

En me demandant de chercher en mes notes quelques mentions des guerres anglaises qui pussent se rattacher au Bordelais, notre cher président me prenait un peu à l'improviste. Sans doute j'aurais pu trouver dans le fonds si riche de notre célèbre abbaye de Moissac des mentions des faits et gestes, en nos contrées, de Chandos et du Prince-Noir, mais leur rapport avec Bordeaux me paraissait un peu lointain et il m'a semblé que quelques lettres datées de Cadillac et de divers lieux de votre pays, traitant de la guerre de la Fronde, auraient peut-être un intérêt plus grand.

Nous sortons de Cadillac. Malgré sa transformation de maison de gloire et de plaisir en triste demeure d'expiation, ce palais princier nous est apparu gardant encore les traces visibles de ses splendeurs passées.

L'exquise amabilité de celui qui nous en faisait les honneurs nous a permis d'en suivre tous les détails, et, l'esprit tout rempli

(1) Henri d'Escoubleau de Sourdis, deuxième archevêque de ce nom à Bordeaux, général au siège de la Rochelle.

des souvenirs qu'évoquent ces murailles, j'ose vous parler de ses anciens maîtres.

C'est en présence des lieux habités par eux que s'évoquent le mieux les personnages historiques. J'ai vu Blois en 1870. Il n'était nul besoin des narrations lamentables du gardien pour y voir apparaître les sombres figures d'Henri III et de Catherine. L'oratoire de la Reine mère, la salle des gardes, la chambre des filles, comme l'on disait alors de l'appartement des dames d'honneur, montraient à notre pensée tournée vers le passé les drames sanglants des Guise expiant dans le sang une insatiable ambition et les scènes galantes d'une cour à la fois religieuse et lascive dont Brantôme nous a dit les secrets.

A Cadillac, je viens de retrouver les deux gouverneurs de Guyenne. J'ai revu aussi auprès de Bernard de La Valette cette fidèle amie qu'il se donna après son second mariage, lorsque rompant des nœuds formés par la politique seule il abandonna Mademoiselle de Coislin.

Il a été beaucoup écrit sur les d'Epéron, le père et le fils, quelque peu aussi sur Mademoiselle de Maurès, d'Agen.

On a représenté Jean-Louis de La Valette en quelque sorte comme un parvenu. Certainement cet habile Gascon, prêt à des faiblesses répréhensibles comme aux actes héroïques, fidèle à son Roi, corrompu et peut-être traître à notre grand Henri, ne semblait pas destiné dès son berceau à son étonnante fortune; mais les Nogaret étaient cependant depuis longtemps sur le chemin de la notoriété et il ne fit qu'augmenter le lustre de sa race.

On a été très sévère pour Mademoiselle d'Artigues. Je ne voudrais assurément pas, surtout devant vous, Mesdames, chercher à diminuer l'impression fâcheuse que nous donne cette existence de 26 années d'un attachement réprouvé par la morale, mais ses faiblesses admises en fait, ne faut-il pas reconnaître que ce qui nous a été rapporté à son sujet provient de véritables pamphléaires et doit être bien exagéré?

Elle fut reçue à la Cour avec distinction, dit l'avocat général Lenet, le cardinal Mazarin lui faisait fête, la Reine l'accueillait.

Que les cadets de Gascogne pour lesquels elle fut le canal des bienfaits de la Cour et du duc d'Epéron aient fait taire leur mépris devant leur intérêt, cela se conçoit, mais pourquoi la Reine recevait-elle cette petite bourgeoise, comme l'appelle Lenet, puisqu'elle était sotte et laide d'après lui ?

Il y a là assurément un triple mensonge ; le médaillon que le duc d'Epéron fit frapper d'elle a été retrouvé depuis peu. Il nous la montre déjà âgée mais sous ce masque empâté par le temps, on peut reconnaître une femme qui fut belle, et d'ailleurs comprendrait-on la longue affection du duc pour une femme laide et sotte, lui qui avait été marié à une des plus belles princesses de son temps ?

On ne peut affirmer qu'elle eut de l'esprit, mais elle eut du cœur ; les lettres sympathiques écrites à sa sœur pendant une maladie qu'elle fit, après la mort du duc, témoignent qu'elle avait des amies même dans la famille du duc ; ses legs aux églises, aux couvents, disent aussi qu'elle fut bonne et pieuse et qu'elle avait droit à quelque pitié pour les faiblesses de sa vie.

Quant à la traiter de petite bourgeoise c'est se montrer bien exigeant en fait de noblesse. Si les allégations précédentes doivent être jugées d'après cette dernière, il est facile de montrer ce qu'elles valent.

Son père, maître des requêtes de la reine de Navarre, son frère, 1^{er} consul d'Agen et par suite reconnu comme gentilhomme ; ses aïeux, seigneurs d'Artigues, notables à Agen depuis trois siècles, inhumés dans la cathédrale, est-ce là petite bourgeoisie ?

Sa sœur épousa Amanieu de Malartic qui mourut avec son beau-frère sur les marches de l'hôtel de ville d'Agen pendant une insurrection populaire.

Ces dévouements au service de l'Etat firent sortir rapidement hors de pair la maison de Malartic. Quand vint la Fronde, M. de Malartic, président en l'élection d'Agen, s'employa avec la plus vigoureuse énergie au service du roi. C'était un premier pas dans cette voie de dévouement et de loyaux services que devaient signaler particulièrement la conquête de la Catalogne par le maréchal de la Mothe-Houdancourt, fidèlement et heureu-

sement servi par le brigadier des armées du Roi, Jean-Vincent de Malartic, gouverneur de Perpignan, et longtemps après, la défense de l'Isle de France (aujourd'hui Maurice) qui ne tomba au pouvoir des Anglais que lorsque Hippolyte de Malartic, son dernier gouverneur français, eut rendu à Dieu son âme énergique. Sa mémoire est encore assez vénérée en cette île pour qu'on puisse parler de lui dans une ville d'où partent tous les ans des navires qui vont toucher au morne qui là-bas garde sa cendre et porte son nom (1).

Mon aïeule était sœur de ce vaillant soldat, compagnon de d'Assas à Clostercamp et de ses trois autres frères morts aussi généraux.

J'ai retrouvé bien des documents dispersés et parmi eux une liasse de seize lettres sur la Fronde.

Si ce nombre est restreint pour un travail d'ensemble, il y aurait encore trop de pages si j'osais entreprendre de vous en demander l'audition entière. Je n'en détacherai que ce qui peut intéresser.

Ces lettres portent toutes pour suscription : à Monsieur de Malartic, président en l'Élection d'Agen.

La première de 1644 est datée de Luzignan ; le gouverneur le remercie de l'envoi de quelques soldats et le prie d'envoyer divers paquets d'armement à Cadillac. Je n'en parle que pour mémoire.

Une lettre du 30 janvier 1650, écrite par M. Bertrandi de Toulouse porte ceci : « Nous avons des lettres de Paris pour » M. le général de Lavalette. Je crois Monsieur, que vous aurez » appris aussi bien que nous le mauvais estat de nos affaires à » Paris, la paix avantageuse qu'on a fait avec les Bordelais et » la nécessité des affaires de l'État a arraché de la bonté de » leurs Majestés et de S. A. R. (2). Je ne sais si ces nouvelles

(1) Son cœur fut porté à Moutricoux canton de Nègrepelisse (Tarn-et-Garonne) dont la famille avait la seigneurie.

(2) Le duc d'Épernon était qualifié d'Altesse Royale par suite de son mariage avec Gabrielle de Bourbon, fille d'Henri IV et de Henriette de Balzac, marquise de Verneuil.

» sont véritables, mais nos frondeurs en mènent grand bruit et
 » reprennent leurs esprits abastus par les victoires fresquentes
 » de S. A. Je salue avec tout respect MM^{lles} de Maurès et de
 » Malartic ».

Le 5 janvier 1650, le même Bertrandi écrit encore : « Je
 » vous rends mille grâces des nouvelles que vous m'avez don-
 » nées des victoires des armées du Roy sur celles des rebelles.
 » Elles vindrent très à propos pour dissiper celles que les
 » frondeurs faisaient courrir du contraire. Nous avons reçu la
 » nouvelle assurée de la paix; mais on nous assure que les
 » Bourdelais ont refusé de l'accepter ».

Le 20 juin, M. Simony, secrétaire du duc d'Épernon, écrit
 à Malartic : « Comme Monseigneur passe à Médoc, nous n'avons
 » plus à avoir correspondance avec vous que par la droite
 » route d'Agen. Les enemys ont passé au Médoc et nous les
 » allons suyvre et les combattre. Ils auront bien de la peyne à
 » nous esviter, si ce n'est qu'ils ne se renferment dans Bor-
 » deaux, car s'ils passent la rivière, nous estimons que M. le
 » maréchal de la Meilleraie leur fera un mauvais party; nous
 » croyons estre après demain en Médoc ».

Le 22 juin, lettre du même seigneur, datée du camp de
 Castres. Il rend à M. de Malartic un million de grâces pour ses
 services et bons soins. « Il faudra, ajoute-t-il, adresser vos
 » dépêches droit à Cadillac, à M. de la Motte-Vedel qui nous
 » les fera tenir. Vous savez la bonne nouvelle que Bejard a
 » apporté du voyage du Roy en cette province. M. le maré-
 » chal de la Meilleraie se rend demain dans l'Entre-deux-
 » Mers; nous avons aujourd'hui forcé l'isle Saint-Georges et
 » nous approchons demain de M. de Bouillon. On est estonné
 » à Bordeaux ».

Malartic ne cessait de fournir aux besoins de l'armée. Du
 château de Nérac, le seigneur de la Scale lui accuse réception
 d'outils. Certains furent perdus par le régiment de la Reine
 qui y tenait garnison.

A la date du 27 juin, Monseigneur, c'est-à-dire d'Épernon,
 écrit lui-même à Malartic; une lettre de Bertrandy, du même
 jour, le lui annonce et lui dit que Monseigneur lui explique ce
 qui s'est passé dans ses quartiers.

Le 30 juin, l'abbé de Verteuil écrit de Cadillac : « Vous »
 » recevrez une relation du combat donné le 25 de ce mois à
 » Blanquefort contre les troupes du Roy commandées par
 » Monseigneur et celles de MM. de Bouillon et de La Roche-
 » foucault. M. Simoni m'a escrit de la part de Monseigneur
 » que je vous l'envoyasse pour la faire imprimer au plus tôt
 » par Fumadère. Marembat partit mardy dernier de ce pays,
 » d'ordre de Monseigneur, pour aller porter des nouvelles de
 » ce combat. M. de Saint-Simon marche de bon pied dans le
 » service du Roy ».

Ce même courrier portait une lettre de l'abbé de Verteuil à
 M^{me} de Malartic, et des marques de souvenir de son très obéis-
 sant serviteur.

Les succès de d'Epéron ne lui conciliaient point cepen-
 dant les esprits, et M. Bertrandy écrit de Toulouse le 26 juin,
 à Malartic, ces lignes pressantes : « La résolution que le Par-
 » lement a dessein de prendre de s'unir à celui de Bordeaux
 » pour prier le Roy d'oster le gouvernement à Son Altesse,
 » m'oblige à vous envoyer cet exprès et l'envoyer en toute dili-
 » gence à Son Altesse, quand vous devriez l'envoyer en poste à
 » Cadillac à M. de la Motté-Vedel et ailleurs

» Nous tascherons ici d'esloigner l'assemblée des Chambres.
 » Vous voyes combien ceste union et ceste députation seroit
 » prejudiciable à Monseigneur, etc., etc. »

Le 30 juin un autre courrier de l'abbé de Verteuil partait de
 Cadillac et portait cette dépêche. « J'ai reçu votre paquet le
 » 28 de ce mois et celui de Paris du 18 et trouvé la même com-
 » modité de l'envoyer à Monseigneur. Des cavaliers qui partirent
 » avant hier soir de Macau où il estoit alors nous dirent hier qu'il
 » allait ce même jour là attaquer sa maison de Castelnau. Il ne
 » croyait pas que les Bouillons ou Bordelais osent les aller
 » attaquer et disent que les nôtres voudraient bien pouvoir les
 » y attirer. Le combat qui se donna sabmedy dernier à Blan-
 » quefort a esloigné les ennemis du Roy et donné du courage
 » aux nostres et sans la faute que nous avons faite de laisser
 » garnison dans l'Isle Saint-Georges et de la laisser surprendre
 » M. de Bouillon perdait son crédit entre les ennemis.

» Les lettres de Paris du 18 portent qu'on continue de parler
 » du voyage du Roy en ce pays. M. de la Meilleraye allait encore
 » nous le confirmer avant que de passer la Dordogne sur le
 » bord de laquelle y a Saint-André.

» Monseigneur a un escadron de 80 ou 100 gentilhommes
 » près de luy. M. le comte de Ribérac luy en mène 60, il en
 » vient 200 avec le marquis de la Douze et ses amis ; le marquis
 » de Canillac offre de luy mener 1,000 fuziliers et 500 chevaux.
 » Vous saurez aussi que M. Darpajon luy a écrit qu'il luy
 » méneroit tous ses amis.

Le 5 juillet l'abbé de Verteuil montre sa colère contre Bor-
 deaux : « S'il plait à M. de la Meilleraye serrer son jeu vous
 » apprendrez bientôt que Bordeaux se rendra plus sage par la
 » crainte des armes du Roy. Monseigneur a plus fait cognoistre
 » qu'auparavant combien il est aysé de ramener cette ville au
 » debvoir. Je crois qu'il sera ce soir à Castres ».

Malartic semble être pour l'armée royale l'agent des rensei-
 gnements. Il reçoit des lettres des consuls de Cahors, de Nérac,
 de Sainte-Marie et les détails reçus parviennent rapidement au
 camp du duc d'Epéron. Le 8 juillet les consuls de Cahors
 demandent des nouvelles de « du costé de Bordeaux » ils
 annoncent à leur tour que l'archiduc Léopold a levé le siège de
 devant Guise.

A la date du 2 juillet, M. de Verteuil écrit de Cadillac : « Mon-
 » seigneur partit mercredi dernier de Cahors, disna à Langon,
 » où j'eus l'honneur de le voir et alla le mesme jour coucher à
 » Capsieux. Il devait poursuivre son voyage en Dacs, avec sa
 » compagnie des gardes et de la noblesse volontaire qui le
 » suivait. Du depuis, nous n'en avons point de nouvelles ici
 » d'où M. le général partit vendredy pour arriver le mesme
 » jour à Barboson. Le chevalier de Mun et Marembat partirent
 » de Paris, il y a aujourd'hui huit jours, arrivèrent ici jedy
 » dernier et le lendemain partirent pour aller trouver Mon-
 » seigneur, nous disant que le Roy devait partir de Paris le
 » mesme jour qu'ils en partirent, et jedy dernier de Fontaine-
 » bleau pour venir en Guyenne.

» Au reste, toutes les belles paroles du monde, tout le miel

» du Médoc ou des Landes, tout le sucre de Madère ou
 » d'ailleurs pour Monseigneur, de la part de la Reyne et de
 » Son Excellence.

» Ceux qui viennent de Bourdeaux, disent qu'il y a deux
 » frégates d'Espagne qui ont porté de l'argent; que les
 » Bouillons ou Bordelais équiperont des galiotes, des cha-
 » loupes ou des galères, où fréteront des vaisseaux, se prépa-
 » rant fort à la guerre et ne cessant de menacer Cadillac et les
 » autres terres de Monseigneur. M. le maréchal de la Meilleraye a
 » fait un pont de bateaux à Saint-Brens, sur la Dordogne, etc. ».

Notre dossier de lettres concernant la Fronde s'arrête ici.
 La paix fut signée à Bourg-sur-Gironde, le 29 septembre de
 cette année et le roi entra dans Bordeaux le 5 octobre.

En cette frivole guerre de la Fronde le courtisan servit
 l'Etat avec une grande énergie, Malartic s'y employa avec le
 plus absolu dévouement.

En visitant Cadillac, où germèrent toutes ces pensées échan-
 gées entre ces fidèles serviteurs du duc d'Epemon, j'ai cru
 devoir les faire sortir un instant de l'oubli.

Si ces détails pouvaient avoir pour les Bordelais le moindre
 intérêt, j'en serais heureux, et je reste en tout état de cause,
 reconnaissant envers ceux d'entre eux qui ont bien voulu en
 supporter le trop long récit (1).

Charles DUMAS DE RAULY,

*Archiviste du département, du Conseil d'administration
 de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne.*

(1) Ce document porté à l'ordre de la séance publique n'a pu être lu,
 l'auteur n'ayant pu assister à la réunion.

L'ARCHÉOLOGIE EN RUSSIE

Par M. Émile CARTAILHAC.

M. Emile Cartailhac, directeur des *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, chargé par le Ministère de l'Instruction publique de le représenter au VIII^e Congrès archéologique russe, rend compte de son voyage et résume ses observations.

Le Congrès est, comme la Société impériale de Moscou, l'œuvre de feu le comte Ouwarof, fils de l'illustre historien. La Société existe depuis 1864. Elle a publié de nombreux volumes peu connus malheureusement en Europe. Elle a contribué, dans une large mesure, à faire aimer et respecter les monuments légués par les âges passés. Elle joue avec une plus grande autorité le rôle de notre Commission ministérielle des monuments historiques. Depuis la mort du comte, c'est M^{me} la comtesse Ouwarof qui a continué à diriger les institutions créées par son mari. Le respect et l'admiration qu'elle inspire à tous, non moins que la sympathie que lui témoignent l'Empereur et sa famille, lui ont permis de faire une excellente besogne, en dépit de toutes les difficultés.

M. Cartailhac a, depuis plus de vingt ans, pris part à des congrès scientifiques, il n'en a vu aucun plus pénétré de ses devoirs que celui de Moscou. Les séances ont, en effet, duré près de deux semaines et quatre cent cinquante savants russes, accourus des divers points de l'empire, assistaient aux deux ou trois séances journalières. L'un des frères de l'empereur, le grand duc Serge, avait présidé les premières réunions et donné l'exemple de l'assiduité. De nombreuses dames écoutaient les lectures — un peu étendues — et suivaient les discussions jusqu'au milieu de la nuit. La langue russe, sauf dans deux séances, fut seule en usage. La langue française est d'ailleurs moins répandue que nous ne le pensons généralement

ici. Contrairement aux usages des congrès occidentaux, les orateurs gardaient fort longtemps la parole.

Le congrès était divisé en huit sections et s'occupait de tous les domaines de l'archéologie. De nombreux sujets indiqués au programme ont été à peine effleurés ou même pas du tout comme il arrive toujours. Mais les discussions qui ont suivi les lectures ont été fréquentes et soigneusement notées. La publication des procès-verbaux illustrés montrera les progrès sérieux de l'archéologie russe.

Ils étaient surtout évidents à l'Exposition organisée, elle aussi, par la Société et sa présidente. De nombreuses salles, une quinzaine, étaient garnies de toutes sortes d'antiquités, des tissus, des broderies, des habits mondains et sacrés, des bijoux de tous les siècles passés, des objets religieux, des icons dont le classement chronologique désespère les plus habiles spécialistes; puis le produit des fouilles exécutées récemment dans tout l'empire, et notamment au Caucase, dont les nécropoles d'une richesse inouïe attendent encore la découverte de leur âge, et tout en éclairant un peu le passé préhistorique de l'Europe et de la Grèce, viennent singulièrement compliquer toutes les questions.

L'exploration du Caucase est l'objet des sollicitudes de M^{me} Ouwaroff. Elle y a conduit des explorateurs et les a dirigés. Maintenant, l'impulsion étant donnée, les recherches sont continuées avec ardeur. Les membres de la famille impériale ont accordé dans ce but de généreuses subventions.

Les galeries occupées par l'exposition étaient une partie des locaux du nouveau musée historique de Russie. C'est un vaste bâtiment d'une architecture originale, suivant le style du seizième siècle, et qui a coûté déjà près de 15,000,000 francs. Il est destiné à représenter toute l'histoire de la Russie et déjà les galeries attribuées aux diverses époques jusqu'au dixième siècle se montrent avec une ornementation particulière en rapport avec leur contenu. Les peintures qui reconstituent sur les murs et les plafonds des scènes ethnographiques et historiques sont dues à d'éminents artistes. Quant aux antiquités proprement dites, elles sont déjà éblouissantes. Les travailleurs

y sont reçus parfaitement et leur besogne y est facilitée autant qu'il est possible.

Moscou renferme d'autres musées importants que M. Cartailhac signale. Notre collègue insiste sur le musée polytechnique, superbe création impériale de la Société des amis des sciences et de son président le professeur Anatole Bogdanow.

Cependant, c'est à Pétersbourg qu'il faut aller pour admirer les trésors classiques des colonies grecques de la mer Noire. L'Ermitage impérial, avec ses diverses sections consacrées à l'art, à l'histoire, à l'archéologie éblouit le visiteur et l'enchanté. La salle dite aux vingt colonnes, dont toutes les vitrines ne renferment que des bijoux grecs en or, merveilleux d'élégance et de travail; la salle scythique, où l'or est également à profusion, exigeraient des années d'études. Beaucoup d'objets sont encore inédits. Les gardiens veillent et personne ne peut prendre même le numéro des vitrines. Il est juste d'ajouter aussitôt que les conservateurs sont très accessibles et complaisants. Ils ne craignent pas de briser les cachets qui scellent les vitrines, de mettre les objets entre vos mains; ils vous autorisent même quelquefois à dessiner; ils vous procurent enfin des photographies, mais d'un prix inabordable, comme à Moscou d'ailleurs.

C'est aussi en France que l'on trouve encore des directeurs de musée qui conservent pour eux. A Berlin et à Londres, on s'aperçoit mieux que tout musée *public* appartient d'abord, y compris ses fonctionnaires, au public.

M. Cartailhac passe en revue les collections principales de Pétersbourg, et fait un grand éloge de la libérale organisation de la bibliothèque impériale, où il a entrevu les précieux manuscrits français sauvés par la Russie pendant la période révolutionnaire. Il parle ensuite du nouveau musée ethnographique, qui fait honneur à la direction de M. Théodore Karlowitsch Russow.

En résumé, beaucoup à apprendre, à étudier, à imiter en Russie, car nos musées les mieux organisés, ceux du Trocadéro et de Saint-Germain, ont encore bien des desiderata à combler.

Cette communication est écoutée avec la plus grande attention et M. Cartailhac la termine en engageant les archéologues de France à prendre part à l'exposition française prochaine à Moscou.



Tels sont les incidents de la réception de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne par l'Académie et la Société archéologique de Bordeaux.

Cette visite laissera de longs souvenirs dans la mémoire de ceux qui s'y sont rencontrés et nous donnons, en terminant, la liste de tous nos hôtes de Montauban pour consacrer le fait de leur campagne scientifique à Bordeaux.

Ce sont, en dehors de M. F. Pottier, leur éminent président et fondateur de leur Société, et de MM. de Carsalade du Pont, Paul de Fontenilles, Forestié, abbé Calhiat, E. Cartailhac et Dumas de Raully, déjà cités, MM. :

Henri de FRANCE, archiviste de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

Commandant MARINIER, chef du génie à Montauban.

Colonel FOREL.

Jean-Paul ANGLADE, peintre et aquafortiste.

De COUSTON-COYSEVOX, ancien sous-préfet.

Paul FORTANDI, avocat.

Arthur de COSTE.

GALABERT, curé d'Aucamville.

Chanoine FOURMENT.

Henri SOUBIES.

Jules MOMMÉJA.

A. DUCLOS.

Joseph de SAINT-FÉLIX.

Capitaine POUSSY.

Armand REBOULET.

Commandant DARIO.

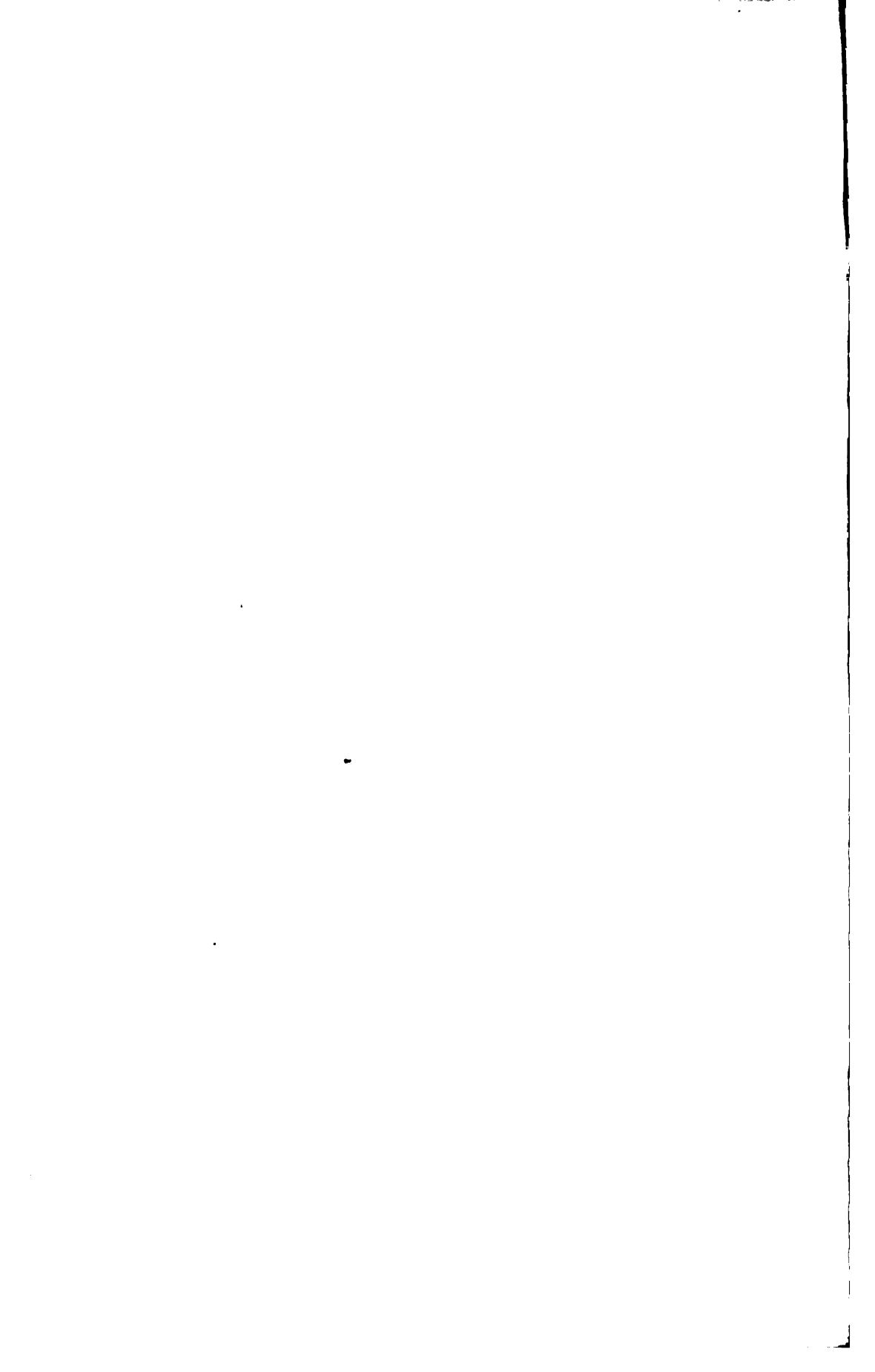
CARRÈRE DE MAYNARD.

BAUDON DE MONY.
Stéphane STROWSKI.
OULÈS, curé de Saint-Martin.
DELPEY, avocat.
PEYRARD, peintre d'histoire.
GARRE, maire d'Aucamville.
Bertrand de SAINT-GERMAIN.
BOUYSSOU, curé de Dunes.

Le Secrétaire général de la Société Archéologique,

E. BERCHON.





L'ABBAYE DE L'ISLE EN MÉDOC

Par le D^r Ernest BERCHON

*Secrétaire général de la Société Archéologique,
Président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux.*

I

Baurein, dont les *Variétés bordelaises* nous ont conservé tant de données précieuses pour l'histoire générale ou particulière des diverses localités de la Gironde, a consacré l'un des chapitres de son ouvrage à l'abbaye dont les ruines existent encore dans la commune d'Ordonnac, arrondissement de Lesparre, avec quelques bâtiments qui faisaient partie des anciennes constructions de ce monastère.

Voici ce qu'il en dit dans l'article XXIII du 2^e volume de l'édition de 1784, p. 105, sous le titre de : *Abbaye de Saint-Pierre-de-l'Isle*.

Il déclare d'abord qu'on ignore l'époque de la fondation de cette abbaye, mais qu'elle doit être postérieure aux ravages des Normands, car on était plus occupé, pendant le IX^e siècle, à se mettre à l'abri des incursions de ces barbares qu'à penser à de nouveaux établissements.

Il rapporte que Delurbe, dans sa *Chronique*, dit qu'en 1037 Geoffroy de Loriole, abbé de l'Isle, fut élu archevêque de Bordeaux, ce qu'il conteste en démontrant que Delurbe

avait fait confusion entre deux prélats : Gauffridus II, archevêque en 1027 et Gauffridus III, de Loriole, élu vers 1135, et il écarte même cet abbé de sa liste en reconnaissant que Fouchard ou Fulcardus doit être considéré comme le premier titulaire connu.

Il ajoute que l'abbaye elle-même était de l'ordre de saint Augustin, que la régularité y avait cessé depuis longtemps par la destruction de l'église et des lieux claustraux (sans qu'on connût la date de ces ravages), mais que toutes choses avaient été rétablies vers le commencement du xvi^e siècle, puisque frère Bernard Johannis (de Jean), chanoine régulier de l'abbaye et curé de Podensac, était énoncé présent dans un acte du 20 janvier 1517.

Il pense que les dévastations qui viennent d'être rappelées plus haut avaient eu lieu pendant les guerres de religion. Il ajoute que cette église, qui était très belle, avait cinquante grands pas de longueur et qu'il n'existait, en 1784, qu'une chapelle assez propre, mais qui n'avait été construite qu'après coup.

Il rappelle aussi que le noble homme Jean de Podensac, chevalier, seigneur de la Bernède, avait voulu, par son testament du 30 octobre 1400, retenu par Philippe de Monbeton, notaire, que son corps fût inhumé dans une ancienne chapelle de l'église abbatiale et qu'il y avait fondé une chapellenie qu'il dota de certains douaires et de diverses rentes.

Et il dit enfin que la dénomination de l'abbaye vient de sa situation d'île formée non par les eaux de la Gironde qui en est distante d'une grande lieue, mais par les eaux des Landes qui environnent le local dans lequel elle a été construite; île ayant la contenance de 1,000 journaux et située à 12 lieues de Bordeaux (p. 112).

Baurein faisait suivre cette description d'une critique raisonnée des opinions de l'auteur du *Dictionnaire universel de la France* qui plaçait l'abbaye « sur la gauche » de la Garonne qui la ferme d'un côté et l'Océan de

» l'autre », assertion peut-être empruntée au *Gallia Christiana* où se lit :

« *Insula, ordinis s^u Augustini, in medulco pago, quem claudunt oceanus et flumen Garumnæ, Abbatia sub titulo Petri exlabat jam, anno 1079* ».

Mais, il est évident, à moins d'erreur typographique, que c'est le Médoc qui est compris entre la Gironde et l'Océan, et non l'Abbaye.

Il relevait aussi l'erreur de l'abbé Expilly relativement à la distance qu'il assignait entre l'édifice et Talmont d'un côté, le fort Médoc de l'autre, et donnait pour évaluation des revenus de l'abbaye (d'après l'abbé du Tems) 4,000 livres. Expilly avait écrit qu'elle était taxée 400 florins en cour de Rome, du Tems seulement 160 livres, ce qui pouvait correspondre : le premier chiffre à son état ancien, le second à sa situation délabrée de 1784 (p. 113).

Ce qui est certain, c'est que le monticule sur lequel existent encore les anciens bâtiments et le chevet, resté seul debout, de l'ancienne église est actuellement à deux kilomètres de la Gironde, à huit kilomètres de Lesparre et à soixante kilomètres, environ, de Bordeaux.

Il est probable que Baurein n'avait reçu aucune réponse au questionnaire qu'il avait adressé dans toutes les communes avant la rédaction de son ouvrage et que les renseignements qui précèdent étaient le fruit de ses recherches personnelles, et pourtant le curé de la paroisse voisine de Saint-Romain-d'Ordonnac ou Ordenac (1) était certainement plus apte que personne à résumer l'histoire de l'abbaye de l'Isle. Nous en avons trouvé la preuve dans un manuscrit de l'archéologue Jouannet conservé à la Bibliothèque municipale de Bordeaux.

On y lit que ce curé, qui se nommait Vial, avait écrit des

(1) Le pouillé des bénéfices de l'archevêché de Bordeaux donné par Lopès, édition 1868 de l'*Histoire de Saint-André*, p. 271, dit : Saint-Martin-d'Ordonnac.

notes sur ce monastère, notes citées dans le manuscrit que nous venons d'indiquer et dont voici des extraits :

« Dans Ordonnac est un ci-devant monastère connu »
» sous le nom d'abbaye de Lille. Le dernier évêque de »
» Bazas en était commendataire. Ce saint prélat me chargea »
» du soin des archives de cette abbaye. Il en avait emporté »
» à Bazas les papiers les plus intéressants que la Révolu- »
» tion a fait disparaître en 1790 (1). Le district vint me »
» demander, au nom de la loi, tous les titres en ma pos- »
» session. Je remis 25 liasses dont ces magistrats me »
» donnèrent un récépissé (2).

» J'avais eu le tems de méditer les révolutions monasti- »
» ques de ce couvent qui fut d'abord un simple hermitage »
» et je n'ai pu savoir en quel tems il fut fondé. Mais ceux »
» qui, à l'avenir, voudront connaître l'histoire du Médoc »
» seront peut-être bien aises de savoir qu'un titre, illisible »
» pour moi, portait sur la couverture, en caractères plus »
» modernes, *Visite* de l'abbaye de Lille par Benoit, abbé »
» d'Aniane, en 816.

» L'hermitage devint fort riche et si riche que son opu- »
» lence faillit coûter sa ruine et voici comment :

» Un vaisseau anglais ayant relâché près du couvent, »
» l'équipage forma le complot de le piller pendant la nuit. »
» Le garçon apothicaire, instruit d'un tel projet, le rap- »
» porta à son maître qui, sans doute, était plutôt fait pour »
» être capitaine qu'apothicaire d'une abbaye.

» Les moines, épouvantés, prirent la fuite de côté et »
» d'autre. L'apothicaire, loin d'imiter leur exemple, après »
» avoir exhorté son garçon et s'être décidé, l'un et l'autre, »
» à présenter une vigoureuse résistance, ils se mirent en »
» défense.

» Le moment arrivé, les brigands, à la faveur de la nuit,

(1) Jouannet dit à ce propos qu'il n'avait pu retrouver ces papiers soit à Bazas, soit à Bordeaux.

(2) Je n'ai rien découvert à Lesparre ou même aux Archives départementales qui n'ont pas de dossier pour l'abbaye de l'Isle.

» se présentent à l'abbaye. Or voici l'expédient que les
» deux assiégés employèrent : Il y avait dans la cour un
» grand pailler. Le garçon prend du feu et furtivement il
» allume ce pailler aux quatre coins. L'apothicaire était
» déjà au clocher : il sonne le tocsin ; le peuple accourt en
» foule ; les Anglais effrayés larguent au plus vite et le
» couvent fut sauvé. Mais les moines ne voulurent plus y
» revenir. Chacun prit ses meubles, son pécule, et tous
» ensemble se rejoignirent à Verteuil et fondèrent l'abbaye
» dont on voit encore les restes. »

Jouannet a joint à cette citation les réflexions suivantes :

« Ce simple récit fait par un homme grave, par un
» prêtre détenteur des Archives de l'abbaye, me paraît
» mériter toute confiance. Ce qu'il dit de la visite de cette
» maison par Benoit d'Aniane, en 816, n'a rien qui ne
» s'accorde avec les documents historiques.

» On sait, en effet, qu'en 814 Louis le Débonnaire fit
» venir à sa cour ce religieux et le nomma général de tous
» les monastères de France, le chargeant de les visiter et
» d'y rétablir l'antique discipline. D'un autre côté, l'anec-
» dote du pillage prémédité par un équipage anglais n'est
» qu'un exemple ordinaire des brigandages auxquels nos
» rivages étaient en proie. Enfin l'effroi et la fuite des
» moines à Verteuil fut toute naturelle ; la cure était à leur
» nomination et desservie par un des leurs ; ils se réfugiè-
» rent pour ainsi dire chez eux. S'ils voulurent y rester,
» s'ils s'y réunirent en communauté, c'est qu'ils devaient
» s'y croire plus en sûreté, moins exposés aux insultes des
» pirates et pouvaient au besoin être protégés par les
» châteaux de Verteuil et d'Eyrans qui étaient à deux pas.
» J'ajouterai que l'endroit leur offrait d'ailleurs la grande
» église de la cure. On peut donc admettre la fondation de
» l'abbaye de Verteuil par les fugitifs de Lille. Je dis de
» l'abbaye, mais non de l'église ; elle existait déjà. »

Quoi qu'il en soit, Jouannet ajoutait que les ruines
mêmes de l'abbaye, de l'église et des édifices qui en dépen-

dent lui avaient présenté, dans leurs débris, beaucoup de tuiles parementées, de ciments et de marbres du moyen-âge; qu'on en avait retiré, plusieurs fois, des monnaies de la même époque et entr'autres une pièce d'or de Louis le Débonnaire.

Le manuscrit de l'abbé Vial portait, en effet, ces mots :

« J'achetai, dans son tems, une trentaine de médailles »
» trouvées dans les décombres de l'abbaye. Il y en avait »
» une d'or du règne de Louis le Débonnaire. Je fis présent »
» de ces médailles à M. de Gallard de Terraube, jeune »
» chevalier de Malte qui en avait fait une belle collection. »

Il est donc probable que l'abbaye de l'Isle, fort ancienne, peut remonter aux temps carolingiens et sa position sur un point très rapproché de la Giroude et assez éloigné de tout centre important d'habitation l'exposait certainement plus que tout autre aux déprédations des pirates remontant facilement le fleuve jusqu'en face de la colline où l'on voit se dresser encore le chevet de l'église abbatiale et sa belle fenêtre ogivale.

Mais cette fenêtre elle-même prouve aussi que la dernière église connue est bien postérieure aux invasions normandes qui frappaient de terreur les populations riveraines de la France dès la fin du règne de Charlemagne et avaient provoqué l'usage d'ajouter, dans la litanie des saints : *A furore Normanorum libera nos* (1). Il est établi

(1) M. Léopold Delisle déclare n'avoir point remarqué ces mots dans les litanies de l'époque carlovingienne qu'il a eu occasion d'examiner, mais qu'un antiphonaire de la fin du XI^e siècle, peut-être du commencement du XII^e, contenait une prière qui en est l'équivalent et qui est ainsi conçue :

« Summa pia grata nostra conservando corpora et custodita, de gente fera »
» Normantica nos libera, quæ nostra vastat, Deus, Regna, senum jugulat et »
» juvenum ac Virginum puerorum quoque catervam. Repelle, precamus cuncta »
» a nobis mala ».

Cette pièce accompagnée d'une notation neumatique a été ajoutée sur le fol. 24 du manuscrit latin 17,436 de la Bibliothèque nationale et signalée par l'éminent président de la section d'histoire et de philologie du Comité des travaux historiques et scientifiques, dans sa publication intitulée : *Littérature latine et histoire*

du reste que l'abbaye eut un abbé dès 1079, Fulcardus ou Fouchard, auquel le pape Grégoire VII recommandait, dans une de ses lettres, un chanoine Lambert qui avait été maltraité par les religieux de l'abbaye de l'Isle, en Médoc (1).

D'après Jouannet, cet abbé Fouchard serait le seul des premiers titulaires dont le nom soit venu jusqu'à nous et pour retrouver la série de ses successeurs il faudrait descendre jusqu'au xv^e siècle. Il avait dû se renseigner ainsi dans le grand ouvrage *Gallia Christiana* qui ne cite, en effet, aucun abbé entre Fulcardus (1079) et N. de Noailles en 1573-80 (2).

Mais telle n'était pas l'opinion de Baurein qui donne au contraire une assez longue liste d'abbés qu'il disait avoir dressée en empruntant celle de l'abbé du Tems dans son ouvrage : *Le clergé de France*, p. 256, t. II, et en ajoutant à cette liste « un supplément des abbés dont » il était fait mention dans des titres anciens *qu'il avait eu occasion de voir et dont il avait eu soin de marquer les dates* » (3).

La liste du *Gallia christiana* ne comprenait que sept noms :

1. Fulcardus ou Fouchard, en 1079;
2. N. de Noailis ou Noailles, 1573 et 1580;
3. Ægidius de Noailles;
4. Louis 1^{er} de Nogaret de la Valette, 1655, mort le 10 septembre 1679 (4);

du moyen-âge (Instructions adressées aux correspondants du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, 1890, p. 17.

(1) « Quo anno Gregorius VII ad Fulcardum Insulanæ Congregationis præpositum, aliosque ejus congregationis canonicos tum maiores quam minores scripsit » ut Lambertum concanonicum suum quem propter ipsius mandatam male tractaverent, susciperent eique ablata restituerent ». (*Loc. cit.*, t. II, col. 485.)

(2) Jouannet renvoie à ce sujet au *Gallia Christiana*, édition 1720, t. II, page citée.

(3) *Loc. cit.*, t. II, p. 108 : Avant la liste des Abbés.

(4) Du Tems dit qu'il s'était démis et qu'il eut pour successeur Charles de Boiffay, dès l'an 1667.

5. N. de Cazemajou, nommé en 1684;

6. Louis II d'Anglure de Bourlemont;

7. Jean de Clermont, fils de Gabriel Baron de Courcelles, seigneur de Maupertuis et de Gabrielle de Rune, abbé de Saint-Pierre en Médoc en 1697. Il était vivant au moment de l'impression du *Gallia christiana*.

Auxquels du Tems a ajouté :

8. Barthélemy Basterot, nommé en 1718, mort en 1759;

9. Jean-Baptiste-Amédée de Grégoire de Saint-Sauveur, évêque de Bazas.

La nomenclature de Baurein compte 12 noms de plus, soit 21 :

1. Fulcard ou Fouchard, 1079;

2. M. l'abbé de l'Isle énoncé dans un titre de 1225 sous la lettre initiale de son nom;

3. Pierre, d'après deux titres du 4 janvier 1254 et du 25 juin 1265;

4. Arnaud Eyquem qui passa un accord avec Amanieu de Borc (Bourg) sur le partage de l'île de Brion, en date du 13 juillet 1286, et figure sur un titre du 25 novembre 1309.

5. Ayquem de Courtas, d'après un titre du 4 février 1312;

6. Jean de Villeneuve, titres des 29 décembre 1317 et 6 novembre 1324;

7. Jean de Tastar, énoncé dans un acte du 3 décembre 1386;

8. Pierre d'Artus (Artusii), titre du 7 mai 1422;

9. Guillaume Descouts présent à la prise de possession de la seigneurie de Lesparre, par Arnaud Amanieu d'Albret, en date du 21 février 1453. Vieux style;

10. Guillaume de Lur, d'après un bail à fief du 26 septembre 1480;

11. Gilles de Latour, qualifié abbé commendataire dans une reconnaissance du 6 février 1502;

12. Jean de la Porte, également qualifié, dans une reconnaissance du 1^{er} juin 1527;

13. Gilles de Nouailles, d'après un titre du 8 juillet 1568 (1);

14. Jean du Noyer, dont il est fait mention dans un titre du 1^{er} février 1638;

15. Didier Benoist, qualifié abbé de l'Isle dans un titre du 18 octobre 1643 (2);

16. Louis de Nogaret de la Valette, en 1655, d'après l'abbé du Tems;

17. N. de Cazemajou, en 1684, suivant le même auteur;

18. Louis d'Anglure de Bourlemont qui, d'après du Tems, mourut archevêque de Bordeaux, le 9 novembre 1697.

19. Jean de Clermont, en l'année 1697;

(1) Il est nommé N. de Noailles par l'abbé du Tems et qualifié doyen de Saint-Seurin de Bordeaux en 1573 et 1580. Baurein pense que c'était un conseiller au Parlement de Bordeaux en 1556, devenu ambassadeur à Venise l'année suivante. Il ne cite pas *Ægidius de Noailles*.

Le *Gallia Christiana* contient au sujet de cet Abbé, l'annotation suivante : « N. de Noailles erat Abbas insulæ et decanus Sⁱ Severini Burdigalensis » annis 1573-1580, die 5. Februarii quo renovavit sacramentum fidelitatis in manibus cancellarii pro dignitate comitis consistoriani. Ex chartis authenticis regiæ bibliothecæ. Cum eo fortasse contendit Pontius de Salignac pro hac abbatiæ. Legimus enim, in archivis ecclesiæ sarlatensis, Pontium ejusdem ecclesiæ canonicum et archidiaconum nec non abbatem insulæ interfectum sub finem febr. anno 1574, una cum fratre suo Petro de Salignac canonico et cantore ejusdem ecclesiæ a quodam milite dicto La Bertrandie et hic quidem miles ob scelera Burdegalæ postea decollatus est ». *Loc. cit.*, p. 835.

(2) Jean Dunoyer et messire Didier Benoist sont nommés dans une transaction survenue entre le duc d'Epéron et le dernier abbé, qualifié conseiller, aumônier du Roy, au sujet de la propriété des marais de Saint-Pierre de l'Isle en Médoc.

Cette transaction est du 18 octobre 1643. Elle en rappelle une précédente du 1^{er} février 1638, et a été publiée dans le t. VI des Archives historiques, page 411, n^o CXC. Elle avait été communiquée par M. Emile Lalanne, comme provenant des Archives de M. le marquis de Verthamon. Expédition sur parchemin.

Elle fut signée par Bernard de Foix de la Valette, 2^e duc d'Epéron, en son château de Puipaulin à Bordeaux et Didier Benoist étant aussi en ladite ville de Bordeaux logé rue des Eyres, paroisse de Sainte-Eulalie.

Le notaire royal Dugadoneys avait extrait et grossoyé ledit contrat des registres de feu son père Jean Dugadoneys aussi notaire royal.

Il s'agissait d'une revendication de 750 journaux de marais que le duc réclamait comme dépendant de la sirie de Lesparre.

20. Barthelemi de Basterot nommé en 1718;

21. Jean-Baptiste-Amédée de Grégoire de Saint-Sauveur, nommé en 1759, évêque de Bazas depuis 1746, et qui fut le dernier titulaire de l'Abbaye. Il mourut le 16 janvier 1792.

Il est singulier que Baurein n'ait pas eu connaissance d'un manuscrit actuellement conservé aux Archives départementales de la Gironde et qui permet d'établir, sinon la date de la fondation de l'abbaye de l'Isle, du moins l'existence d'un autre abbé que ceux dont je viens d'indiquer les noms.

M. Th. Malvezin, dont les recherches sur l'histoire du Médoc et de la Gironde sont si précieuses à consulter, m'a fait savoir, en effet, qu'il en est parlé dans la table des titres de la sirie de Lesparre, à l'article *Fondations*, sous la date de 1130.

Il s'agit d'une copie, collationnée, de permission d'Arnaud, archevêque de Bordeaux, à Geoffre de Loriole, pour bastir une église, sous le titre de Saint-Pierre, au lieu appelé l'Isle, en Médoc, paroisse Saint-Romain d'Ordonac, laquelle permission fait mention que ledit lieu a été baillé par Eyquem Guilhem, seigneur de Lesparre, pour cet effet, à l'honneur de Dieu et à la mémoire de la Vierge.

Il faudrait donc intercaler le nom de Geoffre ou Geoffroy de Loriole entre ceux de Fulcardus (1079) et de l'abbé de 1225, sans admettre pour cela que ce Geoffroy (que le *Gallia christiana* nomme de Lauréole dont on a fait Loroux) (1) fut fondateur de l'abbaye.

Il est incontestable, en effet, que ce personnage a succédé à Arnaud, 2^e du nom, xxiv^e archevêque de Bordeaux, d'après Lopès (1102-1135), et qu'il était, avant son élection, chanoine de l'église métropolitaine de Bordeaux, ce qui serait en plein accord avec la date de 1130. Une autre particularité, dont je trouve l'énoncé dans Lopès, viendrait à

(1) Réédition de Lopès, par M. le chanoine Callen, t. II, p. 201, Gaufridus III.

l'appui du même fait, c'est que Geoffroy avait une telle préférence pour l'ordre de Saint-Augustin (auquel appartenait l'abbaye de l'Isle), qu'il voulut, en 1140, introduire cette règle dans le chapitre de l'Eglise de Bordeaux, ce qui lui créa des difficultés qui durèrent plusieurs années malgré l'appui du Pape et du Roi de France « qui ordonnent et taschaient d'introduire le même règlement dans les autres chapitres du Royaume, croyant que, *par ce moyen, Dieu serait mieux servi et plus honoré* » (1).

Mais il y aurait encore des abbés plus anciens que Geoffroy et Fulcard lui-même, et c'est à leur sujet que peut se placer la singulière histoire que nous avons sommairement signalée dans un autre travail (2) et qui mérite un article particulier ici.

II

L'abbé Vial, dont nous avons parlé plus haut et qui était un prêtre fort distingué et zélé pour l'instruction (ce qu'établissent une pièce découverte par nous aux Archives Départementales de la Gironde) (3), avait fait, en 1784, une trouvaille dans les ruines de l'abbaye de l'Isle. C'était une inscription gravée sur une plaque de marbre blanc de 36 centimètres de longueur sur 26 de hauteur et 35 millimètres d'épaisseur (4), et il l'avait fait placer et encadrer

(1) Ouvrage cité de Lopès, t. II, p. 202 (édition Callen). Il est à remarquer aussi que Eyquem Guilhem, seigneur de Lesparre, était témoin à la charte de donation du dernier duc d'Aquitaine, Guillaume IX, au monastère de la Ste Croix, en 1136. Bernadau, *Antiquités Bordeaux*, 1747, p. 339, dit même que cet état de choses dura de 1145 jusqu'à la sécularisation faite en 1305 par Clément V.

(2) *Note sur les monnaies, un plomb de fronde et un bout de flèche provenant de Palestine et de Syrie*, Actes de la Société Archéologique, t. XI, p. 113.

(3) Nous la donnons à la fin de cette étude.

(4) Dans sa *Statistique du Département de la Gironde*, 1837, Jouannet donne d'autres dimensions : 27^c de haut, 34^c de large et 2^c d'épaisseur, t. II, 2^e partie, p. 377. Nous avons vérifié l'exactitude de cette dernière mensuration, 272^{mm} 340^{mm}.

dans le mur du sanctuaire de l'Eglise d'Ordonnac dont il était curé.

Cette inscription comptait six lignes et il était assez facile de la lire malgré la bizarrerie des ligatures. Elle comprenait les vers suivants :

Hic jacet Arnaldus, noster sanctissimus abbas.
Voverat hoc altare Petro et prope jussit humari.
Veste senectutis cum despoliatus abiret,
Languida membra mea hic mihi reddidit illico sana.
Tunc ego Vespanus, Prior, hunc regale sepulchrum,
Nunc Abbas, Titulum feci semperque rogabo.

Et leur traduction était facile :

Ici gît Arnaud, notre très saint abbé.
Il avait dédié cet autel à Pierre et ordonné de l'inhumér tout près.

Lorsque, dépouillé du vêtement de la vieillesse, il quitterait ce monde.

Il rendit, immédiatement, sains mes membres malades.
Alors, moi Vespan, Prieur, lui ai élevé ce royal tombeau.
Et, maintenant abbé, j'ai fait son épitaphe et je prierai toujours.

Mais au-dessous de ces vers se trouvaient six I et six T disposés comme suit :

I I I T T T T T T I I I

Et comme cette disposition devait être, sûrement, intentionnelle, j'ai voulu en vérifier l'exactitude sur la plaque de marbre elle-même, parce que j'en avais rencontré trois variantes dans les ouvrages qui ont parlé de l'Épitaphe.

La forme qui précède et qui se retrouve sur la planche que j'ai consacrée à l'inscription entière est bien celle du manuscrit cité de Jouannet et celle que M. Jullian a donnée

à la page 5 du tome II de ses *Inscriptions bordelaises* (1), mais, ce qui est surprenant, c'est qu'on voit les douze lettres en question placées sans aucune séparation de groupes dans le texte de la statistique de Jouannet, soit :

I I I T T T T T I I I

tandis qu'elles forment, au contraire, trois groupes (2) sur la planche n° III du même ouvrage où l'on renvoie pourtant à la description de la page 377 de la première partie du tome II.

Cette nouvelle disposition :

I I I T T T T T I I I

a été décrite dans le rapport que fit M. Bourges sur le mémoire de Jouannet où se lit : « qu'on voyait dans l'inscription *six T gravés de suite, entre deux groupes composés chacun de trois I* ».

Il fallait donc préciser et s'il est possible que les trois dispositions différentes qui existent dans les œuvres mêmes d'un seul auteur, Jouannet, soient dues au peu de souci des typographes pour les règles absolues de l'Epigraphie, il était utile, cependant, de les signaler autant pour obéir à la règle qu'au point de vue des indices qu'elles peuvent fournir pour arriver à résoudre l'énigme de cette singulière suite de lettres majuscules.

Or l'interprétation de ces lettres avait singulièrement éveillé l'attention du prêtre qui avait découvert la pierre tumulaire.

Comme le dit Jouannet, dans son manuscrit, « l'abbé » Vial, généralement estimé, ne manquait ni de savoir, ni d'esprit. Il possédait ce qui vaut encore mieux, toutes

(1) L'inscription reproduite dans cet ouvrage ne donne pas toutes les ligatures. L'auteur l'indique lui-même.

(2) Au lieu de quatre.

» les vertus de son état. Mais on peut être un saint prêtre
» et se tromper étrangement en matière d'inscriptions »
et c'est ce qui arriva au bon curé qui, de déductions en
inductions, s'imagina tout à coup, en 1809 (1), que ces
douze lettres contenaient une prophétie et que l'abbé
Vespan avait voulu annoncer la brillante destinée de
Napoléon premier, puisqu'on pouvait les remplacer par
les mots suivants :

« Invictissime, Itale, Io, Triumphe, Transactis Ter Ter-
» centies Tercentiesque Ter, Ingenerabis Imperiorum
» Imperium ».

« Italien très invincible, Va, Triomphe. Tu fonderas
» l'Empire des Empires au commencement du XIX^e siècle.
» (C'est-à-dire : étant passées deux séries de trois fois trois
» cents ans, soit 18 siècles) ».

Et Jouannet reprend :

« Heureux, cent fois heureux, le bon abbé Vial, s'il eût
» pu maîtriser la petite vanité d'avoir fait un tour de force
» et s'il n'eût confié qu'à l'oreille d'un ami ce qu'il croyait
» le mot de l'énigme, mais le moyen de se taire après
» une si belle trouvaille »?

Et il a dit, depuis, dans sa statistique, p. 377.

« Nous avons eu sous les yeux la lettre que le curé Vial
» écrivit le 28 juillet 1810, au sous-préfet de Lesparre
» pour lui annoncer sa belle découverte (2). Il fit plus, il
» dédia au Ministre de l'intérieur copie *imprimée* de la
» prétendue prophétie, mais lorsqu'en 1814 et 1815 sur-

(1) Cette date n'existe pas dans le manuscrit de Jouannet. Le rapport qu'en fit M. Bourges dans les *Actes de l'Académie de Bordeaux* en 1833 (séance du 8 août) parle de ce travail et le paraphrase. Il donne la date de 1803, mais Jouannet a dit : 1809 dans sa statistique et cette dernière mention doit être préférée, nous dirons pourquoi plus loin. Il est possible que M. Bourges ait adopté 1803 parce qu'il traduisait ainsi l'interprétation du curé Vial : *en l'année trois fois trois cent et trois fois trois cent et trois*. Ce qui est une erreur (*loc. cit.*, p. 38).

(2) Il est évident que cette découverte avait été faite en 1809 : l'abbé Vial n'aurait pas gardé un tel secret depuis 1803.

» vinrent des événements que le bienheureux Vespan
» n'avait pas prévus, soit raison, soit faiblesse, le marbre
» fut enlevé du chœur de l'église d'Ordonnac et l'abbé
» Vial, qui savait que les revenants ne pardonnent jamais,
» fut tellement effrayé du retour des Bourbons que le
» chagrin, dit-on, hâta sa mort » (1).

C'était prendre trop au sérieux une déconvenue iconographique.

Quoique dépourvue de tout merveilleux, la plaque de marbre avait une valeur archéologique et Jouannet, l'ayant retrouvée dans un grenier en visitant Ordonnac, obtint du sous-préfet de Lesparre, M. Baguenard, de la faire transporter au Musée de la ville de Bordeaux où elle est encore classée sous le n° 130, salles J.-J. Bel.

Mais à quelle époque avaient vécu ces abbés Arnaud et Vespan nommés dans l'épithaphe de l'abbaye de l'Isle, et qui ne se trouvent pas indiqués dans la liste de Baurein ?

« Le marbre ne le dit pas explicitement (dit Jouannet)
» mais, à notre avis, la saine critique peut l'y décou-
» vrir.

» En effet, toute l'inscription nous présente un mélange
» de grandes et de petites lettres qui, au ix^e siècle,
» remplaça la méthode plus élégante, mais moins claire,
» des abréviations. Celle-ci, souvent embarrassante pour
» les archéologues consciencieux, a l'avantage d'être plus
» élastique pour les rêveurs. L'autre, en nous donnant tous
» les éléments des mots, ne laisse point place aux con-
» jectures. Il paraît, cependant, qu'elle ne s'étendit guère au

(1) *Manuscrit cité de Jouannet.* Nous avons recherché et trouvé la date de la mort de cet excellent curé, grâce à l'extrême obligeance de M. l'abbé Bert, son successeur actuel à Ordonnac, qui nous a accompagné dans nos visites à l'ancienne abbaye. L'acte de décès porte que Jean Vial, alors curé de St-Yzans et d'Ordonnac a été enterré le 25 octobre de l'an du Christ 1818, à l'âge de 72 ans, par M. le curé de Saint-Christoly, en présence de M. Noël, prêtre régent de cette paroisse de Saint-Yzans et d'Ordonnac réunies et de MM. Lussac maire de Saint-Yzans, Renous, maire d'Ordonnac et Michel propriétaire, ami intime de feu monsieur le Curé.

» delà du xi^e siècle. Nous croyons donc pouvoir dater du
» x^e l'épithaphe d'Arnaud.

» A l'appui de mon opinion, je pourrais citer le texte
» même de l'inscription : *Voverat hoc altare Petro* : ces
» termes me paraissent indiquer le rétablissement d'un
» autel que les Normands avaient détruit. Comment croire
» en effet, que le saint sous l'invocation duquel se trouvait
» l'église, avant l'invasion normande, n'aurait pas eu déjà
» un autel dans la communauté à laquelle il avait donné
» son nom ? ou comment imaginer que le rétablissement
» de cet autel n'ait pas été un des premiers soins de ceux
» qui relevèrent l'abbaye ? et c'est du x^e siècle que date la
» restauration de plusieurs monastères de l'Aquitaine (1).

» La chose serait hors de doute si dans la malheureuse
» ligne prophétique qui termine l'inscription on voyait
» tout bonnement, une simple date. T était aussi une lettre
» numérale des Romains. Elle valait 160 (2). Ainsi les six T
» donneraient le millésime 960. Ces deux groupes de trois
» I, autre lettre numérale, étant placés, l'un avant
» et l'autre après les six T, s'annihileraient, d'après la
» manière dont les anciens indiquaient les nombres.

» Ainsi Vespan aurait fait l'épithaphe d'Arnaud en 960,
» date qui s'accorde avec la lettre de l'inscription, avec
» ses termes et qui ne nous paraît point, d'ailleurs,
» infirmée par aucun document historique ».

Telle est l'une des explications proposées par Jouannet et nous pouvons faire remarquer que nous avons donné des exemples de pareilles interprétations à propos d'un plomb de fronde provenant de Saïda et d'une prophétie de l'apocalypse qu'on avait également rapportée à l'empereur Napoléon. (*Actes de la Société archéologique*. T. XI, p. 129).

(1) La restauration de l'abbaye de la Réole, celle de l'église Saint-Seurin, celle de Sainte-Croix de Bordeaux, etc. Ce siècle fut un siècle de restauration et de fondations et on peut en dire autant du xi^e.

(2) Témoin ce vers :

T. *Quoque centenos et sexaginta tenebit.*

Néanmoins le même savant archéologue croyait devoir ajouter dans la note manuscrite que nous avons citée presque *in extenso*, vu son importance :

« Cependant la mésaventure du curé Vial m'avertit de ne pas insister. La réserve est d'autant mieux ici à sa place qu'on pourrait résoudre autrement l'énigme. Peut-être, après le *Rogabo* du dernier vers, doit-on lire :

» InscRiptam TriniTaTem TriniTaTem Inf InscRiptam.

« Ce genre de répétition et le soin d'arranger ainsi une ligne de manière à ce qu'elle peut se lire dans les deux sens opposés, en conservant toujours la même signification, voilà de ces bizarreries qui furent en crédit dès le v^e siècle. Cette autre interprétation n'a donc rien qui répugne aux caractères d'antiquité que j'ai cru reconnaître dans l'épigramme d'Arnaud (1).

« Du reste, ce sarcophage nous apprend peu de chose, et j'avouerai, si l'on veut, que deux noms d'abbés de plus dans nos souvenirs n'ont en eux-mêmes rien de bien important, mais au moins on voudra bien regarder cette inscription comme une pierre d'attente; elle trouvera peut-être un jour son emploi. Si Bordeaux eût recueilli toutes celles que le hasard lui a fournies, il ne se plaindrait pas aujourd'hui de n'avoir pu trouver encore un « *historien* ».

Rien n'est venu réaliser l'espoir de Jouannet, mais sa dernière remarque est au moins en pleine voie d'exécution par la réunion prochaine de toutes les antiquités provenant du sol girondin dans un seul Musée et aussi par le remar-

(1) Dans sa *Statistique*, Jouannet donne une autre traduction : « J'aimerais mieux voir, dit-il p. 378, dans les douze lettres un de ces jeux de mots si communs au moyen-âge : *semperque rogabo* :

InscRipti TiTulaTor TiTulaTum In InscRipto.

et en note, au bas de la page : « Lues de droite à gauche ces initiales sont susceptibles de la même interprétation ».

quable ouvrage de M. Jullian, l'un de nos anciens présidents, sur les *Inscriptions de Bordeaux* (1). Les historiens auront désormais un guide précieux pour leurs études.

Nous allons nous occuper maintenant des ruines de l'église abbatiale de l'Isle et des bâtiments claustraux que nous avons visités plusieurs fois, tout spécialement en mai 1889, en compagnie de M. l'abbé Bert, curé d'Ordonnac, dont nous avons déjà signalé l'obligeance, de M. Georges Gasqueton, maire de Saint-Estèphe, et de notre collègue, M. Amtmann, dont les photographies, très réussies, donnent à notre mémoire un intérêt tout particulier.

III

Ces ruines ont un grand aspect quand on les découvre en remontant la Gironde vers Bordeaux et qu'ayant dépassé le monticule du château de Loudenne on aperçoit la grande étendue de prairies et de marais qui sépare les terres de ce château du promontoire élevé sur lequel se trouve le château de Coufran et dont la base, près du fleuve, est occupée par le village de la Maréchale.

On voit, surtout, se dresser, sur le sommet d'une colline de douze mètres, le haut chevet de l'ancienne église, percé de sa large ouverture ogivale, qui domine tout le pays environnant, de Saint-Izans à Verteuil, et cette ruine frappe encore plus le regard quand on suit la grande route qui conduit de la Maréchale à la première localité.

On n'y parvient pas, cependant, par ce côté, mais en contournant le coteau lui-même et par une porte située à l'ouest, porte en plein cintre surbaissé, précédée d'un pont de pierre, à une seule arche, bâti sur un fossé qui

(1) Deux volumes in-4° avec planches publiés par la municipalité de Bordeaux, 1887-1890.

sert à l'écoulement des eaux provenant des terres voisines. Ce fossé conduit ces eaux à des canaux aujourd'hui rétrécis, mais qui devaient constituer, autrefois, tout un système de défense et avaient servi à dénommer l'abbaye elle-même.

Cette porte est flanquée, à l'intérieur, et de chaque côté, de deux réduits, actuellement en ruines, mais qui montrent encore des meurtrières pour armes à feu.

On monte, en pente douce, de ce point, vers le sommet du coteau où se trouvent, à gauche du chemin, au nord et à l'est, l'emplacement nivelé de l'ancienne église et, tout près et à droite, ce qui reste des anciens bâtiments du monastère qui ont été bien décrits par M. Trapaud de Colombe, dans un mémoire sur les abbayes de Verteuil et de Lille, lu au Congrès scientifique de Bordeaux en 1861 et publié dans les Actes de ce Congrès, t. IV, 1863, p. 637. Je mettrai donc à profit cette description et je dois dire que ce travail contient aussi deux notes qu'il importe de citer parce que l'auteur avait largement utilisé, comme Jouannet, le manuscrit de l'abbé Vial.

M. Trapaud de Colombe donne même le renseignement particulier que ce manuscrit était une lettre adressée, en 1805, au propriétaire de l'abbaye de Verteuil et il cite, textuellement, un passage négligé par Jouannet et relatif à une deuxième attaque de l'abbaye par les Anglais attirés par les richesses des moines. Le voici : (1).

« Tant de raretés attiraient de toutes parts les savants,
» les oisifs, les curieux et les malades. En fallait-il davan-
» tage pour procurer à ce monastère des richesses im-
» menses. Aussi était-il bien riche et si riche que le
» Prince de Galles voulut, en 1355, au mois de novembre,
» s'enrichir aux dépens de ce couvent. Après avoir fait un

(1) Nous regrettons de n'avoir pu retrouver cette lettre malgré d'actives demandes et recherches, soit à l'abbaye de Verteuil, soit à Bordeaux.

» grand pillage et foison de prisonniers à Bordeaux (1), il
» envoya en Médoc un détachement de son armée. Les
» religieux de l'abbaye, étant avertis, se hâtèrent de
» cacher ce qu'ils avaient de plus précieux et s'enfuirent
» à Peyrussan, paroisse d'Ordonnac, mais les uns furent
» tués, les autres blessés, ces derniers moururent de leurs
» blessures ou de mort naturelle, et tout ce qu'on trouva
» dans le couvent fut enlevé, après en avoir abattu tous
» les édifices et surtout l'église qu'ils avaient trouvée
» fermée. Enfin le couvent fut rebâti ainsi que l'église
» dont les restes qui sont encore sur pied prouvent son
» ancienne magnificence » (2).

Aux dévastations des pirates venus par mer se joignait ainsi le pillage de troupes arrivant de Bordeaux et l'on ne saurait croire combien le Médoc, tout entier, a subi de pareils désastres dans le cours des siècles.

Je lis encore, dans le même mémoire, que l'église de Saint-Pierre-de-l'Isle, depuis peu rebâtie à la fin du xvi^e siècle, avait cinquante grands pas de long et fut de nouveau détruite pendant les guerres de religion, passage emprunté à Baurein (3) et il ne reste de tous ces édifices religieux, successivement abattus et reconstruits, que l'énorme pan de murs qui fermait l'église à l'est et se dresse encore à une hauteur de près de 20 mètres, dominant toute la contrée, ainsi que je l'ai dit.

« Ce pan de mur rectangulaire est percé, au milieu,
» d'une large baie ogivale dont les meneaux ont disparu
» et dont les pieds droits sont ornés de moulures prismatiques en pénétration. Au-dessous se voit une petite niche
» ou armoire en cintre déprimé. Les angles du chevet

(1) La date citée correspond exactement à celle du retour du Prince Noir à Bordeaux traînant après lui mille charriots chargés de toutes les richesses du pays et cinq mille prisonniers (*Guienne historique et monumentale*, 1842, t. 1^{er}, 1^{re} partie, p. 126.

(2) Congrès et tome cités, p. 650.

(3) *Loc. cit.*, p. 111.

» sont empâtés par de larges contreforts à deux retraits en » larmiers. Le sanctuaire était voûté car la naissance des » arcs ogives et formerets existe encore » (1).

La planche tirée de la photographie de M. Amtmann est en parfait accord avec cette description et conservera le souvenir d'une ruine que les intempéries des saisons et son isolement feront sûrement disparaître, avant longtemps, si le besoin de nouvelles constructions rurales n'en provoque pas la démolition méthodique.

Nous aurions voulu mesurer exactement les dimensions de cette ruine, mais l'escalade était impossible. Nous n'avions aucun instrument spécial pour calculer sa hauteur; mais nous avons soumis la photographie de notre compagnon de voyage à un habile architecte, M. Charles Durand, et il a pu établir, avec autant de précision qu'on peut l'attendre des données fournies par le nombre d'assises du mur et par les règles ordinaires de ce genre d'édifices, que la nef de l'église devait avoir de 14 à 15 mètres d'élévation au-dessus du carrelage (2); que la fenêtre ogivale avait de 5^m 20 à 5^m 70 de hauteur, de l'appui sous la clef du cintre, sur 2^m 60 à 2^m 80 de large; que l'espace entre les murs de la nef était de 8 mètres, ces murs eux-mêmes mesurant de 1^m 20 à 1^m 40 d'épaisseur.

Ce sont des proportions assez rares à rencontrer dans des églises de campagne, surtout si l'on tient compte de la longueur de l'édifice qui peut être appréciée en mesurant la distance du chevet à deux piliers qui existaient au-dessus du sol du côté nord. Le plus éloigné à l'ouest est maintenant rasé. Il se trouvait distant de 7^m 25 d'un second, encore apparent et éloigné lui-même de 31^m 65 du mur du chevet, soit une longueur certaine et minima

(1) L'armarium ou crédence, n'existe qu'à droite, au-dessous de la fenêtre ogivale. La photographie de M. Amtmann indique très bien sa forme, sa situation et ses dimensions.

(2) Cette appréciation a été vérifiée depuis et reconnue très exacte.

de 38^m96, dimension qui peut donner une idée du développement de l'église abbatiale de l'Isle.

Les anciens bâtiments conventuels ne sont pas dans un état de conservation qui puisse les protéger davantage contre une désagrégation que favorisent le défaut d'entretien et leur situation elle-même sur un sol peu résistant.

Ils ne présentent actuellement rien de bien remarquable, si ce n'est l'aspect général des deux façades que l'on voit en arrivant sur le tertre et près des ruines de la chapelle. M. Amtmann les a parfaitement saisies aussi.

L'une d'elles a été bien décrite dans le Mémoire de M. Trapaud de Colombe, où se lit :

« Un bâtiment, élevé d'un étage, vient s'appuyer à »
» angle droit sur celui dans lequel est la salle capitulaire.
» Cette construction, en moyen appareil, est percée au »
» rez-de-chaussée, d'une petite porte en cintre surbaissé »
» et, au premier étage, d'une fenêtre (1) rectangulaire »
» dans laquelle est inscrite une arcade ogivale géminée »
» dont le tympan est quadrilobé. Cette fenêtre, en partie »
» détruite, offre les caractères du xiv^e siècle. Une rangée »
» de corbeaux, surmontés, ça et là, d'un filet solin existe »
» tant sur ce bâtiment que sur celui de la salle capitulaire »
» et sépare le rez-de-chaussée du premier étage. Il est pro- »
» bable que sur ces corbeaux venait s'appuyer la charpente, »
» en appentis, d'un cloître ».

Tous ces détails peuvent être vérifiés sur la planche qui illustre notre travail.

C'est dans l'aile unie à angle droit avec ce bâtiment que se trouve la seule salle curieuse, encore conservée, de l'abbaye.

« On y entrait par une porte formée par deux archi- »
» voltes en retraite, en ogive de transition, dont la plus »
» grande est surmontée d'un couvre-joint orné d'étoiles »

(1) Il y en a même deux, mais celle de l'angle est sans caractère archéologique.

» saillantes à cinq pointes. Les pieds-droits de la porte
» sont accostés de colonnettes à fûts tournés, d'une
» hauteur de 60 centimètres environ, couronnés d'un
» chapiteau cylindrique et se terminant à la base par un
» gros tore aplati. Sur le pied droit, au sud de la porte,
» on remarque, gravée profondément au trait, une croix
» au-dessus de laquelle est un écu croisé de traits formant
» des losanges nombreux.

» La salle capitulaire est restée intacte. Elle est orientée
» et sur plan carré ayant 7 mètres 20 centimètres de côté,
» couverte par une voûte ogivale, style de transition,
» dont les arcs viennent retomber, aux angles, sur
» des pilastres peu saillants ornés de chapiteaux simple-
» ment épannelés. Les arcs, d'une saillie d'environ
» 30 centimètres, ont leurs angles évidés en tores et leur
» intrados est sculpté d'étoiles en relief à huit pointes.
» Sous le badigeon qui recouvre ces tores on aperçoit des
» traces de peinture consistant en un ruban rouge bordé
» de jaune les enveloppant en spirale. Les arcs ogives
» sont soutenus à leur croisement par un fort pilier de
» construction toute moderne qui cache la clef de la
» voûte.

» Cette salle est éclairée à l'est par deux petites fenêtres
» romanes en plein cintre sans aucune ornementation.
» Au milieu de son mur faisant face à l'ouest ouvre la porte
» que nous avons décrite et qui est dépourvue, à l'inté-
» rieur, de toute décoration. De chaque côté se trouvait
» une fenêtre de même forme aujourd'hui murée.

» Sur la face septentrionale et à chaque extrémité de
» ce bâtiment on remarque des portions de murs en
» arrachements qui pouvaient dépendre d'une construc-
» tion se rattachant à l'église.

» Au nord comme au sud de la salle capitulaire existe
» un long couloir de la même époque voûté en plein
» cintre et dont les dimensions, différentes pour chacun
» d'eux, sont : pour le premier, d'une longueur de 9 mètres

» et d'une largeur de 1^m 40; pour le second, de 8^m 50 de long
» sur 1^m 72 de large. Ces couloirs, dont la destination est
» difficile à déterminer, n'ont pas de communication avec
» la salle capitulaire et sont éclairés, chacun, par une
» petite baie étroite et allongée comme une meurtrière.
» On y pénètre par deux portes rectangulaires dont une
» seule, au nord, surmontée d'un arc bombé, paraît être
» de la même époque.

» Les autres bâtiments conventuels sont en partie
» détruits ou du moins ont été tellement remaniés à
» diverses époques qu'ils n'offrent aucun intérêt ».

C'est avec cette description sous les yeux que nous avons visité ce qui reste debout de l'ancienne abbaye de l'Isle et nous avons préféré reproduire le texte de M. Trapaud de Colombe que de le paraphraser.

Je ne sais pourquoi personne n'a été tenté jusqu'à nous de publier des dessins sur ces ruines certainement destinées à disparaître, vu leur état de délabrement et l'abandon dans lequel elles ont été laissées; faute, il faut bien le dire aussi, d'une utilisation possible et pratique de ce qui existe de nos jours.

Des constructions toutes nouvelles s'imposeraient s'il s'agissait d'une restauration quelconque pour l'exploitation des terres où l'on a fait depuis peu des plantations de vignes appelées à un plein succès.

Notre travail a donc eu pour but principal de conserver par le dessin le souvenir de l'ancienne abbaye en même temps que nous croyons avoir sauvé de l'oubli les notes manuscrites de Jouannet. Et nous serions presque tenté d'ajouter que nous avons rendu le même service à l'archéologie girondine en mettant en relief l'excellent travail de M. Trapaud de Colombe enfoui dans les cinq volumes du Congrès de 1861.

On ne vérifie que trop souvent cette méconnaissance de mémoires néanmoins très sérieux et les recherches qui précèdent pourraient en fournir une preuve, car l'article,

si bien fait, de ce dernier archéologue, ne dit pas un mot de la note que Jouannet avait présentée à l'Académie en 1833 (1) et ne fait même aucune allusion à la fameuse inscription et à son interprétation par l'abbé Vial.

Nous y avons noté par contre, et comme provenant de la lettre du même curé, que depuis la dernière dévastation du xvi^e siècle les bâtiments conventuels n'étaient plus habités que par les abbés commendataires et leurs domestiques.

Peut-être avait-on utilisé la salle capitulaire pour en faire une chapelle, car c'est ainsi qu'est encore désignée cette salle par les anciens du pays; mais, au moment de la Révolution, des fermiers résidaient seuls à l'abbaye, ce qui est l'histoire des monastères d'un grand nombre de provinces de France à la fin du xviii^e siècle. De nombreuses publications récentes en font foi.

IV

En résumé, l'abbaye de l'Isle, qui peut remonter au ix^e siècle, mais sûrement au xi^e ou xii^e, a subi plusieurs dévastations soit par les Normands, soit par les troupes du Prince Noir en 1355, soit pendant les guerres de religion, et, depuis ce temps, ne paraît plus avoir été qu'une ferme pour des abbés commendataires.

Mais elle a toujours été indépendante de celle de Verteuil quoique relevant du même ordre, celui de Saint-Augustin, et si les moines chassés un moment de l'Isle ont fondé une deuxième abbaye, il est incontestable que la régularité, comme on disait autrefois, c'est-à-dire les exercices religieux de la règle du fondateur ont coexisté

(1) L'Académie ne publiait pas alors ses *Actes*. Les comptes-rendus de la séance annuelle en faisaient seuls mention.

dans les deux monastères dont les droits et les revenus ont toujours été distincts.

Il suffirait pour s'en convaincre de spécifier quels étaient ces droits et Baurein les a énumérés dans les chapitres de son ouvrage consacrés aux paroisses relevant de Verteuil ou de l'Isle.

Cette dernière abbaye avait à sa nomination :

1° La cure de Saint-Pierre de Cyvrac qui, par un arrêté du Parlement de l'année 1769, devint cure séculière à la collation de l'archevêque de Bordeaux ;

2° Peut-être celle de Saint-Médard d'Escurac que l'on a considérée comme dépendante de Cyvrac mais qui en était réellement distincte en 1420 et 1546, d'après les documents de l'archevêché ;

3° Celle de Saint-Martin de Podensac dont la cure était régulière ;

4° Celle de Saint-Martin de Prignac dans laquelle l'abbé de l'Isle avait des fiefs bien que la cure fût régulière et à la collation du curé de Rochefort en qualité de Prieur du Prieuré de Saint-Vivien de Saintes, qui avait été uni à la cure de Rochefort ;

5° Celle de Saint-Hilaire de Boyentran ;

6° Celle de Saint-Romain d'Ordonnac, à laquelle Baurein a consacré un très court article. Le xx^e de son 1^{er} volume ;

7° L'église de l'hôpital et Prieuré de Saint-Léonard, près Lesparre, par concession d'un archevêque de Bordeaux ;

8° L'église de Saint-Sauveur, de Médoc, en partie.

Et je dois ajouter que l'abbaye de Verteuil n'avait aucun droit dans toutes ces paroisses, ce qui aurait sûrement existé si les moines avaient apporté, dans leur fuite, et leur pécule et leurs revenus, comme l'a avancé Jouannet d'après les notes du curé Vial.

Quoi qu'il en soit, la Révolution de 1789 fut l'occasion de la dernière transformation de l'abbaye de l'Isle. Elle fut saisie, mise en vente comme bien national et adjugée

définitivement, après deux enchères, le 12 septembre 1791 pour la somme de 101,000 francs à M. Cabarrus fils, négociant de Bordeaux.

J'ai retrouvé aux Archives départementales l'acte de cette adjudication faite en présence de MM. Gaillard, président, Lambert, Boussier et Constant formant le Directoire du district de Lesparre. Le procureur-syndic Damas assistait à la vente ainsi que Jean Denon, fondé de pouvoir de l'administration du département, et Marcoulet, maire d'Ordonnac, comme délégué de la municipalité de cette commune.

La mise à prix avait été de 81,000 francs. Trois concurrents s'étaient présentés au premier feu, un sieur Lagarde pour 82,000 francs, un sieur Boué pour 90,000 francs et un sieur Arnaud Andron pour 95,000 francs.

Au second feu la lutte s'était circonscrite entre Lagarde 96,000 francs et Boué 100,000 francs et enfin le premier fut déclaré adjudicataire à 101,000 francs; le troisième feu n'ayant donné lieu à aucune surenchère.

Tel est le dernier incident de l'histoire de l'abbaye de l'Isle, au sujet duquel je cite plus loin, comme pièce justificative, la lettre fort curieuse qu'avait écrite M. Cabarrus à son fondé de pouvoir Lagarde. Elle renferme des détails intéressants sur la contenance et la valeur des terres qui passèrent, plus tard, dans les mains de M. Gaspard de Lacoste de Maniban, seigneur d'Estournel, dont la famille possédait déjà les biens de Pomys et de Cos, en Saint-Estèphe du Médoc, puis, en 1852, dans celles de M. Martyns et sont devenues plus récemment la propriété de la famille Errazu.

Je n'ai rien découvert quant à l'aliénation du mobilier pouvant exister dans les bâtiments claustraux, mais cela ne peut surprendre. L'abbaye n'avait plus d'église depuis longtemps et n'était occupée que par des fermiers, au moins depuis la nomination du dernier abbé commendataire.

Il n'est pas plus question d'objets d'église dans un très curieux état de vente de tous les ornements sacerdotaux, chasubles, chappes, étoles, aubes, rideaux, etc., etc., qui avaient été réquisitionnés par le district et concentrés dans les magasins de Lesparre.

Leur adjudication par commune ou paroisse se trouve pourtant très détaillée dans le document conservé aux Archives départementales de la Gironde et qui, par sa publication intégrale, fournirait un document précieux de l'histoire de la Révolution en Gironde. Ce qui nous engage à en signaler l'existence.

Le mobilier de Saint-Romain d'Ordonnac n'y figure pas davantage.

Et nous terminerons notre étude par la publication d'une déclaration du curé Vial dont nous avons si souvent parlé et qui donnait aux membres du district de Lesparre un résumé curieux des ressources de sa paroisse, de ses relations avec l'abbé de l'Isle et des occupations auxquelles il se livrait. C'est une peinture tout à fait réaliste de la vie d'un curé de campagne à la fin du xviii^e siècle, et ce document établit aussi quelles étaient les rapports du curé d'Ordonnac avec l'abbaye de l'Isle, en 1790.

V

*Déclaration de M. le curé d'Ordonnac à MM. les
Membres composant le Directoire du district de Lesparre.*

« Messieurs,

» Après vous avoir rendu mes très humbles actions de
» grâce pour les ordres que vous avez daigné donner au
» sieur Andron, fermier de l'abbaye de l'Isle, afin qu'il
» me payât le dernier quartier de ma pension, je viens
» encore vous faire mes remerciements pour les avertis-
» sements que vous avez eu la bonté de me donner afin

» que mon traitement puisse être fixé pour l'avenir. J'ay
» lu avec une attention scrupuleuse tous les articles que
» vous avez eu la bonté de me désigner pour m'y con-
» former et j'ay vu avec satisfaction que je suis en
» règle quand à la déclaration que je dois faire de mon
» revenu.

» Je puis dire que je n'ay jamais compté que sur
» 700 livres, j'avoue que le fermier de l'abbaye était obligé
» par son contrat de faire porter chez moi deux barriques
» de vin de dixme, six boisseaux blé froment et 4 charre-
» tées de paille, mais le vin était ordinairement d'une si
» médiocre qualité que je le distribuais aux pauvres qui
» n'avaient point de breuvages et une fois j'ai vendu une
» barrique pour six livres dont je ne suis pas encore payé.
» Quant au blé je le distribue aux pauvres. Le vin de
» cette année est plus potable que celui que je recevais
» les années précédentes.

» Vous serez sans doute surpris, Messieurs, qu'avec un
» bénéfice de 700 livres j'aye pu vivre et me procurer les
» meubles dont j'avais besoin dans ma maison, mais vous
» seriez bien plus surpris encore si je pouvais vous faire le
» détail des dépenses que j'ai faites depuis 7 ans que je
» suis curé d'Ordonnac. J'ay élevé un de mes domestiques
» qui est actuellement chirurgien dans un hôpital. J'ay
» contribué à l'instruction d'un sourd et muet de la
» paroisse. J'ay aidé à faire ses études en médecine un
» jeune homme d'une famille honnête. J'entretiens depuis
» trois ans, à Bordeaux, un étudiant en théologie. Je l'avais
» élevé dans ma maison et le mis à philosophie. J'en ay
» gardé un autre pendant un an chez moi, après six mois
» de maladie, il a été mourir dans le sein de sa famille
» où je l'avais fait porter pour y prendre l'air natal. J'ay
» enterré Jean-Marie Pellet, esclave racheté; il était
» malade lorsqu'il me demanda l'hospitalité. Cet homme,
» dont je ne connais pas la naissance, mais qui avait reçu
» une bien belle éducation philosophique et politique,

» était marain de profession et semblait n'avoir voyagé
» que pour s'instruire.

» Pour me donner la satisfaction d'être utile à ceux qui
» étaient dans le besoin, je vivois avec beaucoup d'écono-
» mie et aidé par des modiques pensions que je recevais
» pour l'éducation de quelques petits enfants de mon voi-
» sinage, je me procurais les moyens abondants pour
» secourir ceux qui étaient dans le besoin.

» Je recevois encore tous les ans des présents considé-
» rables de la part de M. l'évêque de Bazas, mon patron,
» en qualité d'abbé de l'Isle. Ce saint pôte me faisoit tou-
» jours espérer que dans peu je percevrois la dixme de ma
» paroisse, ainci que la percevoient tous les curés à la
» nomination de l'abbé de l'Isle. Il se proposoit même
» d'unir à mon bénéfice le prieuré de l'Isle qu'il avait
» donné à M. Bonhore en le nommant à la cure d'Ordon-
» nac. Cette expectative mérite quelque considération, si
» on lit avec attention l'article 6 du décret du 3 août der-
» nier. Si mon patron, qui est homme juste, avoit prévu
» le décret concernant le traitement des membres de la
» Religion et l'impossibilité où il serait à l'avenir pour
» pourvoir à mon entretien, il m'auroit fait décimateur de
» ma paroisse et j'aurois déjà commencé à exécuter le
» projet que j'ay formé depuis longtems. J'aurois établi un
» collège dans ma paroisse. Le gout décidé que j'ay pour
» l'éducation de la jeunesse, les moyens que je prends
» pour me concilier l'affection des jeunes gens pourvus
» d'un revenu honnête, j'aurois fait le bonheur de plu-
» sieurs individus que l'extrême misère force à enfouir
» leurs talents. Tel était mon projet. Je vous en fais part,
» Messieurs, affin de vous donner des preuves de mon
» patriotisme et du très profond respect avec lequel j'ay
» l'honneur d'être, Messieurs, votre très humble et très
» obéissant serviteur.

» Signé : VIAL, curé d'Ordonnac. »

4 octobre 1790.

Ce document était suivi de la déclaration suivante :

*Département de la Gironde, District de Lesparre,
canton de Civrac*

« Délibération de la municipalité d'Ordonnac.

» Nous, maire et officiers municipaux de la paroisse
» d'Ordonnac certiffions que M. Vial notre curé à prêté
» serment le 21 novembre dernier certiffions en outre
» que son revenu dont il a donné cy-joint un état con-
» forme à la vérité est si médiocre que notre commune
» avait délibéré il y a quelques années, de députer, vers
» M. l'Evêque de Bazas, le syndic de la paroisse pour le
» prier d'augmenter la congrue de notre curé ou de luy cé-
» der la dixme de la paroisse. Mais M. Vial notre curé s'est
» toujours opposé que nous lui rendissions ce service
» quoy qu'il en eut grand besoin attendu qu'il ne recevoit
» qu'à titre d'aumône une subsistance qu'il avait droit
» d'exiger à raison de ses services. C'est pourquoy nous
» confiant en votre justice, Messieurs, nous espérons que
» vous ferés un revenu hôtele pour M. notre Curé affin
» qu'il veille avec soin et sans inquiétude à nos intérêts
» spirituels et temporels et que nous aimant toujours
» comme il nous a aimés et comme nous l'aimons, il
» puisse vivre heureux et nous en rendre en soutenant
» de tout son pouvoir une constitution équitable et à son
» avantage et au nôtre.

» Délibéré à Ordonnac, le 8 décembre 1790.

» Signé : MARCOULET, maire ; CARTAU, officier
municipal et LANAU, secrétaire ».

En marge du registre où sont inscrites ces pièces hono-
rables se trouve l'indication suivante :

« Nous administrateurs du Directoire du département
» de la Gironde, ayant lu la déclaration de M. Vial, curé

» d'Ordonnac, certifiée par la municipalité, ensemble
» l'avis du District de Lesparre, avons fixé le traitement
» dudit curé, comme titulaire actuel, et conformément à
» l'article IV du décret du 24 juillet, à 1,200 livres. Fait à
» Bordeaux 1^{er} janvier 1791.

» JOURNU, président, CHOLET. BARENNE, DESBARATS,
» LAFFON, BCHAN, secrétaire-général. »

Et puisque nous avons eu si souvent recours dans ce travail aux notes du curé Vial et aux documents le concernant, nous nous croyons autorisé à compléter sa biographie d'après des renseignements qu'a bien voulu rassembler, sur notre demande, M. l'abbé Bert, curé actuel d'Ordonnac, et dont nous avons déjà rappelé la complaisance pour nos recherches.

M. Vial avait réellement prêté serment à la Constitution nouvelle le 21 novembre 1790, ainsi que le déclarait la municipalité, mais dans les termes suivants :

« Je jure comme citoyen d'obéir à la nation, à la loy et
» au Roy, et de maintenir de tout mon pouvoir la consti-
» tution du Royaume. Je jure comme Pasteur de veiller
» fidèlement sur le troupeau qui m'est confié, et je jure
» comme catholique de ne reconnaître en matière spiri-
» tuelle d'autre autorité que celle de l'Eglise. »

Et une note de la Municipalité d'Ordonnac donnait acte de ce serment en ces termes :

« Aujourd'hui 21 novembre 1790, jour de dimanche,
» M. Vial, notre curé, a prêté serment civique pendant la
» messe de la Paroisse en présence de tout le peuple et
» de la municipalité qui a signé sur le registre de la
» commune et dans le présent registre avec nous.

» Ont signé : VIAL, curé; MARCOULET, maire ;
» LAFORGUE, officier municipal; GUILHON,
» officier municipal; VIGNAUD fils, procureur
» de la commune. »

M. l'abbé Vial a inscrit, toutefois, à la page suivante du registre où sont tracées ces lignes :

« Si le serment écrit en l'autre part, p. 129, est orthodoxe, je le confirme, si non je fais la rétractation suivante que j'ay adressée au district et que je remets à la municipalité :

« Le 23 may 1791.

» *A Messieurs les Administrateurs du District de Lesparre.*

» Messieurs,

» La Religion dont je suis le Ministre, ma conscience et mon honneur me nécessitent de faire la rétractation suivante : Citoyen paisible et fonctionnaire public, il me fut ordonné, au mois de novembre dernier, de jurer et promettre fidélité et obéissance à la loy, à la nation et au Roy et de maintenir de tout mon pouvoir la nouvelle constitution. Je me fis un devoir d'obéir au décret le jour même qu'il me fut notifié. J'aime ma patrie, je respecte l'autorité temporelle. Mais le Chef de l'Eglise a décidé que la constitution civile du clergé porte atteinte à la religion catholique, apostolique et romaine. Ministre de cette religion sainte je ne scaurais être sourd à la voix du Premier Pasteur qui m'ordonne de me rétracter dans quarante jours à compter du 13 avril 1791. Je viens de lire ce bref. Il n'y a pas à temporiser. Egalement soumis à mes supérieurs spirituels et temporels je me hâte de me mettre en règle en déclarant que je veux vivre et mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine.

» Signé : VIAL, curé d'Ordonnac. »

Chose extraordinaire ! cette rétractation n'eut aucune suite fâcheuse pour celui qui l'avait écrite.

Il ne quitta pas sa paroisse pendant toute la Révolution, exerçant son ministère dans plusieurs paroisses voisines dont les prêtres avaient été chassés ou déportés.

Mais le 21 juin 1794, on enleva tous les vases sacrés de son Église par ordre du Comité de salut public. On avait exigé le 6 septembre suivant sa démission de sa cure et la

remise de ses lettres de prêtrise et, dès le 21 juin 1794, il avait discontinué de dire la messe parce qu'on l'avait menacé de mort s'il persistait à la célébrer.

Il n'abandonna pas, néanmoins, sa résidence et se livra à la distillation du vin pour faire de l'eau-de-vie. *Je l'ai vu se rendre mante cops per jourt à sa bruleyre* disait un vieillard du pays et les notes auxquelles j'emprunte ces détails portent encore que l'abbé Vial put reprendre son ministère dans l'église d'Ordonnac, le 21 juin 1795, un an seulement, jour pour jour, après la cessation de tout service religieux. Il n'y avait alors que deux prêtres en Médoc : à l'Hôpital et à Ordonnac.

Une telle fidélité, une constance si remarquable, devaient avoir, d'ailleurs, leur récompense, et Mgr d'Aviau renomma M. Vial curé d'Ordonnac et de Saint-Yzans, réunis, après le Concordat, le 14 floréal an XI, 4 mai 1803.

J'ai retracé, déjà, les mérites de ce vénérable prêtre, à d'autres points de vue et je suis heureux d'avoir pu rassembler sur lui, qui connut mieux que tout autre l'histoire de l'abbaye de l'Isle, les détails résumés plus haut.

J'ai même recueilli, tout récemment, quelques renseignements qui avaient, jusqu'à présent, échappé à mes recherches.

C'est d'abord une note conservée dans un registre, sans titre, des Archives de l'Archevêché (D. 14) et relevée par le savant abbé Bertrand (A. de Lantenay).

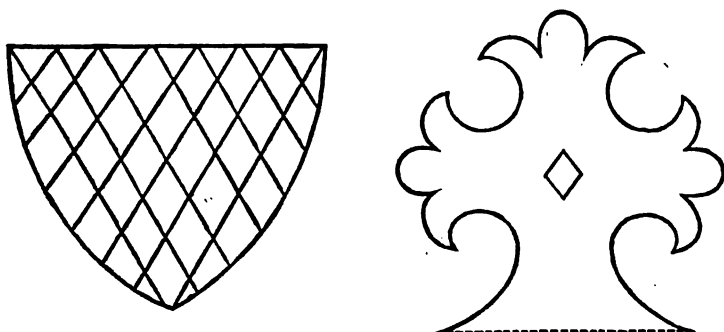
« Saint-Romain d'Ordonnac, archiprêtre de Lesparre, » 1^{re} congrégation, cure régulière. Patron et collateur, » M. l'Abbé de l'Isle. Curé, Jean Vial, trinitaire, nommé » en 1784 ».

Je puis préciser aussi la date de la mort de ce curé. Le registre de l'état civil de Saint-Yzans, année 1818, porte, en effet, qu'il est décédé le 24 octobre 1818, à 4 heures du matin, âgé de 71 ans (1). Il demeurait alors à Saint-Yzans, paroisse réunie à celle d'Ordonnac.

(1) J'avais dit p. , 72 ans.

A ce détail, que je dois encore à M. l'abbé Bert, je puis joindre le relevé très exact de l'Ecu et de la croix mutilée que j'ai dit exister sur le pied droit sud de la porte de la salle capitulaire de l'Abbaye de l'Isle (voir p. 23).

J'en donne à la fin de ce mémoire, la réduction au tiers d'après le dessin de mon fils Charles, membre de la Société d'Archéologie, regrettant que l'état de la pierre ne me permette pas de mieux préciser, sous le rapport héraldique, l'écusson qui devait, vraisemblablement, rappeler les armes de l'Abbaye ou de l'Abbé de l'Isle.



Nous donnons enfin, comme pièce justificative, la lettre d'ordre d'achat de M. Cabarrus à son fondé de pouvoir Lagarde.

« Bordeaux, 7 juin 1791.

» Vous sçavés, Monsieur, que j'avais le projet d'acheter l'abbaye
» de l'Isle, en conséquence j'y ay fait souscrire icy pour moy, le
» sieur Génestal. Cette souscription m'engage jusqu'à présent pour
» 84,000 francs. L'adjudication définitive se fera jeudi 9 du courant,
» à Lesparre. Je vous prie donc de vouloir bien vous y rendre
» pour me représenter et mettre aux enchères en vous guidant
» d'après les renseignements que je vais vous donner.

» 1° Il ne faut pas que vous cherchiez à faire des calculs sur le
» prix de la ferme, je scay, à cet égard, tout ce que je dois sçavoir
» et ce n'est pas ce qui doit me guider absolument.

» 2° Vous devez vous attacher à ce seul calcul, d'après le plan

» que j'ay des possessions de l'abbaye et que je vous envoie, il
» y a :

33 journaux de prés que j'estime à 800 fr.	28,000 fr.
114 — de terres labourables que j'estime à 500 fr.	57,000 fr.
18 — de vignes, comme terres labourables, que j'estime à 500 fr.	9,000 fr.
7 — en friche, auprès des bâtiments, que j'estime à 500 fr.	3,500 fr.
14 journaux dans la paroisse d'Ordonnac, en bois taillis, que j'estime à 400 fr.	5,600 fr.
<hr/>	
188 soit.	103,100 fr.
Le fiefs, rentes et agrières sont évalués.	24,000 fr.
<hr/>	
	127,100 fr.

» Il faut vous attacher d'abord à sçavoir si le plan est exact et
» s'il y a exactement la quantité de terres désignées. Le district en
» donnera vraisemblablement les détails. Ensuite vous déciderez
» vous même, ou par les connaissances que vous pourrez prendre
» dans le pays, si le journal de prés vaut plus ou moins de 800 fr.
» et le journal de terre plus ou moins de 500 fr. Lorsque vous
» serez fixé à cet égard vous ferez votre compte exact du total et
» vous déduirez 13,000 fr. à raison du préjudice qui doit résulter,
» pour l'acquéreur, du bail à ferme qui a lieu encore pour 7 ans.
» Si donc l'autorisation juste et modérée des fonds de terre va,
» d'après vos calculs, à 123,000 fr., vous ne mettrez aux enchères
» que jusqu'à 111,000 fr. Il ne faudra jamais mettre qu'au moment
» ou la bougie sera prête à s'éteindre et seulement de la valeur
» prescrite pour avoir la préférence. J'espère que vous mettrez
» tout le ménagement possible; si l'adjudication vous reste, vous
» signerez pour moy et je payerai icy.

» Je vous salue très sincèrement, votre serviteur,

» CABARRUS fils ».

D^r E. BERCHON.



TROIS INSCRIPTIONS BORDELAISES

É T U D E

Par M. le comte A. de CHASTEIGNER

Vice-Président de la Société Archéologique de Bordeaux.

Après la douloureuse nuit du vendredi 13 juin 1862, pendant laquelle le feu détruisit une grande partie de nos riches Archives Municipales entassées dans les combles de l'Hôtel de Ville de Bordeaux, j'adressais, le 6 mai 1864, à M. Adrien Sourget, adjoint du maire, la lettre qui fut le point de départ de la publication, par la Ville elle-même, de ce qui avait été sauvé des Archives Municipales (1).

Je disais que : à côté des Archives de papier et de parchemin, il en est d'autres plus embarrassantes, plus difficiles à loger, celles de la pierre, les inscriptions, jusqu'alors trop négligées.

Mon appel a été généreusement entendu. La Ville de Bordeaux a publié six volumes de ses Archives.

De son côté la *Société des Archives Historiques*, continuant son œuvre commencée en 1859, est au 27^me volume de ses publications des documents écrits relatifs à la Gironde et aux pays voisins.

(1) Voir : la *Guienne*, la *Gironde* et le *Courrier* à cette date.

Archives Municipales de Bordeaux : tome I, *livre des Bouillons*; introduction, page xxx.

Les inscriptions de toute nature, celles, surtout, antérieures au x^e siècle, trop longtemps délaissées, vont, non seulement être réunies dans un local unique, mais viennent d'être, grâce toujours aux munificences de la cité, reproduites et décrites par notre savant collègue M. Camille Jullian, dans les deux beaux volumes que nous connaissons tous (1).

Tout est-il donc fait ou organisé pour conserver, à l'avenir, les documents historiques que le passé nous a légués, inscrits sur la pierre, le marbre, le bronze, le parchemin ou le papier ?

Nous ne le pensons pas.

Car, si tout est en bonne voie pour la publication des documents historiques proprement dits, si M. Jullian a été un savant interprète de très nombreuses inscriptions, il s'est arrêté à la fin de l'époque Mérovingienne et, pour le moment, il n'est pas question de réunir, dans une publication spéciale, les inscriptions d'une époque plus récente.

Cependant, bien que plus durables que le papier ou le parchemin, la pierre, le marbre et le bronze ont, aussi, bien des causes de destruction. Et, si nous ne conservions, avec soin, tout ce qui est encore à notre disposition ou se découvre chaque jour, nos successeurs risqueraient fort d'ignorer, absolument, la teneur et même l'existence d'inscriptions que nous avons aujourd'hui.

C'est pour cela que, dans notre dernière séance, j'ai émis le vœu, — unanimement adopté par la Société Archéologique, — que : sans attendre d'en avoir réuni un nombre assez considérable pour en faire une publication spéciale, chacun des membres de notre Compagnie publiât, avec de bons dessins, mieux encore avec des photographies ou des estampages, les inscriptions qu'il posséderait ou

(1) *Archives Municipales : Inscriptions romaines*, par M. Camille Jullian, 2 vol in-4°.

connaîtrait, en les accompagnant de descriptions et de notices.

Le tout, publié et gravé dans nos Mémoires, conserverait, au moins, le souvenir d'objets appelés, peut-être, à disparaître par le marteau du maçon ou le creuset du fondeur.

Cette proposition répond, du reste, à une espérance exprimée par M. Jullian dans le courant de son second volume, disant : *que le soin de cette conservation appartient désormais à la Société Archéologique de Bordeaux.*

I

Notre Compagnie a accueilli ma demande avec trop de bienveillante sympathie pour que je ne me considère pas comme un peu tenu de lui offrir trois inscriptions gravées, sur bronze, des XIV^e et XV^e siècles. Ce sont des inscriptions funéraires.

Deux m'appartiennent. Je n'ai pu, encore, retrouver la trace de la troisième, dont, heureusement, j'avais fait, en plâtre, un moulage très exact.

Je devrais, en suivant l'ordre des dates, commencer par celle-ci. Mais, pour des raisons que j'exposerai tout à l'heure, je crois devoir étudier, d'abord, celle qui a le plus d'importance et rappelle un personnage considérable.

Mes deux inscriptions gravées, sur cuivre jaune (ou laiton), sont formées de trois pièces.

Deux se rapportent au même personnage : *Jean Embrun*, chanoine et doyen de l'église métropolitaine de Saint-André de Bordeaux ; l'autre à *Jehan Chambon* chanoine au même chapitre.

Grâce à ce petit monument, je dis : *Embrun* avec assurance, car il a été, quelquefois, aussi, appelé *Embrin*. Baurein (1) le nomme : *Jean Embrin*, ou *Embrini*?

(1) Baurein, *Variétés bordelaises*, tome IV, page 91.

M. Jules Lépiciier qui, dans le xx^e volume de la Société des Archives historiques, a fait, avec autant d'ordre que de soin, la table des xix premiers volumes, en fait deux personnages auxquels il donne des renvois différents, sous les noms de *Jean Embrini* et de *Jean Embrun* (1).

Son épitaphe se compose de deux parties.

Un ruban, sur lequel est gravé : *Joh̄nes Embrun*, (pl. V) et une plaque carrée, (pl. VI) sur laquelle nous lisons :

Hic prope altare a medio
Ejus versus chorum est sepultus
Venerabilis vir dominus Johannes
Embrun quondam decanus hujus
Ecclesie licentiatus in decretis qui obiit
Die IIII februarii A^o Domini M^o
CCCC^o XXXI^o cujus anime propicietur deus
Amen

Je possédais ces inscriptions depuis pas mal d'années déjà.

Je les avais achetées à une de nos foires de mars ou d'octobre, à un revendeur nommé *Bergès*, surnommé le *Merle blanc*, bien connu des chercheurs bordelais.

Sales, les creux remplis de poussière desséchée, les trois réunies par un vieux galon passé dans les trous qui avaient servi à fixer les vis, elles traînaient au milieu d'objets de toute nature dans l'étalage de sa baraque, aux Quinconces.

Il ne voulut — ou ne put — me dire leur provenance.

J'étais, donc, embarrassé pour savoir d'où était ce *chanoine* désigné seulement comme « *decanus hujus eccle-*

(1) *Archives historiques du département de la Gironde*, tome XX, page 506.

sie ». Cela pouvait aussi bien s'appliquer à Saint-Seurin, à Uzeste, à Villandraut..... qu'à tout autre chapitre d'un département voisin.

Je cherchai, inutilement, pendant quelque temps, puis j'oubliai un peu ces plaques, lorsque le hasard d'une conversation avec notre excellent secrétaire général, le Docteur Berchon, me mit sur la voie.

Et bientôt, grâce à l'obligeance bien connue de MM. les Administrateurs des Archives départementales, les indications et les documents abondèrent entre mes mains.

De quelle contrée Embrun était-il originaire? qu'était-il avant d'être chanoine? nos recherches ne nous ont, jusqu'ici, rien appris.

Il nous apparaît, *tout venu*, Doyen du Chapitre de Saint-André, au temps où PEY BERLAND y était chanoine.

La plus ancienne mention que nous ayons de lui, nous est fournie par Baurein, qui dit l'avoir trouvé : « énoncé dans des titres des 12 juin 1399 et 3 décembre 1411 » (1).

Mais nous le retrouvons plusieurs fois mentionné dans le plus ancien des Registres des actes capitulaires du Chapitre métropolitain de Saint-André de Bordeaux, appartenant aux Archives départementales de la Gironde. — Registre G 284; *Actes capitulaires 1419-1451*, latin; papier; in-4° de 29 feuillets.

Ces feuillets ont un intérêt tout particulier, car ils auraient été, en grande partie, écrits de la main de Pey Berland lui-même.

En effet, dès le premier, nous voyons : *Par délibération du Chapitre métropolitain de Saint-André en 1419, la nomination de Pey Berland aux fonctions de secrétaire du Chapitre, avec la permission, pour lui, de desservir l'église de Bouliac, les jours de fêtes, sans encourir de retenue pour ses absences.*

(1) *Variétés bordelaises*, t. IV, p. 91.

En outre de l'original, que l'on peut consulter aux Archives départementales, une analyse très complète en a été faite par M. Ducaunnès-Duval, dans l'inventaire sommaire des Archives, pages 164 et suivantes; il a été publié avec *fac-simile* d'écriture, par feu notre collègue E. Brives-Caze, dans le tome VII des *Archives historiques* (1) et rappelé par M. l'abbé Corbin dans son *Histoire de Pey Berland*.

Au folio 1^{er} de ce registre, au mardi 4 juillet de l'année 1419, Embrun figure en tête de la liste des chanoines : — « *Jean Embrun*, doyen; *Jean d'Anglades*, archidiacre de » Blaye; *Pierre de Castro*, chantre; *Guillaume Etienne*, » écolatre; *Pierre Maynard*, sous-chantre; *Jean de Lisan*; » *Jean Chambon*; *Raymond de Cussac*; *Pierre de Fontpiton*; » *Pierre de Lacour*; *Bertrand de Bruchaud*; *Pierre Forthon*; » *Jean Forthon*; *Philippe Fournier*; *Pierre Berland* ».

Nous pouvons suivre, dès lors, une partie des actes de sa charge.

Le 21 novembre de la même année, nous voyons *Jean Embrun* recevoir le serment de *Jean Gaussein* comme prébendier de l'église de Bordeaux; position vacante par la mort de *Jean de Grave* (2).

Le mardi 8 juillet 1421 il préside au Chapitre où s'agite la question des Prébendes du Prieur de Saint-Julien (3).

Nous le voyons encore, le lundi 20 avril 1422, poursuivre, en Chapitre, des réclamations contre des agissements de *Gaston de Foix*, Captal de Buch, et autres, au sujet de la baronnie de Lège, en Médoc (4).

J'aurais été heureux de reproduire sa signature qui est avec celles des autres chanoines ayant signé cette délibération, mais il ne l'a signée que par son titre : « *decanus propria manu* ».

(1) *Archives historiques*, t. VII, p. 412 et suiv.

(2) *Archives historiques*, t. VII, p. 415.

(3) *Archives historiques*, t. VII, p. 422.

(4) *Archives Historiques*, t. VII, p. 425.

Le registre en question n'a pas dû être tenu d'une manière très régulière, et au jour le jour. Le secrétaire devait le rédiger sur les notes prises pendant les séances du Chapitre, — réunions dans lesquelles on s'occupait de détails quelquefois très terre-à-terre, d'intérêts absolument séculiers, et qui paraissent s'être tenues ordinairement, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine.

Il a, évidemment, mêlé les brouillons pris sur feuilles volantes; car, tous les articles ne sont pas placés dans un ordre chronologique exact.

Ainsi, du 8 au 17 février 1423, il n'est fait nulle mention de la mort d'Embrun.

Seulement, à la date du 17, le Chapitre, réuni, décide qu'il s'occupera, *prochainement*, de l'élection du Doyen à la place de Jean Embrun décédé, et de la collation des bénéfices dont il jouissait (1).

Son successeur, nommé un peu plus tard, fut THIBAUT D'AGÈS, d'une importante et ancienne famille du Bordelais (2).

Mais, un peu plus loin, entre deux séances du 4 au 16 avril 1424, nous trouvons inscrite cette simple mention : « DIE XIII MENSIS FEBRUARII, ANNO CCCC. XXIII. — *Obitus decani*. — Obiit dominus Johanes Embrini, decanus hujus ecclesie » (3).

Cela explique comme quoi Brives-Caze, qui a très justement remarqué que le *Gallia Christiana* ne mentionne pas l'existence de ce Doyen, a pu penser, le voyant entre deux séances de 1424, qu'il était mort en février de cette année et que l'indication de 1423 était une erreur de copiste (4).

Mais notre plaque vient confirmer que le secrétaire du Chapitre avait raison.

(1) *Arch. Départementales*, Registre G 234, f° 8, recto.

(2) Baurein, *Var. Bord.*, t. IV, p. 85, article sur la maison noble de Thouars.

(3) *Arch. Hist.*, t. VII, p. 433.

(4) *Arch. Hist.*, t. VII, p. 425, aux notes.

Embrun fut généreux pour ses confrères. Par un testament, dont la teneur ne nous est pas connue, en outre de legs particuliers, il légua des valeurs importantes en or, argent, vaisselle d'argent, etc., « *aurum, argentum et baysellam de argento* », aux Chapitres de Saint-André et de Saint-Seurin.

Elles leur furent remises par ses exécuteurs testamentaires, auxquels les délégués des dits Chapitres en donnèrent quittance le 23 juin 1425 en présence de *Pierre de Landa*, notaire (1).

Huit jours auparavant, Pierre Berland avait, avec la valeur d'une partie de cette succession, racheté du chapitre de Saint-Seurin, au profit de celui de Saint-André, la dime de Listrac (2) qu'il paya « *contrat en mains 100 nobles d'or du nouveau coin* » (3).

II

Le second personnage dont nous avons à nous occuper est *Jean CHAMBON*, aussi chanoine de l'église métropolitaine de Bordeaux, en même temps qu'*Embrun* et que nous voyons figurer comme tel, en 1419, dans la liste générale de ces chanoines que nous avons donnée plus haut.

Nous ne possédons pas la plaque portant son épitaphe entière, mais seulement un ruban de bronze, (pl. V) semblable à celui de Jean Embrun et qui devait aussi surmonter ou accompagner l'épitaphe qui a probablement disparu dans le creuset d'un fondeur.

Il porte simplement : *Johes Chabonis*.

Si son épitaphe nous échappe, nous sommes riches en renseignements sur ce personnage qui paraît avoir joué

(1) *Arch. Hist.*, t. VII, p. 441.

(2) LISTRAC, en Médoc, canton de Castelnau, arrondissement de Lesparre.

(3) *Arch. hist.*, t. VII, p. 440.

un rôle assez important pendant un long canonicat, et qui, probablement, était Bordelais.

L'acte le plus ancien où nous le voyions figurer, — le 13 octobre 1396, — est le testament du chanoine *Jean Martin*, sous-chantre de Saint-André de Bordeaux, qu'il signe comme témoin, avec six autres personnages, et scelle de son cachet, lequel porte *une tête d'homme* (1).

Par un acte du 2 avril 1411 (*Man. Cap. St-And. Burd.— Arch. Dép.*), il concourt, avec les autres chanoines, — *Canon-ges de la Gleysa de Sent Andriu de Bordeu*, — à délivrer en fief à Bernard Cabiron, bourgeois de Bordeaux, une certaine quantité de vignes situées dans les Graves de Bordeaux « *en las Grauas de Bordeu* », près de l'hôpital Saint-Julien, sur le chemin de Langon (2).

Grâce encore à Léo Drouyn, nous connaissons sa demeure — ou du moins une maison lui appartenant — dans la *rue du Marché*, laquelle donnait dans la *rue Neuve-du-Poisson-Salé*, depuis appelée *rue des Herbes* et en partie détruite lors du percement du *cours d'Alsace-et-Lorraine*.

« Dans un titre de 1418 (Inv. St-And.), on lit : Reconnaissance faite à M^e Jehan Chambon, *canonge de Saint Andrieu*, comme personne privée, d'une maison en la paroisse de *Sainte Colombe*, dans la rue appelée *rue du Mercat*. Plus loin, en 1425, dans une reconnaissance semblable, il est qualifié : « chanoine de Saint-André et de Saint-Seurin » (3).

Nous le voyons, en outre de la liste générale donnée plus haut, mentionné avec Jean Embrun, Pey Berland et autres, comme figurant dans toutes les réunions importantes du Chapitre ; le 8 janvier 1421, pour les Prébendes du Prieur de Saint-Julien ; chargé, le 17 février, de s'occuper

(1) *Arch. hist.*, t. VI, pp. 229, 236, 237.

(2) Léo Drouyn, *Arch. Munic., Bordeaux vers 1450*, p. 325.

(3) Léo Drouyn, *Bordeaux vers 1450*, p. 250.

des affaires des Chapelains; le 20 avril 1422 signant, avec les 17 autres chanoines, la protestation contre les agissements du Captal de Buch, au sujet de la Baronnie de Lège.....

Et, plus heureux que pour Jean Embrun, nous pouvons donner un fac-simile de sa signature apposée, « *manu propria* », à la suite de cette délibération (1).

Jo. Chambonis. — manu p^a

Nous le retrouvons encore figurant au Chapitre le mardi 2 octobre 1431 (2).

Mais le samedi 20 juin 1433, nous lisons : « *dominus Johannes Chambonis, canonicus hujus ecclesie, migravit ab hoc seculo* » (3).

Il avait, aussi, fait des libéralités en faveur du Chapitre, mais elles ne s'exécutèrent pas sans quelques difficultés (4).

J'ai dit, en commençant cette note sur Jehan Chambon, que je pensais qu'il était d'origine bordelaise.

En effet, à l'inverse de Jean Embrun, dont nos divers dépôts d'archives ne parlent que comme Doyen du Chapitre, elles mentionnent plusieurs *Chambon* qui pourraient être de la même famille.

Un Elie Chambon, (*Hélias Chambonis*) paroissien de Saint-Loup (*Saint-Loubès*), figure, en 1338, dans les comptes de l'Archevêché de Bordeaux comme payant un cens (5).

Dans le « *rolle alphabétique des cens deubs l'année 1400 à l'Archevêché de Bordeaux* », nous trouvons une

(1) Cf. *Arch. Hist.*, t. VII, p. 412 et suiv.

(2) *Arch. Hist.*, t. XIII, p. 4.

(3) *Arch. Dép.*, Registre G 284 et *Arch. Hist.*, t. XIII, p. 8, copie du dit registre par le M^{is} de Puifferrat.

(4) Voir au 7 août 1436, *ut supra*.

(5) Cf. *Arch. Hist.*, t. XXI, p. 47, Léo Drouyn, *Comptes de l'archevêché*.

Bria Chambonis, épouse de Raymond de Saint-Avit, de la paroisse de Saint-Pierre de Bordeaux, payant 2 sous de cens, pour l'emplacement d'une maison, avec jardin, dans *la rue Saint-Maixent* (aujourd'hui *rue du Parlement-Sainte-Catherine*) (1).

Dans la séance du 8 mars 1421, *Johanicot Chambon*, boulanger (*pancossey*), prête le serment professionnel devant les Jurats de Bordeaux (2).

Dans un bail à fief nouveau du moulin du Ciron, le 12 juin 1477 à *André Cavaud*, figure avec : « *Estienne Makanam, eschanson du Roy comptable de Bordeaux* » et plusieurs autres : « *honorabile home et saige, Maistre, Jehan Chambon, licencié en loys advocat du Roy* » (3).

Enfin, en décembre 1615, *Martial Chambon, Enseigne des Compagnies bourgeoises de la ville de Bordeaux*, est, avec d'autres officiers du même corps, exempté, par le roy à la demande des maires et jurats, en raison de leurs bons services et des sacrifices faits par eux : *de toutes tutelles, curatelles et autres charges, ordinaires et extraordinaires* (4).

III

En étudiant ces inscriptions, au point de vue de la Paléographie, ce sont de vrais chefs-d'œuvre de l'art du graveur; pouvant être données comme type des caractères dits gothiques de la plus belle époque.

L'épaisseur des plaques est, en moyenne, de 3^{mm}.

Les rubans ou phylactères, enroulés aux deux bouts, qui portent les noms de Jean Embrun et de Jehan Chambon ont 25 et 35^c de longueur sur 45 et 50^{mm} de hauteur.

(1) Léo Drouyn, *Comptes de l'Archevêché*, t. XXII, p. 563.

(2) *Arch. Munic. de la Ville*, Reg. de la Jurade, 1420 à 1422, p. 493 et 494.

(3) *Arch. Hist.*, t. XVIII, p. 328.

(4) *Arch. Munic. de Bordeaux. Livre des Privilèges*, p. 335.

La plaque de l'épithaphe a 27° de côté. Les lettres ordinaires : 21, 24, 28^{mm} de haut.

Les capitales : de 23 à 30^{mm}.

Le trait du graveur a attaqué le bronze d'une profondeur de 2^{mm} environ.

Cette cavité a été remplie d'émail ou mastic noir pour les lettres ordinaires, rouge pour les majuscules et les ornements.

Cet émail manque sur les deux rubans ; mais il est à peu près complet sur la grande plaque.

Ces deux nuances s'harmonisent, admirablement, avec la teinte du métal.

Chaque ligne est terminée par un ornement différent.

Chacun des i a un point relevé, comme serait une virgule retournée en l'air de gauche à droite.

Et, comme il n'y a pas de point semblable au-dessus du mot : *Embrun* répété deux fois, il n'y a pas de doute ; on doit lire : EMBRUN et non *Embrini*.

Les deux inscriptions d'*Embrun* et de *Chambon* sont tellement semblables qu'on les dirait faites par la même main.

La netteté des lignes, la pureté du trait, dont nous retrouvons, sur pierre, toutes les qualités dans les inscriptions contemporaines qui existent encore à Saint-Seurin et à Saint-Michel de Bordeaux, indiquent, pour l'écriture, l'apogée de l'art gothique et rappellent les plus riches manuscrits de cette époque.

La beauté du dessin, la vigueur du burin qui a creusé nos plaques, prouvent de vrais artistes et en font un des plus élégants spécimens de cet art en Bordelais.

Il devait, du reste, y avoir, à cette époque, de grands ateliers, de véritables Ecoles, pour la gravure monumentale sur cuivre.

Car il était, alors, d'un usage fréquent de recouvrir, dans les églises, les sépultures honorables, de ces grandes plaques de bronze sur lesquelles les personnages religieux

ou militaires étaient figurés de grandeur, au moins naturelle, revêtus de leurs vêtements sacerdotaux ou guerriers sous de riches dais gothiques et portant tout au tour de longues inscriptions rappelant leurs noms, leurs fonctions, leurs vertus ou leurs titres.

Malheureusement ces monuments, fréquents alors, sont devenus bien rares. Fondus qu'ils ont été soit au temps des révolutions, soit lors de restaurations malheureuses.

Quelques rares plaques existant encore et les nombreux dessins qui en ont été conservés nous donnent une haute idée de ces plaques funéraires qui devaient être d'un très grand effet décoratif, dans les monuments religieux du moyen-âge.

IV

Le 21 juin 1842, les membres du Congrès tenu à Bordeaux sous la direction de M. de Caumont, par la Société française d'Archéologie pour la conservation des monuments historiques (1) visitèrent, sous la présidence de M. Charles Desmoulins, l'église de Saint-Michel.

Le sacristain offrit de montrer la crypte qui se trouvait dans le chœur, à laquelle on arrivait par un petit escalier en colimaçon situé derrière le maître-autel.

Je ne fus pas un des derniers à y descendre. Au fond, sous l'abside, dans ce qui fait aujourd'hui, aux sacristies nouvelles, le salon de Monsieur le Curé, se trouvait une tombe ou sarcophage appuyée au mur du chevet, formée d'une caisse droite recouverte d'une grande dalle en pierre débordante; le tout ressemblant plutôt à un autel roman qu'à un tombeau.

Aux quatre angles, sur cette dalle, étaient incrustés, la

(1) *Séances générales tenues à Bordeaux : Caen, Hardel, in-8° p. 167 et suiv.*

pointe vers le centre, quatre écussons en bronze (pl. VIII) (trois seulement existaient alors), de 150^{mm} de hauteur sur 115^{mm} de large; et au milieu, sur un ruban de bronze de 47^c de long et environ 10 de hauteur, était en très bon gothique l'inscription : (pl. VII).

« *Jcy est rebundu Gaillard Micholt esquier dieux de sa arme eit merci amen amen* ».

Les écussons portaient un écu de?... au lion rampant de?... chargé d'un bâton de?... pery en bande, du dessin le plus large et de la gravure la plus vigoureuse.

Les émaux n'étaient pas indiqués; mais il est probable que les creux de la gravure, pour les écussons, comme pour l'inscription, étaient, comme sur l'épithaphe d'Embrun, remplis d'émail coloré dont, cependant, il ne restait aucune trace.

M. de Caumont, ayant appris que cette inscription n'avait pas été publiée, me demanda d'en faire un moulage, ce que je fis quelques jours après.

Je tirai des moules — égarés ou, peut-être, perdus depuis — deux épreuves : l'une pour moi, égarée aussi dans quelque déménagement; l'autre que j'offris à M. Jouannet pour le Musée de la ville.

Peu après, je quittais Bordeaux pour mes études et ma carrière; et, lorsque je revis Saint-Michel, la crypte avait disparu, remplacée, en 1853, par les sacristies nouvelles.

On m'a assuré qu'il avait, alors, été convenu entre la fabrique et M. Burguet, architecte chargé des travaux, que cette tombe, qui eût parfaitement pu rester à sa place, et tout ce qu'on trouverait d'ancien dans ces réparations serait déposé au Musée de la ville.

Malheureusement, comme il arrive trop souvent en circonstance semblable, cette convention fut oubliée.

J'ignore ce qu'est devenue l'inscription, qui ne vint point au Musée!

Et M. E. Bouluguet, secrétaire actuel de la fabrique de Saint-Michel, qui, avec une entière obligeance, a bien voulu, à mon intention, dans ces derniers temps, rechercher sa trace, ne paraît pas avoir été plus heureux que moi.

Seulement, j'avais retrouvé chez M. Charles Durand, architecte, un des trois écussons qui étaient sur la dalle funèbre.

Il ne se souvenait pas comment il avait pu venir chez lui; mais, avec sa parfaite obligeance ordinaire, il me l'a confié pour le montrer à la Société et au besoin le reproduire.

Je songeai, alors, aux moulages que j'avais, en 1842, donnés à M. Jouannet et priai notre confrère, M. Camille de Mensignac conservateur actuel du Musée, de voir s'il ne les retrouverait pas.

Avec un empressement dont je le remercie, il les retrouva dans une vitrine et voulut bien me les confier.

Ce sont ceux que j'ai montrés à la Société et que nous reproduisons ici.

Ces plâtres, bien fragiles, sont donc les seuls témoignages qui nous restent de ce monument.

Ce récit, un peu minutieux peut-être, justifie la proposition que j'ai faite et la résolution adoptée par la Société, en montrant combien les objets qui semblent fixés de la manière la plus stable peuvent disparaître sans laisser de traces, et, surtout, combien il est utile de ne jamais, lorsqu'on le peut, manquer une occasion de décrire, dessiner, photographier ou mouler tout ce qui peut l'être, surtout pour les inscriptions; d'en faire de bons estampages qui les reproduisent d'une manière parfaite, complète et avec tous leurs accidents. Ces procédés sont d'un grand secours pour les vrais archéologues et devraient être dans les doigts de tous.

Dans son étude sur *Saint-Michel de Bordeaux*, faite à la demande de la Fabrique, M. l'abbé Corbin indique

cette plaque. Il en dit seulement ceci, en parlant de la crypte :

« On y voyait en 1853 le tombeau d'un écuyer nommé » Gaillard Micholt, avec un écusson en cuivre aux quatre » angles de la pierre formant couvercle. Il a été compris » dans le déblaiement des maçonneries qui obstruaient » cette crypte, dont on a fait le salon de M. le Curé » (1).

C'est la seule mention bibliographique que nous connaissions de cette inscription.

Cependant, à divers points de vue, elle a un intérêt particulier.

Et d'abord, au lieu d'être en latin elle est *en langue vulgaire*, parlée alors en Guienne : moitié français, moitié gascon.

Car on ne sait peut-être pas assez que si on ne consultait que nos Archives pendant la durée de l'occupation anglaise en Aquitaine, on pourrait croire que la langue anglaise n'était pas, alors, parlée par les Anglais. *Nous n'y voyons employer que le latin, le français ou le gascon.*

Puis elle nous donne un mot que nous lisons pour la première fois, et que tous les savants que j'ai consultés m'ont déclaré n'avoir jamais rencontré, non plus ; c'est le mot : « *Rebundu* », comme synonyme de : *enseveli, déposé.*

Aucun des glossaires que nous avons consultés ne le donne.

Le glossaire de Carpentier, faisant suite à celui de Ducange, tome IV, colonne 534, dit : « *REBOT, qui est secret, caché; voyez *Repositus** » ; et, à ce mot (2), nous trouvons : « *REPOST, caché, secret, dont : ENREPOST, secrètement, en cachette* ».

Le glossaire gascon (3) dit : « *ARREBOST (ou rebost), enseveli* ».

(1) Abbé Corbin : *Saint-Michel de Bordeaux*, p. 129.

(2) *Supplément*, p. 543.

(3) *Archives historiques*, t. XI, p. 11.

Cette forme : **REBUNDU**, ayant évidemment la même racine originelle et la même signification, *rencontrée pour la première fois*, est, donc, pour nos études de linguistique, un fait intéressant à noter.

Le mot « *arma* », pour *âme*, sans être d'un usage absolument général, était souvent employé dans le français du moyen-âge. J'en pourrais donner de nombreux exemples. Je n'en citerai qu'un seul, mais tout local.

Après une courte introduction, le testament, 13 octobre 1396, de **JEAN MARTIN**, chanoine de Saint-André de Bordeaux dit : « *Premeyrament que recomandi la mya arma à diu lo pay et à tota la sancta Trinitat.....* » (1).

Cette forme paraît même s'être conservée dans certaines provinces où le vieux français est resté mêlé à d'autres idiomes pour former le patois, notamment en Angoumois.

Une domestique, originaire du canton de la Rochefoucauld, longtemps au service de mon père, avait continuellement à la bouche comme exclamation ou juron favori : « *per moun arma!* »

V

Qu'était Gaillard Micholt?

Un long rouleau de parchemin, de deux mètres de longueur, nous ayant conservé les comptes du connétable de Bordeaux, **Thomas Felton**, en 1373-1375, appartenant à **M. Jules Delpit**, transcrit par **M. le M^{re} de Puyfferat** et publié par les *Archives historiques* (2) nous donne les noms de personnages qui furent chargés, à cette époque, de distribuer dans les diverses places du pays, des arcs, leurs cordes et des gerbes ou paquets de flèches.

A un article spécial (3), **Gaillard Micholt** est chargé, le

(1) *Archives historiques*, t. VI, p. 229.

(2) *Archives historiques*, t. XII, p. 328 et suiv.

(3) *Archives historiques*, t. XII, p. 339.

18 août 1374, de ravitailler le château de Landiras et remet à la garnison : *six arcs, six paquets de flèches et douze cordes.*

« Johanni de Stratton, scutifero, domino de Landyrano, »
» per manus Gaillardii Micholi, super garnisturam castrii
» de Landiras (1), per mandatum dictorum locatenentium
» et breve superius allegatum et per acquietanciam ipsius
» Gaillardii. Datum XVIII die augusti anno LXXIII^o : VI
» arcus, VI garbas sagittarum, XII cordas » (2).

Dans ce texte *Micholt* est nommé *Micholi*. Est-ce pour en faire un génitif ? Ou parce que M. de Puyferrat aura fait un i d'un t mal fait ou trop petit ?

La table générale des *Archives Historiques* (3) l'appelle : *Gailhard Michol*. Malgré cela nous persistons à penser que l'orthographe : *Micholt*, de l'épithaphe, est la bonne.

Il est probable qu'à cette date, août 1374, *Micholt* n'était pas encore écuyer. Car, dans le texte que nous venons de citer, Jean de Stratton est qualifié d'écuyer, « *scutifero* » tandis que Gaillard Micholt ne porte aucun titre.

Quand eut-il cet honneur ? Pour quelle cause eut-il celui d'être enterré en semblable place à Saint-Michel ? Ce sont autant de questions que nous laissons à d'autres le soin de chercher, et, s'il se peut, de résoudre.

Sa laconique épithaphe ne nous donne même pas la date de sa mort !

Mais la forme pure des lettres, le dessin net et vigoureux des armoiries rappellent toutes les qualités des inscriptions précédemment étudiées. Et si la sienne ne sort pas du même atelier, en les précédant un peu, peut-être, elle appartient, certainement, à la même école Bordelaise des XIV^e et XV^e siècles.

(1) Landiras, canton de Podensac, arrondissement de Bordeaux. Voir sur le château de Landiras : Léo Drouyn, *Guyenne militaire*, t. II, p. 181.

(2) *Archives historiques*, t. XII, p. 339.

(3) *Arch. Hist.*, t. XX, p. 694.

VI

Malgré l'étendue de cette notice je crois, cependant, devoir donner, en terminant, une indication que j'ai rencontrée en lisant un acte intéressant : le testament du chanoine Jean Martin, 13 octobre 1396.

Sept témoins affirment ce testament. Trois chanoines de Bordeaux, deux prêtres, et deux témoins, simples clercs.

Les trois chanoines et les deux prêtres, non seulement signent, mais marquent de leurs cachets, décrits dans l'acte, le testament original.

Les deux autres témoins n'ayant ni cachets, ni autres marques personnelles, se servent du scel de deux des chanoines.

Le premier témoin : « *Pey Embaud* », chanoine, a sur son scel : un arbre de la famille des pins et deux étoiles ; «.... *loquau saget a en meyloc ung aubre cum pix et doas estellas* »,

Le second : *Johan Chambo* (1), a sur son cachet une tête d'homme ; «.... *loquau saget a ung cap de forma d'ome* ».

Le troisième chanoine : *Miqueu de Cambouc*, porte un écu avec trois barres «.... *loquau saget a en meyloc un escut am tres baras*.

Le quatrième témoin : *Bertran de Brossacauda*, n'ayant pas de cachet à lui : « *no ey seget propriy, ny outra marca* ». scelle avec le cachet de « *Peyre Embaut* ».

Le cinquième : *Bernard de Labrossacauda*, se trouvant dans le même cas, signe avec le scel de « *Michel de Cambouc* ».

Le sixième : *Guilhem Bicey*, prêtre, signe avec un scel portant un?... un raisin et un épervier : «... *loquau saget a au meyloc un vitz et un rasin et un esparbey* ».

J'ai hésité pour traduire le mot gascon : *vitz* ; j'ignore sa signification vraie.

Aucun de mes amis, *gasconnisants*, consultés n'a pu me

(1) Notre Jehan Chambon.

la donner, pas plus que les ouvriers de la campagne auxquels je l'ai demandée.

Les Glossaires sont muets à son égard. Seulement, notre Glossaire gascon (1) muet au mot *VITZ*, donne le mot : *BITZ* et pour traduction : *PIEU*.

Par extension, de *pieu* on peut faire *piquet*, *pal* (2), terme héraldique, que la ville de Pau porte dans ses armes.

Et nous pourrions, alors, traduire ainsi : *un pal, un raisin, un épervier*.

Cependant, si un pal est quelque chose comme pièce d'un écu *l'occupant tout entier*, il devient bien petit *comme troisième pièce*, à moins qu'il n'ait été placé au milieu, debout, avec un raisin d'un côté et un épervier de l'autre ?

Cette interprétation ne me satisfait que médiocrement, cependant je la propose comme possible en attendant la véritable signification du mot *vitz*.

Le septième témoin, *Helyes Budeu*, prêtre, porte sur son écu deux couleuvres : «... *loquau saget a au meyloc un escut an dus arnibre* ».

Ces mentions de sceaux, avec descriptions si complètes, sont très rares dans les actes anciens.

Elles m'ont paru, comme telles, utiles à signaler. Car, à ces époques, les *tailles* pour indiquer les métaux et les émaux n'étaient pas encore employées; et il est très difficile de déterminer à qui attribuer un écusson, très souvent muet, qu'on peut rencontrer sur un tombeau, sur une clef de voûte, sur un sceau matrice, etc.

Pour cette raison toute description *authentique* est donc importante à signaler.

Cette importance me fera, je l'espère, pardonner cette digression qui se rattache, cependant, par certains côtés, à cette *Etude de nos trois inscriptions bordelaises*.

Bordeaux, juin 1890.

Comte Alexis de CHASTEIGNER.

(1) *Archives historiques*, t. XI.

(2) En gascon : *Pau*, prononcez : *Paou*.

DESCRIPTION

D'UN

LOT DE MONNAIES ROMAINES

DÉCOUVERT DANS LE DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

par Camille de MENSIGNAC.

Le lot de monnaies romaines que nous décrivons ci-dessous et qui fait partie du médaillier municipal de la ville de Bordeaux a été découvert, en 1887, par M. Lataste, terrassier, en faisant des fouilles dans la commune de Preignac (Gironde). Ces pièces, au nombre de 500 environ, étaient enfermées dans un vase en terre cuite, qui a été complètement brisé par la pioche des ouvriers. Elles se rapportent aux règnes de Caracalla, Gordien le Pieux, Philippe père, Otacilie, femme de Philippe père, Philippe fils, Trajan Dèce, Trébonien Galle, Valérien père, Gallien, Salonine, femme de Gallien, Salonin, Valérien jeune, Posthume, Victorin père, Tétricus père, Tétricus fils, Claude II le Gothique, Quintille et Aurélien.

Le chiffre placé devant chaque pièce indique le numéro d'inventaire du Musée des Antiques sous lequel la pièce est inscrite.

Les lettres AR et PB qui suivent la description de chaque type indiquent : AR, argent et PB petit bronze.

Les monnaies portant la mention « cotée par Cohen, tel prix » sont relativement assez rares, car cet auteur n'a indiqué le prix d'aucune pièce commune.

Voici la description de ce lot :

CARACALLA (198-217).

(BASSIANUS) (1)

5862. — ANTONINVS AVGVSTVS. Son buste jeune lauré et drapé à droite.

ṛ. PART. MAX. PONT. TR. P. III. COS. Trophée entre deux captifs assis dans l'attitude de la tristesse (954; de J.-C. 201)..... AR.

GORDIEN LE PIEUX (236-244).

(MARCUS ANTONINUS GORDIANUS)

5852. — IMP. GORDIANVS PIVS FEL. AVG. Son buste radié et drapé à droite.

ṛ. CONCORDIA MILIT. La Concorde assise à gauche, tenant une patère et une double corne d'abondance.... AR. Cotée par Cohen 2 francs.

5853. — Même pièce que la précédente.

5854. — Même buste et même légende que la précédente.

ṛ. FELICIT. TEMP. La Félicité debout à gauche, tenant un caducée et une corne d'abondance.....AR.

5855. — Même pièce que la précédente.

5844. — Même buste et même légende que la précédente.

(1) D'après René Cagnat (*Cours d'épigraphie latine*, deuxième édition) : *Septimius Bassianus* appelé par son père, en 196, *M. Aurelius Antoninus* (*Caracalla* ou *Caracallus* est un sobriquet). Sur les monuments il est nommé : IMP. CAESAR M. AVRELIUS ANTONINVS, quelquefois SEVERVS ANTONINVS AVG.

ἡ. FORT. REDVX. La Fortune assise à gauche, tenant un gouvernail et une corne d'abondance; sous le siège une roue..... AR.

5845. — Même pièce que la précédente.

5846.— Même buste et même légende que la précédente.

ἡ. FORTVNA REDVX. La Fortune assise à gauche, tenant un gouvernail et une corne d'abondance; sous le siège une roue..... AR.

5848. — Même buste et même légende que la précédente.

ἡ. LAETITIA AVG. N. La Joie debout à gauche, tenant une couronne et une ancre...AR. Cotée par Cohen 3 francs.

5849. — Même pièce que la précédente.

5857. — Même buste et même légende que la précédente.

ἡ. P. M. TR. P. III. COS. II. P. P. (1) Apollon à demi nu assis à gauche, tenant une branche de laurier et accoudé sur une lyre.....AR.

5858. — Même buste et même légende que la précédente.

ἡ. P. M. TR. P. IIII. COS. II. PP. Gordien en habit militaire debout à droite, tenant une haste transversale et un globe.....AR.

5851. — Même buste et même légende que la précédente.

ἡ. ROMAE AETERNAE. Rome assise à gauche sur un bouclier tenant une victoire et un sceptre.....AR.

5850. — Même buste et même légende que la précédente.

ἡ. SECVRIT. PERP. La Sécurité debout à gauche, les jambes croisées, tenant un sceptre et s'appuyant sur une colonne.....AR.

5841.— Même buste et même légende que la précédente.

(1) P[ontifex] M[aximus] TR[ibunitia] P[otestate] IIII [quatre] COS [consul] II [deux] P[ater] P[atris].

ἡ. VIRTVTI AVGVSTI. Hercule nu debout à droite, posant le revers de sa main droite sur sa hanche et appuyé sur sa massue qui repose sur un rocher..... AR.

5842, 5843. — Mêmes pièces que la précédente.

5847. — IMP. CAES. GORDIANVS PIVS AVG. Son buste radié et drapé à droite.

ἡ. CONCORDIA AVG. La Concorde assise à gauche, tenant une patère et une double corne d'abondance.....AR.

5859. — IMP. CAES. M. ANT. GORDIANVS AVG. Son buste radié et drapé à droite.

ἡ. P. M. TR. P. II. COS. P. P. Mars ou soldat casqué debout à gauche, appuyé sur un bouclier et tenant une haste.....AR.

5856. — Même buste et même légende que la précédente.

ἡ. VICTORIA AVG. Victoire marchant à gauche tenant une couronne et une palme.....AR.

PHILIPPE PÈRE OU L'AÎNÉ ⁽¹⁾ (244-249).

(MARCUS JULIUS PHILIPPUS)

5370. — IMP. M. IVL. PHILIPPVS. AVG. Son buste radié et drapé à droite.

ἡ. AEQVITAS. AVGG. L'Équité debout à gauche, tenant une balance et une corne d'abondance.... AR.

5371. — Même buste et même légende que la précédente.

ἡ. ANNONA. AVGG. L'Abondance debout à gauche, tenant des épis et une corne d'abondance; à ses pieds, une proue de vaisseau.....AR.

5372. — Même buste et même légende que la précédente.

(1) D'après René Cagnat (cours d'épigraphie latine, deuxième édition).

☉. PAX. AETERN. La Paix marchant à pas précipités à gauche, tenant une branche d'olivier et un sceptre...AR.

5377. — Même buste et même légende que la précédente.

☉. ROMAE AETERNAE. Rome assise à gauche, tenant une victoire et une haste ; à côté d'elle un bouclier....AR.

5378. — Même pièce que la précédente.

5379. — Même buste et même légende que la précédente.

☉. SECVRIT. ORBIS. La Sécurité assise à gauche, tenant un sceptre et soutenant sa tête avec sa main gauche.....AR.

5380. — Même buste et même légende que la précédente.

☉. VICTORIA AVGG. Victoire debout à gauche, tenant une couronne et une palme.....AR.

5381. — Même buste et même légende que la précédente.

☉. VIRTVS AVG. Pallas debout à gauche, le pied sur un casque, tenant une branche d'olivier et une haste baissée.... AR. Cotée par Cohen 3 francs.

5373. — IMP. PHILIPVS. AVG. Son buste radié et drapé à droite.

☉. P. M. TR. P. IIII. COS. II. P. P. La Paix ou la Félicité debout à gauche, tenant un caducée et une corne d'abondance.... AR.

5374. — Même buste et même légende que la précédente.

☉. ROMAE AETERNAE. Rome assise à gauche, auprès d'un autel, tenant une victoire et un sceptre, à côté d'elle un bouclier.... AR.

5375. — Même buste et même légende que la précédente.

☉. SAECVLARES AVGG. Lion marchant à gauche ; à l'exergue, I (1001 ; de J.-C. 248).... AR. Cotée par Cohen 2 francs.

5376. — Même buste et même légende que la précédente.

☉. SAECVLARES AVGG. Cerf marchant à droite ; à l'exergue U.....AR. Cotée par Cohen 2 francs.

OTACILIE, FEMME DE PHILIPPE PÈRE.

(MARCIA OTACILIA SEVERA)

5835. — M. OTACIL. SEVERA AVG. Son buste diadémé à droite avec le croissant.

ṛ. CONCORDIA AVGG. La Concorde assise à gauche, tenant une patère et une double corne d'abondance....AR.

5836. — Même buste et même légende que la précédente.

ṛ. Même type et même description de revers mais la corne d'abondance simple.....AR.

5837. — MARCIA OCTACIL. SEVERA AVG. Son buste diadémé avec le croissant.

ṛ. PVDICITIA AVG. La Pudeur assise à gauche, se couvrant le visage de son voile et tenant un sceptre....AR. Cotée par Cohen 3 francs.

5838. — Même pièce que la précédente.

PHILIPPE FILS OU LE JEUNE (1) (244-249).

(MARCUS JULIUS SEVERUS PHILIPPUS)

5382. — IMP. M. IVL. PHILIPPVS AVG. Son buste radié et drapé à droite.

ṛ. AETERNIT. IMPER. Le Soleil radié marchant à gauche, levant la main et tenant un fouet.... AR. Cotée par Cohen 2 francs.

5383. — IMP. PHILIPPVS AVG. Son buste radié et drapé à droite.

ṛ. LIBERALITAS AVGG. III. Philippe père et son fils assis à gauche sur une chaise curule; Philippe père qui

(1) D'après René Cagnat (cours d'épigraphie latine, deuxième édition).

est sur le premier plan tient un sceptre court (1001; de J. C., 248)..... AR. Cotée par Cohen 5 francs.

5384. — Même buste et même légende que la précédente.

☉. SAECVLARES AVGG. Chèvre marchant à gauche; à l'exergue III (1001; de J.-C. 248).... AR. Cotée par Cohen 2 francs.

5385. — M. IVL. PHILIPPVVS CAES. Son buste radié et drapé à droite.

☉. PRINCIPI IVVENT. Philippe en habit militaire debout à gauche, tenant un globe et une haste renversée..... AR. Cotée par Cohen 2 francs.

TRAJAN DÉCE (249-251).

(CAIUS MESSIUS QUINTUS TRAJANUS DECIUS)

5389. — IMP. C. M. Q. TRAIANVS DECIVS AVG. Son buste radié et cuirassé à droite.

☉. DACIA. La Dacie debout à gauche, tenant un bâton surmonté d'une tête d'âne..... AR. Cotée par Cohen 2 fr.

5840. — Même buste et même légende que la précédente.

☉. VBERITAS AVG. La Fertilité debout à gauche, tenant une bourse et une corne d'abondance..... AR. Cotée par Cohen 2 francs.

TRÉBONIEN GALLE (251-253).

(CAIUS VIBIUS TREBONIANUS ⁽¹⁾ GALLUS)

5386. — IMP. C. C. VIB. TREB. GALLVS P. F. AVG. Son buste radié et drapé à droite.

☉. ADVENTVS AVG. Trébonien Galle à cheval à gauche, en habit militaire, levant la main droite et tenant un

(1) Ou TREBONIVS sur les inscriptions.

sceptre (1005; de J.-C. 252)..... AR. Cotée par Cohen 5 francs.

5387. — IMP. CAE. C. VIB. TREB. GALLVS. AVG. Son buste radié et drapé à droite.

☉. FELICITAS PUBLICA. La Félicité debout à gauche, tenant un caducée et une corne d'abondance... AR.

5389. — Même buste et même légende que la précédente.

☉. LIBERTAS AVGG. La liberté debout à gauche, les jambes croisées, tenant un bonnet et un sceptre transversal et appuyée sur une colonne..... AR.

5390. — Même buste et même légende que la précédente.

☉. VICTORIA AVGG. Victoire debout à gauche, tenant une couronne et une palme..... AR.

5391. — Même pièce que la précédente.

5388. — IMP. C. C. VIB. TREB. GALLVS. AVG. Son buste radié et drapé à droite.

☉. IVNO MARTIALIS. Junon assise à gauche, tenant deux épis et un sceptre transversal..... AR.

VALÉRIEN père (253-259).

(CAIUS PUBLIUS LICINIUS VALERIANUS)

5392. — IMP. C. P. LIC. VALERIANVS P. F. AVG. Son buste radié et drapé à droite.

☉. APOLINI CONSERVA. Apollon nu debout à gauche, tenant une branche de laurier et appuyé sur une lyre posée sur un rocher..... PB. Cotée par Cohen 2 francs.

5393, 5394, 5395, 5396, 5397. — Mêmes pièces que la précédente.

5575. — Même buste et même légende que la précédente.

☉. FELICITAS AVGG. La Félicité debout à gauche, tenant un caducée et une corne d'abondance..... PB.

5576, 5577, 5578, 5579. — Mêmes pièces que la précédente.

5582. — Même buste et même légende que la précédente.

Ἡ. IOVI CONSERVAT. Jupiter nu debout à gauche, avec le manteau sur l'épaule gauche, tenant un foudre et un sceptre; dans le champ, Q..... PB.

5583. — Même buste et même légende que la précédente.

Ἡ. LIBERALITAS AVGG. III. La Libéralité debout à gauche, tenant une tessère et une corne d'abondance..... PB. Cotée par Cohen 1 franc.

5584. — Même buste et même légende que la précédente.

Ἡ. ORIENS AVG. Le Soleil radié debout de face, regardant à gauche, levant la main droite et tenant un globe.... PB. Cotée par Cohen 2 francs.

5585. — Même pièce que la précédente.

5600. — Même buste et même légende que la précédente.

Ἡ. P. M. TR. P. V. COS. IIII. P. P. — Valérien assis à gauche sur une chaise curule, tenant un globe et un sceptre.....PB. Cotée par Cohen 1 franc.

5597, 5598, 5599. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

Ἡ. RESTITVTOR ORBIS. Valérien en habit militaire debout à gauche, tenant une haste et relevant une femme tourelée à genoux.....PB. Cotée par Cohen 4 francs.

5589, 5590, 5591. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

Ἡ. VICTORIA AVGG. Victoire debout à gauche, appuyée sur un bouclier et tenant une palme.....PB.

5574. — IMP. C. P. LIC. VALERIANVS AVG. Son buste radié à droite.

Ἡ. AETERNITATI AVGG. Saturne voilé debout à droite, tenant une faux.....PB. Cotée par Cohen 10 francs.

5580. — Même buste et même légende que la précédente.

ἡ. FIDES MILITVM. La Foi debout à gauche, tenant deux enseignes militaires.....PB.

5581. — Même pièce que la précédente.

5601. — Même pièce que la précédente.

5602. — Même buste et même légende que la précédente.

ἡ. PROVIDENTIA AVGG. La Providence debout à gauche tenant une baguette et une corne d'abondance; à ses pieds un globe.....PB.

5587, 5588. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

ἡ. SALVS AVGG. La Santé debout à gauche, nourrissant un serpent qui s'élance d'un autel, et tenant un sceptre.....PB.

5592, 5593, 5594, 5595, 5596. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

ἡ. VICTORIA AVGG. Victoire debout à gauche, tenant une couronne et une palme.....PB.

5586. — IMP. VALERIANVS AVG. Son buste radié à droite.

ἡ. ORIENS AVG. Le soleil radié debout de face, regardant à gauche, levant la main droite et tenant un globe....PB. Cotée par Cohen 2 francs.

5603. — Même buste et même légende que la précédente.

ἡ. P. M. TR. P. V. COS. IIII. P. P. Valérien et Gallien debout en face l'un de l'autre appuyés sur leurs boucliers; dans le champ, deux hastes.....PB. Cotée par Cohen 4 francs.

5604. — Même buste et même légende que la précédente.

ἡ. SECVRIT. PERPET. La Sécurité debout à gauche, les jambes croisées, tenant un sceptre et appuyée sur une colonne.....PB.

GALLIEN (253-268)

(PUBLIUS LICINIUS EGNATIUS GALLIENUS) (1)

5490-91. — GALLIENVS AVG. Sa tête radiée à droite.

Ṛ. ABVNDANTIA AVG. L'Abondance debout à droite, vidant sa corne; dans le champ, B.....PB.

5456, 5457. — Mêmes têtes et mêmes légendes que la précédente.

Ṛ. AEQVITAS AVG. L'Équité debout, à gauche, tenant une balance et une corne d'abondance.....PB.

5458. — Même pièce que la précédente seulement dans le champ du revers, VI.

5459. — Même pièce que la précédente avec son buste radié et cuirassé à droite.

5480, 5481, 5482, 5483. — GALLIENVS AVG. Sa tête radiée à droite.

Ṛ. AETERNITAS AVG. Le Soleil radié à demi-nu, debout à gauche, levant la main droite et tenant un globe; dans le champ, r.....PB.

5466. — GALLIENVS AVG. Son buste radié et cuirassé à droite.

Ṛ. ANNONA AVG. L'Abondance debout à gauche auprès du modius, tenant des épis et une ancre; à l'exergue, Q.....PB.

5489. — GALLIENVS AVG. Sa tête radiée à droite.

Ṛ. APOLLO CONSER. Apollon nu debout, de face, tenant une branche de laurier et portant le manteau sur le bras gauche.....PB.

(1) Sur les inscriptions d'après René Cagnat : IMP. CAESAR P. LICINIUS VALERIANVS EGNATIVS GALLIENVS AVG. Le cognomen, *Valerianus* ne figure que sur les monnaies alexandrines de ce prince et sur de rares inscriptions; encore l'empereur n'a-t-il ce surnom que pendant qu'il est associé à son père.

5468. — Même tête et même légende que la précédente.
n. COHH. PRAET. VI. P. VI. F. (Cohortium praetoriarum sextum piarum sextum fidelium). Lion radié marchant à droite.....PB. Cotée par Cohen 3 francs.

5469. — Même tête et même légende que la précédente.
n. DIANAЕ CONS. AVG. Antilope marchant à gauche; à l'exergue, r.....PB.

5467. — Même tête et même légende que la précédente.
n. DIANA FELIX. Diane debout à droite, tenant une javeline avec la pointe baissée et un arc tendu; un levrier court devant elle.....PB. Cotée par Cohen 3 francs.

5473. — Même tête et même légende que la précédente.
n. FELICIT. AVG. La Félicité debout à gauche, tenant un caducée et un sceptre; dans le champ, P.....PB.

5474. — Même tête et même légende que la précédente.
n. FELICIT. AVG. La Félicité debout à droite, tenant un caducée et un globe; dans le champ, T.....PB.

5475. — Même pièce que la précédente, seulement son buste radié et cuirassé à droite.

5476. — GALLIENS AVG. Sa tête radiée à droite.

n. FELICIT. PVBL. La Félicité assise à gauche, tenant un caducée et une corne d'abondance.....PB.

5492. — Même légende. Son buste radié et cuirassé à droite.

n. GENIVS AVG. Génie coiffé du modius debout à gauche, tenant une patère et une corne d'abondance; à droite une enseigne; dans le champ, Q.....PB.

5484. — Même buste et même légende que la précédente.

n. INDVLGENT. AVG. L'Indulgence assise à gauche, tenant un rameau et un sceptre; à l'exergue, P.....PB.

5485, 5486. — Mêmes pièces que la précédente avec son buste radié et cuirassé à droite.

5414. — Même buste et même légende que la précédente.

n. IOVI STATORI. Jupiter nu debout de face regardant

à droite, tenant un sceptre et un foudre ; dans le champ, une étoile.....PB.

5415. — GALLIENVS AVG. Sa tête radiée à droite.

☉ IOVIS STATOR. Même type de revers que la précédente ; dans le champ, S.....PB. Cotée par Cohen 1 franc.

5411. — Même légende. Son buste radié et cuirassé à droite.

☉ IOVI. VLTORI. Jupiter nu debout de face, regardant à droite, portant le manteau sur le bras gauche et tenant un foudre ; dans le champ, S.....PB.

5412, 5413 — Mêmes pièces que la précédente.

5422. — GALLIENVS AVG. Sa tête radiée à droite.

☉ . LAETIT. FVNDAT. La Joie debout à gauche tenant une couronne et une ancre.....PB. Cotée par Cohen 5 francs. Variété du n° 442 de Cohen.

5416, 5417, 5418, 5419, 5420, 5421. — Mêmes têtes et mêmes légendes que la précédente.

☉. LAETITIA AVG. La Joie debout à gauche tenant une couronne et une ancre.....PB.

5399. — GALLIENVS AVG. Son buste radié et cuirassé à droite.

☉. LEG. II. ADI. VI. P. VI. F. Pégase volant à droite...PB. Cotée par Cohen 3 francs.

5470. Même buste et même légende que la précédente.

☉. LEG. III. ITAL. VI. P. VI. F. Cigogne marchant à droite.....PB. Cotée par Cohen 4 francs.

5423. — GALLIENVS AVG. Son buste radié drapé et cuirassé à gauche, vu par derrière armé d'une haste et d'un bouclier.

☉. LEG. XXII. VI. P. VI. P. Capricorne courant à droite.....PB. Cotée par Cohen 3 francs.

5426. — Même légende. Sa tête radiée à droite.

☉. LIBERO. P. CONS. AVG. Panthère marchant à gauche ; à l'exergue, B.....PB. Cotée par Cohen 3 francs.

5424, 5425. — Mêmes légendes. Son buste radié et cuirassé à droite.

☿. LIBERAL. AVG. La Libéralité debout à gauche, tenant une tessère et une corne d'abondance; dans le champ, S..... PB. Cotée par Cohen 2 francs.

5427. — Même légende que la précédente. Sa tête radiée à droite.

♃. MARTI PACIFERO. Mars debout à gauche tenant une branche d'olivier et appuyé sur un bouclier; sa haste repose sur son bras gauche; dans le champ, A.....PB.

5471. — Même tête et même légende que la précédente.

♆. NEPTVNO CONS. AVG. Hippocampe (cheval marin) à droite; à l'exergue, N.....PB. Cotée par Cohen 3 francs.

5405. — Même tête et même légende que la précédente.

☉. ORIENS AVG. Le Soleil à demi nu, radié, debout à gauche, levant la main droite et tenant un fouet, à l'exergue, P.....PB.

5406. — Même type que la précédente, mais à l'exergue, S.

5408, 5409, 5410. — GALLIENVS AVG. Sa tête radiée à droite.

☉. ORIENS AVG. Le Soleil à demi nu, radié, debout à gauche, levant la main droite et tenant un globe de la main gauche.....PB.

5429, 5430, 5431. — Même légende. Sa tête radiée à droite.

☿. PAX. AVG. La Paix debout à gauche, tenant une branche d'olivier et un sceptre transversal.....PB.

5432. — Même pièce que la précédente; dans le champ du revers, SI.....PB.

5433. — Même pièce que la précédente; dans le champ du revers, Δ.....PB.

5434. — Même tête et même légende.

☿. Même légende. La Paix marchant à gauche tenant une branche d'olivier et un sceptre.....PB. Cotée par Cohen 3 francs.

5435. — Même pièce que la précédente; dans le champ, S.....PB.

5436. — Même légende. Son buste radié et cuirassé à droite.

ἡ. Même revers que le n° 5429; dans le champ, V.....PB.

5472. — Même légende. Son buste radié et drapé à droite.

ἡ. PAX FVNDATA. Thophée au pied duquel sont deux Parthes assis dans l'attitude de la tristesse; à l'exergue, une palme.....PB. Cotée par Cohen 3 francs.

5428. — Même légende. Sa tête radiée à droite.

ἡ. PAX PVBLICA. La Paix assise à gauche, tenant une branche d'olivier et un sceptre.....PB. Cotée par Cohen 3 francs.

5477. — Même légende. Son buste radié et cuirassé à droite.

ἡ. PIETAS AVG. Gallien voilé debout à gauche, sacrifiant sur un trépied allumé et tenant un sceptre transversal; à l'exergue, VIIC (1019-1021; de J. C., 266-268).....PB.

5454, 5455, 5478. — Mêmes légendes. Sa tête radiée à droite.

ἡ. PIETAS AVG. La Piété debout à gauche auprès d'un autel allumé, levant les deux mains; dans le champ, S.....PB.

5479. — Même pièce que la précédente; à l'exergue, P.

5488. — GALLIENS AVG. Sa tête radiée à gauche.

ἡ. P. M. TR. P. XIII. C. VI. P. P. Lion marchant à gauche et tenant entre ses griffes une tête de bœuf; dessous une branche d'arbre.....PB. Cotée par Cohen 3 francs.

5493. — Même légende. Sa tête radiée à droite.

ἡ. PROVID. AVG. La Providence debout à gauche, tenant un globe et un sceptre transversal; à l'exergue, MP.....PB.

5460. — Même légende. Sa tête radiée à gauche.

ἡ. PROVIDENTIA AVG. La Providence debout à gauche indiquant avec une baguette un globe qui est à terre et tenant une corne d'abondance; dans le champ, S.....PB.

5487. — Même légende. Son buste radié et cuirassé à droite.

ἥ. SALVS AVG. La Santé debout à droite nourrissant un serpent qu'elle tient dans ses bras.....PB.

5461. — Même buste et même légende que la précédente.

ἥ. SECVRIT. ORBIS. La Sécurité assise à gauche, tenant un sceptre et soutenant sa tête avec sa main gauche; à l'exergue, VI.....PB.

5462. — Même légende. Sa tête radiée à droite.

ἥ. SECVRIT. ORBIS. La Sécurité assise à gauche, tenant un caducée et une corne d'abondance; à l'exergue, T.....PB.

5463. — Même tête et même légende que la précédente.

ἥ. SECVRIT. PERPET. La Sécurité les jambes croisées, tenant un sceptre et s'appuyant sur une colonne; dans le champ, II.....PB. Cotée par Cohen 2 francs.

5464. — Même médaille que la précédente. Son buste radié et cuirassé à droite. Cotée par Cohen 2 francs.

5465. — Même légende. Sa tête radiée à droite.

ἥ. SECVRIT. PVBL. La Sécurité assise à gauche, tenant un sceptre et soutenant sa tête avec sa main gauche; à l'exergue, VI.....PB. Variété du n° 974 de Cohen.

5404. — Même légende. Son buste radié et cuirassé à droite.

ἥ. VICTORIA AET. Victoire à gauche tenant une couronne et une palme; dans le champ, SP.....PB.

5401. — Même légende que la précédente. Sa tête radiée à droite.

ἥ. VICTORIA AET. Victoire debout à gauche, tenant une couronne et une palme; dans le champ, SD.....PB.

5402, 5403. — Mêmes pièces que la précédente; dans le champ, N.

5400. — Même légende. Son buste radié et cuirassé à droite.

ἥ. VICTORIA AVG. Victoire marchant à gauche, tenant une couronne et une palme; dans le champ, une étoile.....PB.

5437. — Même légende que la précédente. Son buste radié et cuirassé à droite.

☯. VIRTVS AVG. La Valeur casquée debout à gauche appuyée sur un bouclier et tenant une haste renverséePB.

5438. — Même pièce que la précédente; dans le champ du revers VI..... PB.

5439. — Même pièce que la précédente; dans le champ du revers une étoile... PB.

5440, 5441. — Mêmes pièces que la précédente. Sa tête radiée à droite.

5442. — Même pièce que la précédente; à l'exergue S..... PB.

5443. — Même tête et même légende que la précédente.

☯. VIRTVS AVG. Hercule nu, debout à droite, appuyé sur sa massue et tenant un arc et la peau de lion de la main gauche.... PB.

5445. — Même tête et même légende que la précédente.

☯. VIRTVS AVG. Mars debout à gauche, tenant un globe et un sceptre; dans le champ P.....PB.

5446, 5447, 5448, 5449, 5450. — Mêmes pièces que la précédente avec son buste radié et cuirassé à droite.

5451. — Même légende que la précédente. Sa tête radiée à gauche.

☯ VIRTVS AVG. Gallien debout à droite, tenant une haste transversale de la main droite et un globe de la main gauche..... PB.

5444. — GALLIENVS AVG. Son buste radié et drapé à droite.

☯. VIRTVS AVGVSTI. Hercule nu debout à droite, posant la main droite sur sa hanche et appuyé sur sa massue posée sur un rocher et entourée de la peau de lion; dans le champ une étoile.... PB. Cotée par Cohen 2 francs.

5452. — Même légende que la précédente. Sa tête radiée à droite.

☉. VIRTVS AVGVSTI. Mars debout à gauche, posant le pied sur un casque et tenant un rameau et un sceptre...PB.

5453. — Même pièce que la précédente; dans le champ du revers, X..... PB.

5494. — Même tête et même légende que la précédente.

☉. IO. CANTAB. (Jovi Cantabrorum) (1). Jupiter en habit militaire debout à gauche, tenant un foudre et un sceptre. Cotée par Cohen 25 francs.

5530. — GALLIENVS P. F. AVG. Son buste radié et drapé à droite.

☉. GERMANICVS MAX. V (Maximus quintus). Trophée au bas duquel sont assis deux Germains les mains liées derrière le dos..... PB. Cotée par Cohen 2 francs.

5407. — Même légende que la précédente. Sa tête radiée à droite.

☉. ORIENS AVG. Le soleil à demi nu, radié, debout à gauche, levant la main droite et tenant un fouet; à l'exergue, S..... PB.

5517. — Même légende que la précédente. Son buste radié et drapé à droite.

☉. VIRTVS AVGG. Gallien en habit militaire debout à droite, tenant une haste et une enseigne.... PB.

5509. — IMP. GALLIENVS AVG. Sa tête radiée à droite.

☉. APOLLINI CONS. AVG. Griffon marchant à gauche; à l'exergue Δ..... PB.

5508. — Même légende que la précédente. Son buste radié, drapé et cuirassé à droite.

☉. DIANA FELIX. Diane marchant à droite, tirant une flèche de son carquois et tenant un arc; elle est accompagnée d'un levrier qui court à droite..... PB. Cotée par Cohen 3 fr.

5514. — Même buste et même légende que la précédente.

(1) Cette médaille et la suivante (nos 339 et 340 de la 2^{me} édition de Cohen) sont les deux seules connues qui aient été frappées en l'honneur de Jupiter des Cantabres en Espagne (Cohen, 2^{me} édition).

♁. FIDES MILITVM. Aigle debout sur un globe entre deux enseignes militaires regardant à droite et tenant dans son bec une couronne..... PB.

5511. — Même légende que la précédente. Sa tête radiée à droite.

♁. FORT. REDVX. La Fortune assise à gauche, tenant un gouvernail et une corne d'abondance ; à l'exergue MS..... PB.

5512. — Même tête et même légende que la précédente.

♁. FORTVNA REDVX. Même description de revers que la précédente ; à l'exergue SM..... PB.

5510. — Même tête et même légende que la précédente.

♁. SALVS AVG. Esculape debout à gauche, tenant un bâton autour duquel est enroulé un serpent ; à l'exergue P..... PB.

5506. — Même légende que la précédente. Son buste radié et cuirassé à droite.

♁. VICTORIA GERMAN. Victoire debout à droite, tenant une palme de la main gauche et présentant une couronne à Gallien debout en habit militaire qui tient un globe et une haste. Cotée par Cohen 4 fr.

5507. — IMP. GALLIENVS AVG. Sa tête radiée à droite.

♁. VIRTVS AVG. La valeur casquée debout à gauche appuyée sur un bouclier et tenant une haste renversée. PB.

5522. — IMP. GALLIENVS P. AVG. Son buste radié et drapé à droite.

♁. SALVS AVGG. La Santé debout à gauche, tenant un sceptre et nourrissant un serpent qui s'élançe d'un autel..... PB.

5523, 5524. — IMP. GALLIENVS P. F. AVG. Sa tête radiée à droite.

♁. P. M. TR. P. VII COS. Gallien debout à gauche, sacrifiant sur un trépied allumé et tenant un sceptre court ; à l'exergue MP..... PB.

5525. — Même tête et même légende que la précédente.

ἡ. P.M. TR. P. VII. COS. Gallien voilé assis à gauche sur une chaise curule, tenant un globe et un sceptre; à l'exergue M S..... PB. Cotée par Cohen 2 francs.

5526. — Même tête et même légende que la précédente.

ἡ. VICTORIA AVG. La victoire marchant à gauche, tenant une couronne et une palme..... PB.

5501. — IMP. GALLIENVS P. F. AVG. GERM. Son buste radié et cuirassé à droite.

ἡ. FELICITAS AVGG. La Félicité debout à gauche, tenant un caducée et une corne d'abondance.... PB.

5529. — IMP. GALLIENVS P. F. AVG. GERM. Son buste radié et cuirassé à droite.

ἡ. PROVIDENTIA AVGG. La Providence debout à gauche, indiquant avec une baguette un globe qui est à terre et tenant une corne d'abondance.... PB.

5527. — IMP. GALLIENVS P. F. AVG. GERM. Son buste radié et cuirassé à droite.

ἡ. VICTORIA GERM. Victoire debout à gauche tenant une couronne et une palme; à ses pieds un Germain assis, les mains liées derrière le dos..... PB.

5528. — IMP. GALLIENVS P. F. AVG. GM. Son buste radié et cuirassé à droite.

ἡ. PAX AVGG. La Paix marchant à gauche tenant une couronne et une palme..... PB.

5518. — Même buste et même légende que la précédente.

ἡ. VIRTVS AVGG. Mars marchant à droite, portant une haste et un trophée..... PB.

5515, 5516. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

ἡ. VIRTVS AVG. Mars debout à droite, tenant une haste et appuyé sur un bouclier..... PB.

5863. — IMP. CAES. GALLIENVS AVG. Sa tête radiée à droite.

ἡ. PAX AVG. La Paix debout à gauche, tenant une

branche d'olivier et un sceptre transversal; dans le champ Δ.....PB. Variété du n° 730 de Cohen (1).

5504. — IMP. C. P. LIC. GALLIENVS AVG. Son buste radié et drapé à droite.

☉. CONCORDIA EXERCIT. La Concorde debout à gauche, tenant une patère et une double corne d'abondance.....PB.

5505. — Même buste et même légende que la précédente.

☿. FORTVNA REDVX. Mercure nu debout à gauche, tenant une bourse et un caducée et portant son manteau sur le bras gauche.....PB. Cotée par Cohen 10 francs.

5502. — Même buste et même légende que la précédente.

♃. IOVI CONSERVATORI. Jupiter nu debout à gauche, le manteau sur l'épaule gauche, tenant un foudre et un sceptre.....PB.

5503. — Même buste et même légende que la précédente.

♁. VIRTVS AVGG. La Valeur casquée debout à gauche appuyée sur un bouclier et tenant une haste renversée...
... PB.

5496. — IMP. C. P. LIC GALLIENVS P. F. AVG. Son buste radié et cuirassé à droite.

♁. LIBERALITAS AVGG. La Libéralité debout à gauche tenant une tessère et une corne d'abondance..... PB. Cotée par Cohen 2 francs.

5499, 5500. — Même légende; son buste radié et cuirassé à droite.

☉. FELICITAS AVGG. La Félicité debout à gauche, tenant un caducée et une corne d'abondance.....PB.

5495. — Même buste et même légende que la précédente.

♁. ROMAE AETERNAE. Rome assise à gauche sur un bouclier tenant une victoire et une haste; debout devant

(1) Les pièces signalées comme variétés dans le présent mémoire, sont des monnaies qui ne figurent pas dans la deuxième édition de Cohen, continuée par Feuillant.

elle, Gallien (?) radié; en haut une couronne..... PB. Cotée par Cohen 3 francs.

5519, 5520, 5521. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

☉. PROVIDENTIA AVGG. La Providence debout à gauche indiquant avec une baguette un globe qui est à terre et tenant une corne d'abondance..... PB.

5498. — Même buste et même légende que la précédente.

☉. VIRTUS AVG. Gallien debout à droite, tenant une haste et recevant une victoire des mains de Rome debout qui est appuyée sur un bouclier et à une haste posée sur son bras gauche..... PB. Cotée par Cohen 4 francs.

SALONINE, femme de GALLIEN

(CORNELIA, SALONINA)

5562. — SALONINA AVG. Son buste diadémé à droite avec le croissant.

☉. AVG. IN. PACE. Salonine assise à gauche, tenant une branche d'olivier et un sceptre (frappée après sa mort).

5531, 5532. — SALONINA AVG. Son buste diadémé à droite avec le croissant.

☉. FECVNDITAS AVG. La Fécondité debout à gauche tendant la main à un enfant et tenant une corne d'abondance; dans le champ Δ..... PB.

5556. — Même buste et même légende que la précédente.

☉. FELICIT. PVBL. La Félicité debout à gauche tenant un caducée et appuyée sur une colonne..... PB.

5533 à 5544. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

☉. IVNO REGINA. Junon debout à gauche tenant une patère et un sceptre droit..... PB.

5545, 5546. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

ἡ. IVNO VICTRIX. Junon debout à gauche tenant une patère et un sceptre.....PB.

5547, 5548. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

ἡ. PIETAS AVGG. La Piété (Salonine) assise à gauche, tendant la main à deux enfants et tenant un sceptre; à côté de son siège, un troisième enfant debout..... PB. Cotée par Cohen 2 francs.

5561. — Même buste et même légende que la précédente.

ἡ. PVDICITIA. La Pudeur debout à gauche tenant son voile et un sceptre; dans le champ Q.....PB.

5549, 5550, 5551. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

ἡ. PVDICITIA. La Pudeur assise à gauche, relevant son voile et tenant un sceptre; à l'exergue VI..... PB.

5560. — Même buste et même légende que la précédente.

ἡ. ROMAE AETERNAE. Gallien debout à gauche, recevant une victoire des mains de Rome casquée assise à gauche tenant une haste; derrière elle un bouclier..... PB. Cotée par Cohen 1 franc.

5555. — Même buste et même légende que la précédente.

ἡ. VENVS FELIX. Vénus assise à gauche tendant la main à un enfant et tenant un sceptre..... PB.

5552. — Même buste et même légende que la précédente.

ἡ. VENVS VICT. Vénus debout à gauche, tenant un casque et un sceptre; à ses pieds, Cupidon debout; à l'exergue P.....PB.

5554. — Même buste et même légende que la précédente.

ἡ. VENVS VICTRIX. Vénus debout à gauche, tenant un casque et un sceptre; à ses pieds un bouclier.....PB.

5553. — Même buste et même légende que la précédente.

☉. VENVS VICTRIX. — Vénus debout à gauche, tenant une pomme et une palme et appuyée sur un bouclier..... PB.

5557, 5558, 5559. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

☉. VESTA. Vesta assise à gauche tenant une patère et un sceptre transversal ; à l'exergue Q.....PB.

SALONIN

(PUBIUS LICINIUS CORNELIUS VALERIANUS SALONINUS)

5563, 5564. — DIVO VALERIANO CAES. Son buste radié et drapé à droite.

☉. CONSAGRATIO. Aigle volant à droite et enlevant au ciel Salonin qui tient un sceptre.....PB. Cotée par Cohen 2 francs.

5569, 5570. — DIVO CAES. VALERIANO. Son buste radié et drapé à droite.

☉. CONSECRATIO. Autel allumé, orné de deux palmettesPB. Cotée par Cohen 4 francs.

5565. — P. C. L. VALERIANVS NOB. CAES. Son buste radié et drapé à droite.

☉. IOVI CRESCENTI. Jupiter enfant assis de face sur la chèvre Amalthée qui marche à droite ; il lève le bras droit, regarde à gauche et tient la chèvre par les cornes..... PB. Cotée par Cohen 4 francs.

5566, 5567, 5568. — P. LIC. VALERIANVS CAES. Son buste radié et drapé à droite.

☉. IOVI CRESCENTI. Même type de revers que la précédente.

5571. — LIC. COR. SAL. VALERIANVS N. CAES. Son buste radié et drapé à droite.

☉. PIETAS AVGG. Bâton d'augure, couteau de sacrificeur, patère, vase tourné à gauche et aspersoir.....PB.

5572, 5573. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

♁. PRINC. IVVENT. Salonin en habit militaire debout à gauche, tenant un globe et une haste; à ses pieds un captif assis; dans le champ P.....PB. Cotée par Cohen 3 francs.

VALÉRIEN jeune.

5605 à 5607. — VALERIANVS P. F. AVG. Son buste radié à droite.

♁. ORIENS AVGG. Le Soleil radié nu marchant à gauche, avec le manteau flottant, levant la main droite et tenant un fouet.....PB. Cotée par Cohen 3 francs.

5608. — Même buste et même légende que la précédente.

♁. DEO VOLKANO. Vulcain debout à gauche, dans un temple à quatre colonnes, tenant un marteau et des tenailles.....PB. Cotée par Cohen 3 francs.

POSTUME (258-267)

(MARCUS CASSIANUS LATINUS POSTUMUS)

5609. — IMP. POSTVMVS AVG. Son buste radié et drapé à droite.

♁. CONCORD. EQVIT. La Fortune debout à gauche, posant le pied droit sur une proue et tenant une patère et un gouvernail.....PB. Cotée par Cohen 6 francs.

5610, 5611, 5612, 5613. — IMP. C. POSTVMVS P. F. AVG. Son buste radié et drapé à droite.

♁. FELICITAS AVG. La Félicité debout à gauche tenant un caducée et une corne d'abondance.....PB.

5614, 5615, 5616. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

♁. FIDES MILITVM. La Foi debout à gauche, tenant deux enseignes militaires.....PB.

5617, 5618, 5619. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

♁. HERC. DEVSONIENSI. Hercule nu debout à droite, appuyé sur sa massue et tenant un arc; la peau de lion repose sur son bras gauche.....PB.

5620 à 5626. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

♁. HERC. PACIFERO. Hercule nu debout à gauche, tenant une branche d'olivier et une massue avec la peau de lion.....PB. Cotée par Cohen 1 francs.

5627. — Même buste et même légende que la précédente.

♁. IOVI STATORI. Jupiter nu, debout de face, regardant à droite, tenant un sceptre et un foudre..... PB.

5628, 5629. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

♁. IOVI VICTORI. Jupiter nu marchant à gauche et se retournant, tenant un foudre et une haste..... PB. Cotée par Cohen 2 francs.

5630. — Même buste et même légende que la précédente.

♁. MINER. FAVTR. (Minervae fautrici). Minerve courant à gauche, tenant une branche d'olivier de la main droite, et de la gauche un bouclier et un sceptre..... PB. Cotée par Cohen 1 franc.

5631 à 5640. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

♁. MONETA AVG. La Monnaie debout à gauche, tenant une balance et une corne d'abondance..... PB.

5641, 5642, 5643. — IMP. C. POSTVMVS P. F. AVG. Son buste radié et drapé à droite.

♁. ORIENS AVG. Le Soleil radié marchant à gauche, levant la main droite et tenant un fouet; dans le champ P..... PB.

5648, 5649, 5650.— Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

♁. NEPTVNO REDVCI. Neptune nu debout à gauche, le manteau derrière lui, tenant un dauphin et un trident; à gauche un vaisseau vu à moitié..... PB.

5644, 5645, 5646, 5647.— Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

Ἡ. PAX AVG. La Paix debout à gauche, tenant une branche d'olivier et un sceptre transversal..... PB.

5651, 5652, 5653, 5654.— Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

Ἡ. P. M. TR. P. COS. II. P. P. Postume casqué et en habit militaire debout à gauche, tenant un globe et une haste.....
...PB.

5655. — IMP. C. POSTVMVS P. F. AVG. Son buste radié et drapé à droite.

Ἡ. P. M. TR. P. III. COS. III P. P. Mars nu avec le manteau flottant, marchant à droite et portant une haste et un trophée..... PB. Cotée par Cohen 3 fr.

5656 à 5661. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

Ἡ. PROVIDENTIA AVG. La Providence debout à gauche, tenant un globe et un sceptre transversal..... PB.

5662, 5663, 5664, 5665, 5666, 5667, 5678, 5860, 5861. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

Ἡ. SAECVLI FELICITAS. Postume en habit militaire debout à droite, tenant une haste et un globe..... PB. Cotée par Cohen 1 fr.

5668. — Même buste et même légende que la précédente.

Ἡ. SAECVLO FRVGIFERO. Caducée ailé..... PB. Cotée par Cohen 2 francs.

5669. — IMP. C. POSTVMVS P. F. AVG. Son buste radié et drapé à droite.

Ἡ. SPEI PERPETVAE. L'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur et relevant sa robe..... PB. Cotée par Cohen 10 francs.

5670. — Même buste et même légende que la précédente.

Ἡ. VBERTAS AVG. La Fertilité debout à gauche, tenant

une bourse et une corne d'abondance..... PB. Cotée par Cohen 2 francs.

5671 à 5676. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

Ἡ. VICTORIA AVG. La Victoire marchant à pas précipités à gauche, tenant une couronne et une palme; devant elle un captif assis à terre, les mains liées derrière le dos..... PB. Cotée par Cohen 4 francs.

5677. — Même buste et même légende que la précédente.

Ἡ. VIRTUS AVG. Mars debout à droite, tenant une haste et appuyé sur un bouclier..... PB.

VICTORIN père (265-267)

PIAVONIUS VICTORINUS (1)

5750. — IMP. C. M. PIAVONIUS VICTORINVS P. F. AVG. Son buste radié et drapé à droite.

Ἡ. FIDES MILITVM. La Foi debout à gauche tenant deux enseignes militaires..... PB. Cotée par Cohen 3 francs.

5751. — IMP. C. PI. VICTORINVS AVG. Son buste radié et cuirassé à droite.

Ἡ. AEQVITAS AVG. L'Équité debout à gauche, tenant une balance et une corne d'abondance..... PB. Cotée par Cohen 2 francs.

5752, 5753. — IMP. C. VICTORINVS P. F. AVG. Son buste radié et drapé à droite.

Ἡ. Mêmes revers que la précédente..... PB. Cotée par Cohen 2 francs.

5737 à 5749. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

(1) Sur les inscriptions, d'après René Cagnat (cours d'épigraphie latine) : IMP. CAESAR M PIVS AVONIVS (cf. Allmer, *Rev. épigraphique*, 1888, p. 372) VICTORINVS AVG.

☉. INVICTVS. Soleil à demi-nu marchant à gauche, levant la main droite et tenant un fouet..... PB. Cotée par Cohen 3 francs.

5768 à 5777. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

☉. PAX AVG. La Paix debout à gauche, tenant une branche d'olivier et un sceptre transversal; dans le champ V et une étoile..... PB. Cotée par Cohen 2 francs.

5778, 5779. — IMP. C. PIAV. VICTORINVS. P. F. AVG. Son buste radié et drapé à droite.

☉. Mêmes légendes et mêmes sujets de revers que la précédente; dans le champ V et une étoile..... PB. Cotée par Cohen 3 francs.

5780 à 5785. — IMP. C. VICTORINVS P. F. AVG. Son buste radié et cuirassé à droite.

☉. PIETAS AVG. La Piété debout à gauche auprès d'un autel allumé, y mettant un grain d'encens et tenant une boîte à parfums..... PB.

5786, 5787. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

☉. PROVIDENTIA AVG. La Providence debout à gauche, indiquant avec une baguette un globe qui est à ses pieds et tenant une corne d'abondance..... PB.

5754 à 5767 et 5788, 5789. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

☉. SALVS AVG. La Santé debout à droite, nourrissant un serpent qu'elle tient dans ses bras..... PB. Cotée par Cohen 1 franc.

TETRICUS père (268-273)

(CAIUS PIUS ESUVIUS TETRICUS)

5790. — IMP. TETRICVS P.F.AVG. Son buste radié et drapé à droite.

☉. COMES AVG. Victoire debout à gauche, tenant une

couronne et une palme..... PB. Cotée par Cohen 3 francs.
5791. — IMP. C. TETRICVS P. F. AVG. Son buste radié et drapé à droite.

ṛ. COMES AVG. Victoire debout à gauche, tenant une couronne et une palme..... PB. Cotée par Cohen 3 francs.

5803. — Même buste et même légende que la précédente.

ṛ. SALVS AVG. La Santé debout à gauche, nourrissant un serpent enlacé autour d'un autel et tenant un sceptre..... PB.

5794. — Même buste et même légende que la précédente.

ṛ. SPES PVBLICA. L'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur et relevant sa robe..... PB.

5792, 5793. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

ṛ. VIRTVS AVG. Mars à gauche tenant une haste et appuyé sur un bouclier..... PB. Cotée par Cohen 3 fr.

TETRICUS fils (269-273)

(CAIUS PIUS ESUVIUS TETRICUS)

5795. — C. PIV. ESV. TETRICVS CAES. Son buste radié et drapé à droite.

ṛ. SPES AVGG. L'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur et relevant sa robe..... PB. Cotée par Cohen 3 francs.

CLAUDE II, surnommé Le GOTHIQUE (1)

(MARCUS AURELIUS VALERIUS CLAUDIUS)

5687. — DIVO CLAVDIO. Sa tête radiée à droite.

ṛ. CONSECRATIO. Aigle de face, regardant à droite.....
... PB.

(1) Claude II fut surnommé le Gothique en récompense des brillantes victoires qu'il remporta sur les divers peuples connus sous le nom de Goths.

5688, 5689. — Mêmes têtes et mêmes légendes que la précédente.

☩. CONSECRATIO. Autel allumé avec des palmettes..... PB.

5680. — IMP. C. CLAVDIVS AVG. Son buste radié et cuirassé à droite.

☩. AEQVITAS AVG. L'Équité debout à gauche, tenant une balance et une corne d'abondance..... PB.

5683, 5684, 5685. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

☩. ANNONA AVG. L'Abondance debout à gauche, tenant des épis et une corne d'abondance et posant le pied droit sur une proue de vaisseau..... PB.

5691, 5692, 5693. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

☩. FELICITAS AVG. La Félicité debout à gauche, tenant un caducée et une corne d'abondance..... PB.

5694. — Même pièce que la précédente. Sa tête radiée à droite.

5695. — Même pièce que la précédente. Son buste radié et drapé à droite.

5696, 5697. — IMP. C. CLAVDIVS AVG. Son buste radié et cuirassé à droite.

☩. FIDES EXERCI. La Foi militaire debout à droite, tenant deux enseignes, dont l'une est transversale..... PB.

5699. — IMP. C. CLAVDIVS AVG. Son buste radié à droite.

☩. GENIVS AVG. Génie coiffé du modius debout à gauche auprès d'un autel, tenant une patère et une corne d'abondance; dans le champ r.....PB. Cotée par Cohen 2 francs.

5700 à 5705. — Mêmes légendes. Son buste radié et cuirassé à droite.

☩. GENIVS EXERCI. Mêmes types de revers que la précédente, mais sans autel..... PB. Cotée par Cohen 2 francs.

5706. — Même légende que la précédente. Sa tête radiée à droite.

☉. Même type de revers que la précédente ; dans le champ Z... PB. Cotée par Cohen 2 francs.

5708 à 5710. — Mêmes légendes. Son buste radié et drapé à droite.

☉. IOVI VICTORI. Jupiter nu debout à gauche avec son manteau déployé derrière lui, tenant un foudre et un sceptre..... PB.

5717, 5718. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

☉. PROVIDENT. AVG. La Providence debout à gauche, les jambes croisées, indiquant avec une baguette un globe qui est à terre, tenant une corne d'abondance et appuyée sur une colonne..... PB.

5719, 5720. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

☉. SALVS AVG. La Santé debout à gauche nourrissant un serpent qui s'élance d'un autel et tenant un sceptre... .. PB.

5721. — Même buste et même légende que la précédente.

☉. SPES PVBLICA. L'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur et relevant sa robe..... PB.

5722. — Même pièce que la précédente. Son buste radié et cuirassé à droite.

5723. — IMP. C. CAVDIVS (*sic*) AVG. Son buste radié et cuirassé à droite.

☉. SPES PVBLICA. L'Espérance marchant à gauche tenant une fleur et relevant sa robe..... PB. Variété du numéro 281 de Cohen, comme légende de la face.

5681. — IMP. CLAVDIVS AVG. Sa tête radiée à droite.

☉. AETERNIT. AVG. Le Soleil debout à gauche, levant la main droite et tenant un globe ; dans le champ P..... PB.

5682. — Même pièce que la précédente ; à l'exergue IV

5686. — Même légende. Son buste cuirassé à droite.

☉. APOLLINI CONS. Apollon nu debout à gauche, tenant une branche de laurier et appuyé sur une lyre posée sur

un rocher; dans le champ H.....PB. Variété comme légende du revers du n° 24 de Cohen.

5598. — Même légende. Sa tête radiée à droite.

☩. FIDES EXERCI. La Foi militaire debout à gauche, tenant deux enseignes, dont l'une est transversale; dans le champ XI..... PB.

5706, 5707. — Mêmes têtes et mêmes légendes que la précédente.

☩. GENIVS EXERCI. Génie coiffé du modius debout à gauche, tenant une patère et une corne d'abondance; dans le champ Z..... PB. Cotée par Cohen 2 francs.

5712, 5713, 5714. — Mêmes têtes et mêmes légendes que la précédente.

☩. LAETITIA AVG. La Joie debout à gauche tenant une couronne et une ancre; dans le champ XII..... PB.

5711. — Même légende. Son buste radié et drapé à droite.

☩. LAETITIA AVG. La Joie debout à gauche, tenant une couronne et une corne d'abondance; dans le champ I.....
... PB.

5715. — Même légende. Sa tête radiée à droite.

☩. MARTI PACIF. Mars marchant à gauche, tenant un rameau de la main droite, et de la main gauche une haste et un bouclier; à l'exergue X..... PB.

5736. — Même légende que la précédente. Sa tête radiée à droite.

☩. P. M. TR. P. II. COS. P. P. Claude marchant à droite, tenant un sceptre transversal et un globe; dans le champ Δ..... PB. Cotée par Cohen 2 francs.

5728. — Même légende que la précédente. Sa tête radiée à droite.

☩. SECVRIT. AVG. La Sécurité debout à gauche, les jambes croisées, tenant un caducée et appuyée sur une colonne; dans le champ XI..... PB.

5727. — Même légende. Son buste radié et drapé à droite.

ἡ. SPES AVG. L'Espérance debout à gauche, tenant une fleur et relevant sa robe; dans le champ II..... PB.

5732. — Même tête et même légende que la précédente.

ἡ. VIRTVS AVG. Soldat casqué debout à gauche, appuyé sur un bouclier et tenant une haste; dans le champ B.....
...PB.

5733. — Même pièce que la précédente. Son buste radié et cuirassé à droite.

5679. — IMP. CLAUDIVS P. F. AVG. Son buste radié et drapé à droite.

ἡ. AEQVITAS AVG. L'Équité debout à gauche, tenant une balance et une corne d'abondance..... PB.

5690, 5734, 5735. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

ἡ. FELIC. TENPO (*sic*). La Félicité debout à gauche, tenant un caducée et un sceptre; à l'exergue T..... PB.

5716. — Même buste et même légende que la précédente.

ἡ. PAX AVG. La Paix marchant à pas précipités à gauche, tenant une branche d'olivier et un sceptre transversal; à l'exergue T..... PB.

5724, 5725, 5726. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

ἡ. SPES PVBLICA. L'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur et relevant sa robe; à l'exergue P..... PB.

5729, 5730, 5731. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

ἡ. VICTORIA AVG. Victoire courant à droite, tenant une couronne et une palme; à l'exergue S..... PB.

QUINTILLE (270) (1)

(MARCUS AURELIUS CLAUDIUS QUINTILLUS)

5796, 5797. — IMP. C. M. AVR. CL. QVINTILLVS AVG.
Son buste radié et drapé à droite.

(1) Quintille, frère de Claude II, a régné à peine un mois.

☉. FIDES MILITVM. La Foi militaire debout à gauche, tenant une enseigne et une haste droite; dans le champ ε..... PB. Cotée par Cohen 3 francs.

5798. — Même buste et même légende que la précédente.

☉. LAETITIA AVG. La Joie debout à gauche, tenant une couronne et une ancre posée sur un globe; dans le champ XII..... PB.

5799. — Même pièce que la précédente; à l'exergue XII..... PB.

5800. — Même légende que la précédente. Son buste radié et cuirassé à droite.

☉. PAX AVGVSTI. La Paix debout à gauche, tenant une branche d'olivier et un sceptre transversal; dans le champ A..... PB.

5801, 5802. — Mêmes légendes que la précédente. Son buste radié et drapé à droite.

☉. VIRTVS AVG. Soldat casqué à gauche, appuyé sur un bouclier et tenant une haste; dans le champ B..... PB.

AURÉLIEN (270-275)

(LUCIUS DOMITIUS AURELIANUS)

5815. — IMP. AVRELIANVS AVG. Son buste radié et cuirassé à droite.

☉. CONCORDI LEGI. La Concorde debout à gauche entre quatre enseignes militaires; à l'exergue T..... PB.

5821, 5822. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

☉. CONCORDIA MILITVM. Aurélien debout regardant à droite et donnant la main à une femme debout (Séverine); à l'exergue S..... PB.

5830. — Même légende que la précédente. Son buste radié, drapé et cuirassé à droite.

☉. FIDES MILIT. La Foi debout à gauche, tenant deux enseignes militaires; à l'exergue S..... PB.

5804, 5805, 5806. — Mêmes légendes que la précédente. Son buste radié et cuirassé à droite.

☉. FORTVNA REDVX. La Fortune assise à gauche, tenant un gouvernail et une corne d'abondance; à côté du siège une roue; à l'exergue Q..... PB.

5513, 5807, 5808. — Mêmes pièces que la précédente; à l'exergue S.

5809. — Même pièce que la précédente; à l'exergue une étoile et S.

5810. — Même pièce que la précédente; à l'exergue une étoile et P.

5811. — Même pièce que la précédente; à l'exergue P.

5812, 5813, 5814. — Mêmes pièces que la précédente, mais rien à l'exergue.

5832, 5833. — Mêmes légendes que la précédente. Son buste radié, drapé et cuirassé à droite.

☉. GENIVS ILLY. Génie coiffé du modius, debout à gauche, tenant une patère et une corne d'abondance; derrière une enseigne militaire; à l'exergue D ou P..... PB.

5826, 5827. — Mêmes légendes que la précédente. Son buste radié et cuirassé à droite.

☉. IOVI CONSER. Aurélien debout regardant à droite en habit militaire, tenant un sceptre et se disposant à recevoir un globe que lui présente Jupiter nu, debout à gauche, avec son manteau déployé derrière lui, tenant un sceptre; à l'exergue Q..... PB. Cotée par Cohen 1 fr.

5828. — Même légende que la précédente. Son buste radié et drapé à droite.

☉. IOVI CONSERVATORI. Jupiter debout regardant à gauche, appuyé sur un sceptre, présentant un globe à Aurélien debout en habit militaire, qui tient un sceptre de la main gauche; dans le champ T. Cotée par Cohen 1 franc.

5834. — Même légende que la précédente. Son buste radié et cuirassé à droite.

☉. ORIENS AVG. Le Soleil radié à demi-nu, levant la main droite et tenant un globe, marchant à gauche entre

deux captifs assis les mains liées derrière le dos; à l'exergue VI..... PB.

5816. — Même buste et même légende que la précédente.

Ἡ. PIETAS AVG. Aurélien debout regardant à droite, tenant un sceptre et sacrifiant sur un autel allumé; en face de lui un soldat debout, tenant une patère et un parazonium; à l'exergue S..... PB. Cotée par Cohen 10 fr.

5817, 5818. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

Ἡ. PIETAS AVG. Aurélien debout regardant à droite, tenant un sceptre et sacrifiant sur un autel allumé; en face de lui, Séverine debout, tenant une patère et un sceptre; à l'exergue S..... PB. Cotée par Cohen 10 fr.

5829. — Même buste et même légende que la précédente.

Ἡ. RESTITVT. ORIENTIS. Femme debout regardant à droite, présentant une couronne à Aurélien, en habit militaire et tenant une haste..... PB.

5819, 5820. — Mêmes bustes et mêmes légendes que la précédente.

Ἡ. ROMAE AETERNAE. Aurélien debout regardant à droite, en présence de Rome-Nicéphore assise à gauche sur un bouclier..... PB.

5831. — Même buste et même légende que la précédente.

Ἡ. VICTORIA AVG. La Victoire marchant à gauche, tenant une couronne et une palme; dans le champ, S et une étoile..... PB.

5497. — Même buste et même légende que la précédente.

Ἡ. VIRTVS AVG. Aurélien debout regardant à droite en habit militaire tenant une haste et un globe; un soldat debout lui présente une victoire et tient une haste transversale..... PB.

5823. — Même buste et même légende que la précédente

n). VIRTVS MILITVM. Aurélien debout regardant à droite en habit militaire, tenant une haste et un globe et recevant une victoire que lui présente un soldat debout, qui tient une haste transversale..... PB.

5824. — Même pièce que la précédente; à l'exergue T.

5825. — Même buste et même légende que la précédente.

n). Même légende et même description de revers, mais Aurélien debout regardant à gauche; à l'exergue une étoile et P..... PB.

NOTA. — Les pièces signalées comme variétés, dans le présent mémoire, sont des monnaies qui ne figurent pas dans la deuxième édition de Cohen, continuée par Feuardent.

CAMILLE DE MENSIGNAC,

Conservateur du Musée des Antiques de Bordeaux.

Bordeaux, le 1^{er} mars 1890.



SAINT-JEAN DE SAGONDIGNAC-EN-MÉDOC

PAR

M. le D^r Ernest BERCHON

*Secrétaire général de la Société Archéologique,
Président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux.*

I

La communication que je fais, aujourd'hui, à la Société est relative à l'une de mes premières excursions archéologiques en Médoc.

Je fus, un jour, frappé, en suivant la grande route de Saint-Laurent à Lesparre, de voir, à peu de distance de cette route, à gauche, avant d'arriver au village de Liard, une élévation de terrain figurant exactement le profil d'un de ces tumulus si fréquents en Bretagne et qu'on retrouve plus nombreux, certainement, dans les landes de la Gironde, mais sous de bien moins grandes dimensions.

Je pris donc rapidement mes mesures pour une exploration complète et ma surprise fut extrême quand, parvenu au point indiqué, situé près d'une petite localité nommée Saint-Gaux, je me trouvai en face des ruines d'une chapelle chrétienne ne conservant qu'une partie de ses murs latéraux et flanquée, dans une grande partie de son pourtour, de masses de terres accumulées sur lesquelles se remarquaient des broussailles ligneuses assez épaisses.

J'ignorais, alors, que ces ruines avaient été déjà visitées

et examinées. J'habitais depuis peu de temps le Médoc. Je n'avais pu consulter les documents qui pouvaient me guider dans mes recherches. Les propriétaires du sol ne m'avaient fourni aucun renseignement et ne paraissaient se préoccuper du reste (comme il arrive si souvent) que des conséquences de leurs réponses à mes questions. Ils y voyaient déjà la restriction de leur droit de disposer des terres qu'ils avaient destinées à amender et fertiliser leurs vignes. Mon premier soin fut de prendre des dessins et des mesures de ce qui se trouvait devant mes yeux, sauf à étudier plus à fond la question, une fois bien établies les constatations qu'il était très important de faire avant la reprise prochaine des travaux de nivellement en train d'exécution.

Cela réglé, je m'empressai de consulter le livre auquel on est obligé d'avoir recours constamment en Gironde, pour toute investigation locale, c'est-à-dire les *Variétés Bordelaises* de l'abbé Baurein et j'y trouvai ce qui suit au chapitre xxxiii de son premier volume (édition de 1784) intitulé *Saint-Jean de Sagondignac*.

C'était une ancienne église paroissiale, dans le district de l'archiprêtré de Lesparre, dont l'abbé de Vertheuil était curé primitif, ainsi qu'il est énoncé dans les anciens Pouillés du Diocèse (1).

Ses ruines existaient au moment où écrivait Baurein, qui déclarait les avoir vues; l'édifice paraissait avoir été très considérable et très ancien. Puis on avait construit, au même lieu, une chapelle qui faisait partie de la paroisse de Saint-Germain d'Esteuil.

Aucune donnée certaine sur l'époque de la ruine de l'église primitive. Fallait-il attribuer cette destruction aux ravages des Normands? Cela ne paraissait pas dépourvu de vraisemblance, puisqu'en l'an 848 les Barbares avaient

(1) *Abbas monasterii de Vertulio (sive de Vertheuil) Rector que sancti Joannis de Sagondignac* d'après un ancien pouillé manuscrit cité par Baurein.

porté leurs dévastations dans le Médoc après avoir saccagé la ville de Bordeaux (1).

Fallait-il, au contraire, attribuer la ruine de l'église aux guerres qui suivirent la descente du général Talbot (2)? On n'en pouvait rien dire avec preuves.

L'église elle-même était-elle celle qui avait été donnée au monastère des Religieuses de la Trinité de Poitiers par un de nos rois (*in pago medulensi*) et qui était dédiée à Saint-Pierre, ce qui reporterait la date de l'édifice primitif à la première race de notre histoire (3)? Autant de points d'interrogation sans solution précise, ce qui ne pouvait m'aider beaucoup dans mes recherches.

Rien de particulier sur Sagondignac dans l'article xviii consacré à Saint-Germain-d'Esteuil, mais, au contraire, dans l'article xxxii du Livre II^e : *Abbaye de Verteuil*, un essai de preuve de l'existence fort ancienne de la vieille église citée dans l'article xxxiii du I^{er} Livre. Celle-ci aurait précédé l'abbaye elle-même que l'on a dit avoir été fondée par Charlemagne mais qui existait sûrement en 1106, et ce qui semblerait attester ce fait c'est que l'abbé de Verteuil prenait possession de Sagondignac avant d'aller faire le même acte dans son abbaye.

Je dois ajouter que Baurein disait aussi que « Si cette » formalité, constamment observée, n'était pas une » preuve, au moins était-ce une espèce d'adminicule en » faveur de cette prétention ».

Et il corrigeait aussi, dans ce nouvel article, son affirmation de l'existence des murs de l'église en faisant connaître qu'il avait appris qu'ils avaient été démolis et que la pierre en avait été vendue.

(1) *Northmanni Burdegalam Aquitaniae, judæis prodenlibus, captam depopulatamque incendunt, deinde metallium vicum populates incendio trahunt.* (Chronique de Normandie.)

(2) Ce nom est encore cité par les Médocains pour tous les faits de guerre de leur pays.

(3) Besly. *Histoire des comtes de Poitou*, p. 260. *Altera vero cors vocatur secundiuiaca cum capella in honorem sancti Petri in pago medulensi.*

Muni de ces renseignements, je fis une première communication à la Société archéologique dans sa séance du 9 juin 1876 (1) pendant laquelle M. Léo Drouyn rappella que la chapelle de Sagondignac avait été déjà l'objet d'un travail de M. Charles des Moulins, au congrès scientifique qui avait eu lieu à Bordeaux en 1861, travail qui avait échappé à mes lectures et que je possédais cependant dans ma bibliothèque, mais enfoui, comme beaucoup de ses pareils, dans ces gros volumes de Congrès que je comparerais volontiers à des mines très riches dans lesquelles on ne sait comment se diriger faute de guides bibliographiques détaillés, généraux et régionaux qui rendraient tant de services aux chercheurs (2).

Aucun dessin, aucun plan, ne m'étaient, du reste, signalés. Mes observations particulières, recueillies et vérifiées sur le terrain, conservaient naturellement toute leur valeur. Je me remis donc à l'étude et voici le résultat de mon travail sur l'histoire de Sagondignac écrite avant mes découvertes personnelles.

II

S'il fallait s'en tenir aux dates précises, c'est à M. Pepin d'Escurac, avocat distingué et publiciste de la Gironde, qu'il faudrait attribuer la première mention moderne de Sagondignac, car l'article qu'il a consacré à cette chapelle est du 15 juin 1859 et a paru dans le journal *la Guienne*.

Mais cet article avait suivi de près une visite faite le 12 juin (3 jours auparavant) aux mêmes ruines par plusieurs archéologues renommés, parmi lesquels se trouvaient

(1) *Société archéologique de Bordeaux*, t. III, p. vii.

(2) Le savant *Répertoire de Bibliographie des travaux historiques et archéologiques* publiés par les Sociétés savantes de la France, rédigé par MM. R. de Lasteyrie et E. Lefèvre-Pontalis répond à ce besoin, depuis 1887. Paris, imprimerie nationale.

MM. Charles des Moulins, Léo Drouyn et marquis de Castelnau d'Essenault; ce qui rend cette première note moins importante que le mémoire soumis au congrès scientifique de 1861 et dans lequel M. Ch. des Moulins exposa ses idées sur le monument qu'il avait exploré avec ses collègues auxquels s'étaient joints, après une matinée passée sous les beaux ombrages du château du Castera, appartenant à M. le marquis de Verthamon, MM. Déodat et Odon de Verthamon, M. Armand d'Armailhacq, M. l'abbé Carriol, curé de Saint-Germain d'Esteuil, M. Mondet, substitut du tribunal de Lesparre, et M. Pepin d'Ecurac lui-même.

M. Léo Drouyn a dramatiquement décrit dans les notes inédites précieuses de ses excursions archéologiques en Gironde le *scenario* de la visite faite à Sagondignac. La chaleur était extrême, étouffante, le chemin parcouru assez long, et si je note cette circonstance c'est comme preuve du mérite, souvent méconnu, de ces courses à travers champs et landes en plein été.

Quoi qu'il en soit, M. Pepin d'Ecurac avait intitulé son article de la *Guienne : Découverte d'une église gallo-romaine en Médoc* et avait surtout paraphrasé le passage de Baurein en adoptant presque toutes les assertions qui s'y trouvaient émises.

Partant, spécialement, de la citation de Besly sur l'attribution à Sagondignac (*pago medulensi*) d'une donation faite par un roi de la race mérovingienne, il avait même dépassé l'auteur des *Variétés Bordelaises* et précisé la date de la fondation de cette église au règne de Caribert I^{er} qui régna de 561 à 565 et mourut à Blaye le 7 mai de cette dernière année.

« Cette église, dit-il, devait ainsi remonter à l'époque » connue, en architecture, sous le nom d'époque latine » et dont les monuments, aujourd'hui très rares, ont par » ce seul fait, une grande valeur ».

L'imagination aidant, il avait cru voir dans les ruines

un fragment de chapiteau provenant, *autant qu'on pouvait le supposer*, d'un édifice païen.

Il tirait un autre argument à l'appui de sa thèse, « de l'aspect et du volume des ossements exhumés des » fouilles et indiquant une race très fortement développée » et bien supérieure, sous le rapport physique, à nos » générations modernes. Des os maxillaires d'une dimension surprenante et encore garnis de leurs dents confirmaient la même hypothèse ». Et comme M. Pepin d'Escurac adoptait pleinement l'idée de Baurein de la destruction de Sagondignac par les Normands, il pensait que ces ossements pouvaient, peut-être, avoir appartenu à ces Barbares.

Quant à l'accumulation des terres au-dessus des restes de l'église, il croyait qu'elle pouvait avoir été l'œuvre de ces envahisseurs qui auraient pu soutenir, en ce point, une sorte de siège contre les habitants du pays.

Il faisait ainsi une large part aux conjectures et, tout en tenant compte du vague qui doit résulter de l'absence de preuves, il aurait dû, certainement, se défier davantage de l'impatience à conclure en pareille matière.

Nous verrons, en effet, bientôt, ce qu'il faut penser de toutes ces suppositions, qu'acceptent souvent les meilleurs esprits, mais nous devons ajouter que le travail que nous analysons renfermait des données plus sérieuses résultant de l'observation directe des ruines et qu'il est important de noter.

M. Pepin d'Escurac était le premier explorateur de Sagondignac dont l'abside venait de sortir de dessous terre (lors de sa première visite), en même temps que l'extrémité opposée du même monument.

Au couchant, se remarquait un mur d'une hauteur de 4 mètres, à contreforts de forme carrée, et si bien conservé que M. Pepin d'Escurac pensait y trouver la preuve qu'il n'avait pas été exposé à l'action du temps pendant des siècles.

Pour lui, une catastrophe était survenue, avait détruit l'église. La partie supérieure en avait été rasée et le feu même avait laissé sur le sol, et sur les pierres provenant des démolitions, des traces indélébiles de son passage. Des cendres, des charbons, des pierres calcinées démontraient, incontestablement, ce fait.

Et il trouvait, d'autre part, dans le style assez grossier des parties de l'édifice mises à découvert, ainsi que dans l'aspect des sépultures accumulées autour de lui, des preuves que le monument devait remonter aux premiers âges de la monarchie française. D'où le titre même de son article.

En résumé Sagondignac était donc une église remontant au VI^e siècle de notre ère. « Elle avait été détruite au IX^e » par les Normands et constituait, ainsi, *au point de vue de l'archéologie*, un trésor plus précieux que celui que la tradition populaire plaçait sous le tertre lui-même.

» Cette destruction n'avait pu se faire, d'ailleurs, au moyen-âge, car on aurait trouvé des traces de l'existence de l'église dans les cartulaires et les pouillés du diocèse demeurés muets à son sujet ».

M. Charles des Moulins devait montrer le peu de fondement des assertions de Baurein et de son commentateur trop enthousiaste, et voici le résumé de sa notice lue en 1861, au congrès de Bordeaux, deux ans après l'article de *la Guienne*.

Ce savant, si complet, confirmait, d'abord, la destruction non seulement de l'ancienne église mais encore de la chapelle qu'on disait avoir succédé au premier édifice.

« Au moment de sa visite, l'éminence se présentait sous » forme de tombelle d'environ 10 mètres de haut sur 15 » mètres de large et 40 mètres de long couverte de quelques » broussailles et surmontée des restes presque méconnaissables d'une très petite construction de maçonnerie (p. 3).

» Cette petite bâtisse, dont les ruines avaient, pour ainsi dire, disparu, *etiam periere ruinæ*, c'était la chapelle où quelques vieillards, octogénaires en 1858-1859, se rappelaient avoir souvent entendu la messe avant la première Révolution à laquelle était due la destruction de ce monument plus que modeste (p. 4).

» Et la tradition locale affirmait que la vieille église de Sagondignac gisait enfouie mais encore debout sous les terres amoncelées dont se composait l'éminence » (p. 4).

Or ces prévisions s'étaient réalisées quand, en 1858, le propriétaire du sol, voulant accroître la profondeur du guéret dans le fossé qui entourait la tombelle, ou possédé par le désir de découvrir le trésor qu'on y soupçonnait aussi, mit à nu non l'église entière dont la voûte n'existait plus, mais les basses-œuvres de ses murs ne s'élevant guère au-dessus de 3 mètres.

Les faits alors constatés avaient été également notés par M. Pepin d'Escurac; des plans, dressés par M. le substitut Mondet, furent même adressés à Mgr le cardinal Donnet par M. Cariol, curé de St-Germain, et ces documents furent la raison déterminante de la visite des archéologues éminents que j'ai nommés plus haut, ainsi que du travail de M. des Moulins, qui avait été chargé du rapport à l'Archevêché.

Ce rapport et le mémoire qui en fut le développement établirent :

1° Que l'édifice rendu au jour était évidemment, et tout entier, du xn^e siècle.

2° Qu'il avait dû être détruit, 400 ans après, pendant les guerres de religion qui avaient exercé leurs ravages en Médoc, spécialement dans les années 1592, 1615 et 1622(1).

(1) 1592 : Prise de Castillon de Médoc sur les protestants par le capitaine Marc de Gourgues. — 1615 : Démolition des fortifications du même lieu par les Huguenots. — 1622 : Débarquement de Favas en Médoc avec 5000 fantassins et 500 chevaux. Prise de Soulac mais défaite à Saint-Vivien par La Salle et d'Ornano. (Documents recueillis par M. Léo Drouyn, *loc. cit.*, p. 9).

3° Que l'idée de le recouvrir des terres environnantes avait pu venir aux combattants pour faire une redoute du tertre ainsi formé, le haut des murs le l'église constituant une sorte de rempart; qu'on avait, plus tard, bâti une modeste chapelle au même lieu et qu'enfin cette chapelle avait été rasée elle-même et le terrain envahi par les broussailles.

M. des Moulins ajoutait avoir trouvé le mot de l'énigme dans une *Histoire architecturale d'Orléans* publiée, en 1849, par M. Charles Buzonnière (t. I, introduction, p. 147) et reproduisait le texte d'un passage de cet ouvrage dans lequel il est dit qu'en 1598, Balsac, qui tenait pour Henri IV, avait transformé l'église Saint-Paterne en forteresse en enlevant la couverture, terrassant l'intérieur des nefs, crénelant les murs et en plaçant du canon sur ces terres accumulées.

L'éminent archéologue citait d'autres exemples à l'appui de son opinion, et analysait, ensuite, l'article presque entier de Baurein pour critiquer l'opinion du vieil abbé sur la destruction de Sagondignac par les Normands.

Les murs du temple retrouvés étant du XII^e siècle, *comment l'eussent-ils fait quand ils n'étaient pas nés*, et il terminait, enfin son mémoire par une deuxième critique sur l'erreur d'attribution à Sagondignac du passage rapporté par Besly au sujet d'une donation d'un roi de la première race à une localité désignée sous le nom : *in pago metulensi* et qui était, plutôt, *Segondigné* près de Melle en Poitou.

Mais Baurein avait déjà fait cette remarque lui-même, dans un article qui avait échappé à M. des Moulins et dans lequel le savant annaliste a dit que Jean Sirmond, dans ses *Notes sur les capitulaires*, Adrien de Valois, dans sa *Notice des Gaules* et Leblanc, dans son *Traité historique des monnaies de France*, avaient signalé que Melle en Poitou portait aussi le nom de *Metullum* (1).

(1) Article xxxiii, L. II. Ancien lieu appelé *Metullum*.

Ainsi (terminait M. des Moulins) voilà donc la discussion débarrassée, à la fois, des Normands et de l'an 848, des guerres anglaises et du xv^e siècle et de la donation faite à la Trinité de Poitiers d'une chapelle dédiée à Saint-Pierre tandis que Sagondignac était à Saint-Jean.

J'ai tenu à bien exposer tous les incidents de cette histoire parceque c'est, à mon avis, le seul moyen d'étudier avec fruit les questions historiques ou archéologiques et parcequ'il me paraît aussi juste qu'équitable de mettre sous les yeux des lecteurs toutes les pièces d'un procès, surtout quand ces pièces ont été contrôlées par des maîtres reconnus d'une science, comme l'était le vénérable et savant girondin qui voulut bien m'accorder son extrême bienveillance pendant plusieurs de ses dernières années.

Le résultat de mes recherches est, du reste, en partie conforme à celui que j'ai résumé fidèlement plus haut et s'il diffère, en certains points, c'est en raison de la découverte de documents tout particuliers sur Sagondignac et ses ruines.

Ces documents ne m'étaient pas parvenus lors de ma première communication, sur ce sujet, à la Société archéologique (t. III, p. VII, séance du 9 juin 1876) ni même lors de la publication d'une note que j'avais lue au *Congrès scientifique de France* tenu à Périgueux, du 27 mai au 3 juin de la même année (1).

J'annonçais du reste, dans cette dernière lecture, que je me proposais de revenir plus amplement sur la question que j'envisageais surtout, alors, au point de vue de cette singulière disposition des terres formant tumulus au-dessus d'une église. Et je dois ajouter que cette disposition attira fortement l'attention des membres de la section d'archéologie du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne dans sa séance du 6 avril 1877 (2).

(1) Séance du 3 juin. *Un tumulus chrétien*, avec dessin du tumulus, Congrès de Périgueux, publié en 1878, t. I, p. 338.

(2) *Journal officiel*, 7 avril 1877, p. 2708.

M. de Longpérier déclare même qu'il n'en existait peut-être pas d'autre exemple (1) et, terminant ici mon historique, je reprends mon rôle particulier par la description exacte de ce tumulus lors de mes premières visites.

III

J'ai dit que le tertre qui avait attiré mon regard faisait une saillie très sensible au-dessus du terrain environnant. Il était entouré de grands arbres à la distance de 40 à 50 mètres et recouvert, lui-même, de buissons ligneux paraissant avoir été souvent coupés. Son aspect me rappelait absolument les tumulus si remarquables que je venais précisément de voir peu de temps auparavant en suivant les excursions du Congrès de l'*Association française pour l'avancement des sciences* à Nantes, en 1875.

Aussi mon étonnement fut-il extrême quand je reconnus que ce tumulus était vide au centre et qu'en ce lieu se trouvaient les restes incontestables des murailles d'une église.

Cette église ou chapelle, assez étroite, n'avait que 3^m20 de largeur entre les bases des quatre piliers de sa nef unique. Orientée est-ouest, son abside restant à l'est, elle mesurait 5^m60, en longueur, dans cette dernière partie; 5 mètres entre les piliers que j'ai indiqués et 7 mètres dans la portion située plus à l'ouest soit, au total, 17^m60 dans toute sa longueur.

Ses murs étaient inégalement épais. Ils n'avaient que 60 centimètres dans le pourtour de l'abside, 1^m40 dans la partie intermédiaire aux piliers, 85 centimètres dans la partie occidentale. Leurs contreforts étaient peu saillants et plats. La voûte n'existait plus et il était évident

(1) « M. Adrien de Longpérier fait observer que l'exemple d'une église » entièrement enterrée par un cimetière, cité par M. Berchon, est peut-être » unique en France » (*loc. cit.*, *Journal officiel.*)

que la chapelle tout entière devait être considérée comme ayant servi de carrière de pierres employées pour la construction de l'habitation voisine ou de ses dépendances. J'en donnerai la preuve plus loin.

Il restait, heureusement, à l'intérieur du monument, quatre gros piliers arrondis, adossés aux murs au-dedans desquels leur circonférence faisait saillie, piliers dont la base se continuait avec des banquettes de pierre régnaient le long des parois et qui supportaient des colonnes réduites à leurs assises inférieures jusqu'à la hauteur de deux mètres.

Ces piliers et colonnes étaient assez bien conservés, au nord, pour permettre de préciser la date de leur construction et de la rapporter, d'une manière certaine, au XII^e siècle.

Les dessins très exacts qui accompagnent mon étude ne peuvent laisser aucun doute à ce sujet.

Je dois noter aussi qu'un des piliers du côté sud avait été complètement remanié assez grossièrement et présentait une lourde base à deux étages très marqués, surmontée d'une plateforme plus soignée sur laquelle reposait un chapiteau de colonne renversée paraissant devoir supporter une colonne plus déliée.

Point de traces de porte monumentale, assez rares dans les églises de campagne, point de fenêtres, à la hauteur, du moins, de ce qui restait des murs de la chapelle; point d'ouvertures, à une exception, pourtant, que je noterai plus loin.

Aucune trace de dallage. Les pierres qui avaient dû le former avaient, sans aucun doute, tenté les premiers démolisseurs et une partie du mur ouest paraissait avoir été abattue de bonne heure dans le but de faciliter l'enlèvement des matériaux et des terres de l'intérieur. On remarquait, en effet, dans la moitié sud de cette portion de la muraille, une large tranchée allant jusqu'au sol. La moitié nord formait, au contraire, un massif de maçonnerie assez important.

C'est autour de ces murailles que se trouvaient amoncées des terres qui faisaient croire, de loin, à un tumulus et qui présentaient, en 1876, un monticule mesurant de 11 à 14 mètres environ le long des murs sud et nord de la chapelle; 11 mètres seulement dans la perpendiculaire au mur nord et 14 mètres dans la même direction relativement au mur sud. Il offrait, ainsi, dans son ensemble, et y compris la chapelle elle-même, un diamètre d'environ 30 mètres dans sa plus grande étendue est-ouest, ce qui indiquait une réduction de 10 mètres depuis la visite archéologique de 1859.

Quant à sa hauteur, elle n'atteignait plus que 5 mètres environ au-dessus du sol dans sa partie la plus élevée et son sommet étaient occupé, des deux côtés de l'église, par des tiges d'ormeaux et de chênes peu élevés ayant subi plusieurs tailles.

Il était évident pour tout observateur que ces terres avaient été empruntées au terrain environnant qui se trouvait, précisément creusé circulairement dans une étendue de plus de 10 mètres et l'attention était, en même temps, éveillée par la présence, dans le sol et dans les couches superposées de la terre, d'une quantité assez considérable d'ossements humains. On en remarquait surtout des amas près des murs de la chapelle et il paraît qu'on en avait recueilli en très grand nombre qui avaient été d'abord transportés dans les cimetières des villages environnants, spécialement à Saint-Germain-d'Esteuil.

J'en ai retiré, moi-même, en assez grande quantité, surtout des crânes et il était facile de reconnaître, à simple inspection, que les corps se trouvaient (mais en certains endroits seulement) juxtaposés horizontalement; séparés, les uns des autres, par des couches de terre contenant aussi des fragments d'os. Ces sépultures régulières étaient surtout disposées au niveau du sol ambiant, formées de maçonneries grossières, à petit appareil, avec la disposition si nettement accusée des sépultures monolithes de certains

cimetières girondins, c'est-à-dire avec un encadrement rétréci pour la tête du mort.

Ces cases juxtaposées se voyaient plus pressées au sud-ouest des massifs de maçonnerie et il y avait beaucoup moins d'ordre dans les couches supérieures de la terre, ce qui me permet d'affirmer que la régularité de 3 ou 4 couches superposées ne m'a pas paru aussi évidente qu'à MM. Pepin d'Escurac et des Moulins, bien que j'aie pris un soin tout particulier pour vérifier leurs assertions sur ce point.

Le nombre et la disposition des restes humains dans tous les étages des terres du tumulus variaient d'ailleurs des deux côtés de la chapelle. Très nombreux le long du mur nord, ils manquaient presque absolument dans les couches superficielles composées exclusivement de la terre argilo-calcaire du sol ambiant.

Du côté sud, les os étaient disséminés un peu partout au-dessus d'une ou de deux couches plus régulières, et c'est de ce côté que le propriétaire du terrain avait rencontré une tombe très singulière formée de quatre grandes dalles dont l'une, encore conservée, mesurait 2 mètres de long sur 0^m60 de large. Le corps avait été placé perpendiculairement entre ces dalles, ses pieds reposant sur une pierre carrée qui supportait ainsi les quatre pierres volumineuses qui enserraient le mort; une sixième pierre, de moindres dimensions, recouvrait la tête. Il n'y avait aucun assemblage, aucune liaison de mortier entre toutes les dalles simplement juxtaposées de cette sépulture découverte assez récemment, en 1876, dans les couches supérieures du tumulus.

Telle est la description générale du tertre que j'ai visité et fouillé en compagnie de MM. d'Elbaube, propriétaire du château Lamotte, à Cissac; Charles Skawinski, de Pontet-Carnet, et Grenié, dessinateur de talent, et je n'ai plus qu'à dire quelques mots : 1° d'un massif de maçonnerie fermant la moitié du mur ouest de la chapelle, du côté nord; 2° d'une baie murée mais facile à reconnaître dans le coin

du mur nord le plus rapproché de ce massif; 3° de l'inscription que j'ai découverte dans une écurie de la ferme.

L'appréciation des faits exposés complètera ma communication.

Les murs du massif indiqué avaient le même caractère que ceux de la chapelle elle-même, aujourd'hui dégagée en plusieurs points, spécialement au nord. Ils présentaient une épaisseur uniforme. Leur construction était soignée, leurs revêtements parfaitement assemblés et taillés et l'on observait, à leur centre, une ouverture rectangulaire assez spacieuse, semblant se terminer en bas par un escalier dont les marches avaient été enlevées. Cette ouverture était encombrée de débris de tout genre et l'état de délabrement que je viens de décrire ne permettait point d'établir la destination du massif qui vient de nous occuper. C'était, peut-être, la base d'un clocher, mais il nous est impossible de l'affirmer (1).

Tout à côté, dans le mur nord de la chapelle, se voyait une porte, en apparence très simple et dont la baie était absolument murée, mais assez grossièrement. C'était l'entrée de l'église et son seuil se trouvait au-dessus du niveau ancien du sol de la chapelle indiqué par la base des piliers de la nef et des banquettes qui les unissaient.

Je n'ai point retrouvé, dans les murs de l'habitation voisine, le petit chapiteau de colonnette romane que M. des Moulins a signalé et que le propriétaire conservait, dit-il, dans sa maison, comme provenant de la vieille église, d'après la tradition locale (*loc. cit.*, p. 6).

Je n'ai pas vu davantage le chapiteau que M. Pepin d'Escurac croyait provenir d'un édifice païen, mais j'ai été assez heureux pour remarquer, encastré dans le mur ouest de la ferme, une pierre certainement extraite de la

(1) Nous y avons trouvé cependant un petit fragment de bronze coudé qui aurait pu provenir des supports ou ornements d'une cloche.

chapelle et qui portait, en lettres majuscules très nettes, l'épithaphe suivante :

PRIEZ POVR M
LASSERRE BOV
RGEOIS DE BOV
RDEAVX GREFFIE
DV CASTERA ET
// ARIE ROLLIN
S HOIRS ET SVC.

J'en ai relevé le dessin et les dimensions exactes et je montrerai, bientôt, de quelle importance a été pour mes recherches la découverte de cette pierre.

Tels sont les renseignements et constatations que je m'étais empressé de recueillir et de vérifier à plusieurs reprises, en prévision des travaux qui devaient à bref délai faire disparaître entièrement et le vieil édifice ruiné et les terres amoncelées autour de lui.

Comme je l'avais dit au congrès de Périgueux : les constatations et la représentation exacte des lieux que visite un archéologue sont les deux parties les plus importantes de sa tâche. La persévérance dans les recherches est sa seconde vertu, et si ses louables efforts ne lui font pas terminer l'œuvre entreprise, au moins a-t-il frayé la route, posé des jalons et facilité le travail que d'autres pourront ou sauront achever.

IV

J'arrive ainsi aux documents complètement inédits qui peuvent aider à préciser quelques-uns, au moins, des incidents de l'histoire de Saint-Jean de Sagondignac.

C'est, d'abord, un document du 9 avril 1636 établissant les termes d'un marché passé entre Monseigneur l'abbé de Verteuil et un sieur Lasserre que nous verrons, bientôt, être précisément le personnage dont j'avais retrouvé la pierre tumulaire.

J'en donne le texte *in-extenso* parce qu'il est très curieux pour certains détails de prix des matériaux au commencement du XVII^e siècle et parce qu'il constate la date de l'une des réparations de la chapelle.

I

« **Compte pour la chapelle de Sagondignac. De la pierre de la chapelle de Sagoidignac.**

» L'an mil six cent trente-six et le neufvième jour du mois
» d'April, je sousigné ay demeuré d'acort avec Monseigneur
» l'abbé de Verteuil, estant dans son logis sur les fossés de la
» maison de ville de Bourdeaux pour raison de certaine pierre
» qui estoit dans l'enceinte de la teneur de la chapelle de Saint-
» Jean de Segoignac, paroisse de Saint-Germain d'Estueil en
» Médoc et promis payer par brasse trois sols et demy de laquelle
» j'ay prins le nombre de trente-six brasses laquelle j'ay faite
» pourler au lieu de la Mirande comme sen suit. Premier, mon
» métayer Miraudeau en a chargé le 17 juin au dit an trois brasses,
» Anthoine Gillet autres trois brasses, plus le 19 du dit mois
» Gouguet en a chargé quatre brasses, mon dit métayer quatre
» brasses, les Fauchey quatre brasses, le valet du sieur de Boyen-
» tran quatre brasses et Jean Micqueau autant quatre brasses. Plus
» du vingt-quatrième du dit mois Jean Bollingié en a charroyé
» trois brasses, Anthoine Gillet trois brasses, Bernard Bollingié
» autres deux brasses, revnant le tout susdit trente-six brasses
» de la dite pierre que monte à la raison de 3 sols 6 deniers par
» brasse à la somme de six livres dix sols en payement de quoy
» j'ay baillé huit tables de flandres et deux tables de sapin de six
» pieds de long chacune d'icelles de sapin pour faire la porte
» de la dite chapelle et autres réparations en icelle le tout reçu
» par M. le curé de Saint-Germain d'Esteville faisant pour mond
» seigneur abbé de Verteuil, en foy de quoy me suis signé à
» Saint-Gaux led. jour vingt-quatrième juin 1636.

» Signé : LASERRE.

» J'ay réceu les susd. tables comme il est dixt ci-dessus en foy
» de quoy me suis signé.

» Signé : DE MONTEILLI.

» Les tables de flandres 15 sols pour être rendues sur le lieu,
» les autres deux tables de sapin cinq sols montent 6 livres 10
» sols ».

La seconde pièce porte la date du 18 décembre 1640. C'est une concession de droit de sépulture dans la même chapelle par Lancelot de Mullet abbé de Verteuil. Elle est fort importante pour l'histoire que nous essayons d'écrire.

II

« Titre pour la chapelle de Segoidinac.

» Nous Lancelot de Mullet, conseiller du Roy en ses conseils
» d'Etat seigneur abbé de Verteuilh désirant de réparer et
» restablir en son entienne splendeur la chapelle de Saint-Jean
» de Sigondoignac en Médoc, desmolie et ruynée par les guerres,
» vieillesse et injures du temps-ayant employé a cest effaiet tous
» nos soins et fraiz qui nous ont esté possibles, estarrt en payne
» de trouver les moyens et personnes qui sceussent faire le pavé
» de la dictè chapelle, s'est présenté M. Bernard Sartre Laserre,
» Greffier du Castera et Lilhan, habitant de la ville de Bourdeaux
» lequel en présence de M. Dominique de Monteilh presbtre
» vicquaire perpétuel de la paroisse Saint-Germain d'Esteville,
» mambre uni à la table de lad. abbaye dans lestendue de laquelle
» est construite lad chapelle le dict sieur de Monteils nous a
» représenté que lad. chapelle à cause des ruynes et ayant demeuré
» longtemps sans estre fréquentée descouverte et toute despavée
» il serait engendré dans icelle par la corruption de l'air, humidité
» de la terre, quantité de crapaux, serpens et autres reptiles
» venimeux qui l'infectent et empeschent ceux qui y viennent y
» faire leur dévotion, de la fréquenter craignant d'estre mordus. A
» cause de quoy pour obvier aux inconvéniens qui en pourraient
» arriver le dict Laserre aurait dévotion de la faire paver des
» pierres qui sont aux environs de lad. chapelle à ses despens,
» moyennant qu'il nous plaise lui assigner place en Icelle. Surquoy
» ayant considéré murement le profict utilité et embellissement
» qui en reviendra à lad. chapelle le pavé estant faict et quelle
» pourrait estre fréquentée sans danger d'accidents desdits serpens
» et bestes venimeuses désirant reconnaître le zèle et dévotion du

» dict Laserre, avons jugé sa demande juste et très équitable, en
» conséquence de ce accepté l'offre par Icelluy Laserre faicte,
» moyennant lesquels et le pavé qu'il fera faire à la dicte chapelle,
» à ses propres couts et despens, de la pierre qui se trouve es
» environs d'Icelle ou aux environs avons donné et concédé,
» donnons et concédons par ces présentes au dict Laserre sept
» pieds de terre en long six en large en la dicte chapelle à la
» distance de douze pieds du grand autel du costé de l'Evangille
» pour servir de sépulture au-dict Laserre, sa femme enfants et
» autres qui descenderont d'eux ou d'eux auront droict et aussi
» avec pouvoir d'y mettre une grande pierre et timbe suscripte
» de son nom et famille moyennant qu'elle ne soit relepvée et
» rehaussée par dessus led pavé ains seulement au niveau d'Iceluy
» et y faire mettre un accoudoir à tenir trois personnes lequel
» servira tant au dict Laserre que pour ceux qui descenderont de
» luy. En foy de quoy avons signé et sellé a ces présentes pour
» servir de titre perpétuel au dict Lasserre et aux siens.
» Fait et donné à Bourdeaux le dix-huitième jour du mois
» de Décembre mil six cent quarante.

» Signé : DE MULLET.

DE MONTHEIL ».

Le troisième document n'est qu'une confirmation du même droit par Léger Boirie, curé de Saint-Germain d'Estueil, signalant le don particulier d'un tableau à l'église de Sagondignac.

III

« Nous Léger Boirie, docteur en théologie, prebstre, curé de la
» paroisse de Saint-Germain d'Estevil en Médoc, certifions à tous
» comme Monsieur Bernard Sartre Laserre, bourgeois de Bourdeaux
» et greffier du Castera au dict Médoc, a fait paver et carreler le
» dedans de la chapelle de Saint-Jean de Sigondoignac dans l'en-
» ceinte de nostre dicte paroisse à ses propres frais et despens,
» suivant qu'il avait promis par le titre de sépulture cy dessus
» escript, concédé et donné tant à luy qu'à Marie Rollin sa femme,
» ses hoirs et successeurs à l'advenir par feu messire Lancelot de
» Mullet, seigneur abbé de Verteuil et consenti par M. Dominique
» de Monteil, lors curé de la dicte paroisse, en date du dix-hui-

» tième décembre mil six cent-quarante, avec pouvoir d'y mettre
» une pierre suscrite de son nom et famille et un banc et accou-
» doir pour servir au dict Laserre et aux siens.

» De quoy le dict Laserre nous a requis nostre certificat que
» nous lui avons octroyé pour estre le dict pavé faict et en bon
» estat comme dict est et oultre ce la dicte Rolin a fait peindre à
» l'uille un tableau représentant saint Jean-Baptiste preschant au
» désert. A cause de quoy ayant esgard au zèle des dicts Laserre
» et Roulin conjoints en tant qu'il nous concourt en qualité de
» curé susd., nous approuvons le dict privilège et droit de sépul-
» ture, et partout que besoin est ou serait le confirmons.

» En foy de quoy nous avons signé de notre sain accoustumé le
» présent certificat et approbation du titre et du contenu iceluy.

» Fait dans la dicte chapelle le dixième d'avril mil six cent-cin-
» quante-et-un.

» Signé : BOYRIE, curé, approuvant ci-dessus ».

Il est probable que le greffier Laserre, très expert en sa profession, avait préparé cette rédaction pour bien établir son droit et au dos des deux pièces précédentes était écrit ce qui suit :

IV

« Le 3 de septembre mil six cent-quarante-sept, ensepveli dans
» la chapelle et en la plasse assignée par le présent titre un enfant
» du dict Laserre lequel mourut à Saingaux le vingt-huitième juillet
» dernier, qu'on avait jugé estre mort d'un charbon et ensepveli
» le dict jour 28 juillet jusqu'à aujourd'hui 3 septembre le corps
» du dict enfant demeure enseveli dehors la dict chapelle, et la
» quarantaine finie du père et mère au dict enfant sans y avoir
» aucun mal (1), il fut désenterré et pouté dans la dicte chapelle
» et fait les honneurs funèbres par six prestres, Monsieur Mon-
» teilh étant curé de la paroisse de Saint-Germain d'Esteuil en
» Médoc, dans l'estendue de laquelle paroisse est bastie la dicte
» chapelle de Saint-Jean de Sigodoignac ».

(1) Ce détail est intéressant en ce qu'il montre quelles étaient les prescriptions usitées dès le xvii^e siècle, dans le cas de maladies supposées contagieuses.

D'autres confirmations étaient inscrites au même endroit du principal document :

V

« Nous Claude Jalot de Beaumont, seigneur abbé de Verteuil, »
» avons confirmé et confirmons le privilège de banc et de sépulture »
» accordé dans notre chapelle de Segondignat à Maistre Bernard »
» Sartre Laserre, par notre prédécesseur Lancelot de Mullet, en »
» date du 18 décembre mil six cent-quarante et l'estendons à »
» M. Jean Colombe, son gendre, et à Marguerite Laserre, sa fille, »
» et à leurs enfants et successeurs.

» Donné en nostre abbaye de Verteuil, le vintième novembre »
» mil six cent-soixante-et-dix-neuf.

» Signé : DE BEAUMONT, abbé de Verteuil ».

VI

« Nous Jean de Clermont de Thoury, seigneur abbé de Verteuil, »
» avons confirmé et confirmons le privilège de banc et de sépulture »
» accordé dans notre chapelle de Segongniat à Maistre Jean »
» Colomb par notre prédécesseur Lancelot de Mullet, en date du »
» 18 décembre 1640 et confirmé par notre prédécesseur Jalot de »
» Beaumont, avons confirmé au dict sieur Colomb et les siens le »
» dict privilège pour ses bons et agréables services qu'il a rendus »
» à nostre d^e chapelle.

» Donné en nostre abbaye de Verteuil, le 27 septembre mil sept- »
» cent-vingt-trois.

» Signé : DE CLERMONT, abbé de Verteuil ».

VII

« Nous Estienne René de Courtarvel, abbé de Verteuil, confir- »
» mons le privilège ci-dessus énoncé aux mêmes conditions que »
» l'ont accordé nos prédécesseurs.

Ce 8 de May 1732.

» Signé : DE COURTARVEL, abbé de Verteuil » (1).

(1) Baurein, qui cite l'abbé du Tems, ne donne pas exactement les mêmes noms dans la liste des abbés de Verteuil (p. 190 du 2^e volume de ses *Variétés*

Tous ces documents sont intéressants à plus d'un titre, car ils établissent les faits suivants :

1° Qu'en 1636 avaient eu lieu, certainement, le déblaiement de pierres existant dans l'enceinte même de la chapelle de Sagondignac et leur enlèvement en échange des bois nécessaires pour faire la porte de la dite chapelle et autres réparations en icelle ;

2° Que ces réparations avaient été entreprises et poursuivies par Lancelot de Mullet, abbé de Verteuil, *désirans reparer et restablir dans son entienne splendeur la chapelle desmolie et ruynée par les guerres, vieillesse et injures du temps* ;

3° Que la dite chapelle était demeurée *longtems* sans être fréquentée, *descouverte et despavée* et était devenue l'asile de bêtes venimeuses diverses ;

4° Que le greffier Bernard Sartre Laserre avait offert de réparer complètement cette même chapelle sous condition de droit de sépulture et de banc, droit confirmé successivement en 1651, 1679, 1723 et 1732, par les abbés de Verteuil et étendu aux époux Colombe ou Colomb, successeurs de Laserre ;

5° Et qu'enfin la chapelle de Sagondignac avait été l'objet de soins tout particuliers pendant presque un siècle, de 1636 à 1732, d'après des actes irrécusables et par les soins de Laserre, de sa femme Marie Rollin et de leurs

Bordeloises. Et il peut se faire que l'erreur provienne d'une mauvaise orthographe des titres cités plus haut.

Voici celle de Baurein :

1. Lancelot de Mulet de Volusan est indiqué comme abbé en 1606 ;

2. Michel Girard lui succède en 1650.

Puis viennent :

3. Claude Jaillot de Beaumont en 1680.

4. Pierre Sabatier, abbé en 1686, mais qui se démit la même année et fut nommé évêque d'Amiens en 1706.

5. Jean de Clermont-Toury, en 1686.

6. René de Courtarvel, vicaire général de Blois, nommé en 1732.

La pièce signée de Jaillot de Beaumont porte cependant la date de 1679.

hoirs et successeurs, à savoir, précisément par ceux dénommés sur la pierre tumulaire que nous avons découverte dans les murs de la ferme du dernier descendant des Colombe.

Comme c'est à l'aide des noms gravés sur cette pierre que nous avons prié M. le comte Déodat de Verthamon de vouloir bien nous communiquer les pièces qu'il avait eues de la famille Colombe, nous ne saurions trop insister sur l'utilité des inspections les plus minutieuses non seulement des monuments ou ruines que l'on visite, mais encore des habitations modernes voisines pour lesquelles sont utilisés, presque invariablement, certains matériaux de démolitions (1).

Pour en finir avec l'exposition des pièces que nous avons recueillies sur Saint-Jean de Sagondignac, je dois ajouter que M. le chanoine Allain, l'érudite archiviste du diocèse de Bordeaux, nous a fait également connaître qu'une Bulle d'Alexandre III, de 1179, donnant l'énumération des possessions de l'abbaye de Verteuil, porte spécialement :

Ecclesiam sancti Germani d'Estolio et Capellam sancti Joannis de Pedegoniaco, qui doit se lire, sans aucun doute, Sedegoniaco.

D'où la preuve de l'existence de cette église dès le XII^e siècle, ce qui est absolument conforme au caractère de son architecture, et, aussi, sa qualité de chapelle, ce qui doit faire admettre qu'elle ne formait point une paroisse distincte, dès cette époque, comme depuis, ainsi que l'attestent tous les actes que nous avons reproduits.

(1) Les documents précédents avaient été traduits, déchiffrés et certifiés conformes par M. Louis Paris, directeur du cabinet historique à Paris, et nous ne saurions trop remercier M. le comte Déodat de Verthamon de l'obligeance avec laquelle il nous les a communiqués — avec diverses notes et renseignements recueillis dans le pays.

V

Que conclure de tout ce qui précède?

C'est, incontestablement :

1° Qu'il n'existe aucune donnée sur la chapelle de Saint-Jean de Sagondignac avant le **xii^e** siècle, mais que cette date est attestée par le mode de construction du monument lui-même et par la Bulle d'Alexandre III de l'an 1179;

2° Que, dès cette époque, ce n'était pas une paroisse mais une simple chapelle dépendant de l'abbaye de Verteuil;

3° Que cette chapelle était, en 1640, *desmolie et ruynée par les guerres, vieillesse et injures dutems*, non fréquentée, *depuis longtems découverte et toute desparée*. Un acte l'établit avec détails;

4° Que de 1636 à 1732, pendant presque un siècle, elle a été restaurée et entretenue, grâce aux libéralités de tout genre de la famille Laserre et de ses héritiers et successeurs, les Colombe, qui sont encore propriétaires du sol;

5° Que cette chapelle a été de nouveau détruite, sûrement incendiée, alors qu'il n'était question, en 1640, que du délabrement attribué à diverses causes;

6° Qu'elle a été recouverte de terre formant au-dessus de ses ruines un véritable tumulus.

D'où s'imposent deux questions à résoudre :

Quelle est la date de cette destruction ?

A quelle époque et pour quelle raison a eu lieu la formation de la tombelle ?

J'ai écarté à dessein toute étude de l'existence d'une très ancienne église dans ce lieu, malgré les réflexions de Baurain au sujet de l'habitude des abbés de Verteuil de prendre possession de Saint-Jean de Sagondignac avant de faire le même acte dans leur abbaye. D'autres renseignements contredisent le fait. Le curé de Verteuil, en 1785, dit même, textuellement : « Les abbés, en prennent possession, mais » indifféremment avant ou après celle du chef-lieu, à

» cause, sans doute, des revenus qu'on dit avoir été annexés définitivement à cette chapelle » (4^e édition de Baurein, 1876, t. II, p. 431). Je n'ai pas tenu compte d'une autre opinion de Baurein relativement à l'ancienne ville d'Artrac qui était dans les mêmes parages et avait été, disait-on, un centre considérable de population, dont il n'existe actuellement aucune trace.

On irait loin, comme l'a fait M. Pepin d'Escurac, en admettant de pareilles hypothèses, et je pourrais tout aussi bien dire que la chapelle de Sagondignac remontait sûrement à l'époque romaine, parce que j'ai recueilli moi-même dans les terres qui avaient été employées pour la recouvrir, des fragments de briques à rebords, des morceaux de poteries anciennes, des meules à broyer le blé qui prouvent que la localité avait eu des habitants dès les temps les plus reculés de notre ère. Tous ces débris sont abondants dans les environs. Ils sont très communs en Médoc et n'ont aucun caractère particulier au sujet de notre étude ; ils faisaient certainement partie des terres ayant servi à la confection du tumulus.

Je dois rejeter, pour les mêmes raisons, toute destruction du temple par les Normands. M. des Moulins avait déjà critiqué cette assertion soutenue principalement par M. Pepin d'Escurac, et je dois ajouter que les réflexions de cet écrivain au sujet des dimensions extraordinaires des os trouvés dans le tumulus sont aussi tout-à-fait exagérées. J'ai mesuré, anatomiquement, un grand nombre de ces os, et spécialement des crânes, des os des membres, fémurs, tibias, humérus, et ils n'offrent aucune différence avec les mesures ordinaires, soit du squelette adulte, soit de celui des enfants et des vieillards. Ce n'était point là l'ossuaire de *quelques Barbares de haute et forte stature*, mais bien un cimetière ordinaire où tous les âges et les deux sexes comptaient des représentants.

Faut-il reconnaître que la première destruction réelle, historique, démontrée par les actes que nous avons pro-

duits, remonte au temps des guerres de Talbot (1453) dont le souvenir est encore vivant dans tout le Médoc? Je ne le pense guère, parceque ce général ne fit que traverser, sans lutte, le pays dont plusieurs des seigneurs l'avaient, du reste, appelé en France, et je n'admets pas davantage les dévastations incontestables qui suivirent la défaite et la mort de ce guerrier à Castillon ainsi que la punition de ses adhérents médocains.

Deux cents ans séparent la date de ces désastres de l'époque où la chapelle de Sagondignac se trouvait encore réparable, quoique abandonnée, et un aussi long délaissement aurait amené, presque sûrement, une démolition plus complète que celle dont la description est donnée dans la concession de l'abbé Lancelot de Mullet à Bernard Sartre Lasserre.

Nous serions certainement plus disposé à attribuer l'état de ruine que nous avons signalé aux guerres de religion, qui furent très dévastatrices en Médoc, ainsi que MM. Léo Drouyn et des Moulins l'ont rappelé.

Mais il faut bien tenir compte aussi de la décadence réelle et de la négligence extrême dont on a tant de preuves du côté du clergé, dans les années qui suivirent la réforme.

Il suffirait, pour s'en convaincre, de lire la requête, du 10 mars 1532, des habitants de Soulac au Parlement de Bordeaux contre leur Prieur, de Bar, laissant son église *ruynée, ses voulttes rouptes et effondrées* (1) exactement comme à Sagondignac.

D'autres églises de la Gironde étaient dans un aussi triste état, à l'époque même de la restauration entreprise par les Lasserre.

En 1655, les commissaires de l'Archevêque de Bordeaux, visitant la chapelle paroissiale de Saint-Maurice d'Aubiach, la trouvaient *dépavée en partie, les fenêtres sans vitres*,

(1) Archives départementales.

le , estant du corps de l'église en très mauvais état (1)

Et l'une des excuses présentées était « *le peu de revenu » de l'église paroissiale et le lieu même ou elle est size et » située, à une extrémité de la paroisse, sans aucune maison » ex environs d'icelle et dans un lieu où l'accès est grandement difficile en hiver ».*

Or c'étaient bien là les conditions de notre chapelle médoquine.

Il ne faut pas oublier, enfin, le texte de la concession de Lancelot de Mulet, déclarant que l'état de délabrement auquel on voulait remédier était dû *aux guerres, vieillesse et injures du temps.*

Il est d'ailleurs irrécusable qu'il faut reporter beaucoup plus loin la destruction réelle de l'église, puisque cette chapelle a été réparée, *restablie dans son entienne splendeur* et même embellie d'un tableau, au moins pendant les quatre-vingt-six années qui s'écoulaient de 1646 à 1732, d'après les actes authentiques dont nous avons donné les textes.

Et nous pensons qu'il faut reconnaître trois faits importants dans l'histoire de Saint-Jean de Sagondignac depuis la dernière date.

L'église a été détruite par un incendie.

On l'a remplacée par une chapelle très modeste.

On l'a totalement abandonnée et absolument ensevelie sous un amas de terres empruntées au terrain qui l'entourait.

La première dévastation est incontestable, et l'incendie avait laissé des traces si profondes que tous les observateurs qui ont visité le monument, après le déblaiement de 1858, ont remarqué que les pierres de la plus grande partie de l'intérieur de l'église, spécialement près de l'abside et de l'autel, étaient absolument calcinées.

(1) Communication de M. Dupré au Comité des travaux historiques et scientifiques. *Bulletin*, 1890, p. 40.

Cet incendie a dû être accidentel car on ne peut invoquer aucun fait de guerre en Médoc pendant le xviii^e siècle jusqu'à la révolution de 1793.

Il est tout aussi certain qu'une chapelle modeste fut élevée sur les ruines nouvelles, car les opinions émises par Baurein, MM. Drouyn et des Moulins sont en plein accord, sur ce point, avec la tradition locale, recueillie par M. Déodat de Verthamon. On a conservé encore, en effet, dans le pays, le souvenir qu'on avait couvert les débris carbonisés (retrouvés plus tard) d'une couche d'environ deux mètres de terre et mes constatations matérielles viennent confirmer ces données de la manière la plus expresse : par le fait de la grossière restauration d'un pilier (probablement détruit par le feu) à une hauteur correspondante au sol du nouvel édifice ; par la fermeture, au même niveau, de l'ancienne porte de l'église et, enfin, par l'existence manifeste d'une rainure propre à recevoir les carreaux d'un nouveau dallage, tout le long du mur nord de la chapelle, immédiatement au-dessus de la base des anciens piliers du xii^e siècle, bien conservés de ce côté et réduits à la même hauteur d'environ deux mètres.

J'ai découvert, d'ailleurs, sur cette question, un document qui avait échappé complètement, jusqu'à présent, à l'attention de tous les archéologues, même aux recherches de M. des Moulins, et qui est d'autant plus important qu'il émane du chanoine régulier, curé de Vertheuil, qui avait Sagondignac dans les dépendances de son abbaye.

Je l'ai rencontré fortuitement dans le t. II de l'édition nouvelle de Baurein, p. 429, sous un titre qui ne paraissait avoir aucun rapport avec le sujet de mon étude, mais qui contient, au contraire, une critique assez acerbe de l'article que le savant abbé avait consacré à l'église dont nous avons pris à tâche d'écrire l'histoire.

Baurein avait dit que les restes de cette église paraissaient avoir une *haute antiquité*, mais qu'il avait appris, ensuite, que ses murs avaient été démolis, ses pierres ven-

dues, ses tombeaux dévastés, et il flétrissait ces actes d'ir-réligion (1).

Mais le curé de Verteuil contredisait tous ces détails en disant :

« Au lieu de cet édifice imaginaire, le plus ancien et
» le plus respectable du pays bordelais, nos vieillards de
» bonne foi n'y ont vu, depuis 80 ans, qu'une chapelle de
» 18 pieds de haut et de large sur le triple de longueur, de
» la structurè la plus simple et la plus commune, sans
» vestiges de bâtiments adjacents, presque à demi-enfouie
» dans une espèce de terrasse, vraisemblablement élevée
» durant les guerres civiles. — Les murs en ont été si peu
» démolis jusques dans leurs fondements qu'on n'a jamais
» cessé d'y célébrer l'office divin sept à huit fois l'année
» selon l'usage et que la chapelle est en son entier dans
» un état solide et décent. La fouille des tombeaux et leur
» métamorphose n'est qu'un rêve digne du précédent ».

L'attaque était vive mais elle fut promptement repoussée et, sans m'occuper des passages relatifs à l'abbaye de Verteuil elle-même, je dois noter que Baurein fit remarquer que les détails fournis par son contradicteur confirmaient son opinion sur l'existence de deux églises à Sagondignac, l'une, ancienne (dont il avait eu le tort de reporter la date à l'époque mérovingienne), l'autre plus modeste; qui n'était point un *oratoire*, une *simple chapelle* ou même un *hospice pour les pèlerins se rendant à Saint-Jacques de Compostelle* (2), mais bien l'église d'une paroisse d'après le texte même d'un Pouillé des Bénéfices de France, publié en 1648, et portant ces mots : *Abbas de Verbulio, sive de Verteuil, Rector que sancti Johannis de Secondignac et de Verteuil* (3).

Pour Baurein l'édifice de *structure si simple et si com-*

(1) *Loc. cit.*, article Segondignac.

(2) Lettre citée de M. Ley....., chanoine régulier, curé de Verteuil et insérée dans le journal *la Guienne*, feuille du dimanche 11 août 1785, n° 355.

(3) Réponse à la lettre de M. Ley..., ouvrage cité, t. II, édit. 1876, p. 432.

mune avait été pratiqué dans l'intérieur des ruines de l'ancienne église de Saint-Jean de Sagondignac; *la terrasse évidemment formée de terres rapportées* ne pouvait avoir pris de consistance que *parceque ses matériaux étaient adossés à un mur assez fort pour leur servir de soutien*, — soit aux anciennes constructions, et ces allégations se sont, en effet, complètement vérifiées, lors des déblaiements de 1858, quand on a retrouvé les murailles et les piliers du XII^e siècle.

Néanmoins la critique du curé de Verteuil renferme des données précieuses et nouvelles, en ce sens qu'elle établit que l'église ne fut pas abandonnée de 1732 à 1785, tout au moins, puisqu'on y faisait pendant ce temps un service religieux régulier; et si l'on compare les mensurations données dans la lettre citée avec les constatations que j'ai faites moi-même, on peut remarquer une assez grande concordance, sauf pour la largeur de la chapelle qui est estimée de 18 pieds, tandis que je n'ai trouvé que 3^m20 entre les piliers, et 1^m40 d'épaisseur de mur, soit 4^m60 ou 13 pieds 9 pouces, différence qui pourrait s'expliquer parce que la construction de l'église nouvelle était faite en maçonnerie très légère reposant sur les murs anciens ramenés assez uniformément à deux mètres environ du sol et au-dessus des terres accumulées au-dedans de la nef.

Ce qui est fort curieux, c'est l'assertion que la chapelle était, dès lors, *presque demi-enfoncée dans une espèce de terrasse* dont la création fut peut-être la première idée de la mise à exécution postérieure du tumulus complet mais dont la raison d'être ne nous paraît pas extraordinaire.

Cette élévation factice du sol environnant devait avoir eu pour but de faciliter l'accès de la nouvelle chapelle intentionnellement et partiellement remplie de terre, jusqu'au-dessus de l'ancienne porte, ainsi que nous l'avons dit.

Elle pouvait reconnaître, pour cause accessoire, l'accumulation des débris résultant de l'incendie et des travaux

de restauration, et l'on ne peut oublier aussi ce qu'on observe pour un très grand nombre d'églises de campagne, c'est qu'on est obligé de descendre plusieurs marches pour arriver au sol de leur nef, parce que les tombes et tombeaux ont rehaussé peu à peu, avec les siècles écoulés, tout leur pourtour.

Un autre fait pourrait expliquer cette disposition autour de l'église. C'est que, depuis 1668 tout au moins, les enterrements des villages voisins de Segondignac ne se faisaient plus dans le cimetière de cette chapelle, tandis que quelques personnes privilégiées étaient inhumées dans l'intérieur de l'édifice lui-même.

Je dois encore la connaissance de cette particularité à M. le comte Déodat de Verthamon qui a bien voulu m'écrire ce qui suit après des recherches que je l'avais prié de faire à Saint-Germain-d'Estueil.

« Il résulte pour moi, de la vérification des registres de » l'état civil de Saint-Germain-d'Estueil, qui existent, au » complet, depuis l'année 1668, que, depuis cette date, on » n'a pas enterré dans le cimetière autour de l'église de » Segondignac, mais seulement dans l'église même, pour » quelques personnes dont la sépulture fut autorisée. A » cette date, et depuis, j'ai trouvé en effet que les morts de » Lagune, Saint-Gaux, Liard, villages environnant l'église » de Segondignac, étaient enterrés dans le cimetière de » Saint-Germain ou dans celui de Saint-Trélody » (1).

(1) Voici la liste de ceux qui furent enterrés à Segondignac :

1675. — 31 décembre. — Fut enseveli dans la chapelle de Saint-Jean-de-Segondignac, demoiselle Thérèse Colombes, âgée de douze ans, fille de Monsieur Jean Colombes, bourgeois et marchand de la ville de Bordeaux, et de demoiselle Marguerite Laserre, sa femme, ses père et mère.

Signé : FRICORRÉ, curé de Saint-Germain, Colombes.

1678. — 20 septembre. — A été inhumé dans la chapelle de Segondignac, paroisse de Saint-Germain-d'Estueil, Moysé Colombes, âgé de deux ans au plus, fils légitime de Jean Colombes, bourgeois de Bordeaux et de Marguerite Laserre.

Signé : MÉRILIN, chanoine régulier de l'abbaye de Vertheuil,
curé de Saint-Germain.

Le nivellement de la terrasse correspondrait à la cessation des inhumations dans le cimetière entourant l'église.

Nous croyons donc pouvoir admettre que la destruction définitive et l'abandon du modeste édifice qui avait remplacé la chapelle aux piliers gracieux dont nous avons donné le dessin doit être fixée vers la fin du XVIII^e siècle. Mais nous n'avons pu, cependant, parvenir à découvrir les preuves certaines de cette opinion, malgré des recherches nombreuses et persévérantes que nous n'abandonnerons point.

1679. — 7 janvier. — A été inhumé dans la chapelle de Saint-Jean-de-Segondignac, Pierre Mauriac, fils légitime de sieur Jacques Mauriac, bourgeois de Bourdeaux et de demoiselle Françoise Minvielle, il naquit à Lagune, le 6 du même mois et il fut baptisé par demoiselle Bernardine de Marceron.

Signé : MERLIN, curé de Saint-Germain.

1679. — 4 novembre. — A été inhumé dans la chapelle de *Secondiniat*, Antoine Mauriac, fils légitime du sieur de Mauriac, bourgeois de Bourdeaux et de demoiselle Minvielle, il était âgé de 22 mois, et décéda le 5 du même mois au village de Lagune.

Signé : MERLIN, curé de Saint-Germain.

1679. — 8 novembre. — A été inhumé dans la chapelle de Segondigniat, Gabriel Mauriac, âgé de 5 ans.

Signé : MERLIN, curé de Saint-Germain.

1681. — 8 avril. — Inhumation dans la chapelle de Segondignac de Jeanne Plasse, veuve de M. Helies de Mauriac, avocat à la cour ; elle décéda dans sa maison de Lagune.

Signé : MERLIN, curé de Saint-Germain.

1681. — 16 avril. — Inhumation dans la chapelle de Segondignat, de Jacques de Mauriac, âgé de 35 ans environ.

Signé : MERLIN, curé de Saint-Germain.

1681. — 27 mai. — A été baptisé dans la chapelle Saint-Jean-de-Segondignat, Anne-Marie de Pregert, fille du sieur de Pregert, bourgeois de Bordeaux, et de demoiselle Marguerite Durand.

Signé : MERLIN, curé de Saint-Germain.

1681. — 1^{er} décembre. — Inhumation dans la chapelle de Segondignat, d'Antoine Planté, fils de M. Planté, procureur au parlement de Guienne, il décéda dans la maison de La Tour, âgé de 7 ans.

Signé : MERLIN, curé de Saint-Germain.

1693. — 25 décembre. — Décéda Monsieur Claude Plantadis, religieux de l'abbaye de Vertheuil, ancien curé de Saint-Germain, fut enseveli le lendemain dans la chapelle de Segondignac, la cérémonie fut faite par M. Coze, vicaire.

1699. — 29 août. — Fut inhumé dans la chapelle de Segondignac, Timothée Mauriac, âgé de 53 ans, mort la veille.

Signé : SARADE, curé de Saint-Germain-d'Esteuil.

M. des Moulins l'avait dit avant nous, en rappelant que des vieillards plus qu'octogénaires avaient entendu la messe dans le dernier édifice avant la première révolution à laquelle était due la destruction de ce monument plus que modeste (1).

Mais nous voudrions des preuves plus certaines et nous restons dans la même incertitude relativement à la création du tumulus qui a complètement enseveli les ruines abandonnées sous une masse considérable de graviers empruntés au sol environnant.

Or, cette disposition du sol était encore conservée quand les Colombe ont voulu agrandir leur vignoble et surtout le rendre plus fertile en répandant sur le sol les terres que rendaient plus précieuses la présence de nombreux ossements.

J'ai reçu, sous ce rapport, l'affirmation d'un propriétaire du village de Liard, M. Dupuy, qui avait vu, vers 1850, le tumulus complet, parfaitement arrondi, couvert d'arbustes et dont la superficie servait de vaine pâture aux bestiaux de la propriété.

Le même témoin avait assisté aux premières entreprises de nivellement, et spécialement au déblaiement de l'intérieur de la chapelle par un entrepreneur de Lesparre, nommé Diris.

Il avait même vérifié qu'il existait sur le sol un dallage à petits carreaux dans les parties que le feu avait épargnées et les traces d'incendie étaient manifestes.

Le fait de la construction du tumulus ne peut donc soulever aucun doute et j'ai dit, déjà, que cet ensevelissement total d'une église avait été considéré comme un fait unique ou presque unique par M. de Longpérier, sans avoir soulevé la moindre opposition de la part des autres membres du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1877.

(1) Brochure citée, pl. 4.

Or, si l'on songe un moment au travail considérable qui a été nécessaire pour creuser le sol, tout autour de la chapelle, dans une étendue qui devait dépasser, de beaucoup, 10 mètres, sur une profondeur de 3 ou 4 mètres environ, pour porter ces terres dans l'intérieur du monument et pour recouvrir entièrement ces ruines de manière à former une tombelle de 40 mètres de diamètre, on doit être frappé de l'importance et de la longueur d'une pareille entreprise qui rappelle absolument les travaux de l'époque préhistorique et des tumulus qui la caractérisent.

La hauteur de la motte ainsi constituée était encore de 5 mètres, au point culminant de l'éminence, au moment de notre première visite, en 1876, quand les travaux de nivellement avait déjà singulièrement attaqué l'amoncellement des terres. Elle était de 10 mètres en 1858, presque 20 ans auparavant, lors de l'examen de MM. Léo Drouyn, des Moulins et Pepin d'Escurac, et il faut songer que l'affaissement de matériaux assez meubles et transportés à l'aide des moyens les plus primitifs avait dû être très considérable peu après l'achèvement des premiers terrassements.

On avait dû remuer bien des milliers de mètres cubes avant d'avoir terminé le travail qui nous laisse tout aussi perplexe quand nous essayons de rechercher quel fut le but de cette immense tâche ; quel fut le mobile qui conduisit à l'aborder.

Je rejette, bien entendu, toute idée de création d'une redoute, énoncée par M. Pepin d'Escurac, réadmise par M. des Moulins, et qui ne peut résister à l'étude que nous avons poursuivie jusqu'ici.

Il n'y a pas à songer à des faits de guerre plus récents que la fin du XVIII^e siècle, bien que nous ayons recueilli l'indication que le tumulus avait été élevé en 1814, en vue de résistance aux débarquements des Anglais en Gironde vers la fin du premier Empire, et j'avoue que la faible étendue du tertre, sa forme, son isolement dans les bois, son éloignement du fleuve, les difficultés de s'y maintenir ne

se prêtent pas à l'idée, si souvent émise, d'une redoute qui eût été bien plus facile à établir, au contraire, en se servant de l'ancienne terrasse comme rempart, et en déboulant le sol de l'ancienne église dont les vieux murs auraient abrité la résistance aux envahisseurs.

En cas de défaite, la dispersion dans les bois voisins qui s'étendent jusqu'aux étangs d'Hourtin et de Carcans et jusqu'à l'Océan eût été de beaucoup plus avantageuse et plus facile.

En tout état de cause, la création du tumulus ne peut point être reportée au xvi^e siècle comme l'avait admis M. des Moulins. — Tout ce qui précède le démontre, et, après avoir étudié longtemps cette singulière création, je suis arrivé à croire que l'intention pieuse de recouvrir et de conserver à tout jamais les tombes qui entouraient la vieille église qu'on était forcé d'abandonner, a guidé ceux qui renonçaient à la pensée de reconstruire encore une fois la chapelle dans laquelle avaient prié leurs ancêtres.

L'ancienne terrasse ne laissait plus qu'à compléter l'œuvre, et elle a été entreprise et menée à son terme par les propriétaires du sol, aidés sans aucun doute par les habitants des paroisses environnantes.

Je sais bien que mon opinion peut être combattue, puisque je n'ai aucune preuve directe à présenter à son appui, et qu'elle attribue nécessairement une résolution bien ferme à des populations qui ont généralement moins de ressort, et aussi moins d'entente dans l'exécution d'actes qu'elles sont appelées à faire en commun, sans le stimulant d'un intérêt direct.

Mais je n'ai pas trouvé d'autre raison satisfaisante du fait singulier dont personne n'a pu me donner une explication plus plausible. Et nous avons énoncé celle qui précède, en songeant que nous voyons tous les jours, transformer en squares ou en places publiques les cimetières dont les couches superposées de tombes avaient peu à peu formé des terrasses autour de la base des murailles des églises.

Renonçant à l'espoir de reconstruire une chapelle à Sagondignac après les désastres religieux amenés par la révolution et par la diminution considérable des centres réservés à l'exercice du culte après le concordat, les habitants de ce coin reculé des Landes du Médoc ont voulu conserver au moins d'une manière durable le souvenir de leurs morts, et ils ont enseveli les tombes de leurs ancêtres avec les ruines de la chapelle qui les avait vus prier pendant de longs siècles.

Le respect des morts est très grand encore dans la Gironde, on y retrouve même des superstitions funéraires très anciennes (1). Cette pensée a pu inspirer les habitants voisins de la chapelle et j'ai, du reste, la conviction qu'on pourrait retrouver quelques indices relatifs à la construction du tumulus en faisant des recherches dans les archives locales ou particulières, spécialement dans les papiers de la famille Colombe, dont les descendants ont nivelé les terres amoncelées par leurs aïeux, puisque la possession du terrain est restée dans la même famille depuis plus de 250 ans au moins.

Je n'ai pu malheureusement me livrer à ces investigations que je reprendrai, peut-être, un jour prochain, mais je signale l'intérêt et la solution d'une question aussi rare qui a de quoi tenter un véritable chercheur. Il est impossible qu'un travail de ce genre n'ait pas laissé de traces dans quelque livre de comptes, dans quelque registre de paroisse, dans quelque acte notarié, puisqu'il ne peut remonter à plus d'un siècle.

Je termine ainsi l'histoire que j'avais entreprise sur une localité qui présente encore cette particularité d'être désignée sur un grand nombre de cartes anciennes, spécialement sur celle de Cassini et sur celle du département de

(1) C'est ainsi que j'ai constaté en mai 1889, à Beychevelle, commune de Saint-Julien en Médoc, l'usage de placer entre les pouces du mort, un sou, en souvenir de l'obole due à Caron.

la Gironde, créé le 6 février 1790 par l'Assemblée nationale, en caractères affectés aux plus grands centres de population du Médoc alors qu'elle ne formait pas même un hameau.

Il paraîtrait même qu'on aurait fait une commune de la même localité, au moment de la division républicaine du département du Bec-d'Ambès, car Bernadau désigne, comme composant, en 1797, le canton de Lesparre, les communes de Castillon, Escurac, Gaillan, Lesparre, Lhopital, Naujac, Potensac, Queyrac, *Ségondiac*, Saint-Trélody et Uch, tandis que le canton de Saint-Estèphe renferme les communes de Boyentran, Cadourne, Cissac, Saint-Estèphe, Saint-Germain et Verteuil.

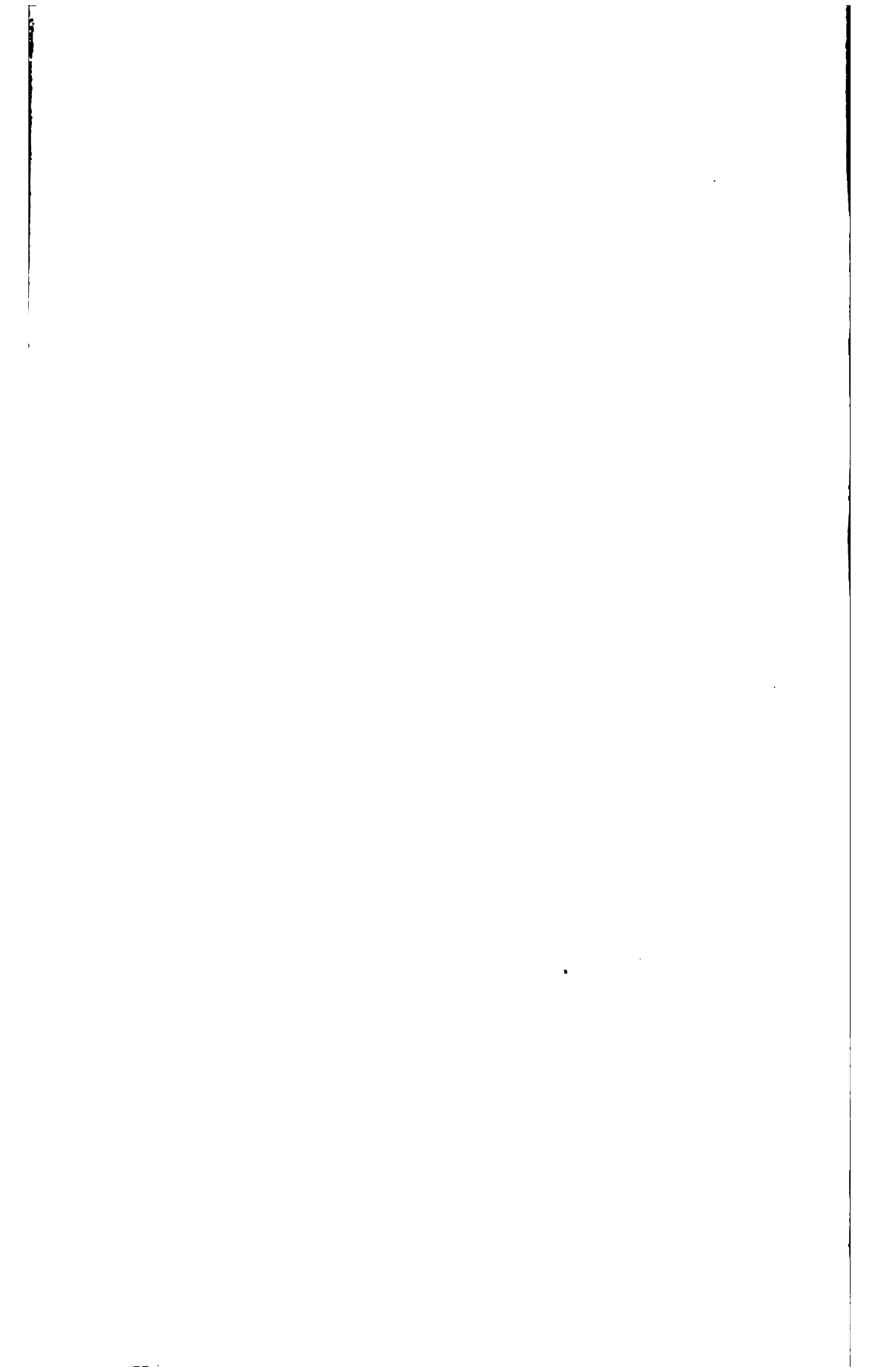
Telle est l'histoire, aussi complète que possible, d'une église girondine dont il ne reste plus aucune trace aujourd'hui et dont le souvenir ne sera conservé désormais que par les documents qui précèdent et par les dessins qui accompagnent mon étude.

Tout est nivelé maintenant et l'on peut dire, avec plus de vérité que Baurein,

Etiam periere ruinæ.

E. BERCHON.





TABLES

DES

COMPTES-RENDUS, NOTICES, RAPPORTS, MÉMOIRES ET PLANCHES

du XV^e volume des Actes de la Société Archéologique de Bordeaux.

I. Table analytique.

	Pages
Liste des membres du Bureau pour 1890	V
» » des anciens Bureaux	VI
» » honoraires et titulaires	VIII
» » Sociétés correspondantes	XIV

Comptes-rendus des séances.

Séance du 10 janvier.....	XVII
Concession d'une deuxième salle à l'Athénée.....	XVIII
Notes de M. l'abbé VALLET, curé de Saint-Mariens, sur divers sujets et spécialement sur la chapelle de Saint-Izans de Soudieu	XIX
Suite des recherches sur Monségur, par M. l'abbé LÉGLISE	XXI
Séance du 14 février.....	XXII
Vérification des comptes.....	XXIII
Fer à hosties de Saint-Germain du Seudre (Charente-Inférieure), par M. AUGIER.....	XXII
Séance du 12 mars.....	XXIII
Vote de cession régulière des fascicules aux Archives départemen- tales sur la demande du Préfet.....	XXIV

	Pages
<i>Vote d'échange avec les publications de la Revue catholique de Bordeaux</i>	XXV
<i>Première réunion à l'Athénée</i>	XXVI
<i>Le trésor de Preignac (500 monnaies romaines), par M. C. DE MENSIGNAC</i>	XXVI
<i>Pierre et inscription tuées à Castillon sur Dordogne, par M. l'abbé CAZEMAJOU</i>	XXVII
<i>Séance du 9 mai</i>	XXVII
<i>Livres donnés à la Société par le prince Roland Bonaparte</i>	XXIX
<i>Le donjon de la Rocheposay sauvé du vandalisme, par M. le comte de Chasteigner et sa famille, à laquelle appartenait autrefois le château, par M. E. BERCHON</i>	XXXI
<i>Le donjon de Saint-Émilion. — Notes par M. E. PIGANEAU</i>	XXXIII
<i>Le livre d'heures de Talbot, acheté 40,000 fr., par M. BORDES de Bordeaux</i>	XXXIV
<i>Etude sur l'Abbaye de L'Isle en Médoc, par M. E. BERCHON</i>	XXXIV
<i>L'usage de l'obole à Caron, constaté en 1889, Médoc, par M. E. BERCHON</i>	XXXV
<i>Présentation d'inscriptions sépulcrales sur plaques en cuivre, portant les noms d'Embrun et de Chambon, chanoines de Bordeaux, par M. A. DE CHASTEIGNER</i>	XXXVI
<i>Mortier en bronze de la Mercy à Bordeaux, présenté par M. DE MENSIGNAC</i>	XXXVI
<i>Présentation d'un deuxième panneau sculpté, du XVII^e siècle, par M. l'abbé CAZEMAJOU</i>	XXXVI
<i>Séance du 13 juin</i>	XXXVII
<i>Décision relative à l'arrangement conclu avec M. E. Feret pour son ouvrage d'archéologie girondine</i>	XXXVIII
<i>Notes d'archéologie, de M. AUGIER, sur des découvertes faites à Sauveterre, Sarbazan, etc</i>	XL
<i>Présentation d'inscriptions des collections de M. le comte DE CHASTEIGNER</i>	XLI
<i>Notes sur les divers procédés d'estampage et de moulage, par M. le comte DE CHASTEIGNER</i>	XLII
<i>Séance du 11 juillet</i>	LI
<i>Notes sur le chevalier Malvin de Montazet, par M. le marquis E. de DAMPIERRE</i>	LI
<i>Les fers à hosties de la Saintonge, recueillis par M. AUGIER, et étudiés par Mgr BARBIER DE MONTAULT</i>	LII
<i>Saint-Jean de Sagondignac, par M. BERCHON</i>	LII
<i>Un point inédit de l'histoire de France, plan pour reconquérir la Guienne perdue par les Anglais après la bataille de Castillon, par M. PIGANEAU</i>	LII

	Pages
Séance du 14 novembre	LII
Correspondance : Livres donnés par l'Association française pour l'avancement des sciences	LIV
Décision favorable pour les allocations du Conseil général à la Société	LIV
L'église de Savignac-sur-l'Isle	LVII
Séance d'élection du 5 décembre	LVIII
Séance du 12 décembre	LIX
Lettre de M. BONIE, président sortant	LX
Travail de M. E. FIGANEAU sur Saint-Emilion	LXI
Notes sur le château de Cazes, près La Réole, par M. l'abbé LÉGLISE	LXII
Notes sur les stations préhistoriques et gallo-romaines du domaine de Lamotte, en Médoc, par M. E. BERCHON	LXIII
La visite de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne à Bordeaux, les 21, 22 et 23 octobre	LXV
Réception et visite de monuments	LXVI
Séance publique à l'Athénée	LXXXII
Discours de M. BERCHON	LXXXII
— de M. F. POTTIER	LXXXVI
Un familier de Cadillac, Jean de Montferrand, vicomte de Foncaude, par M. J. DE CARSLADE DU PONT	XC
Un faïencier bordelais et un imprimeur de La Réole, par M. E. FORESTIÉ	XCIX
A nos hôtes distingués. La vraie Garonne, poésie, par M. l'abbé FERRAND	CII
L'architecture religieuse en Aquitaine, par M. René DE FONTENILLES.	CIX
Deux mots aux Bordelais, par M. le chanoine CALHIAT	CX
Lettres sur la Fronde, par M. DUMAS DE RAULY	CXIII
L'Archéologie en Russie, par M. Emile CARTAILHAC	CXVI
Noms des savants venus de Montauban à Bordeaux	CXIV

II. Table des mémoires.

L'abbaye de l'Isle, en Médoc, par M. E. BERCHON	1
Trois inscriptions bordelaises, par M. le comte A. de CHASTEIGNER.	37
Description, par M. C. DE MENSIGNAC, d'un lot de monnaies romai- nes trouvées à Preignac (Gironde)	57
L'église de Saint-Jean de Sagondignac, en Médoc, par M. E. BER- CHON	95

III. Table des planches.

- A. Abbaye de l'Isle, par le docteur E. BERCHON :
1. Chevet de l'ancienne église.

2. Bâtiments conventuels.
 3. Entrée de la salle capitulaire.
 4. Inscription tumulaire (actuellement au Musée de Bordeaux).
B. Inscriptions girondines, par M. le comte A. de CHASTEIGNER.
 5. Inscriptions de Jean Embrun et de Jean Chambon.
 6. Epitaphe de Jean Embrun.
 7. Epitaphe de Gaillard Micholt.
 8. Un des quatre écussons en bronze de la tombe de Gaillard Micholt.
C. Saint-Jean de Sagondignac, par le docteur E. BERCHON.
 9. Sagondignac. Ensemble du tumulus en 1872 (côté ouest).
 10. Ensemble, côté de l'abside.
 11. Pilier de la nef; XII^e siècle.
 12. Inscription tumulaire trouvée dans les murs de la ferme. —
Pilier de la nef grossièrement restauré.
-

INDEX ALPHABÉTIQUE

	Pages		Pages
A			
Ages (Thibault d').....	43	Bosquat (Pierre du).....	XXVII
Agrafe en bronze.....	LXIII	Bouillon (de).....	CXVIII
Amanieu d'Albret.....	XCIX	Bourguerin (Seigneur de).....	XCV
Ampoules de Saint-Mennas.....	XXV	Boussier.....	27
Andron (fermier de l'abbaye de l'Isle).....	28	Boyentran (curé de Saint-Hilaire de).....	26
Anglades (Jean d'), archidiacre...	42	Breuil (château du).....	LXIII
Anglure de Bourlemont.....	9	Brossacauda (Bertrand de).....	55
Angoulême (Charles d').....	LII	Bruchaud (Bertrand de).....	42
Anraue (l'abbé d').....	4	Budeu (Helyes).....	56
Ardus.....	1	Buhan.....	32
Armarium.....	21	C	
Arnaud I (archevêque de Bordeaux).....	10	Cabarrus fils.....	27, 35
Arnaud II (archevêque de Bordeaux).....	10	Cabiron (Bernard).....	45
Artigues (mademoiselle d').....	CXIV	Cadillac (Eglise de).....	XX
Artrac (ville).....	119	Cadillac (presbytère de).....	XXVI
Artus (Pierre d').....	8	Cambouc (Miqueu de).....	55
Atelier préhistorique.....	LXIII	Cancon.....	XCII
Aurélien.....	91	Canillac (marquis de).....	CXIX
B			
Bar (de) Prieur de Soulac.....	120	Capitulaire (salle).....	22
Bareunes.....	32	Capit de Buch.....	42, 46
Bassabat (Susanne de).....	XCVI	Caracalla.....	XXVI, 58
Bassompierre (de).....	XCVIII	Caron.....	XXXV
Basterot (Barthélemy).....	8, 10	Cartau (officier municipal).....	32
Baurein.....	2, 3	Casseneuil.....	XCII
Benoist (Didier).....	9	Castillon (bataille de).....	LII
Benoit (abbé).....	4	Castro (Pierre de), chantre.....	42
Berland (Pey).....	41, 42, 44	Cazes (château de).....	LXII
Bert (l'abbé).....	32, 35	Cazemajou (N. de).....	8, 9
Bertrand I.....	CXVI, CXVII	Cavaud (André).....	47
Bicey (Guilhem).....	55	Chambon (Jean) xxxvi, xli, 39, 42, 44, 45, 48.....	55
Boirce (Léger), curé.....	113	Chambon (Elie).....	46
		Chambon (Johanicot).....	47
		Chambonis (Bria).....	47
		Chasteigner.....	XXXI

	Pages		Pages
Chasteigner (Godefroy).....	xxxii	Expilly (abbé).....	3
Chasteigner (Louis), seigneur d'Alban.....	xxxii	Eyquem (Arnaud).....	8
Chasteigner (Gabrielle).....	xxxii	Eyquem de Coutras.....	8
Chastenet (Jacques de).....	xci	Eyquem (Guilhem).....	10, 11
Cholet.....	32		
Christ en cuivre.....	lvii	F	
Claude le Gothique.....	xxxix, 86	Faëncier bordelais.....	xcix
Clermont (Jean de).....	8, 9	Fargues (Raymond-Guillaume de)	lxii
Clermont (de) abbé.....	115, 116	Fayet (Amaldus).....	xix
Coislin (Mademoiselle de).....	cxiv	Felton (Thomas).....	53
Colombe (famille de).....	118	Fer à hosties.....	xiii
Colombe (Jean).....	115	Foncaude (vicomte de)..	xc, xcii, xcvi
Commode.....	xxxix	Fontpiton (Pierre de).....	42
Constant.....	27	Foix (Gaston de).....	42
Constantianus.....	c	Forthon (Jean).....	42
Courtarvel (abbé de).....	115, 116	Forthon (Pierre).....	42
Cussac (Raymond de).....	42	Fournier (Philippe).....	42
Cyvrac (curé de Saint-Pierre-de)	26	Frespech.....	cxii
		Fouchard.....	2, 7, 8
		Fulcardus.....	2, 7, 8
D			
Damas.....	27	G	
Darpajon.....	cxix	Gabrielle de France.....	xciii
Delurbe.....	1	Gaillard.....	27
Denon.....	27	Gallard de Terraube.....	6
Desbarrats.....	32	Gallien.....	67
Descouts (Guillaume).....	8	Gaufridus II.....	2
Dolet (Etienne).....	c	Gaufridus III de Loriolle.....	2
Dolmea.....	lxiii	Gausselin (Jean).....	42
Douze (marquis de la).....	cxix	Gié (maréchal de).....	lii
Drot (pont du).....	xxi	Girard (Michel).....	116
		Gondi (Emmanuel de).....	xcvii
E		Gontaud.....	xcii
Eléonore de Guienne.....	xl	Gordien le pieux.....	xxvi, 58
Embaud (Pey), chanoine.....	55	Grave (Jean de).....	42
Embrun (Jean), doyen xxxvi, li, 39, 41, 42.....	48	Grégoire (Jean-Baptiste-Amédée de Saint-Sauveur).....	8
Escoubleau de Sourdis.....	xciii	Guilhon (officier municipal).....	32
Escurac (curé de St Médard-d')..	26	Guillaume IX, duc d'Aquitaine...	11
E-tampage.....	xlii	Guinodie.....	xxvii
Estampage à sec.....	xlvi	Guyart (Jean).....	xcix
Estampage par le papier d'étain.	xlvi		
Estampage par le papier mouillé.	xliii	H	
Etienne (Guillaume), écholâtre....	42	Habitation gallo-romaine.....	lxiii
Eudon (duc), roi d'Aquitaine.....	xxxvii	Hache polie.....	lxiii

	Pages
Hache de bronze.....	LXIII
Henri III.....	XXXII
Herbes (rue des).....	45
Hustin.....	CI
I	
Imprimeurs de La Réole.....	XCIX
Inscriptions. XXVI, XL, XLI, XXXVI, 11, 37, 40, 50,	110
Isle (abbaye de l').....	XXXII
J	
Jalot de Beaumont (Claude). 115,	116
Johannis (Bernard).....	2
Jouannet.....	5
Journu.....	32
L	
Labrossacauda (Bernard de).....	55
Lacour (Pierre de).....	42
Laffon.....	32
Lafourgue (officier municipal)...	32
Lamothe (domaine de).....	LXIII
Lambert.....	27
Lampe à suif.....	XL
Lanau.....	31
Lancelot de Mullet (l'abbé)... 112,	116
Landa (Pierre de).....	44
Laserre (sieur)..... 110, 111, — (Marguerite).....	115
Latour (Gilles de).....	8
La Valette (duchesse de).....	XCIII
— (Bernard de).....	CXIV
— (Jean-Louis de).....	CXIV
Lectoure.....	C
Lège (baronnie de).....	42, 46
Lenet (avocat général).....	XIV
Lepicier (Jules).....	40
Lisan (Jean de).....	42
Litanies de l'époque carlovin- gienne.....	6
Loriote (Geoffroy de).....	1, 10
Louis le Débonnaire.....	5
Louis I ^{er} de Nogaret.....	7
Lur (Guillaume de).....	8

	Pages
M	
Makanam (Estienne).....	47
Malartic (M ^{lle} de).....	CXVII
— Hippolyte de).....	CXVI
— (Amanieuf de).....	CXV, CXIX
— Jean-Vincent de).....	CXVI
Marché (rue du) ...	45
Marcoulet (maire)..... 27, 31,	32
Marembat.....	CXIX
Marguerite de Bosquenue.....	XXVII
Martel (Charles) ..	XXXVII
Martin (Jean).....	45, 53, 55
Maures (M ^{lle} de).....	CXIV, CXVII
Maurus (Jean).....	XCIX, C
Maynard (Pierre), sous-chantre..	42
Médailles romaines.....	XXVI
Meilleraye (maréchal de la).....	CXVII, CXIX
Mercat (rue du) ...	45
Micholt (Gaillard).....	XLI, 50, 53, 54
Monbeton (Philippe de).....	2
Molette en silex.....	LXIII
Molinier.....	CI
Monnaies.....	XXXIX
Monnaies romaines.....	XXVI, 57
Monségur.....	XXI
Montferrand (Jean de).....	XC, XCII
— (François de).....	XCII
Montheilh (de) ..	111, 112
Montaut (Baron de).....	XCV
Montmorency-Fosseux (Jeanne de).....	XCV
Mothe-Houdancourt (de la).....	CXV
Mortier en bronze.....	XXVI
Mortier en silex.....	LXIII
Motte-Vedel (de la).....	CXVII, CXVIII
Moulage.....	XLII, XLIII
Moulins (Charles des).....	92
Mun (chevalier de).....	CXIX
N	
Navarre (Henri de).....	XXI
Neuve du poisson salé (rue).....	45
Noailles (Algidus de).....	7, 9
— (N. de).....	7
Nogaret (Louis I ^{er} de la Valette) 7,	9

	Pages		Pages
Notre-Dame du Sendat.....	XL	Semelionum.....	LXI
Noyer (Jean du).....	9	Simony.....	CXVII
O			
Obole.....	XXXV	Sully.....	XXI
Ordonnat (commune d').....	4	Supplique.....	XIX
Ordonnat (curé de St-Romain-d')	26	S^{ts}	
Ordonnances de Charles VIII.....	LII	Saint-Avit (Raymond de).....	47
Ottacilie (femme de Philippe père)	62	Saint-Emilion (légende de).....	LXI
P			
Philippe père ou l'aîné.....	XXVI, 60	Saint-Germain du Seudre.....	XXII
Philippe fils ou le jeune.....	62	Saint-Jacques (chapelle de).....	XL
Pleumartin (Moré de).....	XXXII	Saint-Jean-de-Sagondignac (église de).....	LII, 95
Podensac (curé de St-Martin de)..	26	Saint-Léonard (hôpital prieuré de)	26
Podensac (Jean de).....	2	Saint-Maixent (rue).....	47
Polissoirs.....	LXIII	Sainte-Maure.....	XXVII
Pordéac (Suzanne de).....	XCVI	Saint-Sauveur (Grégoire de).....	8, 10
Porte (Jean de la).....	8	Saint-Sauveur (église de).....	26
Postume.....	81	Saint-Vincent.....	XXVII
Poterie samienne.....	LXIII	Saint-Yzans de Soudieu.....	XIX
Poternes gallo-romaines.....	XL	T	
Prignac (curé de St-Martin de)...	26	Tapisserie.....	XXXVI
Prince Noir.....	20, 26	Tastar (Jean de).....	8
Probus.....	XXVI	Tetius d'Arezzo.....	LXIII
Procédés de moulage, etc.....	XLII	Tetricus père.....	85
Puységur.....	XC, XCVI	— fils.....	86
Q			
Quintille.....	90	Trajan-Dèce.....	63
R			
Retz (duc de).....	XCVII	Trapaud de Colombe.....	19
Reuilly (Louise de).....	XXXII	Trebonien-Galle.....	62
Ribérac (comte de).....	CXIX	Tuiles à rebords.....	XXXIX
Roche-Pozay (Mgr).....	XXVII	Tumulus.....	LXIII
Rochefoucault (de la).....	CXVIII	Tumulus chrétien.....	104
Rollin (Marie).....	113	V	
Roquelaure (maréchale de).....	XCVI	Valérien jeune.....	81
S			
Sabatier (Pierre) abbé.....	116	— père.....	64
Salonin.....	80	Vases de terre cuite.....	XXV
Salonine, femme de Gallien.....	78	Vases en terre noire.....	XXXIX
Sanbottle.....	XL	Verneuil (marquise de).....	XCIII
Sceaux.....	55	Vertheuil (abbé de)... CXVIII, CXIX,	110, 111
Semelione.....	LXI	Vespan (abbé).....	15
		Vial (curé).....	3, 6, 11, 13, 32
		Victorin père.....	84
		Vignaud (procureur).....	32
		Villeneuve (Jean de).....	8, 30
		Voisins (François de).....	XCV

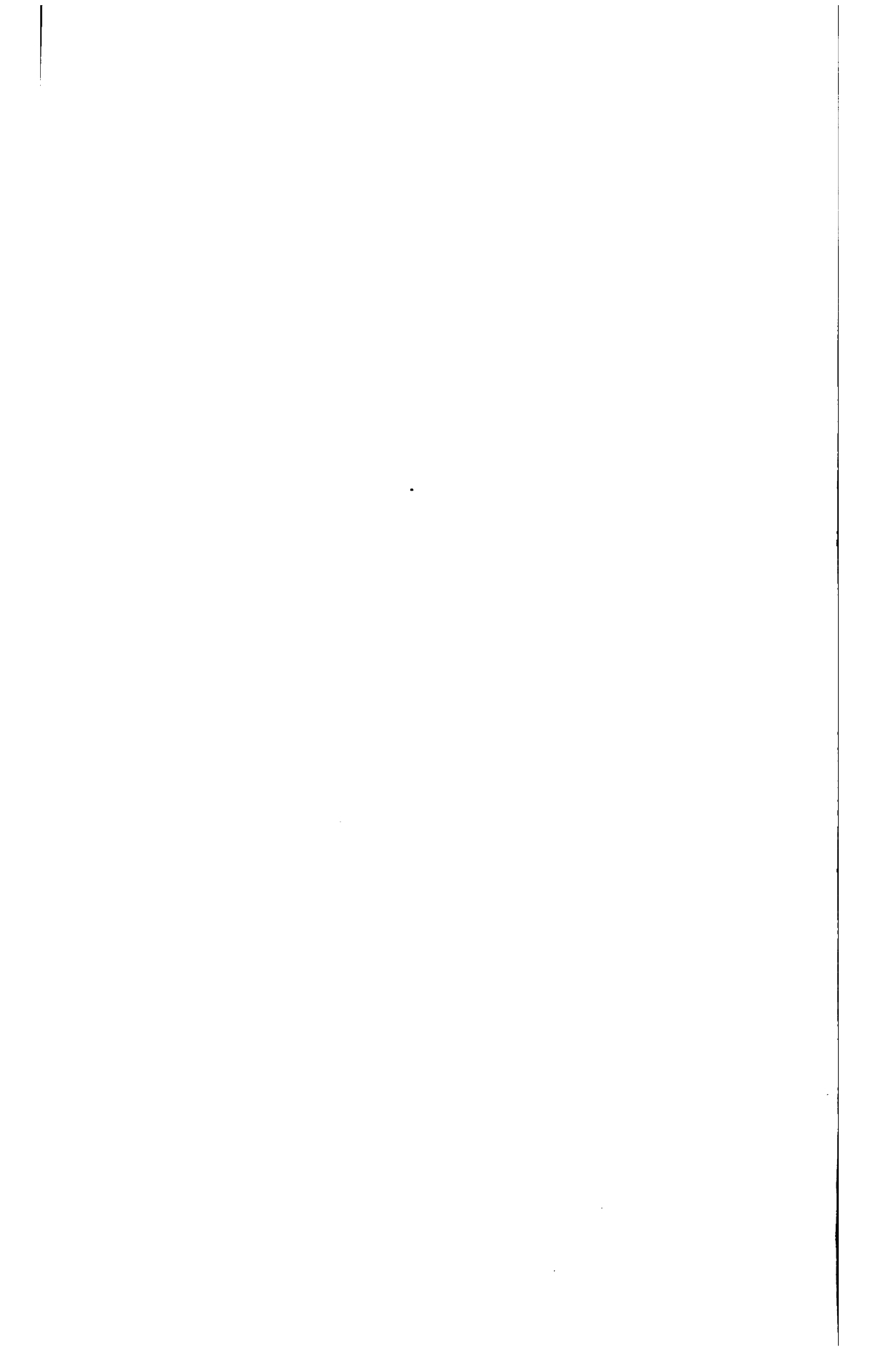


Phot. Th. Amtmann.

Imprimé d'après plaques souples Balagny.

ABBAYE DE L'ISLE
CHEVET DE L'ANCIENNE ÉGLISE





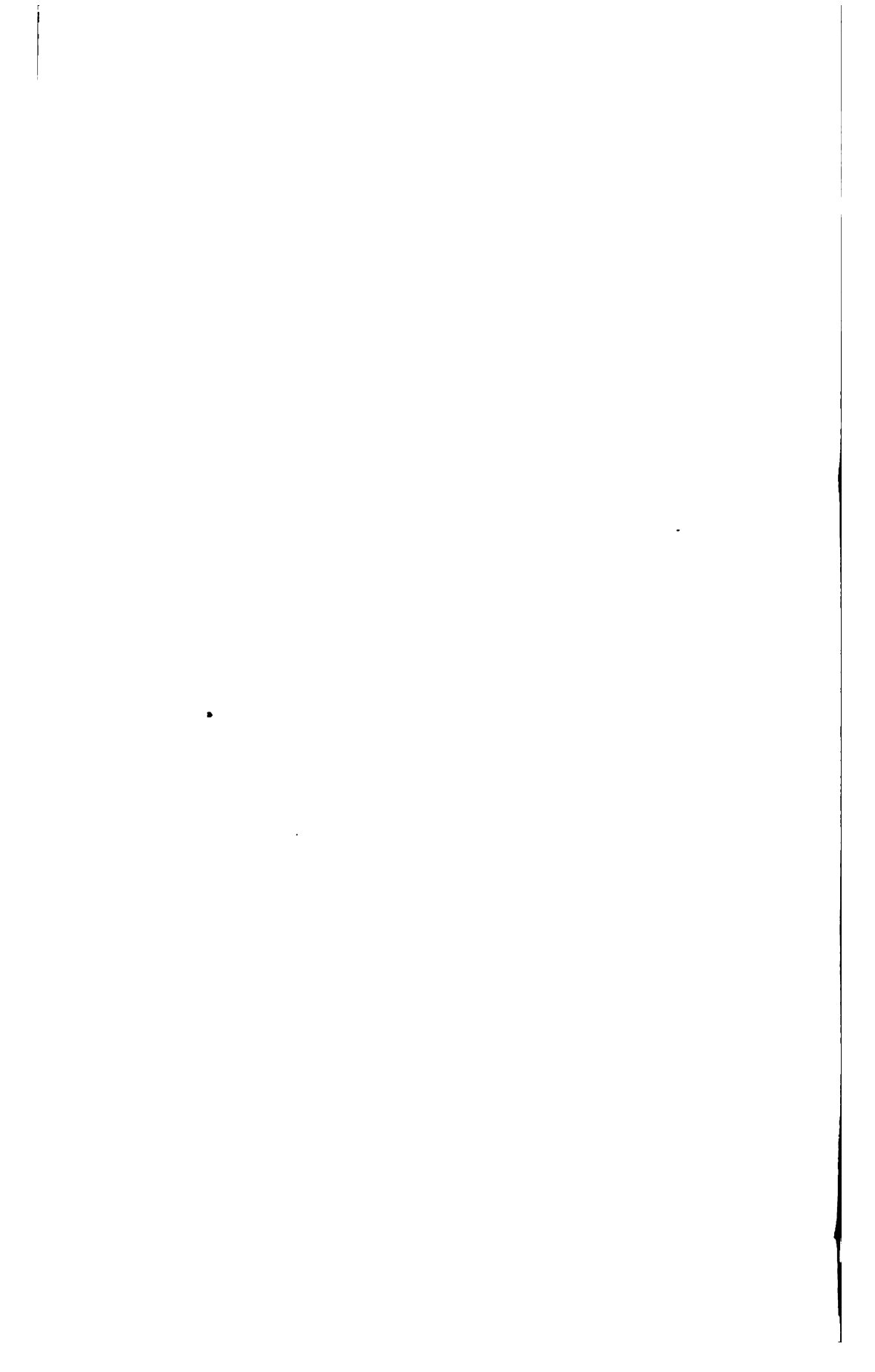


Phot. Th. Aintmann.

ABBAYE DE L'ISLE
BATIMENTS CONVENTUELS

Imprimé d'après plaques sables Balagny.







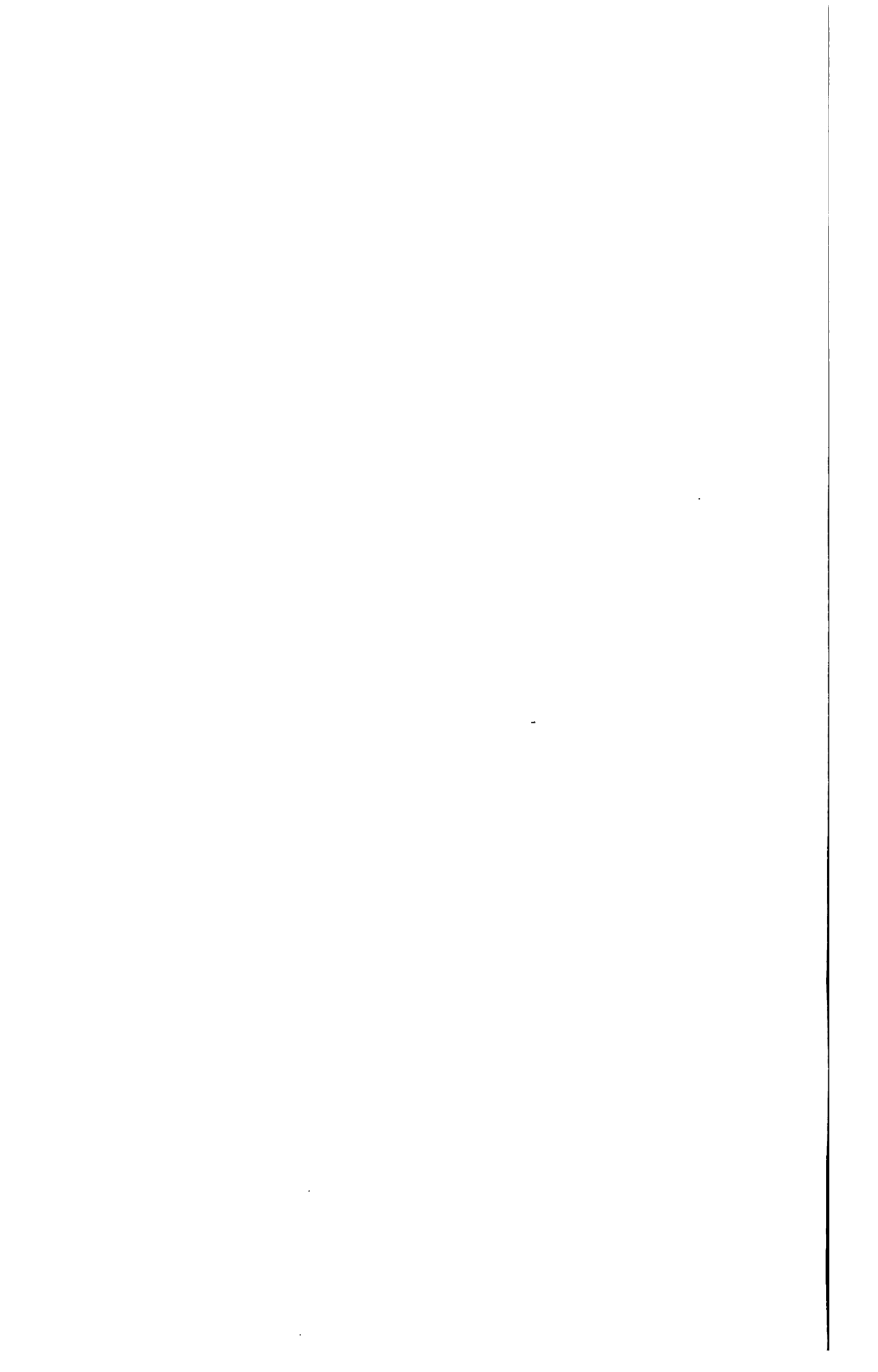
Phot. Th. Amtmann.

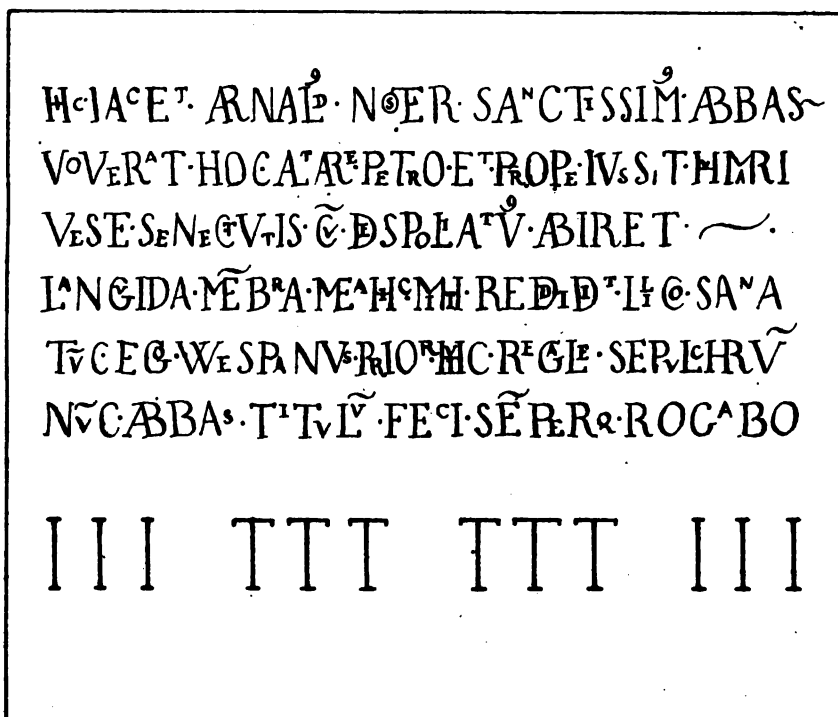
Imprimé d'après plaques souples Balagny.

ABBAYE DE L'ISLE

ENTRÉE DE LA SALLE CAPITULAIRE

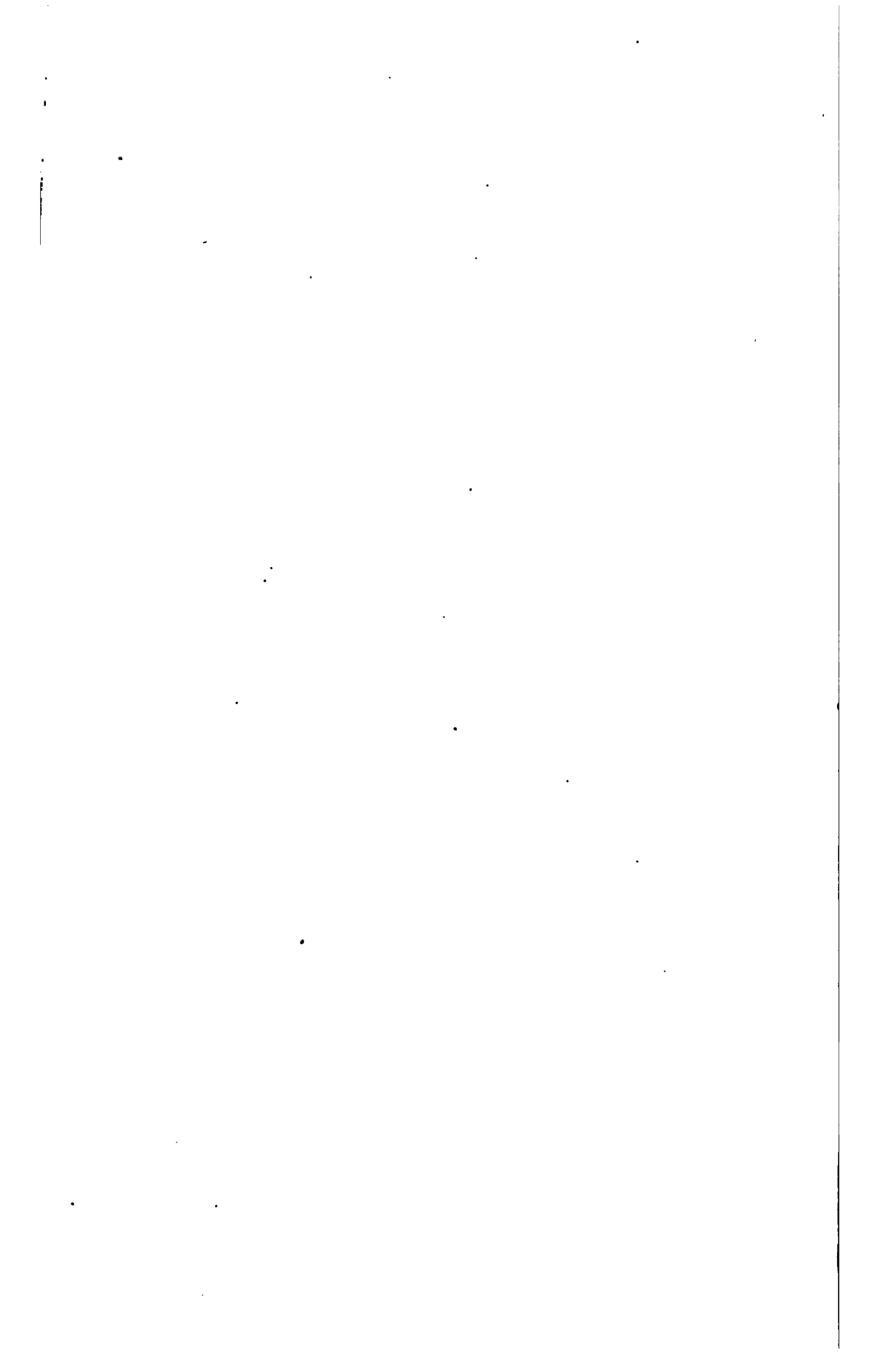






INSCRIPTION TUMULAIRE DE L'ABBAYE DE LISLE

actuellement au Musée de Bordeaux





Phot. Th. Amtmann.

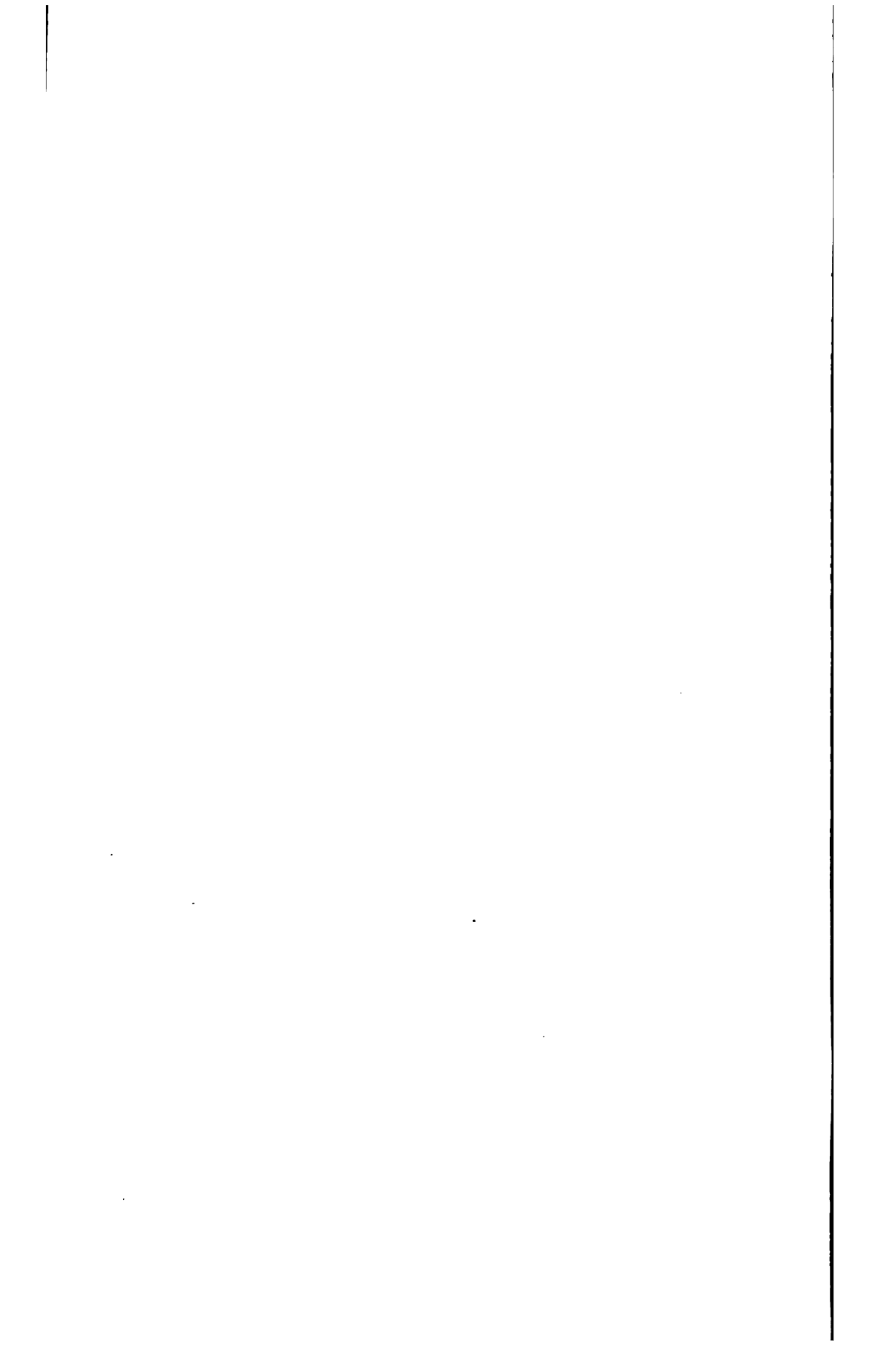
Imprimé d'après plaques soutes Balagny.

No 1. — INSCRIPTION DE JEAN EMBRUN, DOYEN DU CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE BORDEAUX.

No 2. — INSCRIPTION DE JEAN CHAMBON, CHANOINE DU MÊME CHAPITRE.

Bronzes du XV^e siècle. (*Collection de Chasteigner*).







Phot. Th. Amtmann.

Imprimé d'après plaques souples Balagny.

ÉPITAPHE DE JEAN EMBRUN, DOYEN DU CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE BORDEAUX
Bronze du XV^e siècle. (*Collection de Chasteigner*).







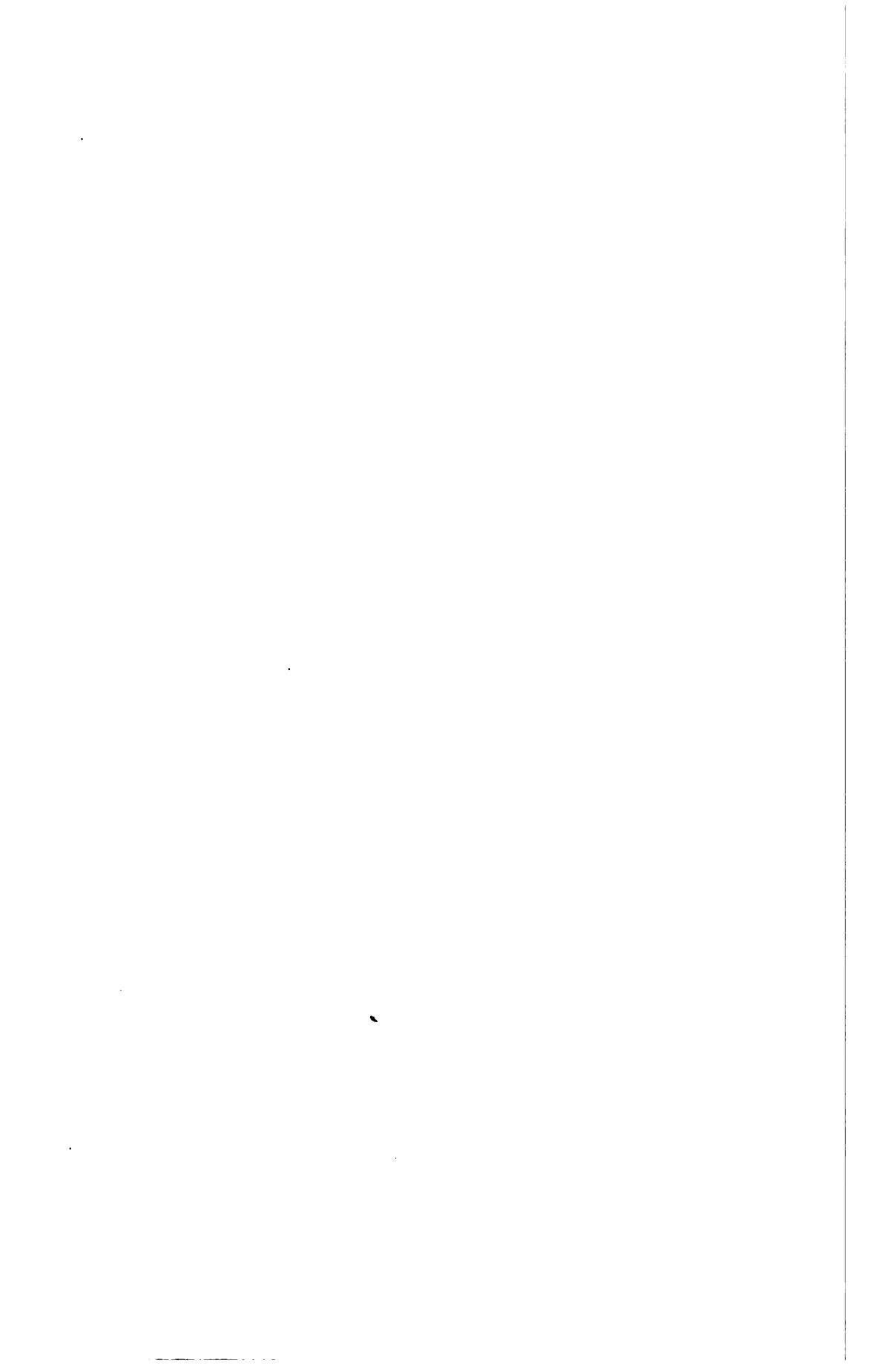
Phot. Th. Ammann.

Imprimé d'après plaques souples Balagny.

ÉPITAPHE DE GAILLARD MICHOLT, JADIS DANS LA CRYPTÉ DE SAINT-MICHEL, XV^e siècle.

Moulage du bronze disparu. (*Musée de Bordeaux*).







Phot. Th. Amtmann.

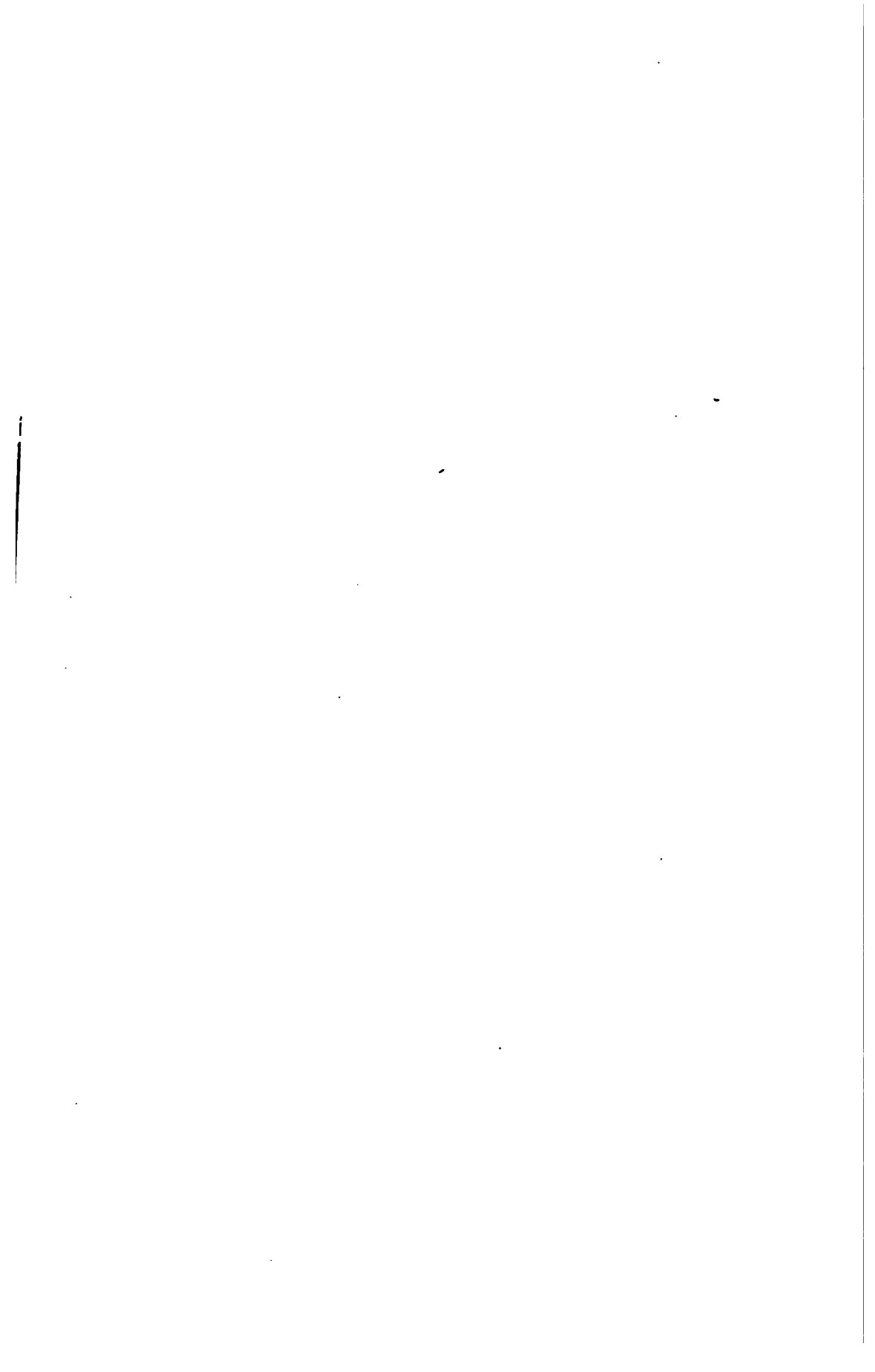
Imprimé d'après plaques souples Balagny.

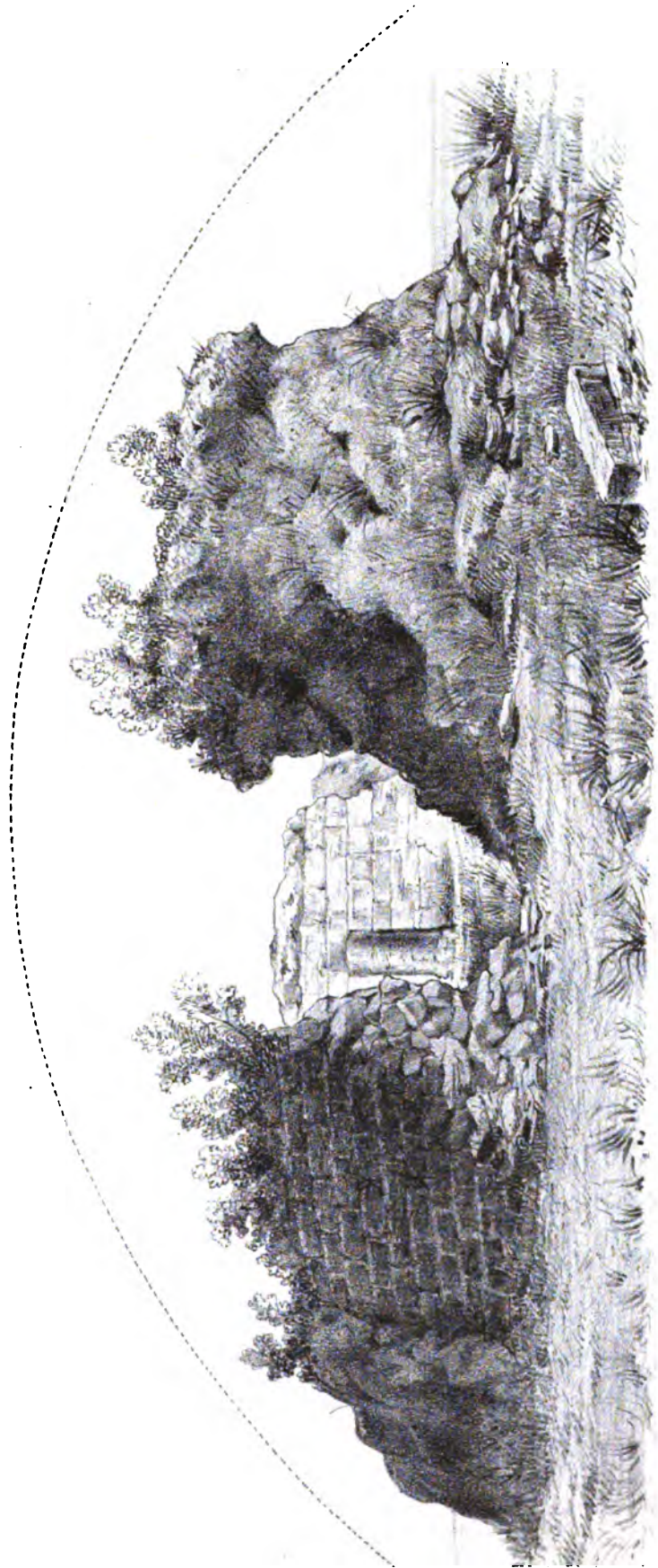
L'UN DES 4 ÉCUSSENS EN BRONZE DE LA TOMBE DE GAILLARD MICHOLT

Jadis dans la crypte de Saint-Michel, XV^e siècle.

(Collection Ch. Durand).



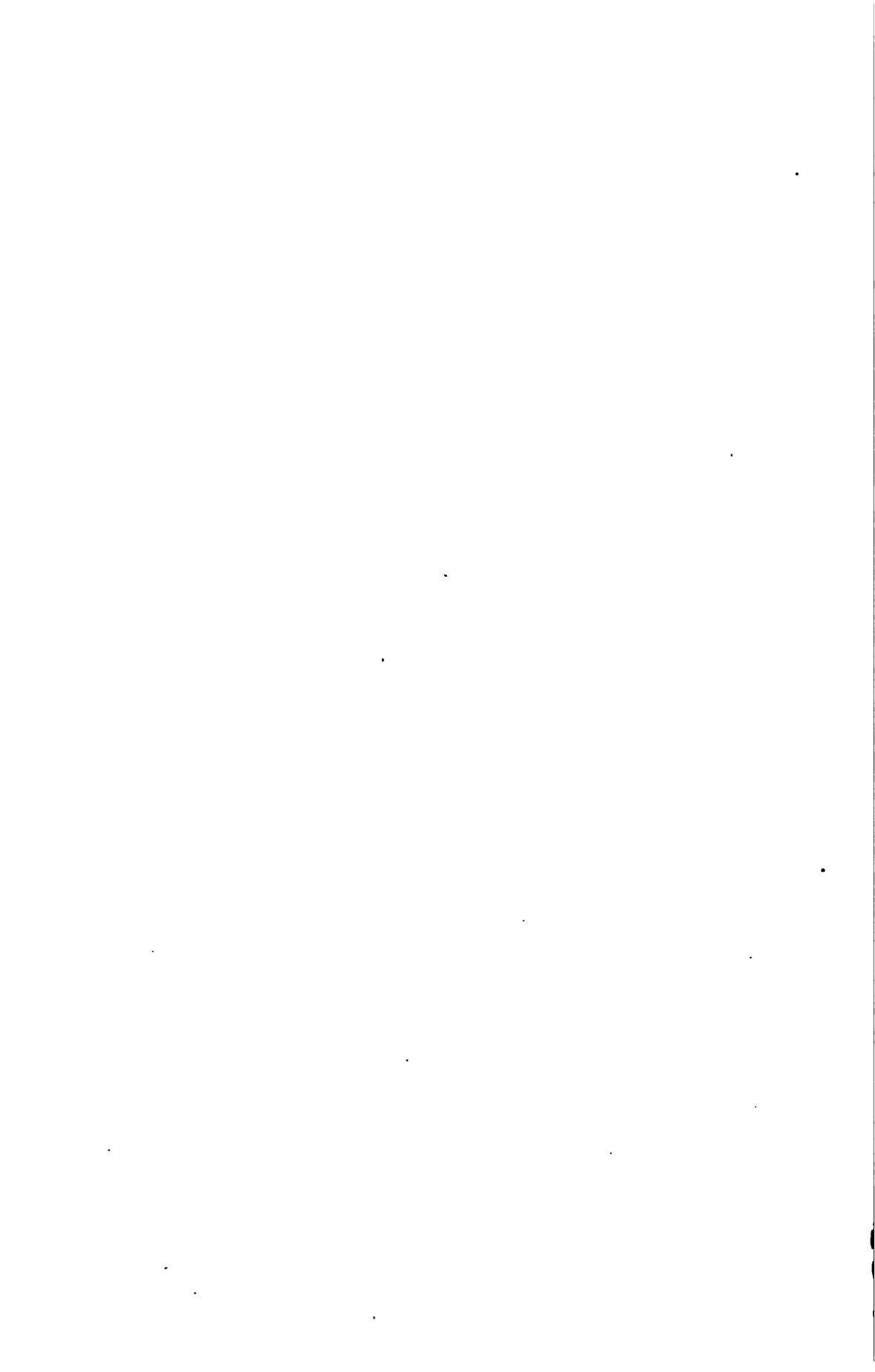


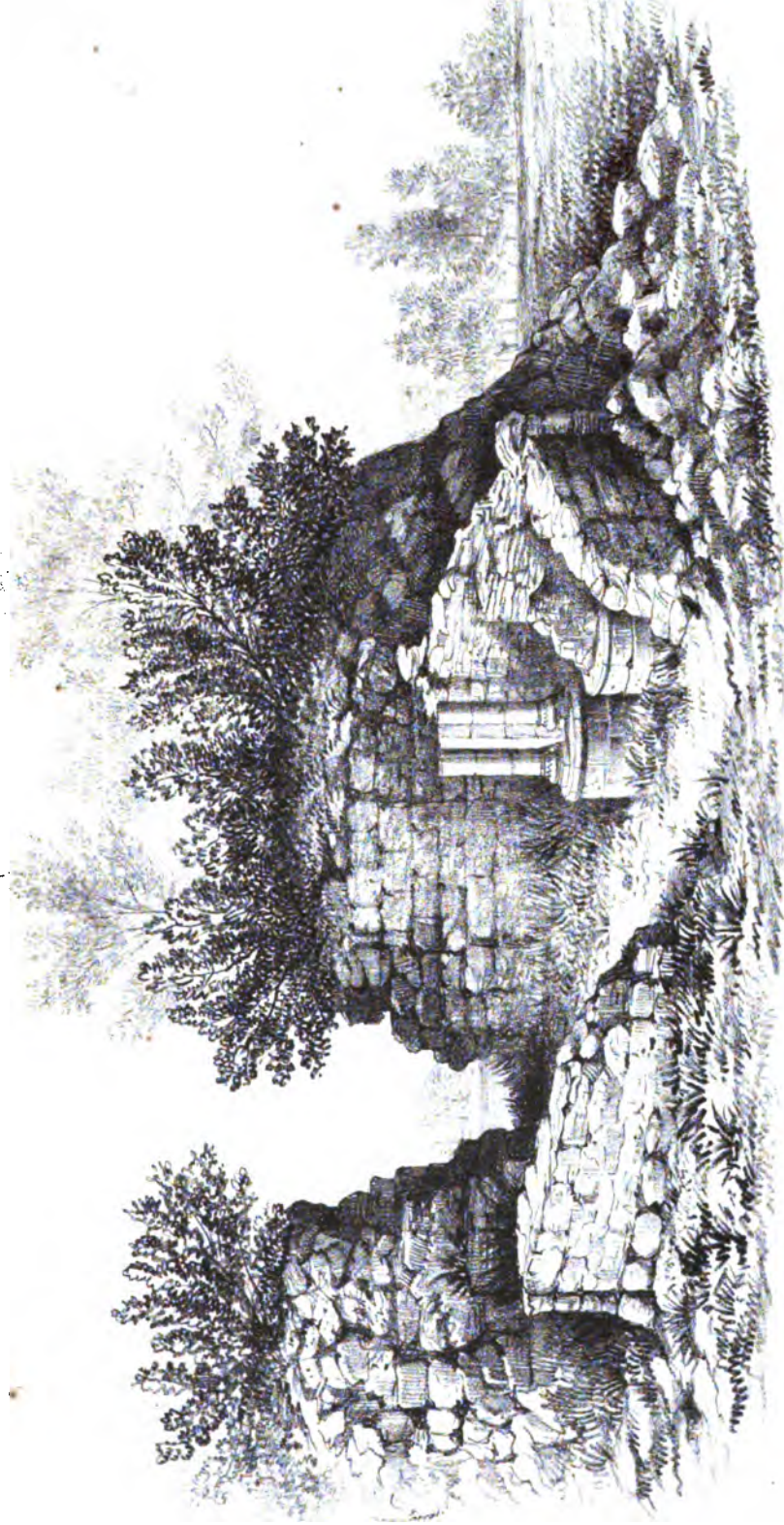


SAGONDIGNAC

ENSEMBLE DU TUMULUS EN 1872 (COTÉ OUEST)

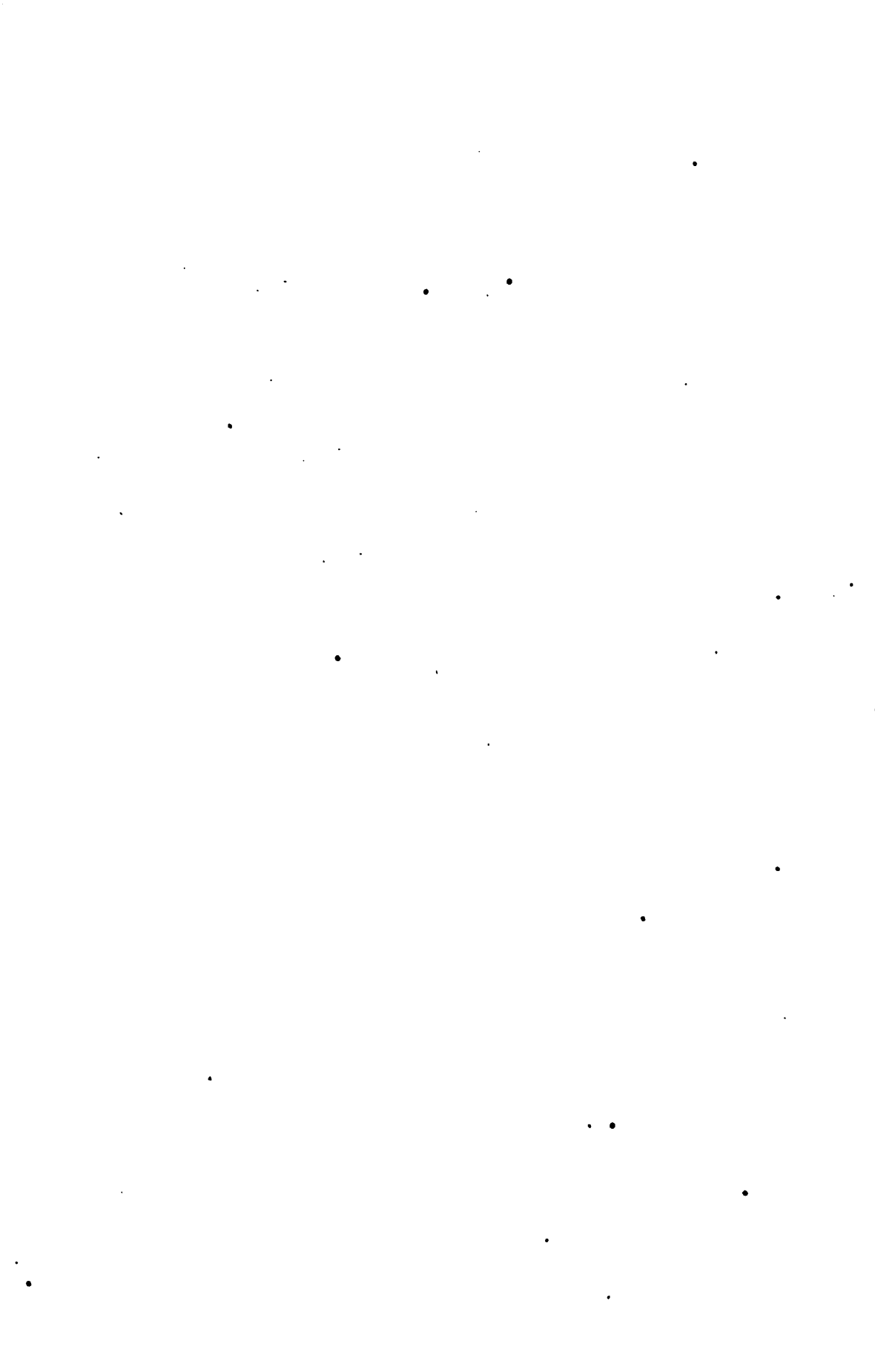


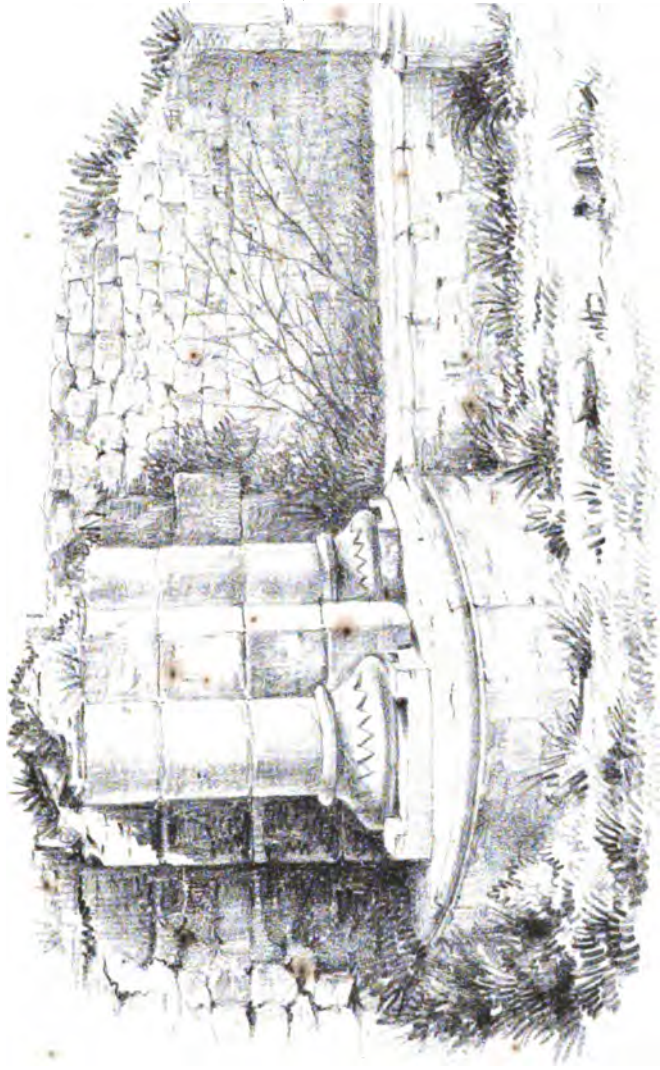




SAGONDIGNAC
ENSEMBLE CÔTÉ DE L'ABSIDE





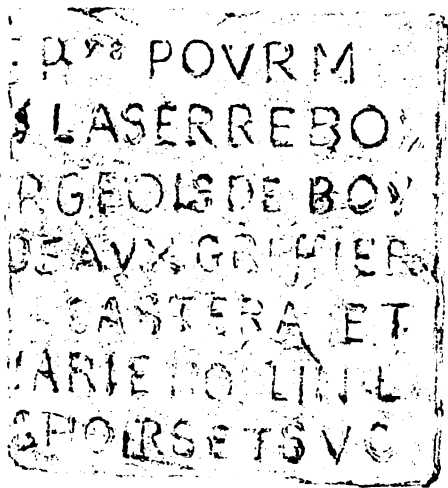


SAGONDIGNAC

PILIER DE LA NEF XIII^e SIÈCLE

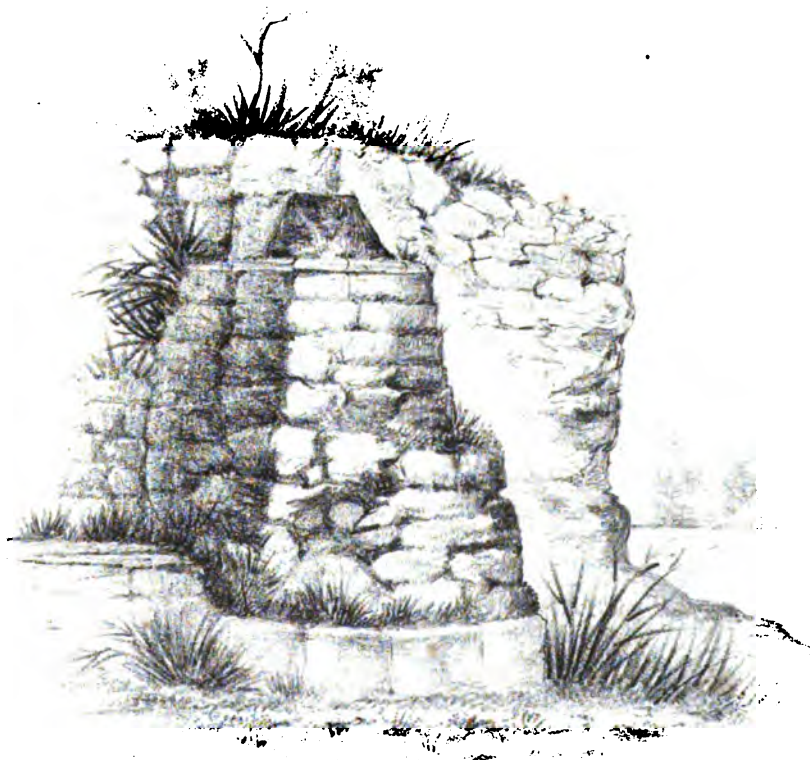






SAGONDIGNAC

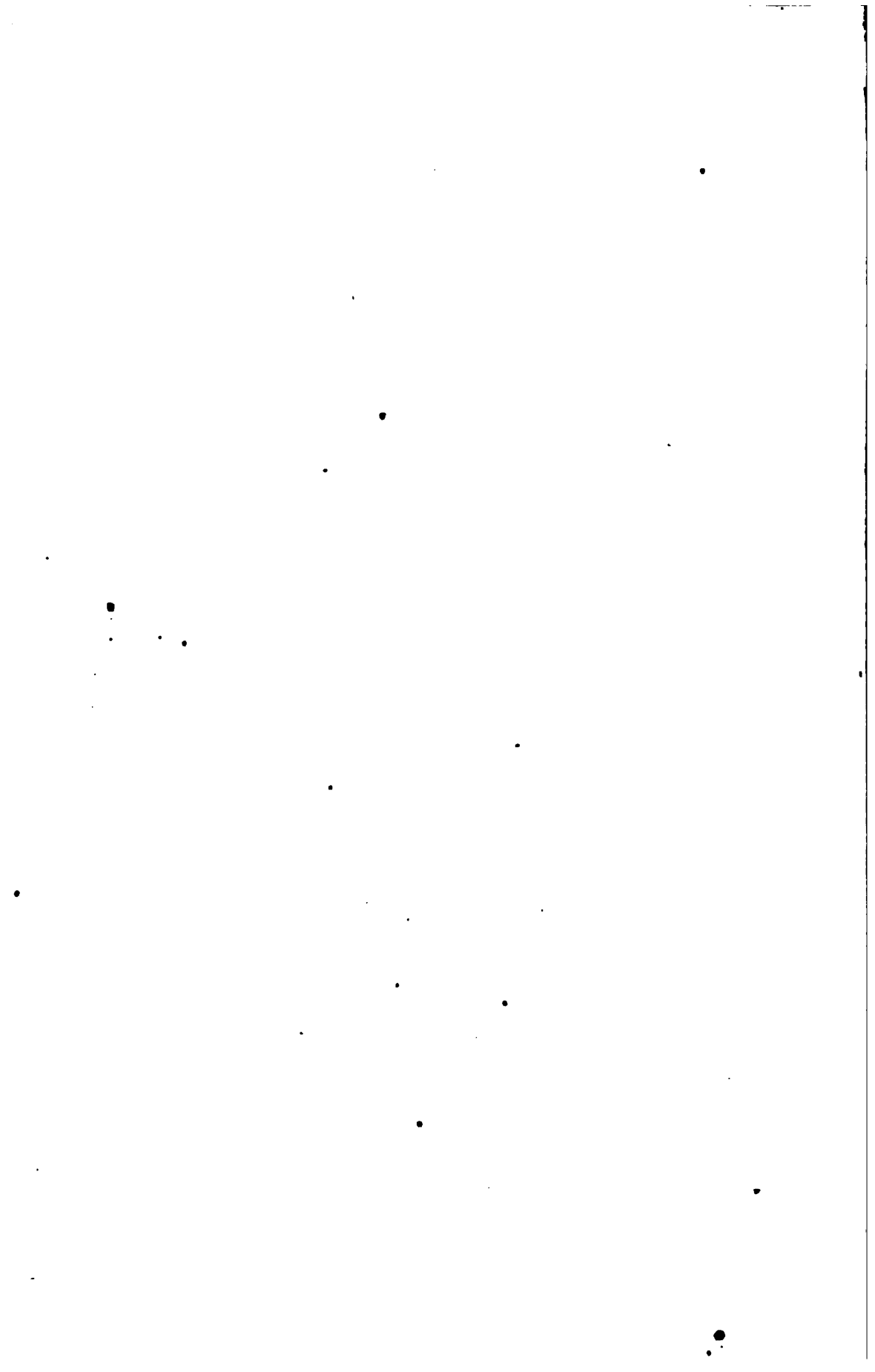
INSCRIPTION TUMULAIRE TROUVÉE DANS LES MURS DE LA FERME



SAGONDIGNAC

PILIER DE LA NEF GROSSIÈREMENT RESTAURÉ





SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE

DE BORDEAUX

TOME XV — 1^{er} FASCICULE



BORDEAUX

FERET ET FILS

LIBRAIRES-ÉDITEURS

15 — COURS DE L'INTENDANCE — 15

V^o P.-M. CADORET

IMPRIMEUR

17 — RUE MONTMÉJAN — 17

1890

EXTRAITS DES STATUTS DE LA SOCIÉTÉ

ART. 18. La Société interdit toute discussion personnelle, politique ou religieuse.

ART. 19. La Société n'accepte en aucune manière la solidarité des opinions émises par ses membres, lors même qu'ils seraient autorisés à les produire, soit dans des publications, soit dans des lectures publiques.

Chacun des membres garde son indépendance et jouit de l'irresponsabilité la plus complète pour toutes les appréciations qui n'émanent pas de lui, ou auxquelles il n'a pas formellement adhéré.
